

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL**  
**(Séance publique)**

**Le 24 juin 2022 à 19 h**

<p><b>Endroit</b> : Bibliothèque École secondaire Roméo-Dallaire 736, chemin Essa Barrie, ON L4N 9E9</p> <p><a href="#">Se rendre à l'école</a></p>	<p><a href="#">Participer à une Réunion Skype</a></p> <p>Participer par téléphone +1 (647) 317-3974 +1 (866) 772-2238</p> <p>N° de conférence : 57238#</p>
---	--

Le numéro de téléphone à appeler en cas d'urgence : 647 244-9631

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la réunion et appel des membres**

1.1 Reconnaissance en mémoire

1.2 [Reconnaissance des territoires des peuples autochtones](#)

**2. Affaires courantes :**

2.1 Approbation de l'ordre du jour

2.2 Déclaration de conflit d'intérêts

2.3 [Adoption du procès-verbal](#) de la séance publique de la réunion du 27 mai 2022

2.4 Questions découlant du procès-verbal de la séance publique de la réunion du 27 mai 2022

**3. Délégation (s'il y a lieu)**

**4. Rapport des élèves conseillères**

**5. Rapport de la présidence**

## **6. Rapport de la direction de l'éducation par intérim**

- 6.1 [Rapport mensuel de la direction](#) de l'éducation par intérim
- 6.2 Assermentation de la nouvelle élève conseillère scolaire

## **7. Rapports émanant des secteurs**

### **7.1 Éducation**

- 7.1.1 [Rapport n° 10](#) (2021-2022) du Comité consultatif de l'enfance en difficulté (CCED)
- 7.1.2 [Rapport pluriannuel](#) de l'enfance en difficulté 2022-2023
- 7.1.3 [Ateliers pour les parents](#), tutrices et tuteurs

### **7.2 Affaires**

- 7.2.1 [Budget 2022-2023](#)

### **7.3 SIEP**

- 7.3.1 [Bilan des projets](#) de réfection des écoles 2020-2021
- 7.3.2 [Annexe A](#) : projets de réfection en 2022-2023

## **8. Révision de politique**

- 8.1 [Politique 4,23](#) – Santé et sécurité au travail

## **9. Rapports de représentation**

- 9.1 Association des conseils des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO)  
Mise à jour : ACÉPO
- 9.2 Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)  
Mise à jour : FNCSF
- 9.3 Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO)  
Mise à jour : AFO

## **10. Avis de motion**

## **11. Correspondance**

- 11.1 Lettre en date du 31 mai 2022, adressée à M. John Tory, maire de la ville de Toronto au sujet de l'école secondaire à l'est de Toronto et de la nécessité d'une entente avec la Ville de Toronto pour l'utilisation du parc Felstead;
- 11.2 Lettre en date du 3 juin 2022, adressée à M<sup>me</sup> Isabelle Faucher et M<sup>me</sup> Josy Bongiovanni, présidente et membre du conseil d'école de l'École élémentaire Charles-Sauriol, en réponse à leur demande au sujet de l'entretien des structures de jeu;
- 11.3 Accusé de réception à la lettre envoyée au maire de Toronto

## **12. Adoption des résolutions en séance à huis clos en séance publique**

- Point n° 5.1.1 - Changements au sein du personnel
- Point n° 5.2.1 - Rapport du comité de vérification n° 3 du 15 juin 2022 - sections transférées en public
- Point n° 5.3.2 - Mises en disponibilité

## **13. Levée de la réunion ordinaire du Conseil scolaire Viamonde**

## Reconnaissance des Territoires

Nous, *membres du conseil scolaire Viamonde*, souhaitons remercier la terre qui nous accueille, nous abrite et nous nourrit. Nous soulignons également le rôle important que jouent la faune, la flore, l'eau et les minéraux dans notre vie.

Nous reconnaissons les traités, les ententes et qu'il y a des terres non-cédées couvrant l'ensemble des territoires sur lesquels les écoles du Conseil scolaire Viamonde se trouvent, et sommes reconnaissants de pouvoir travailler et vivre sur ces terres. **Nous vous invitons à reconnaître et à respecter le territoire sur lequel vous vous trouvez aujourd'hui.**

Nous exprimons notre gratitude envers les peuples des Premières Nations, les Métis et les Inuit qui prennent soin de ces territoires depuis des temps immémoriaux.

Ainsi, nous pouvons apprendre et prendre soin de cette terre avec les peuples autochtones, afin de nous assurer du bien-être de tous les êtres vivants partageant ses ressources, pour les générations à venir.

[Carte des traités et des réserves en Ontario | Ontario.ca](#)

[Carte de territoires: Native-land.ca | La terre de quels aïeux?](#)

## POINT NO 2.3 À L'ORDRE DU JOUR

NON ADOPTÉ

### PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

(Séance publique)

Le 27 mai 2022

Le Conseil se réunit en séance publique de 19 h 05 à 21 h 38 et de 22 h 32 à 22 h 34 par vidéoconférence seulement.

#### Membres présents :

Conseillère Geneviève Oger (Présidente du Conseil)	Toronto (Ouest)
Conseiller Benoit Fortin (Vice-président du Conseil)	Toronto (Est)
Conseiller Pierre Girouard	Hamilton-Wentworth, Halton et Brant
Conseiller Pierre Lambert	Oxford, Elgin, Lambton et Chatham-Kent
Conseillère Karine Ricard	York
Conseillère Chloë Robert	Toronto (Centre)
Conseiller Yvon Rochefort	Peel
Conseiller Guillaume Teasdale	Essex
Conseillère Pascale Thibodeau	Waterloo, Wellington, Middlesex, Perth et Huron
Élève conseillère Javan Mayrand	Élève conseillère élue, représentant les écoles secondaires

## POINT NO 2.3 À L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique)

27 mai 2022

Élève conseillère Marème Diongue  
(quitté à 20 h 20)

Élève conseillère élue, représentant les écoles  
secondaires

### **Membres absents :**

Conseillère Sylvie A. Landry

Haliburton, Northumberland,  
Peterborough, Durham, Kawartha Lakes et  
Hastings

Conseillère Véronique Emery

Niagara (Fort Érie, Port Colborne, Thorold,  
Welland, Niagara Falls, Pelham, Wainfleet,  
Niagara-on-the-Lake et St. Catharines)

Conseiller Eric Lapointe

Bruce, Grey, Simcoe et Dufferin

### **Membres de l'administration présents :**

M. Michel Laverdière, directeur de l'éducation et secrétaire par intérim  
M<sup>me</sup> Dounia Bakiri, adjointe à la surintendance de l'éducation temporaire  
M. Hugues Kamga Wambo, surintendant de l'éducation  
M. Miguel Ladouceur, directeur du SIEP  
M. Steve Lapierre, directeur des communications et du marketing  
M<sup>me</sup> Sonia N. Likibi, directrice des ressources humaines  
M<sup>me</sup> Mirela Lonian, surintendante de l'éducation par intérim  
M. Jason Rodrigue, surintendant des affaires et trésorier  
M. Olivier St-Maurice, surintendant de l'éducation par intérim  
M<sup>me</sup> Isabelle Turcotte, surintendante de l'éducation  
M<sup>me</sup> Tricia Verreault, surintendante de l'éducation  
M<sup>me</sup> Corine Céline, secrétaire de séances

### **Membres de l'administration absents :**

M. Martin Bertrand, directeur de l'éducation et secrétaire  
M. Roland Desloges, surintendant de l'éducation

## **1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET APPEL DES MEMBRES**

### **1.1 RECONNAISSANCE EN MÉMOIRE**

Il n'y a aucune reconnaissance en mémoire.

## POINT NO 2.3 À L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique)

27 mai 2022

### 1.2 RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES DES PEUPLES AUTOCHTONES

Conseiller Fortin énonce ce qui suit :

Depuis plus de 15 000 ans, de nombreuses personnes ont vécu sur la terre où se trouvent nos écoles et nos bureaux administratifs. Nous nous tenons sur le territoire des peuples autochtones de l'île de la Tortue où nous sommes uniquement dépositaires du territoire et que nous sommes tenus d'en assurer la pérennité pour les générations à venir. Les élèves, le personnel et les membres du Conseil scolaire Viamonde sont reconnaissants d'avoir l'occasion de travailler, de jouer et de s'épanouir sur ce territoire.

## 2. AFFAIRES COURANTES

### 2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Conseiller Girouard, appuyé par conseiller Rochefort, propose :

***QUE** l'ordre du jour soit adopté.*

ADOPTÉE

### 2.2 DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

### 2.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU 29 AVRIL 2022

Conseiller Girouard, appuyé par conseiller Rochefort, propose :

***QUE** le procès-verbal de la réunion ordinaire publique du Conseil tenue le 29 avril 2022 soit adopté.*

ADOPTÉE

## POINT NO 2.3 À L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique)

27 mai 2022

### 2.4 QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL TENUE LE 29 AVRIL 2022

Il n'y a aucune question dérivant du procès-verbal de la réunion ordinaire publique du Conseil tenue le 29 avril 2022.

### 3. DÉLÉGATION

Il n'y a aucune délégation.

### 4. RAPPORT DES ÉLÈVES CONSEILLÈRES SUR LES ACTIVITÉS DANS LES ÉCOLES

Les deux élèves conseillères présentent leur rapport mensuel.

#### Rapport des élèves conseillères – 27 mai 2022

Chers élèves,

Nous sommes à un mois des vacances d'été ! Tenez bon ! Ce mois-ci a été rempli de nouvelles rencontres avec le retour des activités en présentiel. Nous souhaitons d'abord souligner que le Conseil respecte vos choix individuels quant au port du masque. Votre confort et votre sécurité sont parmi nos priorités.

Tout d'abord, nous félicitons tous les élèves qui ont participé au tournoi de volleyball SMASH du 2 au 3 mai à Guelph ! Vous avez eu une belle joute ! Nous étions fiers de voir autant d'équipes de notre Conseil ; les équipes des écoles secondaires Toronto Ouest, Franco-Niagara, Ronald-Marion, Le Caron et David-Saint-Jacques ont très bien représenté notre Conseil scolaire.

D'autres nouvelles : les équipes sportives de plusieurs écoles participent à nouveau aux tournois locaux. Les équipes de soccer 7-8 des écoles Gaétan-Gervais et Étienne-Brûlé ont participé au tournoi Franco à Brampton, et les filles de l'École Gaétan-Gervais y ont remporté une médaille de bronze ! Les élèves de l'École Roméo-Dallaire ont aussi participé à une compétition d'athlétisme à l'Université York.

**École Gabriel-Dumont**, l'équipe de soccer a remporté le championnat de la ville et va participer au tournoi de WOSSA. Félicitations à tous nos athlètes qui ont participé à la compétition WOSSAA en piste et pelouse à Western!

## POINT NO 2.3 À L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique)

27 mai 2022

Un grand Bravo à Austin qui s'est qualifié pour la compétition régionale de l'OFSSA à Windsor. L'équipe de foot à l'École Gabriel-Dumont a gagné le 25 mai dernier le championnat WOSSA, c'est une première pour l'école. L'équipe championne participera au tournoi de l'OFSSA la semaine prochaine!

Nous félicitons Manuel, Géraldo et Adam qui ont obtenu les 200 meilleurs résultats au monde à l'examen de physique Sir Isaac Newton de l'Université de Waterloo. Félicitations!

### **École Georges-P.-Vanier**

Félicitations à Ilya Ziborov, élèves de 11<sup>e</sup> année, qui a remporté le championnat de tennis de la ville de Hamilton ainsi que le championnat de SOSSA. Il représentera son école et Viamonde au tournoi de l'OFSSA du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin. [#esgpv](#) [#georgespvancier](#) [#gpv](#) [#gpvi](#) [#gpva](#) [#hamilton](#) [#osfaa](#)

Félicitations au groupe musical de l'École secondaire **Roméo-Dallaire**. Les musiciens et la musicienne ont contribué aux festivités communautaires au parc Meridian le 7 mai en exécutant plusieurs morceaux de musique. Nous sommes fiers du talent musical de nos élèves. Un grand MERCI à M<sup>me</sup> Brosseau-Brassard pour avoir donné de son temps à préparer l'équipe.

Le Conseil a vécu aussi de grands succès au niveau de la robotique. Les équipes de robotique des écoles de Lamothe-Cadillac, David-Saint-Jacques et Toronto Ouest ont participé à une compétition régionale à Toronto. Les équipes de Toronto Ouest et de David-Saint-Jacques se sont qualifiées pour les finales nationales, qui ont lieu présentement à Montréal. Bravo pour votre belle représentation du Conseil sur le plan national !

À l'École **Jeunes sans frontières**, une compétition de robotique a eu lieu et deux élèves ont été finalistes lors de la dictée PGL, les élèves inscrits aux programmes d'éducation coopérative/PAJO, sous la supervision de M. Bertin Nkuikeum, participant à un atelier sur le métier de boulanger-pâtissier. Ils ont réalisé plusieurs œuvres culinaires avec l'appui de Berny Tchuisseu, ancienne élève de l'École Jeunes sans frontières. Bravo à ces élèves! [#PAJO](#) [#JSF](#)

À l'École **de Lamothe-Cadillac** - Merci au conseil des élèves pour avoir organisé un tournoi de Dodgeball le 18 mai. Félicitation à tous les élèves pour leur grande participation.

Et à l'École **Étienne-Brûlé**, Rémy et Bijan, élèves en 11<sup>e</sup> année, accompagnés par M. Michel Laverdière, ont été invités à un dîner-allocation organisé par le

## POINT NO 2.3 À L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique)

27 mai 2022

Club canadien de Toronto. Nous avons appris davantage sur comment assurer la représentation et la diversité dans les médias et chez notre diffuseur national.

À l'École **Franco-Niagara** - Félicitations à Vincent qui a remporté hier le match « challenge » au tournoi de tennis SOSSA, se qualifiant ainsi pour le championnat provincial de l'OFSSA.

Bonne chance et félicitations aux athlètes Viamonde qui participent à la deuxième journée du tournoi WOSSAA!

Quant aux nouvelles de nature plus académique, beaucoup d'entre vous ont dû passer des examens et des tests ce mois-ci. Le test provincial en mathématiques (TPM) a été complété par les élèves en 9<sup>e</sup> année, le test provincial de compétences linguistiques (TPCL) par les élèves en 10<sup>e</sup> année et les examens du programme Advanced Placement (AP) et du Baccalauréat international (BI) sont en cours! Vous êtes fort.es ! On y est presque ! Sachez que les enseignants sont là pour vous aider et vos pairs le sont aussi ! Prenez soin de vous et assurez-vous de prioriser votre santé mentale ce mois-ci.

Le 17 mai, les élèves ont célébré la journée internationale contre l'homophobie. D'ailleurs, un évènement historique a eu lieu à l'École Ronald-Marion avec la levée du drapeau LGBTQ+. Nous avons aussi eu le plaisir de rencontrer M. Michel Laverdière, directeur de l'éducation par intérim, lors de sa visite à l'École Gaétan-Gervais à l'occasion de la levée du drapeau. Un pas à la fois, la lutte contre l'homophobie progresse et nous sommes fiers de constater l'ouverture des élèves à cet égard ! Nous rappelons qu'il n'y a pas de place pour la discrimination à Viamonde. Nous sommes motivés à mettre fin à l'homophobie et à la transphobie dans nos écoles respectives et à promouvoir un environnement inclusif et sécuritaire pour l'ensemble de nos camarades.

La levée du drapeau LGBTQ2+ a eu lieu dans presque toutes les écoles du Conseil! (Même des écoles élémentaires ont levé le drapeau!)

Les conseils des élèves et les équipes de bien-être ont aussi travaillé très fort avec l'arrivée de l'été pour organiser des activités extérieures ! À l'École Ronald-Marion, les élèves ont profité d'une journée bien-être pour participer à des activités comme le soccer et le basket-ball. Beaucoup de formations ont aussi eu lieu sur le bien-être, le secourisme et la gestion du stress. À l'École Toronto Ouest, les élèves ont organisé une journée ayant pour thème « chic », dont une jolie vidéo est disponible sur leurs médias sociaux! À l'École Georges-P.-Vanier et à l'École Gaétan-Gervais, les jeunes ont porté leurs habits traditionnels lors d'une journée multiculturelle. À l'École Le Caron, les jeunes ont

## **POINT NO 2.3 À L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du Conseil (séance publique)

27 mai 2022

formé un nouveau club de vélo de montagne. Nous avons hâte de voir le parcours de ce club à l'avenir.

Si vous avez des inquiétudes, questions, ou difficultés, n'hésitez pas à nous les faire parvenir.

Sincèrement, vos élèves conseillères, Javan Mayrand et Marème Diongue.

Conseiller Fortin, appuyé par conseiller Rochefort, propose :

***QUE** le rapport des élèves conseillères sur les activités dans les écoles secondaires en date du 27 mai 2022 soit reçu.*

ADOPTÉE

### **5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE**

Il n'y a aucun rapport de la présidente en séance publique.

### **6. RAPPORT DU DIRECTEUR DE L'ÉDUCATION PAR INTÉRIM**

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport du directeur de l'éducation par intérim.

### **7. RAPPORTS ÉMANANT DES SECTEURS**

#### **7.1 ÉDUCATION**

##### **7.1.1 Rapport n° 9 (2021-2022) du Comité consultatif de l'enfance en difficulté (CCED) du 10 mai 2022.**

Conseiller Fortin présente le rapport n° 9 (2021-2022) de la réunion du CCED tenue le 10 mai 2022.

Conseillère Thibodeau, appuyée par conseiller Rochefort, propose :

***QUE** le rapport n° 9 du CCED (2021-2022) présenté en date du 27 mai 2022 soit reçu.*

***QUE** le CCED recommande au Conseil scolaire Viamonde d'approuver le plan de consultation du plan pluriannuel de l'enfance en difficulté 2022-2023.*

## POINT NO 2.3 À L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique)

27 mai 2022

ADOPTÉES

### 7.1.2 Rapport n° 3 (2021-2022) du Comité de participation des parents (CPP) du 12 mai 2022

Conseillère Thibodeau présente le rapport n° 3 (2021-2022) de la réunion du Comité de participation des parents (CPP) tenue le 12 mai 2022.

Conseillère Ricard, appuyée par conseiller Rochefort, propose :

**QUE** le rapport n° 3 (2021-2022) du CPP présenté en date du 27 mai 2022 soit reçu.

ADOPTÉE

### 7.1.3 Rapport n° 1 du Comité d'équité et droit de la personne (CDP) du 16 mai 2022

Conseillère Ricard, élue présidente lors la première réunion du CDP, présente le rapport n° 1 du comité, dont la réunion a eu lieu le 16 mai 2022. À la suite d'une question, les membres du Conseil sont informés qu'il y a trois sièges vacants pour des partenaires au comité CDP.

Conseiller Fortin, appuyé par conseiller Rochefort, propose :

**QUE** le rapport n° 1 du CDP présenté en date du 27 mai 2022 soit reçu.

ADOPTÉE

### 7.1.4 Sorties éducatives

L'administration présente un rapport sur les sorties éducatives qu'entreprendront respectivement des élèves des écoles secondaires David-Saint-Jacques et Toronto Ouest.

Conseiller Lambert, appuyé par conseiller Rochefort, propose :

**QUE** le rapport en date du 27 mai 2022 intitulé *Sorties éducatives* soit reçu.

ADOPTÉE

Conseiller Fortin, appuyé par conseillère Thibodeau, propose :

## POINT NO 2.3 À L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique)

27 mai 2022

***QUE** la demande pour les sorties dont le présent rapport fait l'objet, soit approuvée.*

ADOPTÉE

### 7.2 **AFFAIRES**

#### **7.2.1 Cotisation annuelle à la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) pour 2022-2023**

Après avoir pris connaissance du rapport sur la cotisation annuelle de la FNCSF, conseiller Fortin, appuyé par conseillère Thibodeau, propose :

***QUE** le rapport en date du 27 mai 2022 intitulé « Cotisation annuelle à la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) pour 2022-2023 » soit reçu.*

ADOPTÉE

Après une période de discussion, conseiller Fortin, appuyé par conseillère Thibodeau, propose :

***QUE** le Conseil autorise l'administration à payer la cotisation annuelle de 13 987,75 \$ à la FNCSF.*

ADOPTÉE

#### **7.2.2 Prévisions budgétaires préliminaires 2022-2023**

Les membres du Conseil examinent le rapport de l'administration portant sur les prévisions budgétaires préliminaires de 2022-2023.

Lors de la revue de l'ensemble du document, le surintendant des affaires fournit des explications. Malgré le déficit prévu pour l'année scolaire 2022-2023 en raison du financement inadéquat en transport scolaire, le Conseil aura la capacité de financer les postes liés aux écoles, identifiés dans le présent rapport.

Une période de questions et de réponses s'ensuit.

À la suite des échanges sur le budget, conseiller Fortin, appuyé par conseillère Thibodeau, propose :

***QUE** le rapport en date du 27 mai 2022 sur les « Prévisions budgétaires préliminaires 2022-2023 » soit reçu.*

## **POINT NO 2.3 À L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du Conseil (séance publique)

27 mai 2022

ADOPTÉE

Conseiller Girouard, appuyé par conseillère Thibodeau, propose :

**QUE** le Conseil approuve la dotation des écoles pour l'année scolaire 2022-2023 telle que présentée dans le présent rapport.

ADOPTÉE

### 7.3 **COMMUNICATION**

#### 7.3.1 Élections scolaires

Les membres du Conseil examinent le rapport sur les élections scolaires.

Ils proposent de partager l'information fournie dans le rapport avec la communauté par l'entremise des réseaux sociaux et que le Conseil diffuse les ressources sur les élections scolaires développées par l'ACÉPO. M<sup>me</sup> Oger encourage les membres du Conseil à faire écho sur leurs réseaux sociaux.

Après une période de discussion, il est convenu qu'une fiche de renseignements sera envoyée aux membres du Conseil.

Conseillère Thibodeau, appuyée par conseillère Ricard, propose :

**QUE** le rapport en date du 27 mai 2022 intitulé « Élections scolaires 2022 » soit reçu.

ADOPTÉE

## 8. RÉVISION DES POLITIQUES

### **Pour approbation à la suite de consultation**

#### 8.1 Politique n° 2,04 – Utilisation ou location des installations scolaires

Après une période de discussion, conseiller Girouard, appuyé par conseiller Fortin, propose :

**QUE** le rapport en date du 27 mai 2022 portant sur la politique n° 2,04 - Utilisation ou location des installations scolaires soit reçu.

## POINT NO 2.3 À L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique)

27 mai 2022

ADOPTÉE

Conseiller Lambert, appuyé par conseiller Fortin, propose :

**QUE** la politique n° 2,04 - Utilisation ou location des installations scolaires soit approuvée telle que présentée.

ADOPTÉE

8.2 Politique n° 3,04 – Bénévolat dans les écoles

Les membres du Conseil prennent connaissance de la politique n° 3,04 – Bénévolat dans les écoles.

Conseiller Lambert, appuyé par conseiller Fortin, propose :

**QUE** le rapport en date du 27 mai 2022 portant sur la politique n° 3,04 Bénévolat dans les écoles soit reçu.

ADOPTÉE

Conseiller Fortin, appuyé par conseiller Girouard, propose :

**QUE** la politique n° 3,04 - Bénévolat dans les écoles telle que présentée soit approuvée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.

ADOPTÉE

### **Pour approbation aux fins de consultation**

8.3 Politique n° 3,35 – Devoirs

Les membres du Conseil prennent connaissance de la politique n° 3,35 – Devoirs.

Conseillère Thibodeau, appuyée par conseiller Fortin, propose :

**QUE** le rapport en date du 27 mai 2022 portant sur la politique n° 3,35 – Devoirs soit reçu.

Après une période de questions et de discussions, conseiller Fortin, appuyé par conseiller Lambert, propose, avec une abstention de la conseillère Thibodeau :

## POINT NO 2.3 À L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique)

27 mai 2022

**QUE** la politique n° 3,35 – Devoirs telle que présentée soit approuvée aux fins de diffusion et de mise en vigueur.

ADOPTÉES

8.4 Politique n° 2,05 – Aires et structures de jeu, aménagements extérieurs et équipement sportif permanent

Le directeur de l'éducation présente la nouvelle politique n° 2,05 - Aires et structures de jeu, aménagements extérieurs et équipement sportif permanent.

Conseillère Thibodeau, appuyée par conseillère Ricard, propose :

**QUE** le rapport en date du 27 mai 2022 portant sur la politique n° 2,05 - Aires et structures de jeu, aménagements extérieurs et équipement sportif permanent soit reçu.

ADOPTÉE

Après une période de discussions et la présentation d'une motion par conseillère Thibodeau qui n'a pas été appuyée par les membres du Conseil, conseillère Thibodeau, appuyée par conseiller Fortin, propose :

**QUE** la politique n° 2,05 - Aires et structures de jeu, aménagements extérieurs et équipement sportif permanent soit approuvée telle que modifiée à l'Annexe A, aux fins de consultation publique sur le site web du Conseil et d'envoi aux instances suivantes : les directions d'école, le personnel enseignant, les conseils d'école, les syndicats, le comité de participation des parents (CPP) et toute autre instance jugée utile.

ADOPTÉE

8.5 Politique n° 3,29 - Activités de financement

Les membres du Conseil prennent connaissance de la politique n° 3,29 - Activités de financement.

Conseiller Fortin, appuyé par conseiller Girouard, propose :

**QUE** le rapport en date du 27 mai 2022 intitulé « Politique n° 3,29 - Activités de financement » soit reçu.

## POINT NO 2.3 À L'ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil (séance publique)

27 mai 2022

**QUE** la version révisée de la « Politique n° 3,29 - Activités de financement » soit envoyée aux instances habituelles, les directions d'école, le personnel enseignant, les conseils d'école, les syndicats, le comité de participation des parents (CPP) et toute autre instance jugée utile aux fins de consultation.

ADOPTÉES

### Pour approbation (sans consultation)

8.6 Politique n° 1,04 – Remboursement des dépenses des membres du Conseil dans l'exercice de leurs fonctions

Les membres du Conseil examinent la version révisée de la politique n° 1,04. Puis, conseiller Fortin, appuyé par conseiller Lambert, propose :

**QUE** le rapport en date du 27 mai 2022 intitulé « Politique n° 1,04 - Remboursement des dépenses des membres du Conseil dans l'exercice de leurs fonctions » soit reçu.

ADOPTÉE

Après une période de discussions, le surintendant des affaires recommande d'enlever le point 13.2 de la politique.

Conseiller Girouard, appuyé par conseiller Fortin, propose :

**QUE** la politique n°1,04 - Remboursement des dépenses des membres du Conseil dans l'exercice de leurs fonctions soit approuvée telle que modifiée.

ADOPTÉE

8.7 Politique n° 4,33 – Déconnexion et efficacité des communications

Les membres du Conseil prennent connaissance de la politique n° 4,33.

Conseiller Fortin, appuyé par conseiller Lambert, propose :

**QUE** le rapport en date du 27 mai 2022 portant sur la politique n° 4,33 – Déconnexion et efficacité des communications soit reçu.

## **POINT NO 2.3 À L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du Conseil (séance publique)

27 mai 2022

***QUE** la politique n° 4,33 – Déconnexion et efficacité des communications soit approuvée.*

ADOPTÉES

### **9. RAPPORTS DE REPRÉSENTATION**

#### 9.1 Association des conseils des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO)

##### **9.1.1** Rapport d'activités - ACÉPO (rapport verbal)

Conseiller Fortin informe les membres du Conseil que l'ACÉPO travaille activement sur la consultation le projet de loi C-13, Loi modifiant la *Loi sur les langues officielles* et sur un changement à la Loi concernant l'aliénation des biens immobiliers.

Conseiller Girouard, appuyé par conseillère Thibodeau, propose :

***QUE** le rapport verbal sur les activités de l'ACÉPO soit reçu.*

ADOPTÉE

#### 9.2 Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)

##### **9.2.1** Mise à jour - FNCSF

Il n'y a aucune mise à jour.

#### 9.3 Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO)

##### **9.3.1** Mise à jour – AFO

Il n'y a aucune mise à jour.

### **10. AVIS DE MOTION**

Il n'y a aucun avis de motion.

### **11. CORRESPONDANCE**

Il n'y a aucune correspondance.

## **POINT NO 2.3 À L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du Conseil (séance publique)

27 mai 2022

### **SUSPENSION DE LA SÉANCE PUBLIQUE ET PASSAGE EN SÉANCE HUIS CLOS**

À **22 h 32**, conseiller Fortin, appuyé par conseillère Thibodeau, propose :

***QUE** la séance publique soit suspendue et que le Conseil passe en séance à huis clos.*

ADOPTÉE

**Reprise de la séance publique à 22 h 32.**

### **12. ADOPTION DES RÉOLUTIONS EN SÉANCE À HUIS CLOS EN SÉANCE PUBLIQUE**

Conseiller Fortin, appuyé par conseillère Thibodeau, propose :

***QUE** les résolutions de la séance à huis clos sur les points ci-dessous mentionnés soient transférées en séance publique.*

12.1 Point n° 5.1.1 - Changements au sein du personnel

***QUE** le rapport présenté en date du 29 avril 2022 sur les changements au sein du personnel soit reçu.*

12.2 Point n° 5.2.1 - Sommaire des contrats de plus de 100 000 \$

***QUE** l'annexe B « Sommaire des contrats de plus de 100 000 \$ accordés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et le 30 avril 2022 » soit présentée en séance publique avec modification.*

12.3 Point n° 5.3.1 - Mises en disponibilité sans intérêt en séance publique

***QUE** le Conseil entérine la décision de ne pas démontrer un intérêt envers la propriété scolaire située au 119, rue Durham à Cobourg et de la complexité de la construction.*

***QUE** le Conseil entérine la décision de ne pas démontrer un intérêt envers la propriété scolaire située au 42 croissant Brock à Toronto en raison de sa petite superficie.*

## **POINT NO 2.3 À L'ORDRE DU JOUR**

Réunion du Conseil (séance publique)

27 mai 2022

ADOPTÉES

### **13. LEVÉE DE LA RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL**

À **22 h 34**, les points à l'ordre du jour étant épuisés, conseillère Ricard, appuyée par conseiller Girouard, propose :

***QUE** la réunion publique du Conseil soit levée.*

ADOPTÉE

**Le directeur de l'éducation  
et secrétaire par intérim,**

**La présidente du Conseil,**

**Michel Laverdière**

**Geneviève Oger**



Le 24 juin 2022

### **AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

#### **Objet : Rapport mensuel de la direction de l'éducation par intérim**

---

Quel mois de juin bourdonnant dans les écoles et les bureaux administratifs de Viamonde! Serait-ce le beau temps qui nous énerveille de la sorte?

J'ai récemment eu le plaisir de rencontrer des centaines de nos élèves et plusieurs membres de notre personnel dans le cadre de visites dans les écoles et de participation à différentes activités, dont des fêtes champêtres. Que c'est magique de se promener sur le territoire du Conseil et de voir les élèves en action!

De plus, les 31 mai, 1<sup>er</sup> et 2 juin a été l'occasion pour les enseignantes et les enseignants, de participer à la foire d'innovation pédagogique (foire IP) Viamonde, lancée pour la première fois en 2015. Lors de cet événement virtuel, plusieurs ont présenté les pratiques pédagogiques innovantes et technologiques qui représentent un succès auprès de leurs élèves et au sein de leur communauté scolaire. En plus des ateliers, les exposants ont présenté des ressources numériques ainsi que des ressources touchant la programmation, la robotique et les espaces de fabrication. Ce rassemblement a permis aux participantes et participants de faire le plein d'inspiration pour l'actualisation de leurs pratiques pédagogiques. Un gros bravo à toute l'équipe des services pédagogiques pour l'organisation de ce rendez-vous annuel.

Au cours du mois, j'ai eu l'occasion de participer à la consultation sur les langues officielles, en compagnie de représentants de plusieurs organismes de la communauté francophone en milieu minoritaire qui œuvrent dans plusieurs domaines : culturels, éducation, santé, droits linguistiques, droits de la personne, etc. La ministre fédérale des Langues officielles, l'honorable Ginette Petitpas Taylor, s'est montrée très intéressée par les défis et les réalités de la communauté franco-ontarienne. Nos discussions devraient inspirer la création du nouveau plan canadien en matière de langues officielles.

Notre sondage sur le climat scolaire est maintenant terminé. Bien que nous ayons besoin des prochains mois pour en faire l'analyse et mettre en place des actions concrètes d'amélioration continue, nous pouvons déjà nous réjouir du taux de participation qui figure parmi les plus élevés des dernières années.

Je m'en voudrais de ne pas souligner qu'aujourd'hui, vendredi 24 juin, s'est tenue la toute première journée d'emploi virtuelle, au cours de laquelle notre

## **POINT NO 6.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

équipe des ressources humaines a rencontré des candidates et des candidats potentiels pour combler nos nombreux postes vacants, en salle de classe, dans les écoles et dans les bureaux administratifs. Dans le contexte du marché de l'emploi actuel, Viamonde ne fait pas exception et doit user de moyens novateurs pour attirer la main d'œuvre qui se fait rare. Chapeau à notre équipe de recrutement qui ne lâche pas et travaille afin d'attirer les meilleurs talents.

Enfin, mentionnons que nos finissantes et finissants s'appêtent à recevoir leur diplôme d'études secondaires et à entamer le nouveau chapitre de leur vie après leur parcours scolaire à Viamonde. Je suis convaincu que ces élèves ont en leur possession les outils dont ils ont besoin pour relever les défis devant eux. Comme je tenais absolument à leur adresser quelques mots mais que je ne pourrai malheureusement pas être physiquement de toutes les cérémonies de collation des diplômes, j'ai enregistré un court message en vidéo qui sera diffusé lors de ces événements, qui se tiendront pour la plupart les 27 et 28 juin.

À l'aube des vacances d'été, je souhaite à toutes et à tous un bon repos et au plaisir de vous retrouver en septembre 2022.

### **IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport mensuel de la direction de l'éducation par intérim soit reçu.

Préparé et présenté par :  
Le directeur de l'éducation par intérim,

Michel Laverdière

# POINT NO 7.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR



## **RAPPORT N° 10 (2020-2021) COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

Le 24 juin 2022

### **AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

Le comité a tenu la rencontre **N° 10** de **17 h 32 à 18 h 06** le **14 juin 2022** par vidéoconférence, sous la présidence de Conseiller Fortin.

#### **Membres du Conseil**

M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire, CSViamonde  
M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire, CSViamonde  
M. Guillaume Teasdale, Conseiller scolaire, CSViamonde

#### **Représentants d'organismes**

M. Aliou Sene, représentant de l'organisme CAMH.  
M<sup>me</sup> Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto  
M<sup>me</sup> Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone de Grand Toronto  
M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, représentante d'*Autism Ontario – Metro Toronto Chapter*  
M<sup>me</sup> Lara Pietrolungo, directrice *Boomerang Health*  
M<sup>me</sup> Nancy Komi, représentante de *Epilepsy Southwestern Ontario*

#### **Représentant d'organisme absent**

M<sup>me</sup> Dalia Hammoud, représentante de *VOICE For Deaf & Hard of Hearing Children*

#### **Membres de l'administration présents**

M<sup>me</sup> Dounia Bakiri, adjointe à la surintendance de l'éducation temporaire  
M<sup>me</sup> Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves  
M<sup>me</sup> Renée Gauthier, directrice des services aux élèves  
M<sup>me</sup> Corine Céline, secrétaire de séances

Voici le lien pour accéder à la documentation de la réunion :

[document CCED R 14 juin 2022.pdf \(csviamonde.ca\)](#)

Votre comité vous informe :

1. Qu'il a reçu une présentation sur les Camps et programmes d'été pour les élèves avec des besoins particuliers par Mme Dounia Bakiri dans le but de réduire les écarts de rendement et assurer la meilleure transition.

## POINT NO 7.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR

2. Qu'il a reçu le rapport sur la version finalisée du Plan pluriannuel de l'enfance en difficulté 2022-2023. Le processus de consultation selon le Règlement 306 et les exigences et norme du « Guide de politiques et de ressources, Éducation de l'enfance en difficulté en Ontario de la maternelle à la 12e année (2017), a été respecté, et le document final sera soumis au ministère de l'Éducation tel qu'exigé.
3. Qu'il a reçu des mises à jour des organismes représentés au comité.
4. Que les correspondances suivantes ont été reçues à titre de renseignement :
  1. Lettre du Kawartha Pine Ridge District School Board sur la pénurie des infirmières ;
  2. Lettre d'appui pour la Société de l'aide à l'enfance de Toronto ;
  3. Lettre du Conseil d'écoles Catholique du Centre-Est sur la Note Politique/Programmes no 81 (NPP 81) - Services auxiliaires de santé offerts en milieu scolaire
5. Qu'il a reçu le calendrier des réunions du CCED dont les dates ci-après ont été approuvées pour l'année scolaire 2022-2023.

Le 11 octobre 2022	-	rencontres n° 1 et n° 2
Le 8 novembre 2022	-	rencontres n° 3 et n° 4
Le 10 janvier 2023	-	rencontre n° 5
Le 14 février 2023	-	rencontres n° 6 et n° 7
Le 4 avril 2023	-	rencontre et n° 8
Le 9 mai 2023	-	rencontre n° 9
Le 6 juin 2023	-	rencontre n° 10

### **IL EST DONC RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport n° 10 du CCED (2021-2022) présenté en date du 24 juin 2022 soit reçu.

**QUE** le CCED recommande au Conseil scolaire Viamonde d'approuver le plan pluriannuel de l'enfance en difficulté 2022-2023.

**L'adjointe à la surintendance de  
L'éducation temporaire**

**Dounia Bakiri**

**Le président du comité**

**Benoit Fortin**

## **POINT NO 7.1.2 DE L'ORDRE DU JOUR - SPUB**



Le 24 juin 2022

### **AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Objet** : Rapport du Plan pluriannuel de l'enfance en difficulté 2022-2023

### **MISE EN CONTEXTE**

Selon le *Règlement 306 et les exigences et normes du « Guide de politiques et de ressources : Éducation de l'enfance en difficulté en Ontario de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année (2017) »*, le Conseil scolaire Viamonde a suivi le processus de consultation pour la révision de son Plan pluriannuel en enfance en difficulté. À la suite à quelques mises à jour, le Plan a été mis à la disposition du public sur le site Web du Conseil pour rétroaction, et envoyé aux directions des écoles pour suivi auprès du personnel des écoles. Suite à ces consultations, vous trouverez, en pièce jointe, le Plan pluriannuel en enfance en difficulté 2022-2023 dans sa version mise à jour et finale.

### **IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le Conseil approuve le plan pluriannuel de l'enfance en difficulté 2022- 2023 en date du 24 juin 2022 recommandé par le CCED le 14 juin 2022.

Préparé par

Mme Dounia Bakiri  
Adjointe à la surintendance de l'éducation temporaire

Présenté par :

M Michel Laverdière  
Le directeur de l'éducation par intérim,

p.j



# Viamonde

Plan annuel 2022-2023

ENFANCE EN DIFFICULTÉ



*tout est possible*



### **MISSION**

Viamonde, chef de file en éducation, se dédie à offrir des écoles novatrices à taille humaine où les élèves sont des citoyennes et citoyens du monde.

### **VISION**

Engagé vers l'excellence en éducation, Viamonde est reconnu comme un allié indispensable à la réussite et au bien-être collectifs.

### **VALEURS**

Collaboration, cohérence, communication, respect des différences, leadership

## TABLES DES MATIÈRES

Introduction	4
Processus de consultation	5
Modèle du Conseil pour l'éducation de l'enfance en difficulté	6
Rôles et responsabilités	10
Méthodes de dépistage précoce et stratégies d'intervention	13
Évaluations éducationnelles et autres	20
Comité d'identification, de placement et de révision (CIPR)	24
Services auxiliaires de santé	28
Catégories et définitions des anomalies	29
Types des placements en EED	33
Plan d'enseignement individualisé (PEI)	37
Écoles provinciales et écoles d'application	46
Personnel de l'enfance en difficulté	52
Perfectionnement professionnel	55
Équipement	62
Accessibilité des installations scolaires	63
Transport	66
Comité consultatif de l'enfance en difficulté — (CCED)	68
Programmes et services offerts par d'autres ministères ou organismes	75
La promesse Viamonde	76



## INTRODUCTION

Le plan annuel de l'enfance en difficulté 2022-2023 décrit les programmes et les services offerts par le Conseil scolaire Viamonde aux élèves ayant des besoins particuliers. Le présent plan respecte les normes établies par le ministère de l'Éducation tel qu'indiqué dans son document « Éducation de l'enfance en difficulté en Ontario de la maternelle et du jardin d'enfants à la 12<sup>e</sup> année : Guide de politiques et de ressources ».

La planification de l'éducation de l'enfance en difficulté est intégrée au processus de planification de l'amélioration du Conseil, lequel est axé sur l'amélioration du rendement des élèves. À chaque année, nous consultons notre communauté, le personnel dans nos écoles et les représentants syndicaux, ainsi que les membres du comité consultatif de l'enfance en difficulté.

Cette révision annuelle permet d'évaluer nos pratiques actuelles et d'en améliorer certaines composantes.

## SECTION 1

## PROCESSUS DE CONSULTATION

Le Conseil scolaire Viamonde procède à la révision et à la mise à jour de son plan pluriannuel en enfance en diffi é de façon annuelle. Il est nécessaire d'obtenir les commentaires des différents joueurs afin de recevoir une riche variété d'idées pour améliorer les services offerts aux élèves ayant des besoins particuliers. En plus de la consultation annuelle, les parents, les élèves et les membres du personnel sont invités à participer à l'amélioration de nos services lors du processus d'identification, de placement et de révision des élèves, ainsi que des rencontres des équipes-école. Leurs commentaires peuvent porter sur les stratégies et interventions à utiliser, sur la programmation à offrir, sur les placements offerts, sur l'allocation du personnel et des ressources, sur le développement professionnel et sur le processus de communication.

Les modifications au plan annuel de l'enfance en diffi é sont envoyées au Comité consultatif pour l'enfance en diffi é (CCED). Ces membres sont responsables du partage de l'information à leurs groupes respectifs et de ramener les recommandations au CCED.

Des consultations continues auprès des enseignants-ressources et des directions d'école sont aussi réalisées afin de déterminer les besoins particuliers en enfance en diffi é.

Par l'intermédiaire du site web du Conseil, les parents, les directions d'école, les conseils d'école et les membres de la communauté ont été invités à consulter et commenter la version révisée du Plan pluriannuel de l'enfance en diffi é 2022-2023.

## CHEMINEMENT DU PROCESSUS DE RÉVISION

ACTION	ÉCHÉANCE
• Consultation auprès du CCED	Du 10 mai au 14 juin 2022
• Validation du plan auprès de la communauté de parents et d'écoles	Du 17 mai au 1 <sup>er</sup> juin 2022
• Approbation des modifications par le Conseil	Le 24 juin 2022
• Soumission du Plan pluriannuel au Ministère	Le 30 juillet 2022



## SECTION 2

# MODÈLE DU CONSEIL POUR L'ÉDUCATION DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

### PHILOSOPHIE

Le Conseil scolaire Viamonde est engagé à développer le plein potentiel de chaque élève, quels que soient ses besoins particuliers. Ainsi, Viamonde reconnaît que les élèves ne possèdent pas toutes les mêmes aptitudes ou facultés d'apprentissage. Il est cependant essentiel que chaque élève réalise le meilleur de lui ou d'elle-même.

Chaque élève a des besoins uniques dont doit tenir compte le programme scolaire pour lui permettre de s'épanouir sur les plans intellectuel, personnel, familial et social.

Les programmes destinés aux élèves en difficulté peuvent être offerts selon plusieurs placements : classe ordinaire avec services indirects ou avec l'appui de l'enseignant ressource, à temps plein; classe distincte avec intégration partielle ou à temps plein telle qu'une classe de préparation à la vie, les classes d'élèves ayant un trouble du spectre autistique et les programmes de partenariat pour l'éducation avec établissements communautaires (PPEEC). Le Conseil privilégie, dans la mesure du possible, l'inclusion des élèves dans la salle de classe régulière.

### ORIENTATION DES PROGRAMMES ET DES SERVICES EN ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Le Conseil adhère aux principes fondamentaux suivants pour la prestation des services à l'enfance en difficulté :

- L'éducation est un droit universel et la société doit s'assurer que tous aient accès à une bonne éducation.

- Tous les élèves doivent bénéficier des mêmes possibilités d'éducation ainsi que d'un programme de qualité adapté à leurs besoins, à leurs aptitudes et à leurs intérêts.
- L'apprentissage est un processus continu et chacun doit pouvoir développer les attitudes, les habitudes ainsi qu'acquérir les compétences qui lui permettront de profiter au maximum des possibilités d'apprentissage offertes par la vie scolaire.
- Le programme et le milieu scolaires doivent respecter le potentiel de l'élève ainsi que les différences existantes entre les différentes personnes et entre les groupes.
- Chaque personne a des besoins uniques dont il faut tenir compte lors de l'élaboration du programme.

Le Conseil scolaire Viamonde offre les services aux élèves en difficulté à l'intérieur de la salle de classe régulière et donc, favorise l'inclusion comme modèle de service qui peut répondre aux besoins des élèves. En utilisant l'approche de la réponse à l'intervention, les enseignantes et les enseignants ciblent des pratiques et des stratégies pédagogiques inclusives efficaces et validées par la recherche et des outils d'évaluation variés pour répondre aux besoins de tous les élèves dans leur salle de classe.

### VISION DES SERVICES ÉDUCATIFS

La vision des services éducatifs du Conseil scolaire Viamonde:

- L'élève, artisan de son devenir.
- L'école, milieu éducatif de langue française au service de l'apprenant et de l'apprenante.
- La famille et la communauté, partenaires essentiels à notre réalisation individuelle et collective.

### L'INCLUSION AU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

De par sa vision et ses valeurs, le Conseil scolaire Viamonde fait la promotion d'une éducation visant l'équité, le respect de la diversité culturelle et la qualité des processus d'apprentissage afin que tous les apprenantes et les apprenants puissent participer pleinement à une variété d'activités répondant à leurs intérêts personnels et professionnels, et ce, en classe régulière.

En misant sur les trois valeurs du Conseil, le respect des différences, la collaboration et la valorisation de tous les partenaires, les écoles du Conseil sont incitées à planifier et à mettre en œuvre des actions concertées et cohérentes visant la réussite de chaque apprenant dans une optique d'amélioration continue et dans un milieu inclusif.

Deux grands principes découlent de l'inclusion, le premier étant la conviction qu'un apprentissage et une vie commune présentent des avantages à chaque personne et non seulement aux apprenantes et aux apprenants éprouvant des difficultés d'apprentissage. Les échanges et le choc d'idées comptent parmi des éléments importants permettant d'optimiser les apprentissages sociaux. Un modèle inclusif valorise l'interdépendance, la croissance et la diversité chez toutes les apprenantes et les apprenants. C'est pourquoi le développement de la communauté de classe et d'école est essentiel. Les éléments suivants en favorisent le développement :

- un environnement où les apprenantes et les apprenants se sentent protégés et aimés; plusieurs activités de classe et d'école incitent à la collaboration et à l'entraide;
- les intervenants scolaires prennent le temps d'animer des activités pour soutenir la communauté de classe et d'école durant l'année scolaire; ils évitent la compétition malsaine entre apprenants;
- les intervenants scolaires adressent explicitement l'importance de la communauté, du respect d'autrui et de la valeur de la personne en donnant des exemples des comportements positifs recherchés dans une optique inclusive;
- chaque école adopte un plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation et saisit les occasions pertinentes pour parler de justice sociale;
- les intervenants scolaires appuient le développement social et les relations interpersonnelles qui se développent entre apprenants.

Un deuxième principe qui sous-tend l'inclusion est la conviction que tous les élèves peuvent apprendre. Puisque tous les élèves n'ont pas les mêmes rythmes et styles d'apprenants, le personnel enseignant est appelé à travailler à partir de différents profils d'apprentissage. La collaboration du personnel enseignant est cruciale pour assurer à chaque élève un accompagnement lui permettant de reconnaître ses forces et ses besoins et développer son potentiel. Cet accompagnement s'exprime par un personnel enseignant qui :

- est conscient des différents profils d'élèves ayant des besoins spéciaux;
- offre aux élèves des occasions de penser et d'être créatifs et mise ainsi sur les forces de ceux-ci;
- utilise une variété de ressources pour soutenir l'apprentissage;
- se sert d'une variété de stratégies et de systèmes de gestion pour suivre le cheminement des élèves;
- prend le temps d'accompagner et d'évaluer les élèves en tenant compte de leurs besoins développementaux;
- planifie la réussite des élèves à l'intérieur d'activités significatives, en réfléchissant sur ses actions, sur l'apprentissage et sur l'utilisation de diverses formes d'évaluation selon leurs besoins;

- documente les apprentissages réalisés et les décisions prises avec des détails suffisants pour assurer les suivis et pour répondre aux besoins progressifs des élèves.

Ces deux principes de base orientent l'action du personnel enseignant, favorisant la découverte du potentiel chez chaque élève et la création d'un milieu lui permettant d'évoluer selon son rythme et ses capacités.

### **LA COLLABORATION, CONDITION ESSENTIELLE À LA MISE EN ŒUVRE DE L'INCLUSION**

La collaboration entre tous les intervenants de l'éducation est le fondement même de l'école inclusive, une école qui accueille tous les élèves. Les écoles inclusives efficaces ont une culture d'aide et de soutien mutuel au sein du personnel, incluant les enseignants, les secrétaires et le personnel de soutien. L'objectif qui les anime est d'aider les élèves; tous comprennent que, pour y arriver, la collaboration est une condition essentielle.

La collaboration implique un travail d'équipe où :

- les enseignants et autres intervenants apprennent à partir de l'expérience des autres;
- tous les membres sentent que leurs contributions à l'équipe sont appréciées;
- les intervenants coopèrent dans la planification, l'enseignement et la prise de décisions;
- tout le personnel a des objectifs communs, des responsabilités partagées, de l'expertise reconnue et une voix quant au fonctionnement et aux pratiques de l'école;
- parents, éducateurs, apprenants et personnes de la communauté s'entraident en partageant ressources et informations;
- les enseignants communiquent de façon efficace entre collègues, avec les familles des apprenants et les agences communautaires.

À l'intérieur du milieu éducatif, plusieurs types de soutien existent et dans chacun d'eux, différentes options de structures sont identifiées et ce, en collaboration avec la famille.

## SECTION 3

## RÔLES ET RESPONSABILITÉS

**Le conseil scolaire :**

- instaure des politiques et des pratiques qui respectent la Loi sur l'éducation, les règlements et les documents de politique, notamment les notes Politique/ Programmes;
- vérifie que les écoles et leur personnel respectent la Loi sur l'éducation, les règlements et les politiques;
- fournit un personnel dûment qualifié pour offrir les programmes et les services à ses élèves en difficulté;
- fait rapport des dépenses liées à l'éducation de l'enfance en difficulté;
- élabore et tient à jour un plan pour l'enfance en difficulté, qui est modifié de temps à autre afin de répondre aux besoins actuels de ses élèves en difficulté;
- révisé son plan chaque année et présente les modifications à la ministre ou au ministre de l'Éducation;
- présente au Ministère les rapports statistiques exigés;
- prépare un guide pour les parents, tuteurs ou tutrices afin de les renseigner sur les programmes d'enseignement et les services à l'enfance en difficulté, ainsi que sur les marches à suivre;
- met sur pied un ou plusieurs comités d'identification, de placement et de révision (CIPR), chargés d'identifier les élèves en difficulté et de déterminer des placements appropriés pour ces élèves;
- met sur pied un comité consultatif pour l'enfance en difficulté (CCED);
- fournit au personnel un perfectionnement professionnel sur l'éducation de l'enfance en difficulté.

**Le comité consultatif pour l'enfance en difficulté (CCED) :**

- présente au conseil scolaire des recommandations sur toute question concernant l'instauration, l'élaboration et la prestation des programmes d'enseignement et des services à l'enfance en difficulté;
- participe à la révision annuelle du plan pour l'enfance en difficulté;
- participe au processus annuel de planification du budget du conseil et examine les états financiers en ce qui concerne l'éducation de l'enfance en difficulté.

**La direction d'école :**

- s'acquies des fonctions définies dans la Loi sur l'éducation, les règlements et les documents de politique ainsi que dans les politiques du conseil scolaire;
- communique au personnel les attentes du ministère de l'Éducation et du conseil scolaire;
- veille à ce qu'un personnel dûment qualifié soit affecté à l'enseignement dans les classes de l'enfance en difficulté;
- communique au personnel, aux élèves et aux parents les politiques et les marches à suivre du conseil scolaire concernant l'éducation de l'enfance en difficulté;
- s'assure que l'identification et le placement des élèves en difficulté sont faits dans le cadre d'un CIPR et respectent les modalités prévues dans la Loi sur l'éducation, les règlements et les politiques du conseil scolaire;
- consulte le personnel du conseil scolaire pour déterminer le programme le plus approprié pour les élèves en difficulté;
- veille à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la révision du plan d'enseignement individualisé (PEI) et du plan de transition de l'élève, le cas échéant, conformément aux exigences provinciales;
- veille à ce que les parents soient consultés lors de l'élaboration du PEI de leur enfant et en reçoivent une copie;
- assure la prestation du programme tel que défini dans le PEI;
- veille à demander les évaluations appropriées et à obtenir, si nécessaire, le consentement des parents.

**Le personnel enseignant :**

- s'acquies des fonctions prévues dans la Loi sur l'éducation, les règlements et les documents de politique;
- respecte les politiques et les marches à suivre du conseil scolaire concernant l'éducation de l'enfance en difficulté;
- travaille avec l'enseignante ou enseignant de l'enfance en difficulté pour mettre à jour ses connaissances sur les pratiques relatives à l'éducation de l'enfance en difficulté;
- collabore à l'élaboration, la révision et la mise à jour du PEI de l'élève en difficulté;
- offre en classe ordinaire le programme défini dans le PEI de l'élève en difficulté;
- renseigne les parents sur les progrès de l'élève.

**Les enseignantes et enseignants de l'enfance en difficulté :**

En plus d'assumer les responsabilités du personnel enseignant énumérées à la rubrique précédente, les enseignantes et enseignants de l'enfance en difficulté :

- détiennent les qualifications requises pour enseigner à l'enfance en difficulté, conformément aux règlements pris en application de la Loi sur l'éducation;
- assurent le suivi des progrès des élèves relativement au PEI et modifient le programme au besoin;
- collaborent aux évaluations éducationnelles des élèves en difficulté.

**Les éducatrices et éducateurs de la petite enfance :**

Les éducatrices et éducateurs, en coordination et en collaboration avec l'enseignante ou enseignant chargé de la classe :

- planifient et procurent des soins et des services d'éducation aux enfants de la maternelle et du jardin d'enfants;
- observent, assurent le suivi et participent à l'évaluation du développement des enfants de la maternelle et du jardin d'enfants;
- veillent au maintien, dans la salle de classe, d'un milieu d'apprentissage sain sur les plans physique, émotionnel et social;
- communiquent avec les familles;
- accomplissent les tâches que leur assigne la direction de l'école en lien avec le programme de la maternelle et du jardin d'enfants.

**Les parents :**

- se tiennent au courant des politiques et des marches à suivre du conseil scolaire dans les domaines concernant l'élève;
- participent au processus du CIPR, aux rencontres parents-personnel enseignant et aux autres activités scolaires pertinentes;
- participent à l'élaboration du PEI;
- apprennent à connaître le personnel scolaire qui travaille avec l'élève;
- appuient l'élève à la maison;
- collaborent avec la direction d'école et l'équipe pédagogique afin de résoudre les problèmes;
- s'assurent de l'assiduité de l'élève à l'école.

**L'élève :**

- respecte les prescriptions de la Loi sur l'éducation, des règlements et des politiques;
- observe les politiques et les marches à suivre du conseil scolaire;
- participe au processus du CIPR, aux conférences parents-personnel enseignant et aux autres activités pertinentes.

**SECTION 4****MÉTHODES DE DÉPISTAGE PRÉCOCE ET STRATÉGIES D'INTERVENTION**

Conformément à la *Note Politique/Programme n° 11*, le Conseil scolaire Viamonde offre un programme de dépistage précoce et continu aux élèves inscrits de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année. Le programme de dépistage précoce et continu est établi pour s'assurer que chaque élève progresse, dès son entrée à l'école, selon son rythme et ses capacités. Le Conseil scolaire Viamonde a développé un processus continu d'évaluation et de planification des programmes qui est amorcé dès qu'un enfant est inscrit à l'école.

Les méthodes du programme de dépistage précoce et continu comportent les éléments suivants :

- un processus pour suivre le développement sur les plans langagier, affectif, social, intellectuel et physique de chaque enfant;
- un processus de rencontre avec le parent pour discuter des forces et des défis de leur enfant;
- un processus d'observations continues de l'élève;
- une évaluation approfondie de rapports médicaux ou psychologiques lorsque ceux-ci sont disponibles;
- des rencontres de transition pour les élèves ayant des besoins particuliers entre la garderie et les écoles;
- des instruments d'évaluation pour recueillir des données sur l'élève pour l'élaboration de programmes d'apprentissage appropriés.

## RÔLE DU PERSONNEL ENSEIGNANT DANS LE DÉPISTAGE PRÉCOCE

Le rôle du personnel enseignant de maternelle et jardin est :

- d'accueillir et de rencontrer le parent pour discuter des intérêts, des forces et des besoins de son enfant;
- d'observer de façon continue l'élève et d'apporter les modifications nécessaires au programme;
- d'élaborer et de mettre en œuvre une programmation appropriée aux besoins identifiés chez les élèves;
- de compléter différents formulaires et grilles d'observation;
- de communiquer et d'échanger l'information avec les autres membres de l'équipe-école;
- d'évaluer les progrès de l'élève et de les partager.

Pour assurer une harmonisation des stratégies et une transition adéquate, les enseignants des 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années poursuivent les interventions amorcées lors des années précédentes.

## RÔLE DU PARENT, TUTRICE OU TUTEUR

Le rôle du parent est :

- de participer à l'entrevue d'accueil avec le personnel enseignant;
- participer activement au dépistage précoce en rencontrant le personnel enseignant;
- de travailler en étroite collaboration avec le personnel de l'école;
- de partager toutes les informations nécessaires pour appuyer le personnel enseignant dans ses interventions;
- de compléter différents formulaires et questionnaires en lien avec les besoins de son enfant;
- de partager avec l'école la responsabilité de l'éducation de son enfant.

## POLITIQUES ET MÉTHODES

Le programme s'adresse de façon formelle et obligatoire, à chaque enfant de la maternelle et du jardin d'enfants. Par ce programme, le Conseil s'assure que l'élève puisse vivre des expériences de réussites scolaires, pour que le personnel enseignant apprenne à mieux connaître l'élève, ses forces, ses besoins et aussi ses intérêts, pour encourager l'élève à développer ses aptitudes physiques, sociales et langagières et à devenir progressivement autonome.

De multiples outils de dépistage et d'évaluation sont utilisés par le personnel scolaire pour déterminer les besoins particuliers des élèves afin d'assurer leur réussite scolaire, notamment le Bon Départ, des grilles de dépistage précoce et des programmes de dépistage en lecture, des apprentissages essentiels, en communication orale et en douance pour évaluer les différentes habiletés de nos élèves.



### FORMATION

Une formation en cours d'emploi est offerte et des suivis assurent le succès de ce programme.

### PROCESSUS UTILISÉ POUR INFORMER LES PARENTS, TUTRICES ET TUTEURS

À la rentrée scolaire le personnel du préscolaire fait une entrevue d'accueil. Cette entrevue fait partie du processus de dépistage précoce et c'est à ce moment que les parents en sont informés. De plus, les parents doivent fournir les informations pertinentes au personnel enseignant sur l'état de santé, les problématiques déjà existantes et les suivis faits avec les organismes.

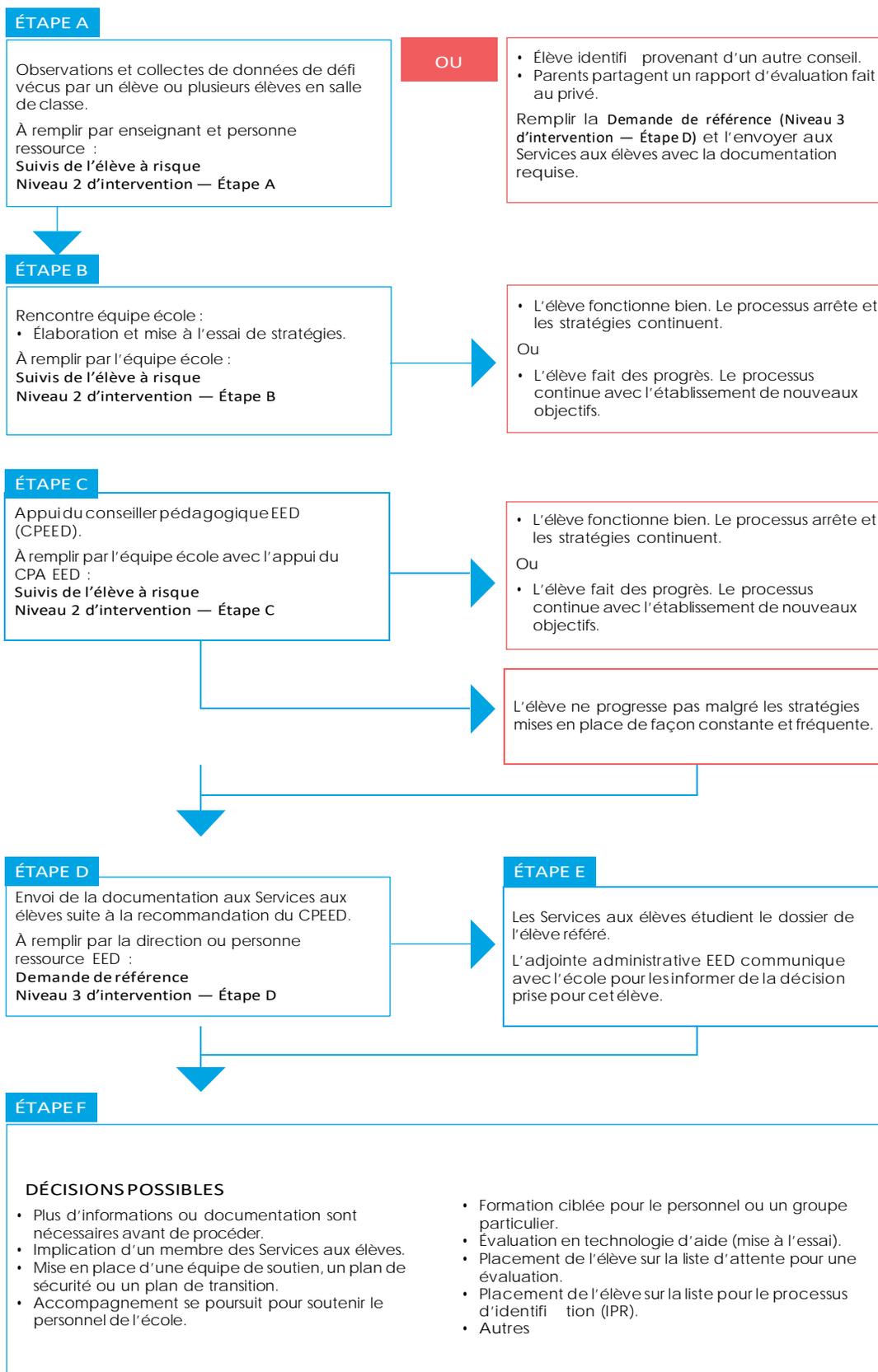
Des rencontres formelles sont aussi organisées avec les parents pendant l'année scolaire, p. ex., remise des bulletins ou lorsque l'élève éprouve certaines difficultés et une consultation avec les parents est demandée.

Les parents sont toujours les bienvenus à l'école pour discuter avec le personnel enseignant du rendement de leur enfant ou de certaines problématiques qu'ils perçoivent.

Lorsque les informations fournies par les parents et les observations en salle de classe indiquent des problématiques, des observations plus précises, des prises de notes, des consultations et la référence à l'équipe-école de la part du personnel enseignant amorceront le processus d'aide. Les différentes étapes du processus d'aide sont présentées dans le tableau qui suit. Ces étapes comportent autant le travail du personnel enseignant et de l'école que les services offerts par le Conseil.

## PROCESSUS D'AIDE

Les parents ou tuteurs participent et s'impliquent tout au long du processus.



Une harmonisation de la documentation et des approches utilisées par les services pédagogiques et les services aux élèves facilitent le travail des équipes-écoles et la collaboration entre les différents intervenants. L'implication des conseillers pédagogiques EED à un stade où l'élève est encore considéré à risque plutôt qu'en difficulté, offre à l'élève de plus grandes chances de succès.

#### LE CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE UTILISE LE PROCESSUS SUIVANT :

##### Profil de classe

L'élaboration du profil du groupe classe est réalisée par le personnel enseignant avec l'appui de l'enseignante ressource en EED. Les données recueillies pendant le déroulement de ces activités d'évaluation sont traitées sur une base collective, mais permettent aussi d'identifier les besoins particuliers de certains élèves. Le profil de classe se dresse dès le début de l'année scolaire et en début de semestre.

En traçant, le profil de son groupe classe, l'enseignante ou l'enseignant touche :

- le développement socioaffectif de l'élève, les informations personnelles, les goûts et intérêts, les émotions et perceptions, l'historique scolaire, l'étude du DSO, les rapports d'évaluations professionnelles, le retour sur les PEI des années précédentes, les renseignements médicaux, les documents légaux, les notes des parents, les rencontres et les échanges avec l'enseignante ou l'enseignant de l'année précédente, l'intervenante ou l'intervenant en ALF, les parents et autres;
- les habiletés d'apprentissage, les habitudes de travail et les habiletés sociales, — les pistes d'observation telles que l'habileté de l'élève à se fixer des objectifs;
- le profil académique — apprentissages de base, habiletés en communication, habiletés en lecture et en écriture, et habiletés en mathématiques.

Tout en traitant les informations sur une base collective, les grilles d'interprétation permettent aussi à l'enseignante ou à l'enseignant de dégager des facteurs particuliers de certains élèves ou à des regroupements d'élèves à l'intérieur de leur groupe classe.

##### Préoccupation face aux élèves

Lors de l'élaboration du profil de classe, des élèves peuvent démontrer des défis dans différents aspects de leur apprentissage. C'est à ce moment que l'enseignant va démarrer le processus d'aide. Ce dernier consiste en cinq étapes à suivre pour guider les interventions et offrir de l'appui à l'élève et au personnel. L'objectif est d'améliorer le rendement et le bien-être de l'élève.

**ÉTAPE A Observations et collecte de données**

L'enseignante ou l'enseignant :

- utilise les données recueillies lors des évaluations diagnostiques pour prévoir des activités adaptées aux élèves; si ces stratégies ne répondent pas aux besoins des élèves en difficulté, le personnel consulte la personne-ressource en enfance en difficulté pour identifier d'autres stratégies d'apprentissage;
- communique avec le parent et discute de ses observations et des stratégies d'apprentissage qu'elle ou qu'il utilise avec l'élève;
- réfère officiellement le cas de l'élève à la direction (ou la personne désignée par la direction) et passe à l'étape B.

**ÉTAPE B Rencontre équipe-école pour l'élaboration et mise en œuvre de stratégies (minimum 4 semaines)**

Une équipe est formée avec différents intervenants et intervenantes de l'école en vue d'établir un plan d'intervention pour répondre aux besoins particuliers d'un élève.

**Le but de la rencontre équipe-école est :**

- d'apporter des suggestions et de faire des recommandations quant aux stratégies d'apprentissage et d'intervention;
- de partager des ressources et des expertises entre les enseignantes et les enseignants afin d'aider des élèves qui ont des besoins particuliers;

**L'équipe-école se compose de :**

- la direction (ou la personne désignée);
- l'enseignante ou l'enseignant de l'élève, ainsi que tous les enseignants et enseignantes qui travaillent de près avec l'élève;
- l'enseignante ou l'enseignant-ressource en EED;
- au besoin, la direction d'école invite d'autres personnes à la rencontre de l'équipe-école comme le personnel d'appui qui travaille après de l'élève.

L'enseignante ou l'enseignant présente la problématique et les démarches entreprises pour remédier aux problèmes. Elle ou il présente toutes les informations recueillies :

- des preuves d'apprentissage: (travail journalier, observations et tests)
- le profil de l'élève : ses forces, défis et intérêts;
- les stratégies utilisées;
- la fréquence et la durée des interventions;
- l'implication des parents et de l'élève.

Les membres de l'équipe-école offrent des recommandations au niveau d'objectifs à cibler, du matériel, des ressources et des stratégies d'enseignement à utiliser.

La direction ou l'enseignante ou l'enseignant communique les décisions et les démarches entreprises aux parents de l'élève.

L'enseignante ou l'enseignant met en œuvre les stratégies préconisées dans le plan d'intervention.

### **ÉTAPE C** Appui du conseiller ou de la conseillère pédagogique EED

Si l'élève ne progresse pas malgré les stratégies mises en place de façon constante et fréquente, on passe à l'étape C, pour demander l'appui du conseiller ou de la conseillère pédagogique EED ou de l'accompagnateur ou de l'accompagnatrice des services aux élèves.

Avec la collaboration du conseiller ou de la conseillère pédagogique EED, l'équipe-école procède à une analyse plus approfondie de la situation de l'élève dans le but de cibler des priorités et de planifier les nouvelles stratégies.

Après 4 semaines d'interventions, l'équipe-école et la conseillère ou le conseiller pédagogique EED des services aux élèves se rencontrent et déterminent si les stratégies mises en place ont permis de voir une progression chez l'élève.

- Si oui, le processus s'arrête grâce aux stratégies mises en place ou continue avec de nouveaux objectifs.
- Sinon, on passe à l'étape D qui consiste à faire une demande de référence à l'équipe de gestion des services aux élèves.

### **ÉTAPE D** Demande de référence par l'école aux Services aux élèves

L'école envoie la documentation et les preuves des interventions menées auprès de l'élève afin que l'équipe interdisciplinaire des services aux élèves étudie le dossier.

### **ÉTAPE E** Étude du dossier de l'élève référé par les Services aux élèves

Une décision est prise pour chaque demande reçue lors de la rencontre mensuelle. L'adjointe ou adjoint administratif EED communique avec l'école et/ou les intervenants ou la ou les intervenantes pour les informer de la décision prise pour cet élève.

### **ÉTAPE F** Suivis par les membres de l'équipe des Services aux élèves

Les actions prises par l'équipe des services aux élèves constituent l'étape F.

Les décisions possibles ne sont pas limitées à la liste ci-dessous :

- Plus d'informations ou documentation sont nécessaires avant de procéder.
- Implication d'un membre des Services aux élèves.
- Mise en place d'une équipe de soutien, un plan de sécurité ou un plan de transition.

- Accompagnement se poursuit pour soutenir le personnel de l'école.
- Formation ciblée pour le personnel ou un groupe particulier.
- Évaluation en technologie d'aide (mise à l'essai).
- Placement de l'élève sur la liste d'attente pour une évaluation.
- Placement de l'élève sur la liste pour le processus d'identification (IPR).
- Démarche recommandée pour une référence de l'élève dans une classe distincte.
- Évaluations et rencontre avec les parents (voir section 6 sur les évaluations).

## SECTION 5

# ÉVALUATIONS ÉDUCATIONNELLES ET AUTRES

Le Conseil scolaire Viamonde reconnaît que l'évaluation, complétée par des professionnels peut s'avérer nécessaire pour certains élèves. Les évaluations ont pour but de mieux cerner les forces et les besoins particuliers de l'élève et permettent, selon les résultats, d'offrir un plan d'enseignement individualisé et un placement adapté aux besoins particuliers de ce dernier. Afin d'avoir recours à une évaluation d'un professionnel, l'autorisation du parent est requise.

Le Conseil scolaire Viamonde offre une gamme de services, d'évaluation et de consultation en psychopédagogie, en orthophonie, en travail social et en utilisation de la technologie d'aide.

### CONSENTEMENT DES PARENTS

Aucun élève du Conseil n'est évalué si nous n'avons pas le consentement du parent, tuteur ou tutrice au préalable. Le parent, tuteur ou tutrice doit toujours donner son consentement écrit sur les formulaires appropriés pour autoriser une évaluation, consultation ou divulguer de l'information. Le consentement des parents pour les interventions en travail social n'est plus requis pour les élèves âgés de 12 ans et plus.

### COMMUNICATION DES RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS AUX PARENTS

Les renseignements personnels contenus dans les rapports d'évaluation sont utilisés et recueillis en vertu de la Loi sur l'éducation, du Règlement de l'Ontario 554/81 et de la Loi sur les services à l'enfance et à la famille. L'information confiée contenue dans les rapports est utilisée, conservée, transférée ou détruite conformément aux directives du Dossier scolaire de l'Ontario : Guide 2000.

## QUALIFICATIONS DU PERSONNEL

Les professionnels qui effectuent les consultations, les évaluations et la planification des services sont tous dûment qualifiés au niveau du Conseil et sont régis par leur association respective et la Loi sur l'éducation :

PROFESSION	QUALIFICATIONS
Psychologue	• Doctorat en psychologie
Associée ou associé en psychologie	• Maîtrise en psychologie
Psychométricienne ou psychométricien	• Maîtrise en psychologie ou domaine connexe (supervisé(e) par un ou une psychologue ou un ou une associée en psychologie)
Enseignante diagnosticienne (évaluation académique)	• BA en éducation, spécialiste en EED (supervisée par une ou un psychologue)
Travailleuse ou travailleur social	• Maîtrise en travail social
Orthophoniste	• Maîtrise en orthophonie
Aide-orthophoniste	• BA en orthophonie ou cours collégial dans un domaine connexe (supervisé par une ou un orthophoniste)
Conseillère ou conseiller pédagogique en EED	• BA en éducation, spécialiste en EED
Consultante ou consultant en autisme	• Maîtrise ou BA, spécialiste en analyse comportementale appliquée (ACA)

## CRITÈRES DE GESTION DES LISTES D'ATTENTE

Les délais d'attente peuvent varier de deux semaines à 36 mois dépendant de la discipline. Les critères sont :

- situation de crise;
- complexité des cas;
- comportement en salle de classe;
- référence d'un organisme externe;
- transfert dans un programme d'éducation amélioré ou un établissement postsecondaire.

## ÉVALUATION PSYCHOPÉDAGOGIQUE

L'évaluation psychopédagogique a lieu lorsque toutes les formes d'aide plus « générales » n'ont pas permis d'aider significativement l'élève à surmonter ses défis académiques ou sociocomportementaux. Elle vise à mieux comprendre la nature des défis qu'un élève vit à l'école et à identifier ses forces et ses faiblesses. Le proces-

sus d'évaluation psychopédagogique comprend la révision du dossier scolaire de l'élève (DSO), un entretien avec le parent, tuteur ou tutrice, le personnel de l'école et l'élève. Les instruments de mesure utilisés sont standardisés et mènent à mieux comprendre le bilan intellectuel de l'élève, la façon dont il traite l'information, ses compétences académiques, socioémotionnelles et son comportement. À la suite des évaluations, un rapport est rédigé faisant état des résultats de l'évaluation, de leurs implications en ce qui concerne les besoins de l'élève et des recommandations quant aux services et aux interventions à mettre en œuvre afin de l'appuyer dans son cheminement scolaire.

L'évaluation psychopédagogique est effectuée par un membre de l'Ordre des psychologues de l'Ontario aux termes de la Loi de 1993 sur les professions de la santé réglementées ou sous la supervision directe d'un membre de l'Ordre des psychologues de l'Ontario.

#### **ÉVALUATION ORTHOPHONIQUE**

L'évaluation en orthophonie consiste à évaluer les aspects réceptifs, expressifs et pragmatiques du langage ainsi que la parole. Elle vise à mieux comprendre les défis de l'élève au niveau du langage et de la parole. Le processus d'évaluation orthophonique comprend des outils standardisés et non standardisés, la révision du dossier scolaire de l'élève (DSO), un entretien avec le parent et une discussion avec le personnel scolaire.

Le rapport en orthophonie doit respecter les exigences et les normes de l'Ordre des audiologistes et des orthophonistes de l'Ontario. L'orthophoniste rédige le rapport afin de faire le bilan des acquis de l'élève sur le plan langagier et propose des recommandations ainsi que des objectifs d'intervention à mettre en œuvre.

L'évaluation en orthophonie est effectuée par un orthophoniste qui est membre de l'Ordre des audiologistes et des orthophonistes de l'Ontario aux termes de la Loi de 1993 sur les professions de la santé réglementées.

#### **ÉVALUATION EN TRAVAIL SOCIAL**

Les services en travail social visent à identifier les besoins d'une ou d'un élève afin d'améliorer son bien-être. La démarche utilisée en travail social nécessite d'abord que l'élève soit référé par les membres du personnel enseignant avec l'appui des parents, tuteurs ou tutrices à la direction de l'école. Les interventions en travail social sont réalisées en salle de classe ou en rencontre individuelle et permettent aux élèves de soutenir le développement de leurs habiletés sociales et de leurs comportements prosociaux, de soutenir la résilience et l'autorégulation, de réorienter les élèves vers des services communautaires ou des modèles d'interventions brèves.

Le travailleur social évalue et intervient dans les situations à risque ou complexes. Les instruments de mesure utilisés sont standardisés et mènent à mieux comprendre

les besoins psychosociaux de l'élève. L'évaluation des besoins porte sur l'ensemble des éléments relatifs aux interactions de l'élève en lien avec son environnement familial, social et scolaire. Tous les éléments sont analysés selon des cadres de référence propres au travail social afin d'établir un plan d'intervention.

### ÉVALUATION DE L'UTILISATION DE LA TECHNOLOGIE

Le Conseil scolaire Via monde prévoit l'évaluation d'une ou d'un élève sur l'utilisation de la technologie d'aide lorsque ceci est recommandé dans le rapport d'un spécialiste ou par un membre de son équipe de paraprofessionnels. Les psychologues, les ergothérapeutes, les orthophonistes, les consultants en autisme et les conseillères pédagogiques EED peuvent recommander l'utilisation d'une technologie d'aide et de divers logiciels pour améliorer le rendement scolaire d'une ou d'un élève.

L'enseignante ou l'enseignant ressource en EED de l'école assure la formation auprès des parents, tuteurs ou tutrices et suit les progrès de l'utilisation des outils et logiciels auprès de l'élève en collaboration avec la ou le titulaire de la salle de classe. La conseillère ou le conseiller EED évaluera l'efficacité de l'utilisation des outils technologiques par l'élève après une période de 6 mois et en recommandera l'achat, s'il y a lieu.

### PROTOCOLES PERMETTANT DE PARTAGER L'INFORMATION AVEC LE PERSONNEL ET LES ORGANISMES EXTERNES

Selon le protocole du Conseil, aucun document ne peut être partagé avec le personnel d'organismes externes sans la permission écrite du parent sur le formulaire Consentement à la divulgation d'information.

### CONFIDENTIALITÉ

Le caractère confidentiel de l'information est protégé selon la *Loi sur l'Accès à l'information*.

Les renseignements obtenus par les psychométriciennes ou autres membres supervisés par la psychologue et les orthophonistes sont confidentiels. Une copie du rapport d'évaluation ou de consultation est déposée avec la permission des parents, tuteurs ou tutrices dans le dossier scolaire de l'élève (DSO) dans un classeur verrouillé à l'école. Seuls le personnel enseignant et les membres de la direction intervenant directement avec l'élève peuvent consulter le DSO sans la permission écrite des parents, tuteurs ou tutrices.

Toutes les notes d'évaluation et de consultations en psychologie sont conservées sous enveloppe scellée au siège social avec les rapports des travailleurs sociaux ou travailleuses sociales, des orthophonistes, consultants et consultantes et consultantes en autisme et des conseillers et conseillères pédagogiques en EED. Ces documents sont dans des classeurs verrouillés.

Un sommaire de chaque consultation et évaluation des élèves est conservé en format électronique au Conseil scolaire Viamonde. Ces sommaires sont protégés et avec des accès limités au personnel ayant obtenu l'accès à l'information.

## SECTION 6

# COMITÉ D'IDENTIFICATION, DE PLACEMENT ET DE RÉVISION (CIPR)

Il existe deux niveaux du Comité d'identification, de placement et de révision au sein du Conseil scolaire Viamonde :

- CIPR — niveau du Conseil, et
- CIPR — niveau de l'école.

CIPR — NIVEAU DU CONSEIL	CIPR — NIVEAU DE L'ÉCOLE
Le CIPR — niveau du Conseil est responsable pour l'identification initiale et le placement de l'élève.	Le CIPR — niveau de l'école est responsable de la révision annuelle de l'élève.
Lorsque le CIPR — niveau du Conseil prend une décision en matière de placement, il doit considérer comme première option la salle de classe ordinaire, avec service direct ou indirect.	
Le CIPR — niveau du Conseil tient compte des forces et des besoins de l'élève lors de l'identification et placement de l'élève.	Le CIPR — niveau de l'école tient compte des forces et des besoins de l'élève lors de la révision annuelle.
Le CIPR — niveau du Conseil se compose de trois personnes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• une surintendance de l'éducation ou sa personne déléguée (direction des services aux élèves);</li> <li>• la direction d'école;</li> <li>• la personne-ressource en EED.</li> </ul>	Le CIPR — niveau de l'école se compose de trois personnes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la direction d'école;</li> <li>• la personne-ressource en EED;</li> <li>• peut être direction adjointe, direction d'une autre d'école, titulaire de cours, enseignant, aide-enseignant(e) ou éducateur(trice) spécialisé(e) qui œuvre de près avec l'élève.</li> </ul>

## AVANT LA RÉUNION DU CIPR

CIPR — NIVEAU DU CONSEIL	CIPR — NIVEAU DE L'ÉCOLE
La direction d'école invite par écrit les parents, tuteurs, tutrices ou l'élève âgé d'au moins 16 ans au CIPR — niveau du Conseil, et ce, au moins 10 jours ouvrables avant la réunion en indiquant la date, l'heure et le lieu de rencontre.	La direction d'école invite par écrit les parents, tuteurs, tutrices ou l'élève âgé d'au moins 16 ans au CIPR — niveau de l'école, et ce, au moins 10 jours ouvrables avant la réunion en indiquant la date, l'heure et le lieu de rencontre.
	La direction de l'école invite le titulaire de la classe de l'élève à participer au CIPR — niveau de l'école.

## RÉUNION DU CIPR

CIPR — NIVEAU DU CONSEIL	CIPR — NIVEAU DE L'ÉCOLE
Le CIPR — niveau du Conseil se réunit en présence des parents, tuteurs ou tutrices ou l'élève âgé d'au moins 16 ans (les parents ou les tuteurs ou l'élève peuvent demander un représentant lors de la réunion) pour identifier et déterminer un placement si nécessaire.	Le CIPR — niveau de l'école se réunit en présence des parents, tuteurs ou tutrices ou l'élève âgé d'au moins 16 ans (les parents ou les tuteurs ou l'élève peuvent demander un représentant) pour revoir l'identification et le placement de l'élève.
Dans le cas où le CIPR — niveau du Conseil identifie l'élève comme étant un élève en difficulté, les discussions doivent refléter les points suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>a) la description des points forts et des besoins de l'élève;</li> <li>b) les catégories et les définitions de toute anomalie décelée par le comité;</li> <li>c) la décision en matière de placement prise par le comité;</li> <li>d) les recommandations du comité.</li> </ul>	Les discussions doivent refléter les points suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>a) la description des points forts et des besoins de l'élève;</li> <li>b) la décision en matière de l'identification de l'élève selon les catégories et les définitions du ministère de l'Éducation;</li> <li>c) la décision en matière de placement prise par le comité;</li> <li>d) les recommandations du comité.</li> </ul>
Lorsque le CIPR — niveau du Conseil prend une décision en matière de placement, il doit considérer comme première option la salle de classe régulière, conjuguée aux services à l'enfance en difficulté appropriés, si : <ul style="list-style-type: none"> <li>a) d'une part ceci répond aux besoins de l'élève;</li> <li>b) d'autre part, ceci respecte la préférence parentale.</li> </ul>	

**SUIVI AU CIPR**

CIPR — NIVEAU DU CONSEIL	CIPR — NIVEAU DE L'ÉCOLE
<p>Suite à la décision du CIPR — niveau du Conseil, la direction d'école remet ou envoie une copie du formulaire de la décision aux personnes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) les parents, tuteurs ou tutrices de l'élève;</li> <li>b) l'élève s'il est âgé ou elle est âgée d'au moins 16 ans;</li> <li>c) la direction d'école qui reçoit l'élève;</li> <li>d) la ou le délégué du conseil.</li> </ul>	<p>Suite à la décision du CIPR — niveau de l'école, la direction d'école remet ou envoie une copie du formulaire de la décision aux personnes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) les parents, tuteurs ou tutrices</li> <li>b) l'élève s'il est âgé ou elle est âgée d'au moins 16 ans;</li> <li>c) la direction d'école qui reçoit l'élève;</li> <li>d) la direction des Services aux élèves.</li> </ul>
<p>La copie originale de la décision est versée dans le dossier scolaire de l'Ontario (DSO) de l'élève.</p>	<p>La copie originale de la décision est versée dans le dossier scolaire de l'Ontario (DSO) de l'élève.</p>

**PLAN D'ENSEIGNEMENT INDIVIDUALISÉ (PEI)**

Un plan d'enseignement individualisé pour l'élève doit être élaboré et comprendre les éléments suivants :

- les objectifs précis fixés pour l'élève en matière d'éducation;
- les grandes lignes du programme d'enseignement et des services à l'enfance en difficulté dont bénéficiera l'élève;
- un exposé des méthodes qui serviront à évaluer les progrès des élèves.

Dans les 30 jours ouvrables suivant le placement ou la modification d'un placement, la direction d'école s'assure de ce qui suit :

- le plan d'enseignement individualisé a été revu et mis à jour comme il convient;
- une copie du plan d'enseignement individualisé a été envoyée aux parents ou aux tuteurs ou à l'élève âgé d'au moins 16 ans;
- la direction d'école veille à ce que le plan d'enseignement individualisé de l'élève soit versé au dossier de l'élève (DSO) à moins que les parents ou les tuteurs ne s'y opposent;
- les diverses personnes impliquées auprès de l'élève favorisent la mise en œuvre du plan d'action révisé.

Dans le but de faire le point sur ce plan d'action, l'enseignante ou enseignant file avec les personnes concernées, la date de la prochaine rencontre afin d'assurer un suivi.

**RÉVISION DU COMITÉ IPR**

La révision est faite annuellement ou à la demande des parents ou de la direction après trois mois du comité IPR.



Les buts de la révision sont de :

- revoir l'identification de l'enfant;
- revoir le placement;
- discuter de la prochaine révision.

#### NOMBRE DE CAS IDENTIFIÉS, RÉVISION ANNUELLE ET APPELS EN 2021-2022 (AU 20 JUIN 2022)

DESCRIPTION	NOMBRE D'ÉLÈVES
Identifi tion	312
Révision annuelle	793
Fin d'identifi tion	1
Appel	0
Élèves référés au CIPR	1106

#### NOMBRE D'ÉLÈVES IDENTIFIÉS PAR ANOMALIES EN 2021-2022 (AU 20 JUIN 2022)

ANOMALIES	NOMBRE D'ÉLÈVES
Comportement	418
Communication	745
Ordre intellectuel	99
Ordre physique	47
Multiples	318
<b>TOTAL*</b>	<b>1309</b>

\* Le total n'inclut pas les anomalies multiples, car elles sont déjà incluses dans les autres anomalies.

## GUIDE DU CONSEIL DESTINÉ AUX PARENTS

Le guide intitulé *Programmes et services en enfance en difficulté — guide pour les parents, les tuteurs et les tutrices* renseigne ces derniers sur le processus utilisé pour identifier un élève en difficulté et déterminer son placement, ainsi que sur la façon d'en appeler de la décision du CIPR, si les parents sont en désaccord. Ce document est disponible en ligne à l'adresse :

<https://csviamonde.ca/nos-ecoles/services-et-thematiques/services/>

### SECTION 7

## SERVICES AUXILIAIRES DE SANTÉ

Le Conseil scolaire Viamonde a signé des protocoles d'entente avec diverses agences de prestation de services. La grille ci-dessous sert d'aiguillage pour le personnel des écoles et les parents, tuteurs et tutrices qui doivent collaborer avec des partenaires externes pour la prestation de services auxiliaires de santé aux élèves en difficulté.

SERVICES AUXILIAIRES DE SANTÉ	ORGANISME OU POSTE DE LA PERSONNE QUI DISPENSE LE SERVICE	CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ PERMETTANT AUX ÉLÈVES DE RECEVOIR LE SERVICE	POSTE DE LA PERSONNE QUI DÉTERMINE L'ADMISSIBILITÉ AU SERVICE ET LE NIVEAU D'AIDE	CRITÈRES PERMETTANT DE DÉTERMINER À QUEL MOMENT LE SERVICE N'EST PLUS REQUIS	PROCESSUS POUR RÉGLER LES DIFFÉRENDS SUR L'ADMISSIBILITÉ ET LE NIVEAU D'AIDE
Aide aux toilettes Aide pour se mouvoir Cathétérisme Soins infirmiers Soulèvement et mise en position Succion	Centre hospitalier ou clinique privée	Rapport médical Santé physique	Si c'est une question médicale, c'est une décision d'un médecin	Selon l'évaluation du médecin	S.O.
Alimentation Ergothérapie Physiothérapie	Centre de traitement des enfants régional	Une évaluation d'un professionnel attestant les besoins de l'élève, alors le parent ou l'école peut faire demande	Superviseur du Centre avec la coordination des Services éducatifs et l'école	Selon l'évaluation du professionnel qui atteste que les services ne sont plus nécessaires, mais aussi les parents et les personnes qui travaillent auprès de l'élève	Rencontre des différents intervenants — discussion et voir les prochaines étapes
Nutrition	Centre de traitement des enfants régional	Une évaluation d'un professionnel attestant les besoins de l'élève, alors le parent ou l'école peut faire demande	Superviseur du Centre avec la coordination des services éducatifs et l'école	Selon l'évaluation du professionnel qui atteste que les services ne sont plus nécessaires, mais aussi les parents et les personnes qui travaillent auprès de l'élève	S.O.
Orthophonie	Centre de traitement des enfants régional	Demande écrite du médecin et la prescription à administrer	Direction d'école avec les instances scolaires, ainsi que le médecin et les parents	Diagnostic du médecin traitant	S.O.
Correction de langage et récupération	Centre de traitement des enfants régional	Une évaluation d'un professionnel en orthophonie	Orthophoniste et la supervision de l'organisme et le parent	Une réévaluation qui détermine que les services ne sont plus nécessaires	S.O.
Administration des médicaments	Selon la demande du médecin et du parent	Demande écrite du médecin et la prescription à administrer	Direction d'école avec les instances scolaires, ainsi que le médecin et les parents	Diagnostic du médecin traitant	S.O.



## SECTION 8

# CATÉGORIES ET DÉFINITIONS DES ANOMALIES

Le Conseil scolaire Viamonde s'appuie sur la catégorisation et les définitions des anomalies établies par le ministère de l'Éducation de l'Ontario.

### ANOMALIES DE COMPORTEMENT

Difficulté d'apprentissage caractérisée par divers problèmes de comportement dont l'importance, la nature et la durée sont telles qu'elles entravent l'apprentissage scolaire. Peut s'accompagner des difficultés suivantes :

- inaptitude à créer et à entretenir des relations interpersonnelles;
- crainte ou anxiété excessive;
- tendance à des réactions impulsives;
- inaptitude à apprendre qui ne peut être attribuée à un facteur d'ordre intellectuel, sensoriel ou physique, ni à un ensemble de ces facteurs.

### ANOMALIES DE COMMUNICATION

#### Autisme

Grave difficulté d'apprentissage caractérisée par :

- des problèmes graves :
  - de développement éducatif;
  - de relations avec l'environnement;
  - de motilité;
  - de perception, de parole et de langage.
- Une incapacité de représentation symbolique antérieurement à l'acquisition du langage.

**Surdité et surdité partielle**

Anomalie caractérisée par un manque de développement de la parole ou du langage en raison d'une perception auditive réduite ou inexistante.

**Troubles du langage**

Difficulté d'apprentissage caractérisée par une compréhension ou une production déficiente de la communication verbale, écrite ou autre, qui peut s'expliquer par des facteurs neurologiques, physiques ou sensoriels, et qui peut :

- s'accompagner d'au moins une perturbation dans la forme, le contenu et la fonction du langage;
- et comprendre au moins une des déficiences suivantes :
  - des retards de langage;
  - des défauts d'élocution;
  - des troubles de la phonation qu'ils soient ou non organiques ou fonctionnels.

**Troubles de la parole**

Difficulté éprouvée dans la formation du langage, qui peut s'expliquer par des raisons d'ordre neurologique, psychologique, physique ou sensoriel, qui porte sur les moyens perceptivo-moteurs de transmission orale et qui peut se caractériser par des troubles d'articulation et d'émission des sons au niveau du rythme ou de l'accent tonique.

**Trouble d'apprentissage**

Trouble d'apprentissage comptant parmi les troubles neurologiques du développement qui ont un effet constant et très important sur la capacité d'acquérir et d'utiliser des habiletés dans un contexte scolaire et d'autres, et qui :

- a un impact sur l'habileté à percevoir ou à interpréter efficacement et avec exactitude les informations verbales ou non verbales chez les élèves qui ont des aptitudes intellectuelles évaluées au moins dans la moyenne;
- entraîne a) des résultats de sous-performance scolaire qui ne correspondent pas aux aptitudes intellectuelles de l'élève (qui sont évaluées au moins dans la moyenne), ou b) des résultats scolaires qui ne peuvent être maintenus par l'élève qu'avec des efforts extrêmement élevés ou qu'avec de l'aide supplémentaire;
- entraîne des difficultés dans l'acquisition et l'utilisation des compétences dans au moins un des domaines suivants : lecture, écriture, mathématiques, habitudes de travail et habiletés d'apprentissage;
- peut être généralement associé à des difficultés liées à au moins un processus cognitif, comme le traitement phonologique, la mémoire et l'attention, la vitesse de traitement, le traitement perceptivo-moteur, le traitement visuo-spatial et les fonctions exécutives (p. ex., autorégulation du comportement et des émotions, planification, organisation de la pensée et des activités, priorisation, prise de décision);

- peut être associé à des difficultés d'interaction sociale (p. ex., difficulté à comprendre les normes sociales ou le point de vue d'autrui), à d'autres conditions ou troubles, diagnostiqués ou non, ou à d'autres anomalies;
- ne résulte pas d'un problème d'acuité auditive ou visuelle qui n'a pas été corrigé, de déficiences intellectuelles, de facteurs socioéconomiques, de différences culturelles, d'un manque de maîtrise de la langue d'enseignement, d'un manque de motivation ou d'effort, de retards scolaires dus à l'absentéisme ou d'occasions inadéquates pour bénéficier de l'enseignement.

## **ANOMALIES D'ORDRE INTELLECTUEL**

### **Élève surdoué**

Enfant d'un niveau mental très supérieur à la moyenne, qui a besoin de programmes d'apprentissage beaucoup plus élaborés que les programmes réguliers et mieux adaptés à ses facultés intellectuelles.

### **Défi e intellectuelle légère**

Difficulté d'apprentissage caractérisée par :

- la capacité de suivre une classe ordinaire moyennant une modification considérable du programme d'études et une aide particulière;
- l'inaptitude de l'élève à suivre une classe ordinaire en raison de la lenteur de son développement intellectuel;
- une aptitude à réussir un apprentissage scolaire, à réaliser une certaine adaptation sociale et à subvenir à ses besoins.

### **Handicap de développement**

Grave difficulté d'apprentissage caractérisée par :

- l'inaptitude à suivre le programme d'enseignement destiné ayant une déficience intellectuelle légère
- en raison d'un développement intellectuel lent;
- l'aptitude à suivre le programme d'enseignement destiné aux élèves ayant un développement intellectuel lent;
- une aptitude limitée à l'apprentissage scolaire, à l'adaptation sociale et à subvenir à ses besoins.

## **ANOMALIES D'ORDRE PHYSIQUE**

### **Handicap physique**

Déficience physique grave nécessitant une aide particulière en situation d'apprentissage pour réussir aussi bien que l'élève sans anomalie du même âge ou du même degré de développement.



### **Cécité et basse vision**

Incapacité visuelle partielle ou complète qui, même après correction, entrave le rendement scolaire.

### **Anomalies multiples**

Ensemble de difficultés d'apprentissage, de troubles ou de handicaps physiques nécessitant, sur le plan scolaire, les services d'enseignants qualifiés pour l'éducation de l'enfant en difficulté ainsi que des services d'appoint appropriés.

### **Mise en œuvre liée aux CIPR**

Après examen et discussion de tous les renseignements présentés, le CIPR prend sa décision en matière d'identification et de placement. Les évaluations psychologique et psychiatrique ou un diagnostic médical, le rapport de l'enseignant de classe, le rapport de l'orthophoniste et les renseignements des parents permettent au CIPR de prendre des décisions quant à l'identification des élèves qui éprouvent des difficultés, et à qui le Conseil doit offrir des services spécifiques qui répondent à ces besoins. Le CIPR définit le domaine ou les domaines de toute anomalie de l'élève selon les catégories et les défis des anomalies fournies par le ministère de l'Éducation. L'énoncé écrit de la décision du CIPR comporte ainsi les catégories et les défis des anomalies identifiées.



## SECTION 9

# TYPES DE PLACEMENTS EN EED

Le Conseil scolaire Viamonde privilégie l'intégration des élèves en difficulté dans les salles de classe ordinaires tel que précisé dans le Cadre d'imputabilité du Conseil, le Guide des enseignantes et enseignants en enfance en difficulté et le Guide en EED à l'intention des parents.

### CONTRIBUTION DU CCED

Les membres du CCED ont revu la gamme des placements offerts au sein du Conseil scolaire Viamonde lors de la révision du Plan pluriannuel en EED.

### PLACEMENT DANS LES SALLES DE CLASSE ORDINAIRES

Les élèves peuvent être intégrés dans des classes ordinaires lorsque ce type de placement correspond aux besoins de l'élève et répond aux préférences des parents, tuteurs ou tutrices.

## PLAN D'INTÉGRATION

D'abord un plan d'intégration est préparé. Ce plan comprend :

- le profil de l'élève (ses forces et ses besoins);
- la rencontre interdisciplinaire avec le personnel enseignant et l'école pour favoriser son placement et s'assurer que les besoins de l'élève sont répondus;
- la façon de favoriser son intégration (peut être une entrée progressive ou complète);
- l'identification de son niveau d'aide par le PEI;
- l'installation de ressources humaines ou matérielles;
- l'appui du personnel ressource de l'école.

## TYPES DE PLACEMENT OFFERTS AUX PALIERS ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE

### Élémentaire et secondaire

- Salle de classe
- Salle de classe ordinaire avec service direct
- Salle de classe ordinaire avec service indirect
- Salle de classe distincte à temps plein
- Salle de classe distincte avec intégration partielle

## PLACEMENT DANS LES SALLES DE CLASSE DISTINCTES

### Types de placement

- Classe distincte avec intégration partielle
- Classe distincte à temps plein
- Classe distincte d'élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme

Le Conseil scolaire Viamonde offre deux classes distinctes à deux écoles élémentaires. L'École élémentaire La Source a accueilli 6 élèves TSA à temps plein et l'École élémentaire Jeanne-Lajoie a accueilli 5 élèves à temps plein en 2021-2022. Un maximum de 6 élèves peuvent être placés dans chacune des classes. Les programmes offerts ciblent le développement des habiletés de littératie, de numératie, de communication, ainsi que les habiletés d'autonomie fonctionnelles et sociales.

### Classe de préparation à la vie

Le conseil scolaire Viamonde offre une classe distincte à l'école secondaire Étienne-Brûlé. Cette classe est identifiée en tant que « Classe de préparation à la vie ». Le placement d'élèves est réservé principalement aux jeunes ayant un trouble du spectre autistique, une déficience intellectuelle ou un handicap de développement. Cette classe a un maximum de 12 élèves selon les profils des élèves sélectionnés. On met l'accent sur le développement de l'autonomie, les habiletés sociales, l'acquisition des concepts de base en littératie et numératie, ainsi que la préparation à la vie.



### **Programmes de partenariats pour l'éducation avec les établissements communautaires (PPEEC)**

Il arrive parfois qu'une ou un élève doive fréquenter une classe qui offre un programme éducatif spécialisé pour répondre à ses besoins. Cette classe est considérée lorsque l'élève a besoin d'appui intensif pour surmonter des défis comportementaux, affectifs ou sociaux. Nos programmes PPEEC sont offerts dans nos écoles ou celles d'un autre conseil scolaire à la suite d'une entente de partenariat, tant au niveau élémentaire qu'au niveau secondaire.

Les élèves admis aux programmes bénéficient d'un appui académique et clinique ainsi que des services spécialisés y incluent des services en ergothérapie, orthophonie, psychologie.

Les professionnelles appuient l'élève par :

- le suivi régulier d'un programme thérapeutique en salle de classe;
- le développement de stratégies à long terme;
- la facilitation de son inclusion en milieu scolaire régulier.

### **NOMBRE D'ÉLÈVES PAR CLASSE (PPEEC)**

Le Centre francophone de Toronto en partenariat avec Viamonde et le Conseil scolaire catholique Mon Avenir, offre 16 places dans le programme de traitement de jour pour les élèves de l'élémentaire et 8 places dans le programme pour les élèves du secondaire.



Le programme « La Passerelle » du Centre francophone de Toronto combine des services thérapeutiques intensifs à un environnement de classe. Ce programme est d'une durée maximale de 2 ans et accepte présentement des références d'enfant de 6 à 17 ans.

Quinze élèves de notre Conseil ont participé à ce programme en 2021-2022, soit sept élèves de l'élémentaire à l'École élémentaire Félix-Leclerc, et huit élèves du secondaire à l'École secondaire Toronto Ouest.

Le programme « L'Équilibre » est dispensé à l'École Franco-Niagara à Welland. Il accueille des élèves de 6 à 12 ans du Conseil scolaire Viamonde et du Conseil scolaire catholique MonAvenir. En 2021-2022, quatre élèves ont bénéficié du programme.

Le programme « Le Passage » est un programme éducatif et clinique offert à l'École élémentaire Pavillon de la jeunesse à Hamilton permettant aux élèves de 6 à 12 ans de recevoir du soutien éducatif et thérapeutique intensif pour les élèves. En 2021-2022, trois élèves ont bénéficié du programme.



## SECTION 10

# PLAN D'ENSEIGNEMENT INDIVIDUALISÉ (PEI)

Conformément au Règlement 181/98, pris en application de la Loi sur l'éducation, le personnel des écoles du Conseil scolaire ViaMonde doit élaborer un plan d'enseignement individualisé (PEI) pour les élèves identifiés par un comité d'identification de placement et de révision (CIPR) et les élèves non identifiés par un CIPR qui bénéficient de programmes et de services en enfance en difficulté.

Un PEI est élaboré pour l'une des raisons suivantes :

- pour chacun des élèves identifiés par un CIPR;
- lorsqu'une demande de somme liée à l'équipement personnalisé (SEP) est présentée par le Conseil au nom d'un élève qui n'a pas été identifié comme un élève en difficulté par un CIPR, mais qui bénéficie de programmes et de services en enfance en difficulté;
- pour un élève qui n'a pas été identifié formellement comme un élève en difficulté, mais qui, selon le conseil, a besoin de programmes ou de services en enfance en difficulté afin de fréquenter l'école ou d'atteindre les attentes du curriculum, ou dont les attentes ont été modifiées ou sont différentes par rapport aux attentes des programmes-cadres provinciaux pour une année d'études ou pour un cours.

Une version web du PEI est disponible aux membres du personnel enseignant. Les enseignants et les enseignantes continuent à recevoir de la formation sur l'élaboration des PEI, répondant aux différentes anomalies.

#### **MISE EN ŒUVRE DES NORMES DU PEI**

Depuis la parution du document « Éducation de l'enfance en difficulté en Ontario, de la maternelle et du jardin d'enfants à la 12<sup>e</sup> année » 2017 (ébauche) le Conseil scolaire Viamonde procède annuellement à la révision des PEI et à leur mise en œuvre. Les normes du PEI telles qu'énoncées par le Ministère ont été respectées.

#### **TRANSITION DES ÉLÈVES**

La Note Politique/Programme 156 du 13 février 2013 intitulée « Appuyer les transitions pour les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation » exige que le personnel scolaire examine le besoin d'élaborer un plan de transition pour tous les élèves de de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année ayant un PEI et que ce plan soit intégré de façon efficace au PEI de l'élève.

De plus, une note de service triministérielle datée du 31 janvier 2013 intitulée « Planification intégrée de la transition des jeunes ayant une déficience intellectuelle » exige qu'un plan de transition soit planifié en collaboration avec les agences communautaires du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse ainsi que celui des Services sociaux et communautaires pour tous les élèves ayant une déficience intellectuelle et qui nécessiteront des services à l'âge adulte. Un guide destiné au personnel des écoles a été élaboré et contient toutes les informations nécessaires pour le respect des normes ainsi que la mise en œuvre du PEI et du plan de transition.

Il incombe à la direction d'école d'assurer la coordination et l'élaboration du plan de transition, mais la responsabilité d'implanter le plan est partagée entre tous les membres de la communauté scolaire.

Les buts de la transition varient en fonction des besoins de l'élève. Par exemple, dans le cas d'une transition vers des activités postsecondaires, les buts de la transition de l'élève concerneront l'emploi, la poursuite de l'éducation ou la vie communautaire. Toutefois, pour une ou un élève qui a besoin d'aide pour effectuer d'autres transitions comme passer d'une activité à une autre ou d'un cadre à un autre, les buts concerneront plutôt l'amélioration du comportement ou des habiletés dans des situations données.

## EN CAS DE DÉSACCORD AVEC LE PEI

Les règles ci-dessous s'appliquent aux différends entre les parents d'un élève en difficulté âgé de moins de 16 ans et la direction de l'école en ce qui a trait au contenu du PEI. Il importe de signaler que l'existence d'un différend entre le parent et l'école ne retarde pas la mise en œuvre du PEI élaboré par la direction d'école.

### ÉTAPES À SUIVRE

Les parents doivent d'abord aviser par écrit la direction de l'école sur la problématique dont ils souhaitent discuter. L'avis doit contenir un résumé des faits, la position des parents sur la problématique et le résultat souhaité.

Dans les 15 jours ouvrables qui suivent la réception de l'avis par écrit, la direction de l'école rencontre les parents à l'école pour discuter du problème et de tenter de régler le différend à l'amiable. À la suite de la rencontre, la direction prépare et soumet un bref compte rendu de la réunion à la surintendance responsable de la supervision de l'école concernée. Une copie de ce rapport est remise aux parents. Si les parties s'entendent, la direction apporte les changements nécessaires au PEI. Si la rencontre entre la direction d'école et les parents mène à une impasse, les parents peuvent demander à la surintendance de convoquer une réunion pour traiter du différend. Cette rencontre se tient dans les 10 jours ouvrables qui suivent la réception de l'avis ou dès que possible par la suite, selon les disponibilités des parties.

### DÉROULEMENT DE LA RÉUNION AVEC LA SURINTENDANCE DE L'ÉDUCATION

La rencontre avec la surintendance de l'école se déroule selon les règles suivantes :

- la rencontre a lieu à un endroit et à une date qui conviennent aux parties;
- à tour de rôle, les parents et la direction sont invités à exposer leur position respective dans le différend;
- la surintendance examine les véritables intérêts des deux parties, y compris ceux qui sont en commun, et les assiste et les encourage à trouver une solution qui leur est mutuellement satisfaisante;
- si les parties règlent leur différend, l'entente est consignée par écrit et le PEI est modifié en conséquence.

Si les parties ne peuvent s'entendre, la surintendance tranche le litige et motive sa décision par écrit. Le PEI est modifié en fonction de la décision de la surintendance, s'il y a lieu.

# Plan d'enseignement individualisé (PEI)

2018 - 2019



**Adresse**  
116, Cornelius Parkway, Toronto, ON M6L 2K5

**École**  
PEIWeb\_Exemples - école fictive  
**Direction**  
Anjali Nom-de-famille  
**Adresse**  
7585, promenade Financial Brampton ON  
L6Y5P4  
**Téléphone** 905 678-1234  
**Télécopieur** 905 455-6944

## Dates de la remise du bulletin

22/02/2018	20/06/2018		
------------	------------	--	--

## DONNÉES PERSONNELLES DE L'ÉLÈVE

Nom de l'élève:	<b>Marie Pirouette (fictif) élémentaire</b>	Date du CIPR le plus récent:	05/05/2017
Date de naissance:	08/08/2007	Date de la renonciation de la révision annuelle par le parent/le tuteur/la tutrice:	
NISO/NIM de l'étudiant:		Date du début du placement:	05/09/2017
Sexe:	F	Élaboration du PEI terminé le:	28/09/2016
Année d'études ou classe distincte:	4e		
Titulaire:	Mme Bovary	<b>PEI élaboré/révisé par</b>	
Décision du CIPR concernant le placement:	Classe régulière avec assistance en classe de la personne ressource (service direct)	Mme Bovary	Enseignante
		Mme Gérante	Direction
		Mme Belle	Enseignant(e) - ressource
Anomalie(s) de l'élève identifié(e):	Trouble d'apprentissage Comportement Anomalies multiples		

Format de communication du rendement:	Raison justifiant l'élaboration du PEI	Exemptions du programme au palier élémentaire / substitutions de cours obligatoires au palier secondaire:
Le rendement de l'élève pour les attentes modifiées ou pour les cours ou matières comportant des adaptations sera noté sur le Bulletin scolaire de l'Ontario	Élève identifié(e) comme un élève en difficulté par un CIPR	NON
Le rendement de l'élève pour les attentes différentes sera noté sur le PEI		

## DONNÉES D'ÉVALUATION

Énumérer les évaluations pertinentes, y compris les évaluations éducationnelles, les évaluations médicales et de l'état de santé (examen de la vue et de l'ouïe, examen physique, neurologique), les évaluations psychologiques, de la parole et du langage, les évaluations en physiothérapie et en ergothérapie et du comportement.

Sources d'informations	Date	Résumé des résultats
rapport psychologique	07/05/2014	le rapport confirme un trouble de l'anxiété
rapport psychopédagogique	18/09/2014	le rapport confirme un trouble d'apprentissage au niveau de la communication

Marie Pirouette (fictif) élémentaire

2007-08-08

**RESSOURCES HUMAINES (personnel enseignant et non enseignant)**

Dates d'instauration	Type de service	Fréquence	Lieu/endroit
05/09/2016	Enseignant(e) - ressource	Jusqu'à 40 min/jour partagées 3 élèves	classe ordinaire
05/09/2016	Aide-enseignant(e)	Jusqu'à 40 min en petit groupe 3j/s	classe ordinaire

**FORCES**

Habilités cognitives	Intérêts et développement personnel et social
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Habiletés liées au langage expressif (communication orale)</li> <li>- Habiletés liées au décodage</li> <li>- Habiletés liées à la compréhension d'un message lu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Habiletés sociales – relations positives avec les adultes</li> <li>- Habiletés à respecter les règles de la classe</li> <li>- Habiletés à rendre service</li> </ul>

**BESOINS**

Habilités cognitives	Intérêts et développement personnel et social
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Habiletés liées à appliquer la plupart des procédures mathématiques de façon appropriée</li> <li>- Habiletés liées au langage expressif: organiser ses idées à l'écrit et suivre le processus d'écriture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Habiletés liées à la gestion de ses émotions</li> <li>- Habiletés liées à l'attention et à la concentration</li> </ul>

**BESOINS PRIORITAIRES**

Habilités cognitives	Intérêts et développement personnel et social
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Habiletés liées à appliquer la plupart des procédures mathématiques de façon appropriée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Habiletés liées à la gestion de ses émotions</li> </ul>

**MATIÈRES, COURS OU PROGRAMMES AUXQUELS S'APPLIQUE LE PEI**

Matières / Cours	Type de l'attente
Mathématiques Toutes les matières.	MOD AD
Compétence	Type de l'attente
gestion des émotions	D

**ADAPTATIONS**

Adaptations pédagogiques	Adaptations environnementales	Adaptations en matière d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Incitatifs de renforcement</li> <li>-Organisateurs graphiques</li> <li>-Matériel concret</li> <li>-Matériel de manipulation</li> <li>-Repères visuels</li> <li>-Options informatiques</li> <li>-Aide à la prise de note</li> <li>-Reformulation des concepts à l'étude</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Positionnement stratégique des places</li> <li>-Endroit tranquille</li> <li>-Proximité de l'enseignante ou l'enseignant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Incitatifs de renforcement</li> <li>-Organisateurs graphiques</li> <li>-Matériel concret</li> <li>-Matériel de manipulation</li> <li>-Repères visuels</li> <li>-Options informatiques</li> <li>-Transcription mot à mot</li> <li>-Reformulation des instructions</li> </ul>
<b>Équipement personnalisé:</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Ordinateurs et périphériques et logiciels informatiques</li> </ul>
<b>Services auxiliaires de santé et personnel de soutien requis:</b>		

Marie Pirouette (fictif) élémentaire

2007-08-08

**PLAN D'APPRENTISSAGE**

<b>Matière, cours ou programme</b> mathématiques	<b>Niveau de rendement actuel</b> numération: D-
<b>Année d'études au sein du curriculum:</b> 2 MOD	

But(s) annuel(s): Il s'agit d'un énoncé qui décrit ce qu'un élève devrait raisonnablement avoir accompli à la fin de l'année scolaire dans une matière, un cours ou un programme.

**D'ici la fin de l'année, Marie démontrera des habiletés en numération qui correspondent à certains contenus d'apprentissage tirés du curriculum de 2e année.**

But personnel de l'élève:

**Je veux apprendre à utiliser des stratégies variées pour additionner et soustraire des nombres**

Attentes d'apprentissage	Mesures d'inclusion/Stratégies pédagogiques	Méthodes d'évaluation
Utiliser diverses stratégies pour additionner ou soustraire des nombres naturels à un chiffre	-matériel de manipulation -grille de nombres -modèle de procédures -modéliser -enseignement explicite -enseignement séquentiel avec référentiels	-Observation -Exercices journaliers -Évaluation à l'oral -Tâches authentiques -Questions -Dessin

**Commentaires**

Les attentes modifiées sont évaluées sur le bulletin scolaire de l'Ontario

Marie Pirouette (fictif) élémentaire

2007-08-08

**PLAN D'APPRENTISSAGE**

<b>Matière, cours ou programme</b>	<b>Niveau de rendement actuel</b> Devant une tâche scolaire, Marie a tendance à pleurer, à ronger ses ongles et à se plaindre de maux de tête et de ventre. De plus, elle a tendance à éviter ses devoirs
------------------------------------	--

Année d'études au sein du curriculum:

But(s) annuel(s): Il s'agit d'un énoncé qui décrit ce qu'un élève devrait raisonnablement avoir accompli à la fin de l'année scolaire dans une matière, un cours ou un programme.

**Marie démontrera qu'elle peut aborder et compléter une tâche qu'elle redoute par petites étapes d'ici la fin de l'année.**

But personnel de l'élève:

**J'aimerais débiter les tâches sans inquiétude.**

Attentes d'apprentissage	Mesures d'inclusion/Stratégies pédagogiques	Méthodes d'évaluation
Marie pourra aborder et compléter une tâche qu'elle redoute.	<ul style="list-style-type: none"> <li>-S'assurer que l'élève a bien compris la tâche, avant de la lui donner</li> <li>-Donner à l'élève la démarche séquentielle, où elle pourra cocher chaque étape</li> <li>-Accueillir et parler à l'élève au début de chaque journée.</li> <li>-Récompenser les comportements courageux et non anxieux.</li> <li>Remarquer quand l'élève fait preuve de courage lorsqu'elle essaie de faire quelque chose de difficile.</li> <li>-Aider l'élève à diviser le projet en parties gérables.</li> <li>-Ne questionner l'élève, que lorsqu'elle connaît la réponse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Observation</li> <li>-Conférences</li> <li>-Grille de fréquence</li> <li>-Autoévaluation</li> <li>-Dessin</li> <li>-Questions</li> <li>-Entrevues</li> </ul>

Commentaires

Marie Pirouette (fictif) élémentaire

2007-08-08

**PLAN DE TRANSITION**

Assurer une transition harmonieuse entre la 4e et la 5e années et en cours d'année

**MESURES NÉCESSAIRES**

Personnes responsables de ces mesures	Mesures nécessaires	Échéancier
l'enseignant ressource, enseignant titulaire	Présenter la nouvelle enseignante	juin 2018
parents, enseignant titulaire, enseignant ressource	Partager les stratégies gagnantes et les utiliser tout au long de l'année scolaire.	juin 2018
direction, parents	Faire une visite de la nouvelle classe avant la rentrée	septembre 2018

Marie Pirouette (fictif) élémentaire

2007-08-08

**DETAILS SUR LES CONSULTATIONS MENEES AUPRES DU PARENT/DU TUTEUR/DE LA TUTRICE/ DE L'ÉLÈVE ET SUR LES RÉVISIONS/MISES À JOUR DU PEI FAITES PAR LE PERSONNEL**

Dates de consultation	Moyens	Résultats
05/09/2017	Téléphone	Les parents souhaitent une rencontre pour parler de la programmation.
13/10/2017	Envoi	Copie du PEI envoyée à la maison pour consultation et signature

**La direction de l'école est tenue par la loi de veiller à ce que le PEI soit mis en oeuvre et supervisé de façon appropriée.**

Ce PEI a été élaboré selon les normes du Ministère et répond de façon appropriée aux points forts et aux besoins de l'élève. Les attentes d'apprentissage seront révisées et le rendement de l'élève sera évalué au moins une fois à chaque étape du bulletin scolaire.

---

 Signature de la direction d'école

---

 Date
**Participation du parent ou de la tutrice ou du tuteur et de l'élève (si l'élève est âgé de 16 ans ou plus)**

	Parent/ tuteur/tutrice	Élève (âgé de 16 ans ou plus)
J'ai été consulté ou consultée lors de l'élaboration de ce PEI.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai décliné l'invitation d'être consulté ou consultée lors de l'élaboration de ce PEI.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai reçu une copie de ce PEI.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

 Commentaires de parent, du tuteur ou de la tutrice et de l'élève :
   
  


---



---



---



---



---

 Signature du parent, du tuteur ou de la tutrice

---

 Date

---

 Signature de l'élève (âgé de 16 ans ou plus)

---

 Date



## SECTION 11

# ÉCOLES PROVINCIALES ET ÉCOLES D'APPLICATION

### ÉCOLES PROVINCIALES

- sont gérées par le ministère de l'Éducation;
- assurent l'enseignement aux élèves sourds ou aveugles, ou qui ont de graves difficultés d'apprentissage;
- offrent un programme d'enseignement adapté;
- servent de centres régionaux de ressources pour les élèves sourds, aveugles ou sourds et aveugles;
- offrent des services préscolaires de visites à domicile pour les élèves qui sont sourds ou sourds et aveugles;
- élaborent et fournissent du matériel et des médias d'apprentissage pour les élèves sourds, aveugles ou sourds et aveugles;
- offrent aux enseignantes et enseignants des conseils scolaires des services de ressources;
- jouent un rôle précieux dans la formation du personnel enseignant.

### W. ROSS MACDONALD SCHOOL (ÉCOLE POUR AVEUGLES ET POUR LES SOURDS ET AVEUGLES)

La W. Ross Macdonald School est située à Brantford et offre un enseignement aux élèves aveugles, déficients visuels ou sourds et aveugles. L'école fournit :

- un centre provincial de ressources pour les personnes déficientes visuelles et sourdes et aveugles;

- une aide aux conseils scolaires locaux sous forme de consultations et de matériel d'apprentissage tel que du matériel en braille, des enregistrements sonores et des manuels à gros caractères;
- des services professionnels et une orientation aux ministères de l'Éducation sur une base coopérative interprovinciale.

Les programmes sont adaptés aux besoins de chaque élève :

- ils sont conçus pour aider les élèves à faire l'apprentissage d'une vie autonome dans un milieu non protégé;
- ils sont dispensés par des enseignantes et enseignants spécialement formés;
- ils suivent le curriculum de l'Ontario élaboré pour tous les élèves de la province;
- ils offrent une gamme complète de cours au palier secondaire;
- ils offrent des cours dans des matières telles que la musique, les technologies de portée générale, les sciences familiales;
- l'éducation physique et la formation à la mobilité;
- ils sont individualisés en vue d'offrir un programme complet d'acquisition des aptitudes à la vie quotidienne;
- ils assurent des visites à domicile aux parents et aux familles des enfants sourds et aveugles d'âge préscolaire en vue d'aider à préparer ces enfants à l'école.

### ÉCOLES PROVINCIALES POUR SOURDS ET MALENTENDANTS

Les écoles provinciales ci-dessous offrent des services aux élèves sourds et malentendants :

- le Consortium Centre Jules-Léger, à Ottawa (qui dessert les élèves et les familles francophones partout en Ontario);
- Sir James Whitney School, à Belleville (qui dessert la région est de l'Ontario);
- Ernest C. Drury School, à Milton (qui dessert les régions Centre et Nord de l'Ontario);
- Robarts School, à London (qui dessert la région ouest de l'Ontario).

### CRITÈRES D'ADMISSION

L'admission dans une école provinciale est déterminée par le comité d'admission des écoles provinciales, conformément aux dispositions du Règlement 296.

### PROGRAMMES OFFERTS DANS CES ÉCOLES

Ces écoles dispensent des programmes d'enseignement élémentaire et secondaire aux élèves sourds dès l'âge préscolaire jusqu'à la fin des études secondaires. Le curriculum suit le curriculum de l'Ontario et correspond aux cours et programmes dispensés dans les conseils scolaires. Il répond aux besoins particuliers de chaque élève, énoncés dans son plan d'enseignement individualisé (PEI). Les écoles pour sourds :

- offrent des milieux scolaires riches qui facilitent l'acquisition du langage par les élèves, leur apprentissage et leur développement social par le biais du langage

gestuel américain par les élèves (ASL) ou de la langue des signes québécois (LSQ);

- sont principalement des écoles de jour;
- offrent des services d'internat cinq jours par semaine aux élèves qui ne résident pas dans une proximité raisonnable de l'établissement.

Chaque école a un service des ressources qui assure :

- des services de consultation et d'orientation scolaire aux parents des enfants sourds et malentendants, et au personnel des conseils scolaires ainsi que des brochures d'information;
- une gamme variée d'ateliers pour les parents, les conseils scolaires et les autres organismes;
- un important programme de visites à domicile aux parents d'enfants d'âge préscolaire sourds et malentendants, assurés par des enseignantes et enseignants spécialisés dans l'éducation préscolaire et l'éducation des sourds.

### ÉCOLES D'APPLICATION

Les écoles d'application ont été mises sur pied aux fins suivantes :

- dispenser des programmes d'enseignement spéciaux en internat aux élèves âgés de 5 à 21 ans;
- favoriser le développement des compétences scolaires et sociales de chaque élève;
- développer les aptitudes des élèves inscrits afin de leur permettre de réintégrer dans les deux ans les programmes gérés par les conseils scolaires.

En plus de dispenser des programmes scolaires en internat aux élèves ayant des difficultés graves d'apprentissage, les écoles d'application offrent des programmes spéciaux pour les élèves qui ont des difficultés d'apprentissage graves en association avec des troubles déficitaires de l'attention avec hyperactivité. Ce sont là des programmes très intensifs d'un an.

L'école Trillium dispense aussi un programme spécial, le programme LEAD (Learning for Emotional and Academic Development), aux élèves ayant des difficultés graves d'apprentissage qui ont besoin d'une aide sociale ou affective particulière.

### ENSEIGNEMENT EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS

Chaque école d'application a un effectif de 40 élèves. Les écoles Amethyst, Sagonaska et Trillium dispensent l'enseignement en anglais et le Consortium Centre Jules-Léger en français.

## DEMANDES D'ADMISSION

Les demandes d'admission à une école d'application sont présentées au nom des élèves par le conseil scolaire, avec l'autorisation des parents. Le Comité provincial sur les défis d'apprentissage (CPDA) détermine l'admissibilité des élèves.

## RESPONSABILITÉ

La responsabilité principale de dispenser des programmes d'enseignement appropriés aux élèves qui présentent des défis d'apprentissage relève des conseils scolaires, mais le Ministère reconnaît que certains élèves ont besoin pendant un certain temps d'un milieu scolaire en internat.

## STATISTIQUES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE POUR L'UTILISATION DES SERVICES DU DU CONSORTIUM CENTRE JULES-LÉGER

Nous avons présentement une élève dans le programme d'apprentissage à l'école Amethyst de London.

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, il y a eu 35 élèves et intervenants du Conseil qui ont bénéficié de consultations par le CCJL en surdit , surdic c c  et c c c /basse vision.

## SERVICES DE TRANSPORT

Les services de transport aller-retour sont fournis aux  l ves fr quentant des  coles provinciales ou des  coles d'application, y compris le transport d'une aide, au besoin. Les frais de transport sont assur s par les conseils scolaires. Les  l ves voyagent par avion, ils quittent la maison le dimanche soir pour se rendre   l' cole d'application et ils quittent le vendredi pour le retour au foyer. Certains  l ves ont des foyers d'accueil dans lequel ils passent la fin de semaine. Aucune aide ou aucun appui n'est requis pour les  l ves qui voyagent pr sentement.

## NOMS ET ADRESSES DES  COLES PROVINCIALES ET DES  COLES D'APPLICATION

Les enseignantes et enseignants peuvent se procurer un compl ment d'information aupr s du service des ressources des  coles provinciales et des  coles d'application et des groupes indiqu s ci-dessous.

---

### DIRECTION DES  COLES PROVINCIALES, MINIST RE DE L' DUCATION

---

Direction des  coles provinciales  
255, rue Ontario Sud  
Milton (Ontario) L9T 2M5  
T l phone : 905 878-2851  
T l copieur : 905 878-5405




---

### ÉCOLES POUR SOURDS

#### Ernest C. Drury School for the Deaf

255, rue Ontario Sud  
Milton (Ontario) L9T 2M  
Téléphone : 905 878-2851  
Télécopieur : 905 878-1354

#### Robarts School for the Deaf

1515 Cheapside Street  
London (Ontario) N5Y 3N9  
Téléphone : 519 453-4400  
Télécopieur : 5119 453-7943

#### Sir James Whitney School for the Deaf

350, rue Dundas Ouest  
Belleville (Ontario) K8P 1B2  
Téléphone : 613 967-2823  
Télécopieur : 613 967-2857

---

### ÉCOLE POUR AVEUGLES ET SOURDS ET AVEUGLES

#### W. Ross Macdonald School

350, avenue Brant  
Brantford (Ontario) N3T 3J9  
Téléphone : 519 759-0730  
Télécopieur : 519 759-4741

---

### ÉCOLE PROVINCIALE POUR SOURDS ET MALENTENDANTS

#### Consortium Centre Jules-Léger

281, avenue Lanark  
Ottawa (Ontario) K1Z 6R8  
Téléphone : 613 761-9300  
Télécopieur : 1 866 390-3670



### ÉCOLES D'APPLICATION

Le ministère de l'Éducation offre les services de quatre écoles d'application pour les enfants qui présentent de graves difficultés d'apprentissage. Il s'agit des écoles suivantes :

**Consortium Centre Jules-Léger**

281, avenue Lanark

Ottawa (Ontario) K1Z 6R8

Téléphone : 613 761-9300

Télécopieur : 1 866 390-3670

ATS : 613 761-9302 et 761-9304

**Amethyst School**

1515 Cheapside Street

London (Ontario) N5Y 3N9

Téléphone : 519 453-4408

Télécopieur : 519 453-2160

**Sagonaska School**

350, rue Dundas Ouest

Belleville (Ontario) K8P 1B2

Téléphone : 613 967-2823

Télécopieur : 613 967-2482

**Trillium School**

347, rue Ontario Sud

Milton (Ontario) L9T 3L3

Téléphone : 905 878-2851

Télécopieur : 905 878-7540



## SECTION 12

(Au 9 juin 2020 — Le Conseil n'avait pas reçu les informations complètes pour le financement des postes en EED)

# PERSONNEL DE L' ENFANCE EN DIFFICULTÉ

En date du 1 mai 2022, le processus budgétaire n'est pas complété. De ce fait, les chiffres du tableau suivant reflètent la situation actuelle.

## CATÉGORIE DU PERSONNEL — GAMME DES PROGRAMMES ET SERVICES OFFERTS — QUALIFICATIONS DU PERSONNEL

PERSONNEL DE L' ENFANCE EN DIFFICULTÉ	ETP ÉLÉM.	ETP SEC.	QUALIFICATIONS DU PERSONNEL
<b>1. ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DE L' ENFANCE EN DIFFICULTÉ</b>			
1.1 Enseignantes et enseignants des classes à retrait partiel			
1.2 Enseignantes et enseignants des classes distinctes	6	2	Qualification en enfance en difficulté partie 3
1.3 Éducateurs et éducatrices spécialisés	46	20	Techniques d'éducation spécialisée
<b>2. AUTRES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DE L' ENFANCE EN DIFFICULTÉ</b>			
2.1 Enseignantes et enseignants itinérants en comportement			

PERSONNEL DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ	ETP ÉLÉM.	ETP SEC.	QUALIFICATIONS DU PERSONNEL
2.2 Enseignantes et enseignants diagnosticiens			
2.3 Coordonnateurs et Coordonnatrices	s. o.	s. o.	s. o.
2.4 Conseillers et conseillères	5	1	Spécialiste en enfance en diffi é
<b>3. AIDES-ENSEIGNANTES ET AIDES-ENSEIGNANTS</b>			
3.1 Aides-enseignantes et aides-enseignants	180	20	Diplôme collégial d'aide-enseignant
<b>4. AUTRE PERSONNEL RESSOURCE PROFESSIONNEL</b>			
4.1 Psychologues	1,0	0	Doctorat en psychologie et membre de l'ordre des psychologues de l'Ontario
4.2 Associée et Associé en psychologie	1	0,8	Maîtrise en psychologie et membre de l'ordre des psychologues de l'Ontario
4.3 Psychométriciennes et psychométriciens	1	1	Maîtrise
4.4 Pédopsychiatre			Doctorat en psychiatrie
4.5 Orthophonistes	5	0	Maîtrise en orthophonie et membre de l'ordre des orthophonistes de l'Ontario
4.6 Assistantes et Aides-orthophonistes	4	0	Diplôme collégial comme assistante ou aide-orthophoniste
4.7 Audiologistes			
4.8 Ergothérapeutes			
4.9 Physiothérapeutes			
4.10 Travailleuses et travailleurs sociaux	15	3	Maîtrise ou baccalauréat en travail social et membre de l'ordre des travailleuses et des travailleurs sociaux de l'Ontario

PERSONNEL DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ	ETP ÉLÉM.	ETP SEC.	QUALIFICATIONS DU PERSONNEL
4.11 Superviseur des travailleuses et des travailleurs sociaux	0,5	0,5	Maîtrise en travail social et membre de l'ordre des travailleuses et des travailleurs sociaux de l'Ontario
4.12 Consultantes et consultants en autisme	4	1	Baccalauréat en psychologie (ou domaine connexe) et/ou maîtrise, formation en analyse comportementale
<b>4.13 Total partiel</b>	<b>263</b>	<b>49,3</b>	
<b>5. PERSONNEL RESSOURCE PARAPROFESSIONNEL</b>			
5.1 Personnel pour l'orientation et la mobilité			
5.2 Interprètes oraux (pour les élèves sourds)			
5.3 Interprètes gestuels (pour les élèves sourds)			
5.4 Transpositeurs (pour élèves aveugles)			
5.5 Intervenantes et intervenants (pour les élèves sourds)			
5.6 Thérapeutes pour la thérapie auditive verbale			
<b>5.7 Total partiel</b>			



## SECTION 13

# PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Le plan de formation du Conseil est élaboré sur des bases qui favorisent la mise en œuvre d'une démarche d'analyse de données probantes au sein du personnel, autant au niveau des animatrices et des animateurs qu'au niveau des participantes et des participants. Plusieurs projets de formation sont présentés en tenant compte des initiatives du Conseil, de celles du ministère de l'Éducation et des exigences de l'OQRE.

La réussite scolaire et l'amélioration du rendement de tous les élèves guident la planification de sessions de formation qui visent d'abord une amélioration de l'action pédagogique des intervenantes et des intervenants du Conseil, et ce, du cycle préparatoire au cycle supérieur. Ce plan de formation s'adresse donc autant au personnel enseignant des classes régulières qu'à l'ensemble du personnel des services aux élèves, aux directions d'écoles et aux membres de leurs équipes-écoles.

Puisque plusieurs initiatives de formation se déroulent de façon simultanée, les membres de l'équipe des Services éducatifs ont tenté d'établir le plus grand nombre possible de liens au niveau de divers projets afin d'assurer une cohérence et une intégration des apprentissages qui seront réalisés par les participantes et les participants. Les contextes authentiques ou les possibilités de transfert des apprentissages favoriseront ainsi une formation solide qui aura des répercussions ou un impact direct sur l'amélioration du rendement des élèves.

## CONTRIBUTION DU PERSONNEL AU PLAN

Les Services éducatifs identifient les priorités en fonction des orientations du Conseil, des priorités de mise en œuvre du nouveau curriculum du ministère de l'Éducation et des besoins identifiés par le personnel.

## FORMATIONS OFFERTES

Les formations suivantes ont été offertes en mode virtuel au cours de l'année 2021-2022 à cause des mesures sanitaires en place dû à la COVID-19.

ACTIVITÉS DE FORMATION	PERSONNEL CIBLÉ	DATES LES FORMATIONS ONT LIEU EN VIRTUEL	FORMATEUR
Capsules sur les habiletés et la communication sociale et procéduriers d'activités de transition à l'école pour les élèves en grands besoins	Enseignant ressource EED et personnel d'appui qui accueillent les élèves aux dates indiquées dans la case de droite	24 au 31 août 2021	Conseillère pédagogique EED et consultantes TSA
PECS (The picture Exchange Communication System) et collectes de données	Enseignants ressources EED et aides-enseignants des classes TSA	31 août 2021	Conseillères pédagogiques EED, consultantes TSA et orthophonistes
Introduction pour les dossiers, tâches, ressources  Guide PEI : sections du PEI traitant des données générales et de l'identification de l'élève	Nouveaux enseignants ressources EED	19 et 13 septembre 2021	Conseillères pédagogiques EED
ABLLS partie 1 Introduction, compétences de base et compétences académiques	Enseignants ressources EED de l'élémentaire	15 septembre 2021	Conseillères pédagogiques EED et consultantes en autisme
Cours code K et programme AFLS	Enseignants ressources EED du secondaire	16 septembre 2021	Conseillères pédagogiques EED et consultantes en autisme

ACTIVITÉS DE FORMATION	PERSONNEL CIBLÉ	DATES LES FORMATIONS ONT LIEU EN VIRTUEL	FORMATEUR
Guide PEI : sections du PEI traitant des forces, besoins et plan d'apprentissage	Nouveaux enseignants ressources EED	17 septembre 2021	Conseillères pédagogiques EED
Modifications des attentes au PEI	Enseignants ressources EED à l'élémentaire	20 et 21 septembre 2021	Conseillères pédagogiques EED
Modifications des attentes au PEI	Enseignants ressources EED au secondaire	20 et 23 septembre 2021	Conseillère pédagogique EED
ABLLS partie 2 Enseignement, évaluation et PEI	Enseignants ressources EED de l'élémentaire qui ont des élèves suivant ce programme	22 septembre 2021	Conseillères pédagogiques EED et consultantes en autisme
Guide PEI : Sections du PEI sur les adaptations, le plan de transition et les évaluations provinciales	Nouveaux enseignants ressources EED	24 septembre 2021	Conseillères pédagogiques EED
Collecte de données ACA	Tous les enseignants ressources EED (élémentaire et secondaire)	4 et 5 octobre 2021	Conseillères pédagogiques EED et consultantes en autisme
Forces et besoins	Nouveaux enseignants ressources EED	13 octobre 2021	Conseillères pédagogiques EED
Processus d'aide	Nouveaux enseignants ressources EED	22 octobre 2021	Conseillères pédagogiques EED
Soins personnels et atelier d'initiation au secourisme	Aide-enseignants, éducatrices à la petite enfance, éducateurs spécialisés, qui interviennent auprès d'élèves portant des couches ou présentant des besoins personnels spécifiques	20 octobre 2021	Aline Roy, formatrice de la Croix-Rouge

ACTIVITÉS DE FORMATION	PERSONNEL CIBLÉ	DATES LES FORMATIONS ONT LIEU EN VIRTUEL	FORMATEUR
Interventions intensives en lecture et écriture 2 <sup>e</sup> année	Écoles ciblées: Enseignants ressources EED Enseignants titulaires 2 <sup>e</sup>	10 novembre et 18 novembre 2021	Conseillères pédagogiques EED, orthophonistes
Formation des nouvelles directions : les principes de base en EED	Nouvelles directions et directions adjointes	11 novembre 2021	Directions des services aux élèves
Zone de régulation	Aides-enseignants et éducateurs spécialisés	26 novembre 2021	Conseillère pédagogique EED et travailleur social
COOP pour les élèves à grands besoins	Enseignants ressources EED – secondaire	8 décembre 2021	Conseillère pédagogique EED et conseiller pédagogique – COOP
Processus d'aide	Nouvelles directions et directions adjointes	12 janvier 2022	Directions des services aux élèves
Zone de régulation	Enseignants ressources EED	12 janvier 2022	Conseillère pédagogique EED, travailleur social et conseillère pédagogique du service « équité et inclusion »
Pleine conscience et le bien-être Communication sociale	Aides-enseignants et éducateurs spécialisés	2 février 2022	Conseillère pédagogique EED et travailleur social
Comité d'identification, de placement et de révision (CIPR)	Directions et directions adjointes	8 mars 2022	Directions des services aux élèves

ACTIVITÉS DE FORMATION	PERSONNEL CIBLÉ	DATES LES FORMATIONS ONT LIEU EN VIRTUEL	FORMATEUR
Zone de régulation	Directions et directions adjointes	23 mars 2022	Conseillère pédagogique EED, travailleur social et directions des services aux élèves
Adaptations, modifications et attentes différentes	Direction et directions adjointes	30 mars 2022	Directions des services aux élèves
Plan d'enseignement individualisé (PEI)	Directions et directions adjointes	6 avril 2022	Directions des services aux élèves
Douance – élèves doués et à haut potentiel	Enseignants et enseignants ressources EED de l'élémentaire et du secondaire qui œuvrent auprès d'élèves identifiés en douance ou avec soupçon de douance	7 avril 2022	Conseillères pédagogiques EED
Douance partie 2 – élèves doués et PEI	Enseignants ressources EED de l'élémentaire qui œuvrent auprès d'élèves identifiés en douance.	27 avril 2022	Conseillères pédagogiques EED
ALF, EED et PANA	Directions et directions adjointes	24 mai 2022	Directions de service aux élèves et pédagogique
Aspects EED inclus dans les formations du secteur pédagogique <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouveau curriculum de mathématiques</li> <li>• OQRE</li> <li>• Littérature (différents cycles)</li> <li>• PIPNPE</li> <li>• ALF</li> </ul>	Enseignants et enseignants ressources EED	Au cours de l'année scolaire	Conseillères pédagogiques EED, orthophonistes

ACTIVITÉS DE FORMATION	PERSONNEL CIBLÉ	DATES LES FORMATIONS ONT LIEU EN VIRTUEL	FORMATEUR
Intervention non violente en situation de crise – certification	Personnel des écoles	Au cours de l'année scolaire	Steve Hall, consultant en comportement
Réseau des intervenants des programmes de partenariat pour l'éducation avec établissements communautaires (PPEEC)	Personnel des classes PPEEC, incluant le personnel du centre Francophone du grand Toronto	Au cours de l'année (rencontres aux 6 semaines)	Direction de services aux élèves, superviseur clinique, psychologue en chef
Introduction à l'autisme – capsules	Personnel œuvrant auprès de la clientèle TSA	Différentes dates selon les besoins des écoles	Consultants en autisme
Article, capsules ou activités sur les thèmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Histoire du cerveau</li> <li>• Surdit� et surdit� partielle</li> <li>• Syndrome alcoolisation f�tale</li> <li>• Trouble du spectre de l'autisme</li> <li>• Trouble du d�veloppement du langage</li> </ul>	Franchement famille (parents) et intervenants des �coles	Au cours de l'ann�e scolaire selon les th�mes des dates au calendrier	Conseill�res p�dagogiques EED, consultantes TSA, orthophonistes, directions des services aux �l�ves

#### AFFECTATION DU BUDGET

Une partie du budget est consacr e   la formation du personnel. Durant les journ es de formation, le personnel-ressource est lib r  pour participer aux s ances de formation. Le budget est pr sent  lors d'une r union du CCED.

Le budget allou  au perfectionnement professionnel et paraprofessionnel en diff r  sera de 90 000 \$ en 2022-2023.

Des notes de service sont envoy es r guli rement annon ant les projets de formation qui se d roulent au sein du Conseil.

Les Services aux élèves s'assurent de faire une collecte de données régulière afin de prendre en considération les besoins des écoles, par exemple, lors des demandes de services et des analyses de cas. Les intervenants des Services éducatifs partagent des problématiques rencontrées dans les écoles. Par la suite, une offre de formation générale est élaborée afin de satisfaire aux besoins exprimés par les intervenantes et les intervenants de l'enfance en difficulté.

#### **FORMATION DU PERSONNEL ENVERS LES LOIS ET LES POLITIQUES DU MINISTÈRE**

Lors des réunions de directions en 2021-2022, les directions d'école ont eu l'occasion de faire part de leurs besoins et de leurs questionnements par rapport au domaine de l'enfance en difficulté et d'être formés au niveau de différents processus du services aux élèves.

#### **COMMUNICATION DU PLAN**

Les directions d'école devront sensibiliser le personnel de l'école et les conseils d'école sur le plan de l'enfance en difficulté.

Le Plan a été affiché sur le site Web du Conseil pour consultation par le grand public.

Un sommaire des rétroactions reçues par la suite des diverses consultations sera présenté au mois de juin 2022 aux membres du CCED.



## SECTION 14

# ÉQUIPEMENT

### DÉTERMINATION DES BESOINS

Le Conseil offre l'équipement pour les élèves qui ont des besoins spécifiques. Ces besoins sont corroborés par une lettre d'un professionnel certifié qui atteste qu'un appareil peut répondre aux besoins particuliers d'un élève :

- Ordinateur/tablette/écrans/caméra de document
- Système MF
- Mobilier adapté (tables, pupitres, chaises, tables à langer, etc.)
- Équipement multisensoriel
- Outil spécialisé de travail (ciseaux, crayons, etc.)
- Équipement de motricité globale (bicyclette, trampoline, etc.)

### AFFECTATION DU BUDGET

Le Conseil paie le premier 800 \$ par élève pour les systèmes MF et autres équipements spécialisés. Le solde est défrayé à travers les fonds que le ministère déploie au niveau du financement pour l'équipement spécialisé.

Une demande peut être présentée par le Conseil afin de répondre aux besoins des élèves dont les dépenses totales en équipement spécialisé pour l'année scolaire dépassent 800 \$, ce qui comprend les taxes et le transport.

Le Conseil a reçu une subvention de 170 489 \$ pour défrayer les coûts associés à l'achat de portables et logiciels pour l'année scolaire 2020-2021.

## SECTION 15

## ACCESSIBILITÉ DES INSTALLATIONS SCOLAIRES

Viamonde offre des écoles et des lieux de travail à taille humaine où le respect des différences fait partie du quotidien. L'accessibilité des immeubles et des programmes d'apprentissage est donc une composante essentielle de l'expérience vécue par nos clientèles.

Chaque année, les nouveaux membres du personnel du secteur d'éducation doivent suivre une formation obligatoire comme stipulé dans la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario. Depuis 2017, cette formation fait partie de la série de formations du PACFOSS afin de faciliter les suivis requis par le Conseil.

Le personnel visé par cette formation est :

- le personnel enseignant,
- les aides-enseignantes et aides-enseignants,
- les éducatrices et éducateurs spécialisés,
- les éducatrices et éducateurs en petite enfance,
- les techniciennes et techniciens en bibliothèque.

Une présentation vidéo sur « L'accessibilité des immeubles, des programmes d'apprentissage et de nos services à la clientèle » est disponible au lien suivant : <https://youtu.be/XbFW-NgVBis>.

**PLAN D'IMMOBILISATION**

Chaque année, le Conseil approuve des projets en immobilisation, et ce, selon le budget et l'envergure des projets. Le dossier de la santé et sécurité de tous élèves est considéré dans l'identification des priorités du Conseil.

**ACCÈS DU PUBLIC AU PLAN**

Le public a accès à tous les procès-verbaux du Conseil.

Le public est invité à communiquer avec la direction du Secteur d'immobilisation, d'entretien et de planification au 416 614-5920 pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des projets en immobilisation ou du plan d'accessibilité du Conseil.

**PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE**

Selon la *Loi de 2001 sur les personnes handicapées de l'Ontario*, le Conseil doit élaborer un plan d'accessibilité annuel en consultation avec les personnes handicapées et d'autres personnes.

## CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE ACCESSIBILITÉ DES INSTALLATIONS SCOLAIRES 2021-2022

ÉCOLE	EXTÉRIEUR						INTÉRIEUR										
	Nombre de stationnements identifiés	Édifice accessible (trajet du stationnement, système d'ouverture de porte)			Système d'ouverture de portes	Rampe adaptée (oui/non)	Ascenseur (oui/non)	Plateforme élévatrice pour demi-niveaux (oui/non)	Accessibilité des niveaux					Salle de toilette accessible (individuelle ou multiple)	Fontaine adaptée	Stroboscope (alarme lumineuse)	
		Oui	Non	Partiellement					Sous-sol	Rez-de-chaussée	Demi-niveaux	Étages	Scène				
Académie Alexandre-Dumas	2	X			Oui	ND	Oui	ND	ND	Oui	ND	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Académie de la Moraine	3	X			Oui	ND	ND	ND	ND	Oui	ND	ND	ND	Oui	Oui	Oui	Oui
Académie La Pinède	2		X		Non	ND	Non	Oui	ND	Part.	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Part.
Académie de la Tamise	2	X			Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non
ÉE Antonine-Maillet	2			X	Oui	ND	Non	ND	ND	Oui	ND	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
ÉE Carrefour des jeunes	2	X			Oui	ND	ND	ND	ND	Oui	ND	ND	ND	Non	Oui	Oui	Oui
Centre Vanier	2	X			Oui	ND	ND	ND	ND	Oui	ND	ND	ND	Non	Non	Non	Non
ÉE Chantale-Benoit	1	X			Oui	ND	ND	Non	ND	Oui	ND	ND	Non	Non	Oui	Oui	Oui
ÉE Charles-Sauriol	3			X	Oui	ND	Oui	Non	ND	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Collège français	2	X			Oui	ND	Oui	ND	Oui	Oui	ND	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non
ÉS de Lamothe-Cadillac	2	X			Oui	ND	Oui	ND	ND	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
ÉE des Quatre-Rivières	2	X			Oui	ND	ND	ND	ND	Oui	ND	ND	Non	Non	Oui	Oui	Oui
ÉE du Chêne	2	X			Oui	ND	Non	ND	ND	Oui	ND	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
ÉS David-Saint-Jacques	2	x			Oui	ND	Oui	Oui	ND	Oui	ND	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
ÉE Dyane-Adam	3	X			Oui	ND	Oui	Oui	ND	Oui	ND	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
ÉS Étienne-Brûlé	3	X			Oui	ND	Oui	ND	ND	Oui	ND	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
ÉE Félix-Leclerc	2	X			Oui	Oui	ND	ND	ND	Oui	ND	ND	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
ÉS Franco-Jeunesse	4	X			Oui	ND	Oui	ND	ND	Oui	ND	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
ÉS Franco-Niagara	5	X			Oui	ND	Oui	Oui	ND	Oui	ND	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
ÉS Gabriel-Dumont	2	X			Oui	ND	Oui	ND	ND	Oui	ND	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
ÉE Gabrielle-Roy	1			X	Non	ND	Oui	ND	ND	Oui	ND	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
ÉS Gaétan-Gervais	6	X			Oui	ND	Oui	ND	ND	Oui	ND	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
ÉS Georges-P.-Vanier	0		X		Non	ND	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
ÉE Horizon jeunesse	1	X			Oui	Oui	Oui	ND	ND	Oui	ND	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
ÉE Jeanne-Lajoie	2	X			Oui	ND	Oui	ND	ND	Oui	ND	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
ÉS Jeunes sans frontières	3	X			Oui	ND	Oui	ND	ND	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
ÉE La Fontaine	2	X			Oui	ND	ND	ND	ND	Oui	ND	ND	Non	Non	Oui	Non	Oui
ÉE La Marsh	2	X			Oui	ND	Non	ND	ND	Oui	ND	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non
ÉE La Mosaïque	1			X	Oui	Oui	Oui	ND	ND	Oui	ND	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui
ÉE La Pommeraie	2	X			Oui	ND	ND	Oui	ND	Oui	ND	ND	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

ÉCOLE	EXTÉRIEUR						INTÉRIEUR										
	Nombre de stationnements identifiés	Édifice accessible (trajet du stationnement, système d'ouverture de porte)			Système d'ouverture de portes	Rampe adaptée (oui/non)	Ascenseur (oui/non)	Plateforme élévatrice pour demi-niveaux (oui/non)	Accessibilité des niveaux					Salle de toilette universelle	Salle de toilette accessible (individuelle ou multiple)	Fontaine adaptée	Stroboscope (alarme lumineuse)
		Oui	Non	Partiellement					Sous-sol	Rez-de-chaussée	Demi-niveaux	Étages	Scène				
ÉE La Source	2	X			Oui	ND	ND	ND	Oui	ND	ND	ND	Non	Oui	Oui	Oui	
ÉE Laure-Rièse	1	X			Oui	ND	ND	ND	Oui	ND	ND	ND	Oui	Oui	Oui	Oui	
ÉS Le Caron	2			X	Oui	ND	ND	ND	Non	ND	ND	Non	Non	Oui	Non	Non	
ÉE L'Envolée	1			X	Non	ND	Non	Non	Part.	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	
ÉE Les Rapides	2	X			Oui	ND	ND	ND	Oui	ND	ND	ND	Oui	Oui	Oui	Non	
ÉE L'Harmonie	2	X			Oui	ND	ND	ND	Oui	ND	ND	ND	Oui	Oui	Oui	Non	
ÉE L'Héritage	1		X		Non	ND	ND	ND	Non	ND	ND	Non	Non	Oui	Non	Oui	
ÉE Louise-Charron	1	X			Oui	ND	ND	ND	Oui	ND	ND	Non	Oui	Oui	Oui	Non	
ÉE L'Odyssee	2	X			Non	ND	ND	ND	Non	ND	ND	Non	Non	Oui	Oui	Oui	
ÉE Marie-Curie	2	X			Oui	ND	ND	ND	Oui	ND	ND	Non	Oui	Oui	Oui	Non	
ÉE Mathieu-da-Costa	1	X			Oui	ND	Non	ND	Oui	ND	Non	ND	Non	Oui	Oui	Oui	
ÉE Micheline-Saint-Cyr	2	X			Oui	ND	Oui	ND	Oui	ND	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	
ÉS Norval-Morisseau	5	X			Oui	ND	Oui	ND	Oui	ND	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	
ÉE Nouvel Horizon	2	X			Oui	ND	ND	ND	Oui	ND	ND	Non	Non	Oui	Non	Non	
ÉE Patricia-Picknell	2	X			Oui	ND	ND	ND	Oui	Oui	ND	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	
ÉE Paul-Demers	0	X			Oui	ND	Non	ND	Non	ND	ND	Non	Non	Non	Non	Non	
ÉE Pavillon de la jeunesse	1	X			Oui	ND	ND	ND	Oui	ND	ND	Non	Oui	Oui	Oui	Non	
ÉE Pierre-Elliott-Trudeau	2	X			Oui	Non	Oui	ND	Oui	Oui	ND	Oui	Non	Oui	Non	Oui	
ÉE Renaissance	2	X			Oui	ND	Oui	ND	Oui	ND	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	
ÉS Roméo-Dallaire	2	X			Oui	ND	Oui	ND	Oui	ND	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	
ÉS Ronald-Marion	3	X			Oui	ND	Oui	ND	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	
ÉP Saint-Joseph	0		X		Oui	Oui	Oui	Oui	ND	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	
ÉS Toronto Ouest	7	X			Oui	Oui	Oui	ND	ND	Oui	ND	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	
ÉE Viola-Léger	0	X			Oui	ND	ND	ND	Oui	ND	ND	ND	Oui	Oui	Oui	Oui	
Siège social – Cornelius	3	X			Oui	Oui	Oui	ND	ND	Oui	Oui	Oui	ND	Oui	Oui	Non	



## SECTION 16

# TRANSPORT

### POUR LES PROGRAMMES EED

Parmi les 1,431 élèves bénéficiant des services et programmes en enfance en difficulté, 18 élèves ont accès à un transport spécial intégré dans un autobus scolaire régulier et 83 élèves bénéficient des taxis, fourgonnettes, minibus pour fauteuil roulant en 2021-2022.

### CLASSES PPEEC

Pour les programmes de partenariat pour l'éducation avec les établissements communautaires (PPEEC).

Le Conseil gère présentement quatre programmes de partenariat pour l'éducation avec les établissements communautaires (PPEEC) : deux dans la région de Toronto (élèves de l'élémentaire et du secondaire), un dans la région de Welland à l'élémentaire, un autre dans la région d'Hamilton à l'élémentaire. Ces centres de traitement de jour sont gérés en partenariat avec le Conseil scolaire catholique Mon Avenir et le Centre francophone du grand Toronto. Les élèves sont transportés par taxi.

### POUR LES ÉCOLES PROVINCIALES ET ÉCOLES D'APPLICATION

Les élèves voyagent par avion.



### **POUR LES COURS D'ÉTÉ**

Le transport est offert par le Conseil dans les limites de la subvention générée à cet effet. Les modalités de transport seront déterminées par le Conseil scolaire Viamonde.

Le processus retenu vise à déterminer si une ou un élève ayant des besoins particuliers peut être transporté avec d'autres enfants ou s'il est dans le meilleur intérêt de l'élève et celui des autres, qu'il puisse bénéficier d'un transport individuel.

### **SÉCURITÉ ET ACCESSIBILITÉ**

Selon l'anomalie et selon les recommandations du médecin, les Services aux élèves feront la recommandation au Conseil de transporter cet élève de façon individuelle ou en petit groupe.

### **LES CRITÈRES DE SÉCURITÉ ET CHOIX DES FOURNISSEURS**

Les critères sont généraux dans les appels d'offres et ne se réfèrent pas aux élèves en difficulté. La compagnie de transport est responsable de la santé et de la sécurité des élèves à bord des autobus.

Selon la politique du Conseil sur le transport, la direction d'école doit faire en sorte que les règlements, les responsabilités et les mesures disciplinaires et de sécurité soient connus des élèves, du personnel et des parents au début de l'année scolaire.



## SECTION 17

# COMITÉ CONSULTATIF DE L' ENFANCE EN DIFFICULTÉ — (CCED)

### HEURES ET LIEUX DES RÉUNIONS

Les réunions du Comité consultatif en enfance en difficulté ont lieu une fois par mois, habituellement les mardis, au siège social, de 17 h 30 à 19 h 30, dans la salle du Conseil. L'accès aux moyens électroniques est offert aux membres qui ne peuvent se rendre au siège social pour les rencontres.

### REPRÉSENTATION AUTOCHTONE, LE CAS ÉCHÉANT

Sans objet

### MÉTHODE UTILISÉE POUR SÉLECTIONNER LES MEMBRES

Les associations ou organismes sont invités à soumettre le nom d'une représentante ou d'un représentant, et le nom d'un membre suppléant qui siègeront au sein du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté pour un mandat de quatre ans.

### RÔLES ET RESPONSABILITÉS

- présenter au Conseil des recommandations sur les questions qui concernent l'établissement, l'élaboration et la prestation des programmes et services destinés aux élèves en difficultés du Conseil;
- participer à la révision annuelle du plan de l'enfance en difficulté;
- participer à la préparation du budget du Conseil destiné à l'éducation de l'enfance en difficulté;
- examiner les états financiers du Conseil se rapportant à l'éducation de l'enfance en difficulté.

## COMMUNICATION AVEC LE PUBLIC

Les parents et les autres membres de la communauté peuvent faire connaître leur point de vue en communiquant directement avec les membres du CCED, la direction de l'éducation, les surintendances, les directions d'école et les conseillères et conseillers scolaires.

## RECOMMANDATIONS SUR LES PROGRAMMES ET SERVICES

Un compte rendu de chaque réunion du CCED est présenté au Conseil sous forme de rapport aux fins d'approbation.

## RÉVISION ANNUELLE DU PLAN

Une ébauche du plan est présentée aux fins de consultation lors d'une réunion du CCED. Les membres du comité ont l'occasion de faire des recommandations sur les programmes et services.

[http://edu.gov.on.ca/fre/document/policy/os/2017/Spec\\_Ed\\_content.html](http://edu.gov.on.ca/fre/document/policy/os/2017/Spec_Ed_content.html)

## BUDGET POUR EED

Le Conseil veille à ce que le CCED ait la possibilité de participer à son processus budgétaire en ce qui a trait à l'enfance en difficulté en invitant les membres du comité à identifier par ordre de priorité les orientations pour le processus budgétaire.

Le budget est présenté aux membres du CCED lorsqu'il a été approuvé par le Conseil.

## EXAMEN DES ÉTATS FINANCIERS EN EED

Le Conseil veille à ce que le CCED ait la possibilité d'examiner les états financiers des budgets consacrés à l'enfance en difficulté lorsqu'ils ont été préparés.

Le grand public peut examiner les états financiers en consultant le site Web du Conseil.

Lors des réunions régulières pour l'année scolaire 2021-2022, les membres du CCED ont assisté à des ateliers et à des présentations sur divers sujets en lien avec le domaine de l'enfance en difficulté. Parmi les sujets abordés :

- Programme de perfectionnement des compétences après l'école
- Transport scolaire
- Plan de soutien personnalisé - demande de transport
- Intervention intensive en lecture et en écriture 2019-2020
- Mesures de soutien pour les élèves atteints de troubles du spectre autistique
- Politique 3,11 - Utilisation d'un animal d'assistance par les élèves

## LES RÉOLUTIONS DU CONSEIL

Le Conseil entretient d'excellents rapports avec le CCED. Ce dernier fait les propositions qu'il juge les plus appropriées. Tous, parents et membres de la communauté

peuvent consulter les procès-verbaux du CCED au Conseil et dans les écoles. De plus, les rapports des réunions du CCED sont disponibles à l' adresse internet suivante : <https://csviamonde.ca/gouvernance/composition-et-responsabilites-du-conseil/calendrier-du-conseil-consultatif/>.

Les motions suivantes, liées aux questions relatives à l' enfance en difficulté, ont été acceptées à majorité par le Conseil.

#### OCTOBRE 2021 — RENCONTRE N° 1

Les membres du comité ont reçu les rapports suivants :

##### 1. BUDGET CCED 2020-2021

M. Rodrigue surintendant des affaires présente son rapport sur le budget-CCED 2021-2022 pour la période de septembre 2021 à août 2022.

Il passe en revue des principaux changements liés aux revenus et aux dépenses.

Conseiller Lapointe, appuyé par Mme Stéphanie Penton propose :

*QUE le rapport en date du 12 octobre 2021 intitulé « Budget 2021-2022 Enfance en difficulté » soit reçu.*

La motion est adoptée.

##### 2. ORGANIGRAMME DES SERVICES AUX ÉLÈVES

M<sup>me</sup> Manoushka Aimable, appuyée par M<sup>me</sup> Marguerite Schabas propose:

*QUE l'organigramme des services aux élèves présenté en date du 12 octobre 2021 soit reçu.*

La motion est acceptée.

#### OCTOBRE 2021 — RENCONTRE N° 2

##### 1. PROGRAMMES D'ÉTÉ POUR L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

M. Aliou, appuyé par conseiller Lapointe propose :

*QUE le rapport sur les programmes d'été pour l'enfance en difficulté soit reçu*

La motion est adoptée.

##### 2. PROTOCOLE D'ACCÈS POUR LES INTERVENANTS EXTERNES

M<sup>me</sup> Stéphanie Penton, appuyée par Mme Manoushka Aimable propose :

*QUE le rapport « Protocole d'accès pour les intervenants externes » soit reçu*

La motion est adoptée.

##### 3. MISE À JOUR — COVID-19 (RAPPORT VERBAL)

Conseiller Lapointe, appuyé par Mme Penton, propose :

*QUE le rapport verbal « Mise à jour COVID-19 » soit reçu*

La motion est adoptée.

**NOVEMBRE 2021 — RENCONTRE N° 3****1. DONNÉES SUR LES ÉLÈVES BÉNÉFICIAIRE DE LA SUBVENTION POUR L'ÉDUCATION DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

Après une période de questions, M Aliou, appuyé par conseiller Lapointe propose :

*QUE le rapport en date du 16 novembre 2021 intitulé « Données sur les élèves bénéficiant de la Subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté » soit reçu.*

La motion est adoptée.

**2. MISE À JOUR SUR LES INITIATIVES PRIORITAIRES DES SERVICES À L'ÉLÈVE**

Après une période de discussion, conseiller Lapointe, appuyé par Mme Penton propose :

*QUE le rapport en date du 16 novembre 2021 intitulé « Mise à jour sur les initiatives prioritaires des Services à l'élève » soit reçu.*

La motion est adoptée.

**NOVEMBRE 2021 — RENCONTRE N° 4****1. PRÉSENTATION DE L'INITIATIVE PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT DES COMPÉTENCES APRÈS L'ÉCOLE POUR LES ÉLÈVES ATTEINTS D'UN TSA**

Après une période de questions, M Sene, appuyé par Mme Penton propose :

*QUE le rapport sur la « présentation de l'initiative programme de perfectionnement des compétences après l'école pour les élèves atteints d'un TSA » soit reçu*

La motion est ADOPTÉE

**2. MISE À JOUR — COVID-19 (RAPPORT VERBAL)**

*QUE le rapport verbal sur la « Mise à jour Covid-19 » soit reçu*

La motion est adoptée.

**JANVIER 2022 — RENCONTRE N° 5****1. ÉLECTION DES COPRÉSIDENTS DU COMITÉ**

M. Laverdière propose que M<sup>me</sup> Manoushka Aimable soit la co-présidente du Comité CCED.

Conseiller Fortin, appuyé par conseiller Lapointe propose :

*QUE M<sup>me</sup> Manoushka Aimable soit la co-présidente par acclamation du comité CCED pour la prochaine année.*

La motion est adoptée.

**2. MISE À JOUR – COVID-19 (RAPPORT VERBAL)**

*QUE le rapport verbal sur la « Mise à jour Covid-19 » soit reçu.*

La motion est adoptée.

**3. LES SERVICES EN SANTÉ MENTALE**

*QUE le rapport sur « Les services en santé mentale » soit reçu.*

La motion est adoptée.

**4. TRANSPORT SCOLAIRE POUR LES ÉLÈVES AVEC DES BESOINS PARTICULIERS**

Conseiller Lapointe, appuyé par M<sup>me</sup> Schabas propose :

*QUE le rapport en date du 11 janvier 2022 intitulé « Transport scolaire pour les élèves avec des besoins particuliers » soit reçu.*

La motion est adoptée.

**FÉVRIER 2022 — RENCONTRE N° 6****1. ÉTATS FINANCIERS 2020-2021 — ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

Conseiller Teasdale, appuyé par M Sene, propose :

*QUE le rapport en date du 15 février 2022 sur les états financiers 2020-2021 pour l'enfance en difficulté soit reçu.*

La motion est adoptée.

**2. BUDGET RÉVISÉ 2021-2022**

M<sup>me</sup> Manoushka Aimable, appuyée par conseiller Guillaume Teasdale propose :

*QUE le rapport en date du 15 février 2022 intitulé « Budget révisé - Enfance en difficulté 2021-2022 » soit reçu.*

La motion est adoptée.

**3. NOMINATION D'UN.E REPRÉSENTANT.E COMMUNAUTAIRE AU COMITÉ CONSULTATIF ÉQUITÉ, DIVERSITÉ, INCLUSION ET DROITS DE LA PERSONNE (RAPPORT VERBAL)**

M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, appuyée par M<sup>me</sup> Lara Pietrolungo propose :

*QUE le rapport verbal sur la nomination d'une représentante communautaire au comité consultatif équité, diversité, inclusion et droits de la personne soit reçu.*

La motion est adoptée.

**4. SANTÉ MENTALE ET LES DÉPENDANCES : PRÉSENTATION**

Après une période de questions, M. Sene, appuyé par M<sup>me</sup> Penton propose :

*QUE la présentation sur la santé mentale et les dépendances soit reçue.*

La motion est adoptée.

**5. CORRESPONDANCE**

Le comité prend connaissance de la correspondance suivante : Algoma DSB, Lettre au Ministre Lecce, du 11 janvier 2022 Soutien à l'amendement du projet de loi 172 modifiant des lois en ce qui concerne l'éducation de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation foetale.

a) Durham DSB, Lettre au Ministre Lecce, du 3 février 2022.

Rappel au Ministre que la Somme pour l'incidence spéciale ne couvre pas les frais pour le soutien des élèves. Le changement annoncé et corrigé continue le sous financement pour l'enfance en difficulté dans les conseils scolaires.

*QUE la correspondance soit reçue.*

La motion est adoptée.

**MARS 2022 — RENCONTRE N° 7****1. PRÉSENTATION DU CENTRE JULES-LÉGER**

*QUE la présentation du Centre Jules-Léger soit reçue.*

La motion est adoptée.

**AVRIL 2022 — RENCONTRE N° 8 (NON ADOPTÉ)****1. RÉVISION DE LA NOTE POLITIQUE ET PROGRAMMES 81 (NPP 81)**

Après une période de rétroaction et de discussions, le comité mandate l'administration d'envoyer une lettre en bonne et due forme aux Ministères pour leur faire part des inquiétudes sur les services de santé offerts aux élèves en EED ayant des conditions médicales et des défis reliés à la pénurie d'infirmières en province. Ces obstacles pourraient empêcher nos élèves de s'intégrer et d'atteindre leurs objectifs.

M<sup>me</sup> Verreault assurera le suivi de la lettre et fera parvenir une mise à jour au comité.

## 2. MODIFICATIONS À LA SUBVENTION POUR L'ÉDUCATION DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ POUR 2022-2023

Après une période de questions, conseiller Lapointe, appuyé par M Sene propose :

*QUE le rapport en date du 5 avril 2022 intitulé « Modifications à la Subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté pour 2022 » soit reçu*

La motion est adoptée.

## 3. SANTÉ MENTALE: L'ENGAGEMENT DES ÉLÈVES

Après une période de questions, conseiller Lapointe, appuyé par Mme Penton propose :

*QUE la présentation sur la santé mentale et les dépendances soit reçue.*

La motion est adoptée.

## 4. CORRESPONDANCE

Le comité prend connaissance de la correspondance suivante :

- Lettre en date du 8 février 2022 du Conseil Scolaire Catholique Nouvelon au sujet de la Note Politique/Programmes no 81, Services auxiliaires de santé offerts en milieu scolaire;
- Lettre en date du 8 février 2022 du Conseil Scolaire Catholique Nouvelon sur une pénurie d'infirmières et d'infirmiers signifiées;
- Lettre en date du 15 février 2022 de Thunder Bay Catholic District School Board adressée à l'honorable Stephen Lecce, ministre de l'éducation sur le support pour projet de loi 172.

M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, appuyée par M Aliou Sene propose :

*QUE la correspondance soit reçue.*

La motion est adoptée.

### 10 MAI 2022 — RENCONTRE N° 9

### 14 JUIN 2022 — RENCONTRE N° 10

## COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ LISTE DES MEMBRES 2021-22

ORGANISME	MEMBRE	MEMBRE SUPPLÉANT
Conseiller scolaire du CS Viamonde	M. Benoit Fortin <a href="mailto:fortinb@csviamonde.ca">fortinb@csviamonde.ca</a>	M <sup>me</sup> Karine Ricard <a href="mailto:ricardk@csviamonde.ca">ricardk@csviamonde.ca</a>
Conseiller scolaire du CS Viamonde	M. Éric Lapointe <a href="mailto:lapointee@csviamonde.ca">lapointee@csviamonde.ca</a>	M. Yvon Rochefort <a href="mailto:rocheforty@csviamonde.ca">rocheforty@csviamonde.ca</a>
Conseiller scolaire du CS Viamonde	M. Guillaume Teasdale <a href="mailto:teasdaleg@csviamonde.ca">teasdaleg@csviamonde.ca</a>	M <sup>me</sup> Geneviève Oger <a href="mailto:ogerg@csviamonde.ca">ogerg@csviamonde.ca</a>

ORGANISME	MEMBRE	MEMBRE SUPPLÉANT
Autism Ontario — Metro Toronto Chapter	M <sup>me</sup> Marguerite Schabas (membre du chapitre de Toronto — SEAC rep) <a href="mailto:m-schabas@hotmail.com">m-schabas@hotmail.com</a>	
Voice for Deaf and Hard of Hearing Kids	M <sup>me</sup> Dalia Hammoud <a href="mailto:dalia.hammoud@gmail.com">dalia.hammoud@gmail.com</a>	
Centre francophone de Toronto	M <sup>me</sup> Manoushka Aimable <a href="mailto:manoushka.aimable@centrefrancophone.org">manoushka.aimable@centrefrancophone.org</a>	M <sup>me</sup> Marie Nyanabu <a href="mailto:Marie.nyanabu@centrefrancophone.org">Marie.nyanabu@centrefrancophone.org</a>
Société d'aide à l'enfance de Toronto	M <sup>me</sup> Stephanie Penton <a href="mailto:spenton@torontocas.ca">spenton@torontocas.ca</a>	
Boomerang Health	M <sup>me</sup> Lara Pietrolungo <a href="mailto:Lara.pietrolungo@sickkids.com">Lara.pietrolungo@sickkids.com</a>	
Epilepsy Southwestern Ontario	M <sup>me</sup> Nancy Komi <a href="mailto:mkomi89@gmail.com">mkomi89@gmail.com</a>	
Clé d'La Baie	M <sup>me</sup> Annick Brown <a href="mailto:directionfamille@lacle.ca">directionfamille@lacle.ca</a>	
L'organisme CAMH	M. Aliou Sene <a href="mailto:aliou.sene@camh.ca">aliou.sene@camh.ca</a>	

**Personne responsable du dossier**

Dounia Bakiri, *Adjointe à la surintendance de l'éducation temporaire*  
[bakirid@csviamonde.ca](mailto:bakirid@csviamonde.ca)

**Secrétaire de séances du Conseil**

Corine Céline  
[celinem@csviamonde.ca](mailto:celinem@csviamonde.ca)  
Tél : 647 244-9631

**SECTION 18****PROGRAMMES ET SERVICES OFFERTS  
PAR D'AUTRES MINISTÈRES OU ORGANISMES**

Il arrive que des élèves du Conseil scolaire Viamonde participent à des programmes ou reçoivent des services spécialisés d'organismes partenaires, d'autres ministères ou d'autres conseils scolaires, notamment :

- des programmes préscolaires destinés aux élèves sourds;
- des programmes préscolaires concernant le langage et la parole;
- des programmes intensifs d'intervention précoce pour les enfants atteints d'autisme;
- des programmes dispensés dans des établissements de soins et de traitement ou des centres correctionnels;
- des programmes offerts par d'autres conseils scolaires.

Dans tous les cas, la responsabilité de faire le lien entre l'organisme externe et le milieu scolaire de l'élève revient à la direction de l'école ou à la direction des services aux élèves.

**CRITÈRES POUR ÉVALUATIONS FAITES PAR D'AUTRES ORGANISMES  
PRESTATAIRES**

Le Conseil reconnaît les évaluations effectuées par une professionnelle reconnue ou un professionnel reconnu. S'il a des questions par rapport au contenu des dites évaluations, il rencontre les intervenants du ministère ou de l'organisme afin d'obtenir des précisions. De plus, le Conseil maintient des liens avec ces organismes afin d'assurer une transition harmonieuse entre l'élève et son nouveau milieu d'apprentissage.

**MARCHE À SUIVRE POUR LES ÉLÈVES QUITTANT LE CONSEIL**

Si les parents, tuteurs ou tutrices nous avisent que leur enfant quitte le Conseil, nous leur demandons de nous informer de l'endroit que fréquentera l'élève pour que les intervenants puissent partager les renseignements pertinents au sujet de l'élève avec le conseil d'accueil. Si le conseil d'accueil présente à Viamonde une demande de divulgation d'information avec le formulaire de consentement approprié signé par les parents, tuteurs ou tutrices, nous partageons l'information demandée afin de favoriser la transition de l'élève dans son nouveau milieu.

**SECTION 19****LA PROMESSE VIAMONDE**

L'élève Viamonde affirme avec fierté et engagement, son identité francophone. Citoyenne ou citoyen du monde, elle ou il fait preuve de curiosité face aux savoirs et aux connaissances et démontre une soif d'apprendre pour la vie.

**À la fin de sa 12<sup>e</sup> année, l'élève Viamonde :****1. SAIT COMMUNIQUER**

- cherche à comprendre et sait se faire comprendre,
- s'exprime aisément et avec assurance en français,
- s'exprime avec confiance dans plus d'une langue.

**2. FAIT PREUVE D'UN ESPRIT CRITIQUE, CRÉATIF ET INNOVATEUR**

- met les faits en relation et s'interroge,
- génère des idées, imagine des concepts et résout les problèmes de façon originale,
- propose une perspective différente à des questions ou des enjeux divers.

**3. VIT EN ÉQUILIBRE ÉMOTIONNEL**

- est attentif à ses besoins et aux besoins des autres,
- fait preuve de résilience face aux épreuves de la vie pour une vision positive de l'avenir,
- persévère en toutes circonstances, utilise un esprit de croissance.

**4. AGIT DE FAÇON PROACTIVE**

- est capable de raisonner,
- planifie et se fixe des objectifs,
- prend des initiatives et gère les risques.

**5. CONTRIBUE AU MONDE NUMÉRIQUE AVEC INTELLIGENCE**

- utilise les médias sociaux de façon responsable, appropriée et sécuritaire,
- recourt à la technologie de façon efficace,
- propose des solutions technologiques pour faire avancer le monde.

**6. COLLABORE ET EXERCE DU LEADERSHIP**

- développe des relations interpersonnelles et de travail basées sur la confiance et le respect mutuel,
- écoute, influence et inspire positivement les autres en plus d'offrir du soutien et de l'encouragement,
- gère et résout les tensions et les conflits tout en sachant rallier les gens, malgré les divergences.

#### **7. INTERVIENT AVEC ÉTHIQUE, ENGAGEMENT ET ÉCORESPONSABILITÉ**

- adopte un comportement responsable visant le bien commun en fonction des règles et des valeurs humanistes,
- prend position pour la justice sociale, l'équité et les droits de la personne en respectant la diversité sous toutes ses formes,
- se comporte et s'engage afin de réduire son empreinte écologique.

# Viamonde

*tout est  
possible*

[csviamonde.ca](http://csviamonde.ca)

 [/csviamonde](https://www.facebook.com/csviamonde)

 [@csviamonde](https://twitter.com/csviamonde)

 [YouTube /csviamonde](https://www.youtube.com/channel/UCviamonde)

## POINT NO 7.1.3 DE L'ORDRE DU JOUR



Le 24 juin 2022

### **AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Objet : Ateliers pour les parents, tutrices et tuteurs**

#### **PRÉAMBULE**

Le nouveau plan stratégique du Conseil 2021-2025 renforce notre détermination à devenir un carrefour francophone encourageant l'engagement et la participation des familles. Dans le cadre de notre première année de mise en œuvre, il a été convenu d'élargir l'offre de soutien aux parents, tuteurs et tutrices des élèves des écoles du Conseil.

#### **SITUATION ACTUELLE**

Nous vous présentons un bilan des ateliers offerts aux familles des élèves des écoles du Conseil au cours de l'année scolaire 2021-2022, en lien avec l'orientation 3 du plan stratégique (voir l'Annexe A). Ces ateliers se sont déroulés à distance, sur la plateforme TEAMS, pour assurer un accès équitable à toutes les familles. La promotion de ces ateliers a eu lieu via les réseaux sociaux et les communiqués des directions d'école envoyés aux familles. Le Comité de participation des parents (CPP) a été consulté et tenu informé sur le déroulement des ateliers offerts aux familles.

#### **PROCHAINES ÉTAPES**

Dans le cadre de ces activités, le CPP a sondé l'opinion des familles, par l'entremise des conseils d'école, sur l'offre de ces ateliers aux familles. À la lumière de leur rétroaction, il a été convenu que la majorité de ces ateliers seront à nouveau offerts l'an prochain avec l'ajout d'ateliers sur les sujets suivants :

- Liberté d'expression, opinion et respect de l'autre
- Éducation autochtone
- Intégration des perspectives autochtones en enseignement
- LGBTQ2+ Démystifions les lettres et les préjugés (différence sexe et genre, adoption de vocabulaire, différence, tolérance et acceptance)
- Autisme – intro, renforcements, stratégies gagnantes.

De plus, les membres des conseils d'école qui ont répondu au sondage ont exprimé le besoin de soutien dans l'accomplissement de leurs responsabilités et rôles. Les ateliers suivants, mis sur pied par Parents Partenaires en éducation, seront proposés l'an prochain à tous les membres des conseils d'école :

## **POINT NO 7.1.3 DE L'ORDRE DU JOUR**

Module 1 : La planification annuelle

Module 2 : Les consultations et l'évaluation

Module 3 : La gestion de réunion

Module 4 : Les rencontres saines

Module 5 : Les communications

Module 6 : La représentation

Module 7 : Milieu scolaire diversifié, accueillant et sécuritaire

En plus d'un webinaire : Leadership en confiance.

### **II EST RECOMMANDÉ :**

***QUE** le rapport en date du 24 juin portant sur les « Ateliers pour les parents, tutrices et tuteurs » soit reçu.*

Préparé par :

Les surintendances de l'éducation,

Mirela Lonian et

Tricia Verreault

Présenté par :

Le directeur de l'éducation par intérim,

Michel Laverdière

p. j. Annexe A – Tableau synthèse des ateliers

## POINT NO 7.1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

### Annexe A - Tableau synthèse des ateliers

Sujet de la présentation	Date et heure Clientèle ciblée	Participation	Sondage
<p style="text-align: center;"><b>L'anxiété de performance à l'école</b></p> <p>Cet atelier aide à comprendre l'impact de l'anxiété et du stress sur le fonctionnement quotidien des enfants. L'objectif est d'outiller les parents à reconnaître les signes d'anxiété et du stress chez les enfants et leur donner des stratégies pour aider les enfants.</p>	<p>Clientèle ciblée : Parents d'élèves de l'élémentaire et du secondaire</p> <p style="text-align: center;">23 novembre 19 h-20 h</p>	50 familles	Pas de sondage
<p style="text-align: center;"><b>Accompagner son enfant avec ses devoirs</b></p> <p>Cet atelier présente les sujets suivants : Lignes directrices : la politique du Conseil sur les devoirs Trucs et astuces : les incontournables pour mettre en place de bonnes habitudes Ressources et appuis : exploration de partenaires en éducation et des outils en ligne disponibles pour les parents et élèves Période de questions : forum ouvert.</p>	<p>Clientèle ciblée : Parents d'élèves de l'élémentaire (1<sup>re</sup> – 8<sup>e</sup> année)</p> <p style="text-align: center;">24 novembre 19 h-20 h</p>	42 familles	85 % des répondants indiquent que l'atelier a répondu à leurs attentes
<p style="text-align: center;"><b>Majeure Haute Spécialisation et Éducation coopérative</b></p> <p>Cet atelier a pour but de démystifier la MHS ainsi que l'Éducation <i>COOP</i> et donner plus d'informations aux parents, tuteurs et tutrices sur les différentes offres au sein du Conseil et les parcours scolaires s'y rattachant. Durant cet atelier, les sujets suivants sont abordés : ce qu'est une MHS; le déroulement du cours d'éducation coopérative; le parcours scolaire de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année; les crédits de spécialisation, dont la <i>COOP</i>; les ressources pour les parents.</p>	<p>Clientèle ciblée : Parents, tutrices et tuteurs d'élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année</p> <p style="text-align: center;">6 décembre 19 h-20 h</p>	14 familles	60 % des répondants indiquent que l'atelier a répondu à leurs attentes
<p style="text-align: center;"><b>Double reconnaissance de crédits (DRC) et Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO)</b></p> <p>Cet atelier a pour but de démystifier les cours à double reconnaissance de crédits (DRC) et la voie des métiers spécialisés via le Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO), et de fournir davantage d'informations aux parents, tutrices et tuteurs sur les différentes offres au sein du Conseil et les parcours scolaires s'y rattachant. Durant cet</p>	<p>Clientèle ciblée : Parents, tutrices et tuteurs d'élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année</p>	6 familles	100 % des répondants indiquent que l'atelier a répondu à leurs attentes

## POINT NO 7.1.3 DE L'ORDRE DU JOUR

Sujet de la présentation	Date et heure Clientèle ciblée	Participation	Sondage
<p>atelier, l'équipe des conseillers pédagogiques présente : ce qu'est une DRC; les modalités du programme PAJO au secondaire; les exemples d'itinéraires d'études pour les élèves intéressés par les métiers spécialisés; des ressources additionnelles pour orienter leur(s) enfant(s).</p>			
<p style="text-align: center;"><b>Mois de l'histoire des Noirs : Parcours et partage d'expérience</b></p>	<p>Clientèle ciblée : Parents, tuteurs et tuteurs d'élèves et tous les membres de la communauté Viamonde</p> <p>22 février 2022 19 h – 20 h</p>	<p>18 familles</p>	<p>85 % des répondants ont indiqué que l'atelier répondait aux attentes</p>
<p style="text-align: center;"><b>La cyberdépendance</b></p> <p>Cet atelier a pour but de présenter aux membres de la communauté scolaire des ressources pour prévenir la cyberdépendance et développer chez les élèves des habitudes de vie saines, en lien avec Internet, les médias sociaux et les jeux en ligne.</p>	<p>Clientèle ciblée : Parents, tuteurs et tuteurs d'élèves des cycles moyen, intermédiaire et supérieur (4<sup>e</sup>- 12<sup>e</sup> année)</p> <p>29 mars 2022 19 h- 20 h</p>	<p>20 familles</p>	<p>90 % des répondants ont indiqué que l'atelier répondait aux attentes</p>
<p style="text-align: center;"><b>Mon histoire de cerveau – comprendre pour mieux apprendre</b></p> <p>Cet atelier a pour but d'aider les membres de la communauté scolaire à comprendre les enjeux liés aux diverses difficultés d'apprentissage, particulièrement en lien avec les défis des fonctions exécutives et comment celles-ci ont un impact sur la réussite des élèves.</p>	<p>Clientèle ciblée : Parents, tuteurs et tuteurs d'élèves du palier secondaire (9<sup>e</sup>- 12<sup>e</sup> année)</p> <p>12 avril 2022 19 h- 20 h</p>	<p>20 familles</p>	<p>Pas de réponses au sondage</p>

Budget  
2022  
23



Section 1	<b>Rapport</b>
Section 2	effectifs
Section 3	dotation
Section 4	Budget
Section 5	gouvernance
Section 6	Éducation
Section 7	Autres services
Section 8	Résultats oQRé
Section 9	immobilisations
Section 10	Réserves (excédents accumulés)

## Section 1

# Rapport

Le 24 juin 2022

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Objet : Prévisions budgétaires 2022-2023**

---

En misant sur les valeurs du Conseil, la collaboration, la cohérence, la communication, le respect des différences et le leadership, les écoles du Conseil sont invitées à planifier et à mettre en œuvre des actions concertées visant la réussite de chaque apprenante et apprenant dans une optique d'atteindre la promesse Viamonde et le plan stratégique 2021-2025.

Vous trouverez dans les sections suivantes les explications et les éléments retenus dans le processus d'élaboration des prévisions budgétaires 2022-2023.

Les tableaux de bord en annexe à ce rapport présentent un aperçu global des prévisions budgétaires 2022-2023.

**SUBVENTIONS**

Le 17 février 2022, le Ministère a annoncé le financement pour l'année scolaire 2022-2023 incluant les Subventions pour les besoins des élèves (SBE), les Fonds pour les priorités et les partenariats (FPP), et le financement des immobilisations. Un bref sommaire de ces éléments est présenté ci-dessous.

**SUBVENTIONS POUR LES BESOINS DES ÉLÈVES (SBE)**

Les changements les plus importants sont :

**Fonds pour la récupération de l'apprentissage suite à la COVID-19**

Ces fonds sont destinés à l'embauche de personnel enseignant, d'éducatrices et éducateurs de la petite enfance, d'aides-enseignantes et aides-enseignants et d'autres travailleuses et travailleurs du secteur de l'éducation afin de travailler à la reprise de l'apprentissage, au décloisonnement de la 9<sup>e</sup> année, à l'apprentissage à distance, à l'offre de mesures de soutien pour l'éducation de l'enfance en difficulté et au maintien de normes de propreté plus rigoureuses.

Le Ministère s'attend à ce que les conseils scolaires continuent d'offrir l'enseignement à distance pour l'année scolaire 2022-2023.

Montant accordé au Conseil : 2 347 313 \$.

### **Fonds de soutien aux élèves**

Les fonds de soutien aux élèves liés aux conventions collectives sont maintenus pour une année supplémentaire et permettront au Conseil de maintenir en place les ressources supplémentaires financées par ces fonds. La continuité de ce financement après l'année scolaire 2022-2023 fera partie des négociations syndicales centrales.

Montant accordé au Conseil : 1 514 775 \$.

### **Montant lié aux relations de travail**

Les conseils scolaires recevront une augmentation aux subventions afin de mettre en place une provision pour les augmentations salariales qui seront déterminées à l'issue des négociations syndicales. Les attentes du Ministère envers cette prévision sont à venir. Toutefois, le détail préliminaire nous indique que la valeur sera de 1 % de notre masse salariale pour les membres du personnel syndiqué.

### **Nouveau financement pour la gestion du réseau à large bande**

Un nouveau montant de 19,34 \$ par élève pour permettre au Conseil d'atteindre les normes établies et annoncées par le Ministère.

Montant accordé au Conseil : 255 500 \$.

### **Allocation au titre du volet « Direction et gestion interne des écoles »**

Les changements sont :

- une hausse des repères salariaux de 1 % pour les directions et directions adjointes pour tenir compte des négociations entre le gouvernement, les associations des conseils scolaires et les associations des directions d'écoles; et
- l'harmonisation des salaires repères pour la gestion des écoles à l'élémentaire et au secondaire.

### **Allocation pour le fonctionnement des écoles**

Une augmentation de 5,45 % de la partie non liée aux salaires, dont 2,3 % est pour aider à gérer les augmentations du prix des produits de base et 3,15 % est pour absorber l'augmentation des coûts liés au fonctionnement accru des systèmes de ventilation et au remplacement des filtres.

### **Subvention pour le transport des élèves**

La subvention est maintenue au même niveau qu'en 2021-2022. Une somme équivalente à 2 % de cette subvention a été budgétée par la province, bien qu'elle n'ait pas été distribuée aux conseils scolaires à date.

Le Ministère n'a pas augmenté le financement en transport scolaire depuis 2019-2020. Ce manque exerce une pression budgétaire importante pour le

Conseil. Un déficit de 1 195 230 \$ est prévu en 2021-2022. Si nous ne recevons pas un financement supplémentaire pour l'année 2022-2023, le déficit se creusera davantage et conduira à des choix difficiles.

### **Supplément pour les immigrants récents**

Ce financement est maintenu pour une durée limitée afin de compenser les répercussions financières à venir liées à la baisse du nombre d'immigrants en raison de la pandémie.

Montant accordé au Conseil : 950 000 \$.

### **Subventions pour la santé mentale et le bien-être**

Certains ajustements aux subventions pour la santé mentale et le bien-être qui faisaient partie des Fonds pour les priorités et les partenariats (FPP) sont intégrés dans les SBE. L'allocation de base de la subvention par élève pour l'achat d'équipement personnalisé pour les élèves avec de grands besoins passe de 10 000 \$ à 20 000 \$ par conseil scolaire et d'un montant additionnel de 36 101 \$ à 39 461 \$ par élèves.

### **FONDS POUR LES PRIORITÉS ET LES PARTENARIATS (FPP)**

<b>Subventions supplémentaires</b>	<b>Montant 2022-2023</b>
La Stratégie sur les mathématiques	309 600 \$
Subvention du personnel enseignant afin d'obtenir une qualification additionnelle (QA) pour l'éducation de l'enfance en difficulté	10 000 \$
Projet de formation en entrepreneuriat*	30 000 \$
Soutiens, formation et ressources en santé*	12 000 \$
Rétention des élèves*	43 200 \$
Programme de soutien au tutorat	588 550\$
Programme de soutien pour la mise en place du décroisement*	27 500 \$
Intervention précoce en mathématiques pour les élèves ayant des besoins particuliers en éducation*	110 800 \$
Programme de bourses pour les métiers spécialisés*	11 000 \$
Apprentissage pendant l'été pour les élèves ayant des besoins particuliers*	104 700 \$

<b>Subventions supplémentaires</b>	<b>Montant 2022-2023</b>
Programme des accompagnateurs des élèves noirs pour l'obtention du diplôme	226 404 \$
<b>Total des fonds des priorités et des partenariats</b>	<b>1 473 754\$</b>

\* Nouveau pour 2022-2023

## **FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS**

Le Ministère a annoncé le financement pour la réfection des écoles et pour l'amélioration de l'état des écoles. Le financement anticipé pour le Conseil est :

Réfection des écoles	2 910 257 \$
Amélioration de l'état des écoles	9 647 892 \$
<b>Total</b>	<b>12 553 881 \$</b>

## **EFFECTIFS**

Le Conseil scolaire Viamonde est reconnu comme un allié indispensable à la réussite et au bien-être collectif. Les tableaux à la section 2 du budget démontrent la variance des effectifs scolaires depuis les cinq dernières années. Pour l'année scolaire 2022-2023, une croissance de 0,5 % est prévue soit, 10 646 élèves à temps plein à l'élémentaire et 2 565 élèves à temps plein au secondaire.

## **DOTATION**

Les tableaux de dotation du personnel des écoles, et des secteurs et services sont présentés à la section 3 du budget. Cette dotation est répartie en fonction des effectifs scolaires et des besoins des écoles.

### **Dotation dans les écoles**

La dotation et le budget sont préparés en tenant compte du règlement de l'Ontario pour l'effectif des classes. Ces exigences sont :

- la taille maximale des classes à la maternelle et au jardin d'enfants est de 29 élèves et 10 % des classes peuvent compter jusqu'à 32 élèves selon des circonstances particulières;
- 90 % des classes primaires comptent 20 élèves ou moins et 100 % des classes primaires comptent 23 élèves ou moins;
- les classes de la 4e à la 8e année comptent moins de 24,5 élèves en moyenne; et
- les classes de la 9e à la 12e année comptent moins de 23 élèves en moyenne.

Les tailles des classes planifiées pour l'année scolaire 2022-2023 prévoient un retour à la normale. La taille réduite des classes mise en place dans le contexte de la pandémie ne se poursuivra pas pour l'année scolaire 2022-2023.

Les ajouts et diminutions proposés au niveau du personnel des écoles sont les suivants :

<b>Catégorie d'emploi</b>	<b>Budget révisé 2021-2022</b>	<b>Budget 2022-2023</b>	<b>Changement</b>
Personnel enseignant – Présentiel	949	945	(4)
Personnel enseignant – ViaVirtuel	27	0	(27)
Personnel enseignant – ViaCorrespondance	1	0	(1)
<b>Total (note 1, 2)</b>	<b>977</b>	<b>945</b>	<b>(32)</b>
Direction d'école	55	55	-
Direction adjointe	18,2	17,2	(1)
Éducatrice/éducateur de la petite enfance (note 3)	83	78	(5)
Aide à l'enseignement (note 4)	200	200	-
Éducation spécialisée	65	64	(1)
Bibliothéconomie	39,5	39,4	(0,1)
Secrétariat	79,8	76,8	(3)
Surveillance du midi	46,8	21	(25,8)
Entretien	156,9	154,5	(2,4)
<b>Total</b>	<b>744,2</b>	<b>705,9</b>	<b>(38,3)</b>

Note 1 : La planification des programmes ViaVirtuel et ViaCorrespondance pour 2022-2023 est en cours. Une dotation n'est pas présentement affectée aux programmes, car l'administration explore des modèles de livraison alternative en partenariat avec d'autres conseils scolaires publics de langue française.

Note 2 : Inclus 7,33 ETP « à assigner » dont 7,0 ETP seront attribués aux programmes de réussite des écoles secondaires.

Note 3 : Inclus 4,0 ETP « à assigner » pour répondre aux besoins qui pourront se manifester au cours de l'année.

Note 4 : Inclus 3,0 ETP « à assigner » pour répondre aux besoins qui pourront se manifester au cours de l'année.

### **Poste de conseillère ou conseiller pédagogique financé par des fonds du Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP)**

Il est prévu que le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques financera 1,5 équivalent à temps plein (ETP) conseillères ou conseillers pédagogiques pour l'année scolaire 2022-2023. Ce financement doit être confirmé avant le début des classes.

Ce financement permettra de maintenir une personne pour travailler le développement des compétences globales et la transformation des pratiques pédagogiques dans le cadre du projet TACTIC et maintenir une personne à mi-temps pour un projet d'accompagnement du nouveau personnel enseignant, des suppléances à long terme et du personnel enseignant non qualifié.

### **Bureau de la direction de l'éducation**

Il est proposé de maintenir un poste temporaire d'adjointe à la surintendance de l'éducation afin d'appuyer l'équipe exécutive.

Il est proposé d'éliminer le poste non pourvu de direction adjointe des affaires corporatives.

### **Secteur de l'éducation**

Il est proposé de convertir un poste de direction adjoint aux services pédagogiques à un poste de direction afin de permettre une meilleure coordination des services.

### **Services aux élèves**

Les changements suivants sont proposés :

- Ajout d'un poste de coordonnatrice ou de coordonnateur clinique en travail social afin d'assurer une meilleure coordination des services offerts aux élèves;
- Augmentation de la dotation de psychologue et psychologue associé de 0,2 ETP respectivement afin que ces postes soient offerts à temps plein;
- Ajout d'un poste d'analyste en comportement au Programme de partenariat pour l'éducation avec les établissements communautaires; et
- Ajout de deux postes temporaires en travail social (subventionnés avec les Fonds pour la récupération de l'apprentissage suite à la COVID-19).

### **Secteur des ressources humaines**

Les changements suivants sont proposés au secteur des ressources humaines:

- Ajout d'un poste d'adjointe administrative ou d'adjoint administratif temporaire pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives dans le secteur;

- Ajout d'un poste de spécialiste en acquisition de talents (recruteuse ou recruteur) temporaire pour appuyer le recrutement de membres du personnel; et
- Changement du statut temporaire à permanent du poste de conseillère ou de conseiller en ressources humaines, volet assiduité/CSPAAT/santé et mieux-être.

### **Services informatiques**

Il est proposé d'ajouter un poste d'administration des systèmes techniques, volet cybersécurité. Ce poste aura entre autres la responsabilité d'assurer la sécurité du réseau et des données, et sera subventionné à même le nouveau financement pour la gestion du réseau à large bande.

### **BUDGET DU CONSEIL**

La section 4 du budget présente le budget détaillé. Les graphiques illustrent les subventions et les dépenses par catégories de dépenses. Les détails dans cette section du budget fournissent une comparaison entre les années budgétaires, les revenus et les dépenses et des explications relatives aux changements des dépenses budgétées.

L'administration a préparé un budget déficitaire de 2 567 177 \$ qui sera financé par le surplus accumulé. Le budget présenté est conforme aux règlements de la *Loi sur l'éducation*.

Les principaux changements et nouveautés au budget de 2022-2023 sont les suivants :

- Optimisation des budgets de secteurs pour une bonne utilisation des ressources limitées;
- Mise à jour des budgets de déplacement pour refléter le retour à la normale du travail des secteurs et services;
- Augmentation du taux remboursable pour les déplacements de 0,56 \$ à 0,58 \$ par kilométrage au premier septembre;
- Ajout de nouveaux postes permanents et temporaires dans certains secteurs et services afin d'améliorer l'efficacité du Conseil;
- Ajustement à la hausse des coûts de transport scolaire occasionnés par les augmentations contractuelles (une prévision de 414 604 \$ en revenus est identifiée dans le budget dans l'attente que le Ministère confirme officiellement l'attribution de l'augmentation à la subvention de transport de 2 % aux conseils scolaires);
- Prévision pour une augmentation salariale de 1 % pour les membres du personnel, excluant le personnel cadre supérieur, les directions, et les directions adjointes d'école, dans l'attente des négociations syndicales prévues au cours de l'année scolaire;
- Augmentation salariale de 1 % pour les directions d'écoles et les directions adjointes d'écoles;

- Progression sur les grilles salariales des membres du personnel à l'exclusion des cadres supérieurs;
- Ajout de projets ponctuels selon les différents besoins des secteurs et services; et
- Transfert de plusieurs dépenses entre catégories afin de mieux respecter le plan comptable du Ministère.

### **Fonds pour la récupération de l'apprentissage**

L'allocation pour la récupération de l'apprentissage s'élève à 2 347 313 \$. Il est prévu que les fonds soient utilisés pour :

- Maintenir des postes en enseignement, aide à l'enseignement et appui aux élèves qui auraient autrement été éliminés en raison de la baisse des effectifs scolaires en 2021-2022 (1M \$);
- Ajouter une dotation supplémentaire en enseignement de la réussite aux écoles secondaires (7,0 ETP, 615 000 \$);
- Doter du personnel et fournir les ressources nécessaires pour soutenir l'offre de cours en ViaVirtuel et ViaCorrespondance (300 000 \$);
- Ajouter de personnel en travail social pour soutenir les élèves (2,0 ETP, 200 000\$); et,
- Fournir l'appui supplémentaire selon les besoins qui se manifesteront en début d'année scolaire (230 000 \$).

### **GOVERNANCE**

Le Conseil a adopté son nouveau plan stratégique quinquennal lors d'une réunion publique extraordinaire le 2 décembre 2020. Ce plan est présenté à la section 5 du budget.

Le plan stratégique pluriannuel 2021-2025 est axé sur les quatre orientations stratégiques suivantes :

1. Des élèves épanouis et engagés;
2. Une organisation à l'écoute, performante et innovante;
3. Un carrefour francophone accueillant et ouvert sur ses communautés; et,
4. Une gouvernance responsable.

### **ÉDUCATION**

La section 6 du présent budget décrit les services relevant du Secteur de l'éducation. Ceux-ci sont répartis en huit différents groupements importants :

- Cadre d'efficacité, apprentissage et innovation pédagogique;
- Services aux élèves;
- Santé mentale et bien-être;
- Petite enfance;
- Éducation citoyenne et leadership culturel;

- Écoles sécuritaires et bienveillantes;
- Éducation permanente; et,
- Développement du leadership.

### **AUTRES SERVICES**

La réussite des élèves et des Services pédagogiques dépend aussi du travail acharné du personnel des divers autres services du Conseil. La section 7 du budget offre un aperçu des services offerts.

Les services sont axés sur l'amélioration continue et révisent constamment les procédures afin d'être efficaces, d'avoir en place des mesures de contrôle et de redevabilité, et d'intégrer la technologie de pointe dans leur travail quotidien.

### **RÉSULTATS DES TESTS PROVINCIAUX ET TAILLES DE CLASSES**

La section 8 du budget présente habituellement les résultats des tests provinciaux et l'information sur les tailles des classes.

En raison de la pandémie, il n'y a pas eu de test au cours des années scolaires 2019-2020 et 2020-2021. L'administration des tests a repris au cours de l'année scolaire 2021-2022 et les résultats seront disponibles à l'automne 2022.

Le Conseil a toujours atteint les objectifs fixés par le Ministère quant aux tailles des classe telles que décrites dans le Règlement de l'Ontario 132/12. Il est prévu que ces objectifs seront encore atteints 2022-2023.

### **IMMOBILISATIONS**

Les projets d'ouverture et d'agrandissement d'école se poursuivent. La section 9 énumère les projets de nouvelles constructions et les autres projets du Conseil en immobilisations. Le Conseil continue d'affirmer ses droits en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* auprès du Ministère et de revendiquer les fonds requis pour l'ouverture de nouvelles écoles et de nouvelles places élèves.

### **RÉSERVES**

La section 10 présente l'évolution de la réserve du Conseil. Il est prévu qu'au 31 août 2023, l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté se chiffrera à 11 676 123 \$, ce qui représente environ 5 % de notre budget de fonctionnement.

Le Conseil prévoit puiser dans la réserve conformément au maximum permis par le Ministère, soit 1 % de nos revenus de fonctionnement. Le déficit prévu pour l'année scolaire 2022-2023 est le résultat du financement inadéquat en

transport scolaire. Un déficit est prévu de 2,5 millions \$ en transport scolaire. Avant l'année scolaire 2021-2022, le Conseil n'accusait pas de déficit en transport scolaire. Cet écart provient de l'insuffisance quant à l'augmentation des subventions accordées par le Ministère et de la hausse continue des tarifs contractuels auprès des consortiums de transport. Le Ministère a entrepris une revue du modèle de financement pour le transport scolaire. Il n'a toujours pas eu de dévoilement de ce nouveau modèle. Conséquemment, il n'y a pas de garantie que le manque à gagner sera épongé au cours de la prochaine année scolaire. Si le transport scolaire n'était pas déficitaire, le Conseil aurait un budget équilibré.

### **Plan d'élimination du déficit**

Puisque le Conseil prévoit un budget déficitaire, le Ministère s'attend à recevoir à nouveau cette année, un plan d'élimination du déficit. Ce plan doit démontrer comment le Conseil prévoit éliminer le déficit de fonctionnement (2 080 730\$) sur une période de deux ans. Le déficit est attribuable au transport scolaire. Si le nouveau modèle de financement pour le transport (dont l'annonce est anticipée en 2022-2023) n'éliminait pas le déficit, le plan d'élimination inclurait :

- Une revue des opérations afin de réduire les dépenses. Ceci pourra inclure une réduction dans la dotation du personnel des secteurs et services, et une réduction dans les budgets de fonctionnement des écoles et des services.
- Une croissance des effectifs pourrait augmenter les revenus et également permettre une réduction du déficit.

Le plan prévoit une réduction de 750 000 \$ en dépenses pour 2023-2024 et le solde de 1 330 730 \$ en 2024-2025.

### **CONCLUSION**

Les droits en matière d'éducation en langue française en Ontario sont prescrits par l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Le Conseil continue de s'assurer que ces droits sont pleinement reconnus afin de garantir les chances de réussite égales à tous nos élèves.

Le personnel du Conseil scolaire Viamonde est un personnel engagé et franchement exemplaire qui met toujours l'accent sur l'amélioration de la réussite de chaque élève qui nous est confié afin de promouvoir un milieu scolaire valorisant, sécuritaire, inclusif et accueillant, et ce, au sein d'écoles où le nombre d'élèves ne cesse de croître. Le Conseil scolaire Viamonde est fier de répondre aux besoins croissants des jeunes ayant droit à l'éducation laïque de langue française.

**IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 24 juin 2022 sur les « Prévisions budgétaires 2022-2023 » soit reçu.

**QUE** le Conseil approuve l'utilisation de 2 567 177 \$ de l'excédent de fonctionnement accumulé pour équilibrer le budget.

**QUE** le Conseil approuve le budget 2022-2023 de 248 026 251 \$ tel que présenté dans les documents en annexe.

**QUE** le Conseil approuve les changements de dotation du personnel pour les écoles et les services et secteurs tel que présenté.

**QUE** le Conseil approuve le plan d'élimination du déficit tel que présenté.

**QUE** le Conseil autorise la direction de l'éducation à procéder à l'embauche supplémentaire nécessaire du personnel enseignant, du personnel d'aide à l'enseignement et du personnel de la petite enfance selon la variance des effectifs scolaires.

**QUE** le Conseil autorise la direction de l'éducation à procéder à l'embauche du personnel qui sera nécessaire pour pourvoir à des postes financés par des subventions spéciales accordées après l'approbation du budget.

**Préparé par :**

Le surintendant des affaires,  
Jason Rodrigue

**Présenté par :**

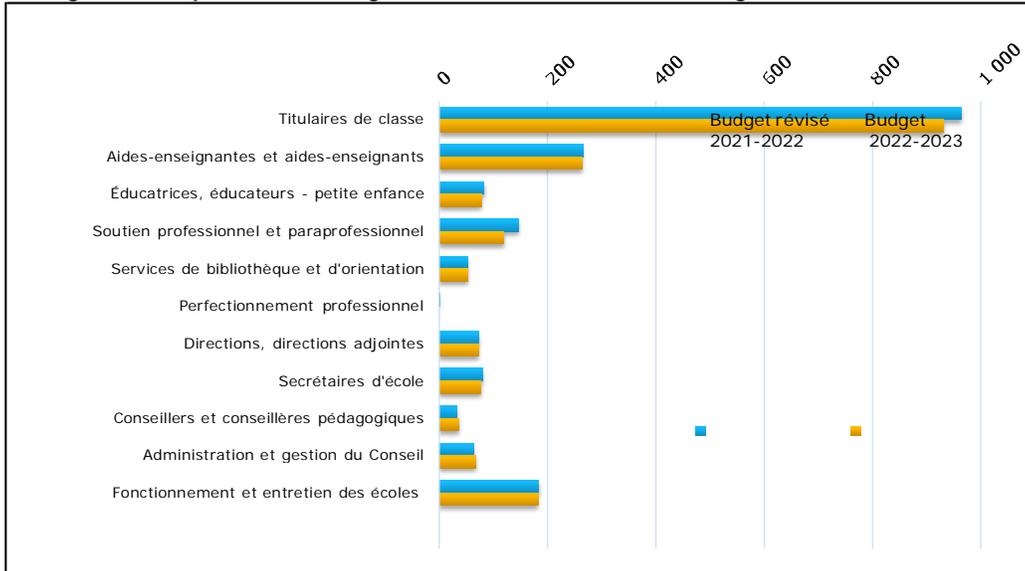
Le directeur de l'éducation par intérim,  
Michel Laverdière

## CHANGEMENTS À LA DOTATION

### Sommaire de la dotation

	Budget		Variance	
	révisé 21-22	Budget 22-23	#	%
<b>Dotation en personnel</b>				
<b>A</b> - Titulaires de classe	963,8	931,7	(32,1)	(3,3%)
<b>B</b> - Aides-enseignantes et aides-enseignants	265,0	264,0	(1,0)	(0,4%)
<b>C</b> - Éducatrices, éducateurs - petite enfance	83,0	78,0	(5,0)	(6,0%)
<b>D</b> - Soutien professionnel et paraprofessionnel	146,8	119,1	(27,7)	(18,9%)
<b>E</b> - Services de bibliothèque et d'orientation	52,2	52,7	0,5	1,0%
<b>F</b> - Perfectionnement professionnel	2,0	-	(2,0)	(100,0%)
<b>G</b> - Directions, directions adjointes	73,2	72,2	(1,0)	(1,4%)
<b>H</b> - Secrétaires d'école	79,8	76,8	(3,0)	(3,8%)
<b>I</b> - Conseillers et conseillères pédagogiques	32,0	36,0	4,0	12,5%
<b>J</b> - Administration et gestion du Conseil	64,0	67,0	3,0	4,7%
<b>K</b> - Fonctionnement et entretien des écoles	183,9	182,5	(1,4)	(0,8%)
<b>Total dotation</b>	<b>1 945,7</b>	<b>1 880,0</b>	<b>(65,7)</b>	<b>(3,4%)</b>

### Changement du personnel : Budget révisé 2021-2022 versus budget 2022-2023



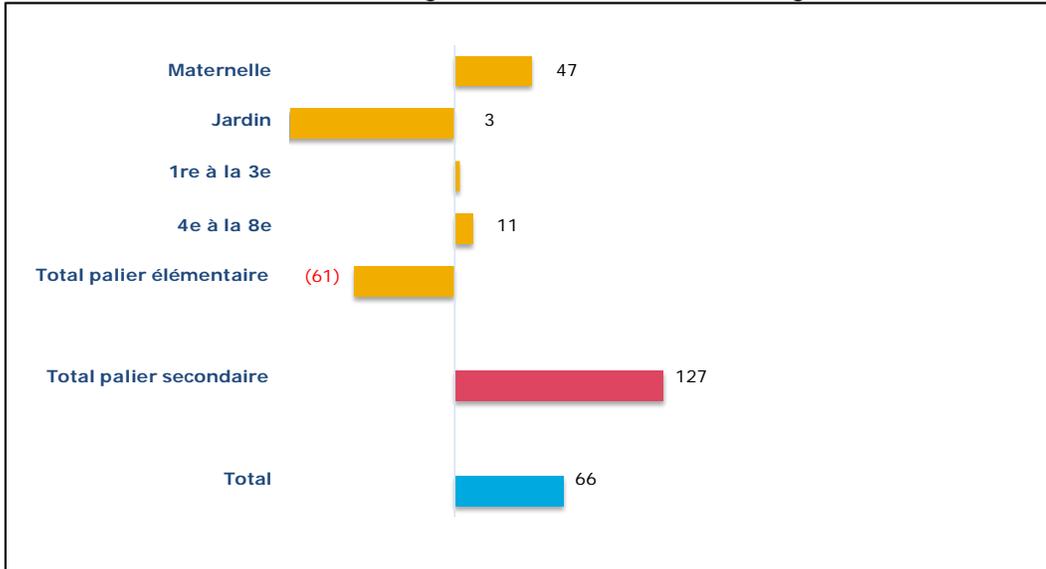
### Notes explicatives pour les variances des changements du personnel :

- A** - Réduction pour la cessation des tailles de classes réduites en raison de la pandémie
- B** - Réduction pour combler les besoins des élèves
- C** - Fluctuation en raison du mouvement des effectifs scolaires
- D** - Réduction au niveau de la surveillance du midi
- E** - Reflète les changements en raison de la fluctuation des effectifs scolaires
- F** - Transfert de postes à Conseil pédagogique, Administration et Gestion du Conseil
- G** - Fluctuation en raison du mouvement des effectifs scolaires
- H** - Fluctuation en raison du mouvement des effectifs scolaires
- I** - Transfert de quatre postes en Conseil pédagogique de Titulaires de classe
- J** - Ajout de postes au service des RH et transfert pour mieux respecter le plan comptable
- K** - Réduction de postes en raison de la fluctuation des effectifs scolaires

## UN CONSEIL EN CROISSANCE

Effectifs scolaires				
	Budget		Variance	
	révisé 21-22	Budget 22-23	#	%
<b>Palier élémentaire</b>				
Maternelle	1 052	1 099	47	4,5%
Jardin	1 174	1 052	(122)	(10,4%)
1re à la 3e	3 470	3 473	3	0,1%
4e à la 8e	5 011	5 022	11	0,2%
	<b>10 707</b>	<b>10 646</b>	<b>(61)</b>	<b>(0,6%)</b>
<b>Palier secondaire</b>	<b>2 438</b>	<b>2 565</b>	<b>127</b>	<b>5,2%</b>
<b>Total</b>	<b>13 145</b>	<b>13 211</b>	<b>66</b>	<b>0,5%</b>

## Évolution des effectifs scolaires : Budget révisé 2021-2022 versus budget 2022-2023



## Notes explicatives sur les variances des effectifs scolaires :

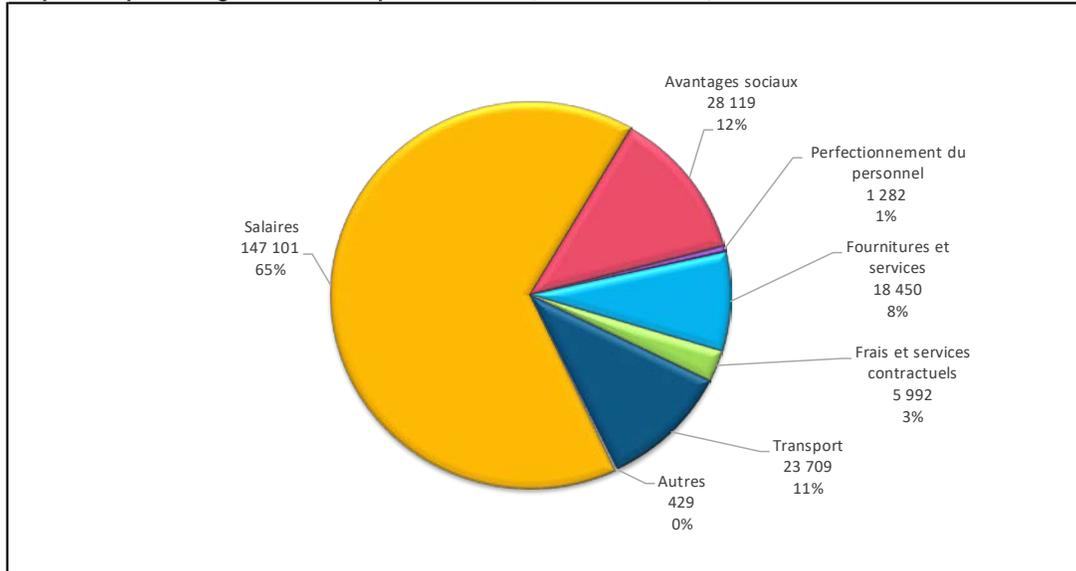
- Le Conseil scolaire Viamonde est présentement dans une situation de légère croissance annuelle de ses effectifs scolaires.

## UN BUDGET ÉQUILIBRÉ

### Sommaire des résultats financiers

(en milliers de dollars)	Budget révisé 21-22	Budget 22-23	Variance	
			\$	%
<b>Recettes</b>				
Subventions pour les besoins des élèves	234 940	239 409	4 469	1,9%
Subventions supplémentaires	3 350	1 284	(2 066)	(61,7%)
Autres recettes	10 928	4 766	(6 162)	(56,4%)
<b>Total des recettes</b>	<b>249 218</b>	<b>245 459</b>	<b>(3 759)</b>	<b>(1,5%)</b>
<b>Dépenses</b>				
Fonctionnement des écoles	226 476	225 082	(1 394)	(0,6%)
Installations destinées aux élèves	19 721	18 540	(1 181)	(6,0%)
Autres	3 920	1 854	(2 066)	(52,7%)
Affectation non disponible	3 830	2 550	(1 280)	(33,4%)
<b>Total des dépenses</b>	<b>253 947</b>	<b>248 026</b>	<b>(5 921)</b>	<b>(2,3%)</b>
<b>Solde avant excédent accumulé</b>	<b>(4 729)</b>	<b>(2 567)</b>	<b>2 162</b>	
Utilisation des surplus accumulés	4 729	2 567	(2 162)	
<b>Excédent/(déficit) - fin de l'année</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	

### Dépenses par catégorie - fonds opérationnels (en milliers de \$)



### Notes explicatives sur les variances des recettes et des dépenses :

#### Changement aux recettes :

##### Subventions pour les besoins des élèves

- Ajout de fonds pour la reprise de l'apprentissage à la suite de la COVID-19
- Nouveau financement pour la gestion du réseau à large bande
- Augmentation de l'allocation pour le fonctionnement des écoles
- Intégration aux SBE de subventions précédemment sous forme de FPP
- Financement d'une prévision en dépenses salariales

##### Subventions supplémentaires et autres recettes

- Fonds pour les priorités et les partenariats annoncés pour 2022-2023 (FPP)

#### Changements aux dépenses :

- Augmentation des dépenses de transport scolaire
- Prévision pour l'augmentation salariale du personnel de 1 %
- Progression sur les grilles salariales excluant les cadres supérieurs
- Optimisation des budgets de secteurs pour maximiser les ressources limitées
- Ajout de projets ponctuels selon les besoins des secteurs et services
- Augmentation des dépenses de déplacement



Section 1 Rapport

Section 2 effectifs

Section 3 dotation

Section 4 Budget

Section 5 gouvernance

Section 6 Éducation

Section 7 Autres services

Section 8 Résultats oQR

Section 9 immobilisations

Section 10 Réserves  
(excédents  
accumulés)

## Section 2 effectifs

**Prévisions officielles d'effectifs d'élèves  
Palier élémentaire  
Budget 2022-2023**

	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22 budget révisé	2022-23 prévisions
<b>Simcoe</b>						
La Pinède	124	118	111	112	120	110
La Source	322	332	315	302	287	268
Le Caron 7-8	53	55	64	61	67	57
Roméo-Dallaire 7-8	78	96	104	114	118	132
Saint-Joseph	192	215	217	223	211	219
<b>Durham</b>						
Antonine-Maillet	198	186	195	217	199	199
Ronald-Marion 7-8	108	94	109	123	138	154
Ronald-Marion élém.	284	323	351	366	345	346
Viola-Léger	-	38	55	83	108	123
<b>York</b>						
Chantal-Benoit	-	-	33	52	77	85
La Fontaine	139	141	138	141	135	131
La Moraine	194	187	161	160	147	138
Norval-Morrisseau 7-8	67	57	75	59	45	61
<b>Grand Toronto</b>						
Alexandre-Dumas	204	208	208	193	190	182
Charles-Sauriol	346	391	413	425	394	388
Collège français 7-8	119	118	127	152	176	169
Étienne-Brûlé 7-8	166	152	110	123	137	132
Félix-Leclerc	202	192	184	171	145	134
Gabrielle-Roy	284	304	312	297	270	268
Jeanne-Lajoie	531	420	421	432	416	398
La Mosaïque	487	499	540	513	489	489
Laure-Rièse	209	280	284	264	253	237
Mathieu-da-Costa	233	179	168	160	158	157
Micheline-Saint-Cyr	81	110	131	139	171	192
Paul-Demers	-	112	164	182	180	201
Pierre-Elliott-Trudeau	396	397	405	402	344	332
Toronto Ouest 7-8	138	159	156	142	151	157
<b>Dufferin Peel</b>						
Carrefour des jeunes	407	418	432	407	365	351
Horizon Jeunesse	180	184	190	213	214	203
Jeunes sans frontières 7-8	220	230	229	220	217	196
Le Flambeau	271	307	337	360	324	338
Quatre-Rivières	174	180	180	178	174	172
<b>Halton</b>						
Du Chêne	125	171	184	198	198	205
Dyane-Adam	-	-	77	107	120	129
Gaétan-Gervais 7-8	75	78	88	117	137	141
Patricia-Picknell	236	234	153	123	102	93
Renaissance	222	233	244	241	235	232
<b>Hamilton</b>						
Georges-P.-Vanier 7-8	68	72	71	66	58	61
Pavillon de la jeunesse	267	281	280	287	265	258

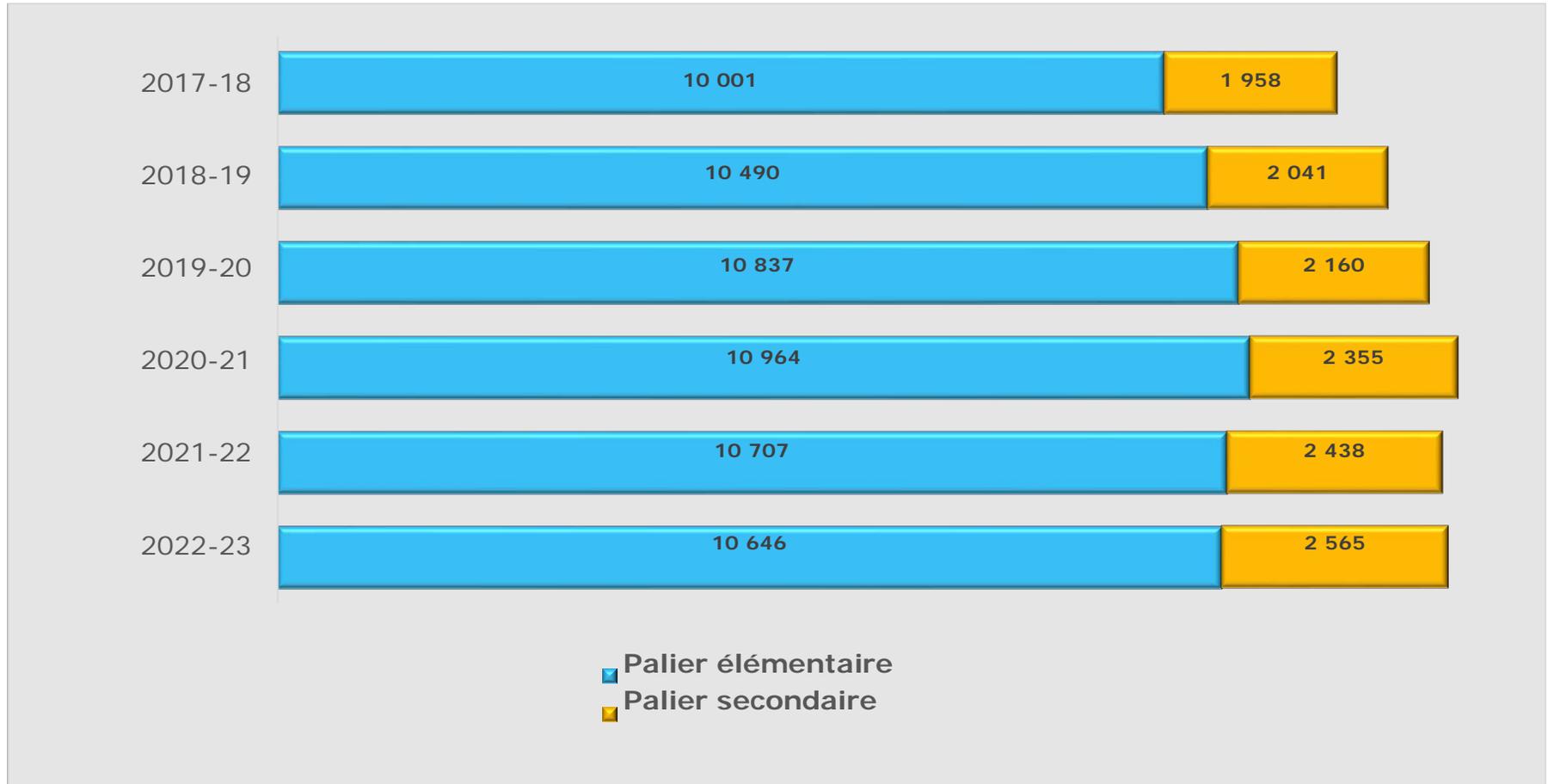
**Prévisions officielles d'effectifs d'élèves  
Palier élémentaire  
Budget 2022-2023**

	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22 budget révisé	2022-23 prévisions
<b>Guelph</b>						
L'Odyssee	142	143	136	146	152	155
<b>Waterloo</b>						
David-Saint-Jacques 7-8	-	-	48	65	76	95
L'Harmonie	359	396	337	328	330	301
<b>Niagara</b>						
Champlain	82	82	-	-	-	-
Confédération 7-8	54	49	-	-	-	-
Franco-Niagara élém.	-	-	79	73	90	94
Franco-Niagara 7-8	-	-	57	69	68	59
LaMarsh	159	181	198	196	188	190
L'Héritage	142	158	155	152	140	133
Nouvel Horizon	140	155	160	148	147	151
<b>London</b>						
Gabriel-Dumont 7-8	161	175	184	180	182	206
La Pommeraie	249	271	305	331	353	367
La Tamise	311	294	287	275	260	239
Marie-Curie	270	270	289	281	270	255
<b>Lambton/Kent</b>						
Franco-Jeunesse 7-8	26	36	42	39	33	35
Les Rapides	145	153	159	155	150	146
<b>Windsor</b>						
Lamothe-Cadillac 7-8	61	63	71	67	86	93
L'Envolée	230	219	214	209	190	173
Louise-Charron	78	105	118	125	112	116
<b>Total</b>	<b>10 001</b>	<b>10 490</b>	<b>10 837</b>	<b>10 964</b>	<b>10 707</b>	<b>10 646</b>

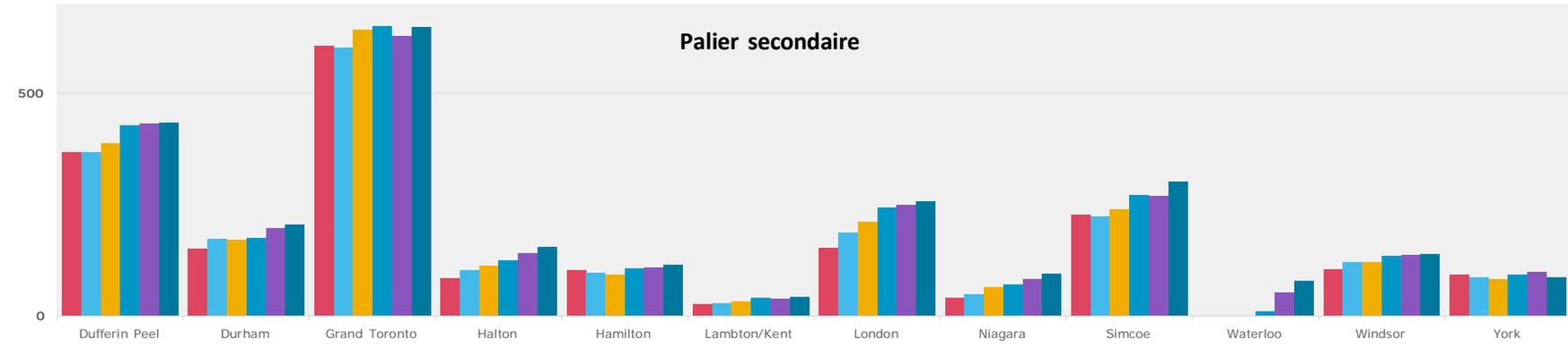
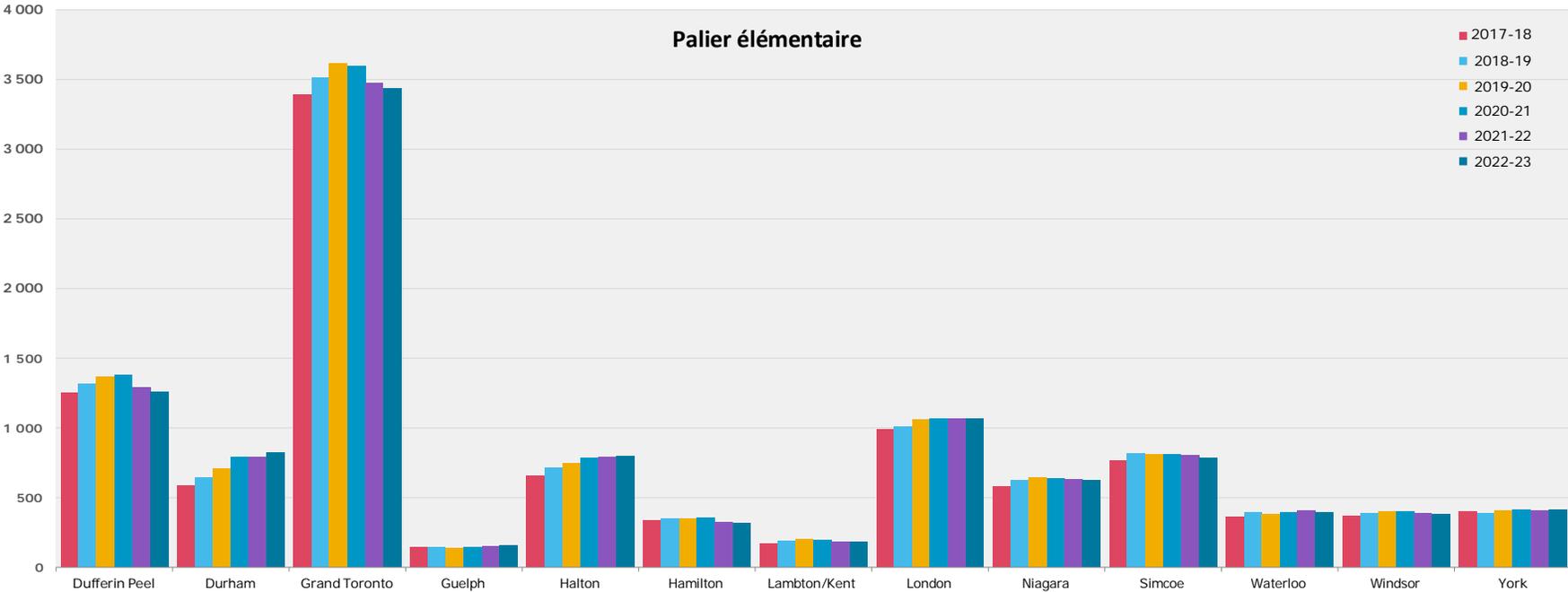
**Prévisions officielles d'effectifs d'élèves  
Palier secondaire  
Budget 2022-2023**

	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22 budget révisé	2022-23 prévisions
<b>Simcoe</b>						
Le Caron	114	114	104	110	98	99
Roméo-Dallaire	115	110	135	163	172	203
<b>Durham</b>						
Ronald-Marion	151	173	171	176	198	206
<b>York</b>						
Norval-Morrisseau	93	88	82	94	99	88
<b>Grand Toronto</b>						
Collège français	161	159	183	198	197	219
Étienne-Brûlé	288	285	279	260	240	229
Toronto Ouest	156	159	181	194	193	200
<b>Dufferin-Peel</b>						
Jeunes sans frontières	368	368	388	427	431	433
<b>Halton</b>						
Gaétan-Gervais	85	103	114	126	142	155
<b>Hamilton</b>						
Georges-P.-Vanier	103	96	93	108	108	116
<b>Niagara</b>						
Confédération	41	50	-	-	-	-
Franco-Niagara	-	-	65	71	83	96
<b>Waterloo</b>						
David-Saint-Jacques	-	-	-	11	53	80
<b>London</b>						
Gabriel-Dumont	152	187	211	244	249	258
<b>Lambton/Kent</b>						
Franco-Jeunesse	27	30	33	42	40	43
<b>Windsor</b>						
Lamothe-Cadillac	105	122	122	134	138	140
<b>Total</b>	<b>1 958</b>	<b>2 041</b>	<b>2 160</b>	<b>2 355</b>	<b>2 438</b>	<b>2 565</b>

### Historique des effectifs par palier



Historique des effectifs par région





- Section 1 Rapport
- Section 2 effectifs
- Section 3 dotation**
- Section 4 Budget
- Section 5 gouvernance
- Section 6 Éducation
- Section 7 Autres services
- Section 8 Résultats oQR
- Section 9 immobilisations
- Section 10 Réserves  
(excédents  
accumulés)

## Section 3 dotation

**Effectifs scolaires et dotation du personnel**

**POINT NO 7.2.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

**Palier élémentaire**

**Budget 2022-2023**



	Effectifs Budget 21-22	Effectifs Budget révisé 21-22	Effectifs Budget 22-23	Direction	Direction adjointe	Personnel enseignant	Aide enseignement (EED)	Éducation petite enfance	Bibliothéconomie	Personnel d'entretien	Secrétariat	Surveillance du midi
<b>Simcoe</b>												
La Pinède	105	120	110	1,00		7,50	4,00	2,00	0,40	1,50	1,00	0,29
La Source	288	287	268	1,00	0,50	19,00	9,00	2,00	0,80	2,75	1,50	0,57
Le Caron 7-8	59	67	57			3,50	1,00					0,14
Roméo-Dallaire 7-8	127	118	132			9,50	4,00					0,29
Saint-Joseph	227	211	219	1,00		14,00	4,00	2,00	0,60	1,75	1,00	0,43
<b>Durham</b>												
Antonine-Maillet	214	199	199	1,00		12,50	3,00	2,00	0,40	2,00	1,00	0,43
Ronald-Marion élém.	358	345	346	1,00	0,50	21,00	8,00	2,00	1,00		1,50	0,71
Ronald-Marion 7-8	148	138	154			8,00	3,50					0,44
Viola-Léger	87	108	123	1,00		10,00	3,00	1,00	0,40	2,00	1,00	0,29
<b>York</b>												
Chantal-Benoit	62	77	85	1,00		7,00	1,00	2,00	0,20	1,63	1,00	0,14
La Fontaine	140	135	131	1,00		10,00	1,00	1,00	0,40	1,88	1,00	0,29
La Moraine	156	147	138	1,00		10,50	1,00	1,00	0,40	1,63	1,00	0,29
Norval-Morrisseau 7-8	49	45	61			4,50	1,00					0,14
<b>Grand Toronto</b>												
Alexandre-Dumas	196	190	182	1,00		11,50	5,00	2,00	0,40	2,00	1,00	0,43
Charles-Sauriol	446	394	388	1,00	0,50	23,00	6,00	3,00	1,00	4,50	2,00	0,57
Collège français 7-8	181	176	169			9,50	2,00					0,29
Étienne-Brûlé 7-8	133	137	132			8,50	3,00					0,29
Félix-Leclerc	151	145	134	1,00		10,50	3,00	1,00	0,40	1,88	1,00	0,29
Gabrielle-Roy	290	270	268	1,00		17,00	4,00	2,00	0,80	3,63	1,50	0,43
Jeanne-Lajoie	435	416	398	1,00	0,50	24,50	11,00	3,00	1,00	3,88	2,00	0,72
La Mosaïque	510	489	489	1,00	1,00	29,50	11,00	4,00	1,00	3,75	2,50	1,14
Laure-Rièse	257	253	237	1,00		14,00	6,00	2,00	0,60	2,50	1,00	0,43
Mathieu-da-Costa	149	158	157	1,00		11,50	3,50	1,00	0,40	1,88	1,00	0,29
Micheline-Saint-Cyr	153	171	192	1,00		11,00	3,00	2,00	0,40	1,75	1,00	0,29
Paul-Demers	191	180	201	1,00		13,00	3,00	1,00	0,60	1,63	1,00	0,43
Pierre-Elliott-Trudeau	392	344	332	1,00	0,50	23,00	6,00	3,00	1,00	2,88	1,50	0,57
Toronto Ouest 7-8	159	151	157			8,50	2,00					0,29
<b>Dufferin Peel</b>												
Carrefour des jeunes	410	365	351	1,00	0,50	21,50	8,00	3,00	1,00	3,63	2,00	0,85
Horizon Jeunesse	209	214	203	1,00		14,50	2,50	2,00	0,60	1,88	1,00	0,43
Jeunes sans frontières 7-8	242	217	196			11,00	4,00					0,72
Le Flambeau	379	324	338	1,00	0,50	21,50	7,00	3,00	1,00	3,00	1,50	0,57
Quatre-Rivières	170	174	172	1,00		12,50	2,50	1,00	0,40	2,50	1,00	0,29
<b>Halton</b>												
Du Chêne	216	198	205	1,00		13,00	3,00	1,00	0,60	2,00	1,00	0,43
Dyane-Adam	115	120	129	1,00		8,50	5,50	1,00	0,40	3,50	1,00	0,29
Gaétan-Gervais 7-8	132	137	141			9,50	4,00					0,29
Patricia-Picknell	107	102	93	1,00		7,00	2,00	1,00	0,20	1,63	1,00	0,14
Renaissance	237	235	232	1,00		14,00	3,00	2,00	0,60	2,00	1,00	0,43
<b>Hamilton</b>												
Georges-P.-Vanier 7-8	71	58	61			4,50	2,00					0,14
Pavillon de la jeunesse	283	265	258	1,00		17,50	6,00	3,00	0,80	2,50	1,50	0,43
<b>Guelph</b>												
L'Odysée	146	152	155	1,00		10,00	4,00	1,00	0,40	1,75	1,00	0,29
<b>Waterloo</b>												
David-Saint-Jacques 7-8	60	76	95			6,00	1,00					0,14
L'Harmonie	331	330	301	1,00	0,50	19,00	6,00	2,00	1,00	2,63	1,50	0,57
<b>Niagara</b>												
Franco-Niagara élém.	64	90	94		1,00	7,00	3,00	1,00	0,20		0,50	0,14
Franco-Niagara 7-8	70	68	59			5,50	1,00					0,14
LaMarsh	208	188	190	1,00		12,50	6,00	1,00	0,40	2,50	1,00	0,29
L'Héritage	152	140	133	1,00		11,00	6,00	1,00	0,40	2,00	1,00	0,29
Nouvel Horizon	148	147	151	1,00		10,00	4,00	2,00	0,40	1,88	1,00	0,29
<b>London</b>												
Gabriel-Dumont 7-8	182	182	206			10,50	3,00					0,43
La Pommeraie	352	353	367	1,00	0,50	21,50	7,00	3,00	1,00	3,00	2,00	0,57
La Tamise	263	260	239	1,00		14,00	4,00	2,00	0,60	2,88	1,00	0,43
Marie-Curie	281	270	255	1,00		15,50	3,00	2,00	0,80	2,50	1,50	0,43
<b>Lambton/Kent</b>												
Franco-Jeunesse 7-8	38	33	35			3,00						0,14
Les Rapides	159	150	146	1,00		10,00	2,00	1,00	0,40	2,00	1,00	0,29
<b>Windsor</b>												
Lamothe-Cadillac 7-8	87	86	93			6,00	1,00					0,14
L'Envolée	192	190	173	1,00		11,50	2,00	2,00	0,40	3,00	1,00	0,29
Louise-Charron	126	112	116	1,00		9,00	1,00	0,00	0,40	1,88	1,00	0,29
<b>Autres</b>												
Personnel à assigner						0,33	1,00	4,00				
PPEEC: Programme de partenariat pour l'éducation avec les établissements communautaires						4,00	4,00					
Accompagnement						10,00						
<b>Total général</b>	<b>11093</b>	<b>10707</b>	<b>10646</b>	<b>40,00</b>	<b>6,50</b>	<b>703,33</b>	<b>220,50</b>	<b>78,00</b>	<b>24,20</b>	<b>94,00</b>	<b>50,00</b>	<b>21,08</b>

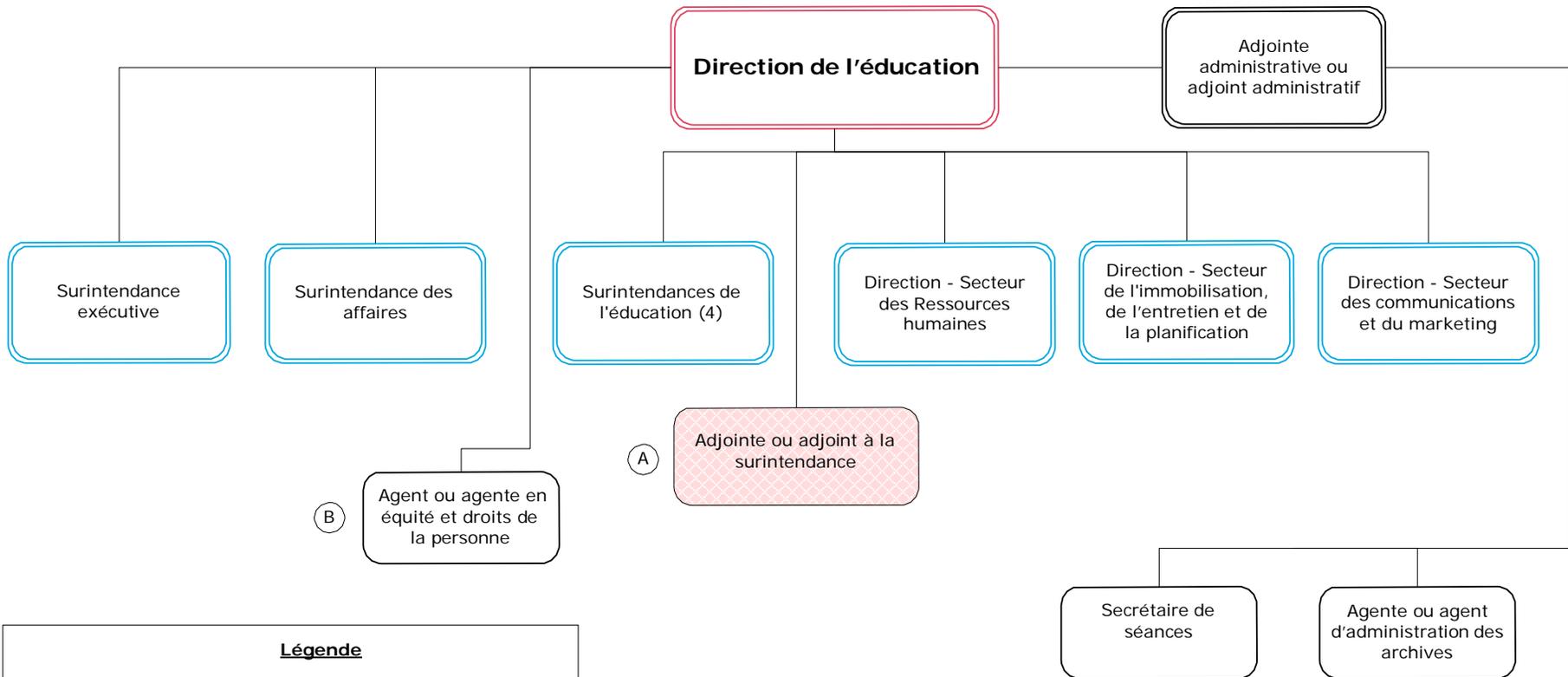
\*La dotation fut ajustée depuis la présentation en mai pour prendre en compte les modifications dues à la variance des effectifs.

**Effectifs scolaires et dotation du personnel**  
**Palier secondaire**  
**Budget 2022-2023**

	Effectifs Budget 21-22	Effectifs Budget révisé 21-22	Effectifs Budget 22-23	Direction	Direction adjointe	Personnel enseignant	Aide enseignement (EED)	Bibliothéconomie	Personnel d'entretien	Secrétariat
<b>Simcoe</b>										
Le Caron	105	98	99	1,00	0,33	11,00	2,00	1,00	2,50	1,50
Roméo-Dallaire	183	172	203	1,00	0,67	17,00	4,00	1,00	3,50	2,00
<b>Durham</b>										
Ronald-Marion sec.	196	198	206	1,00	1,00	17,00	3,00	1,00	5,75	2,00
<b>York</b>										
Norval-Morrisseau	98	99	88	1,00	0,33	12,00	2,00	1,00	2,50	1,00
<b>Grand Toronto</b>										
Collège français	212	197	219	1,00	1,00	19,00	3,00	1,00	3,00	2,00
Étienne-Brûlé	234	240	229	1,00	1,00	19,50	7,00	1,00	3,75	2,00
Toronto Ouest	196	193	200	1,00	1,00	17,00	2,50	1,00	3,50	2,00
<b>Dufferin Peel</b>										
Jeunes sans frontières	431	431	433	1,00	1,67	26,50	4,00	1,50	5,50	3,00
<b>Halton</b>										
Gaétan-Gervais	144	142	155	1,00	0,67	16,00	2,00	1,00	2,63	2,00
<b>Hamilton</b>										
Georges-P.-Vanier	104	108	116	1,00	0,33	13,00	3,00	1,00	2,88	1,50
<b>Niagara</b>										
Franco-Niagara	82	83	96	1,00	0,33	12,17	2,00	0,80	3,75	1,30
<b>Waterloo</b>										
David-Saint-Jacques	42	53	80	1,00	0,33	7,00	1,00	1,00	2,50	1,50
<b>London</b>										
Gabriel-Dumont	249	249	258	1,00	1,33	19,50	2,00	1,50	3,75	2,50
<b>Lambton/Kent</b>										
Franco-Jeunesse	42	40	43	1,00		7,00	1,00	0,40	1,50	1,00
<b>Windsor</b>										
Lamothe-Cadillac	137	138	140	1,00	0,67	15,00	2,00	1,00	2,50	1,50
<b>Autres</b>										
Personnel à assigner						7,00	2,00			
Cours en ligne						1,00				
PPEEC: Programme de partenariat pour l'éducation avec les établissements communautaires						1,00	1,00			
Accompagnement						4,00				
Bureau administratif de Welland									1,00	
Siège social (Toronto)									1,00	
Centre de formation									1,00	
Chargés entretien									4,00	
Concierges régionale									4,00	
<b>Total général</b>	<b>2455,00</b>	<b>2438,00</b>	<b>2565,00</b>	<b>15,00</b>	<b>10,66</b>	<b>241,67</b>	<b>43,50</b>	<b>15,20</b>	<b>60,50</b>	<b>26,80</b>

\*La dotation fut ajustée depuis la présentation en mai pour prendre en compte les modifications dues à la variance des effectifs.

## Bureau de la direction de l'éducation 2022-2023



### Légende

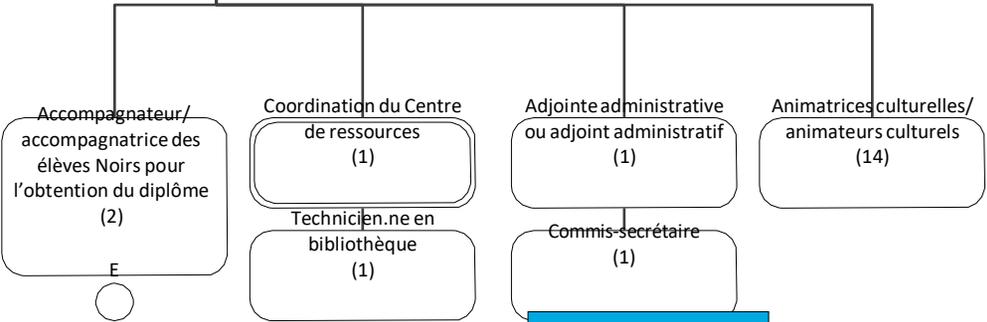
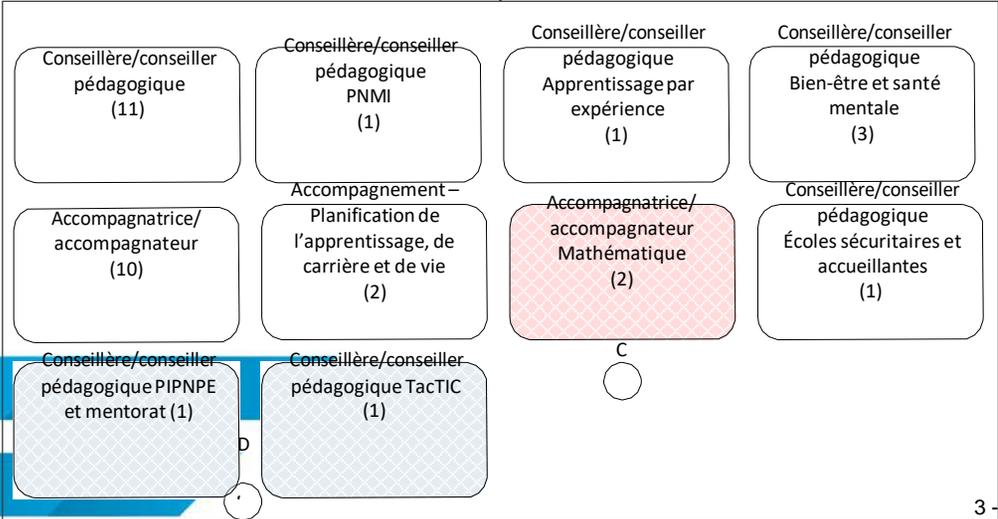
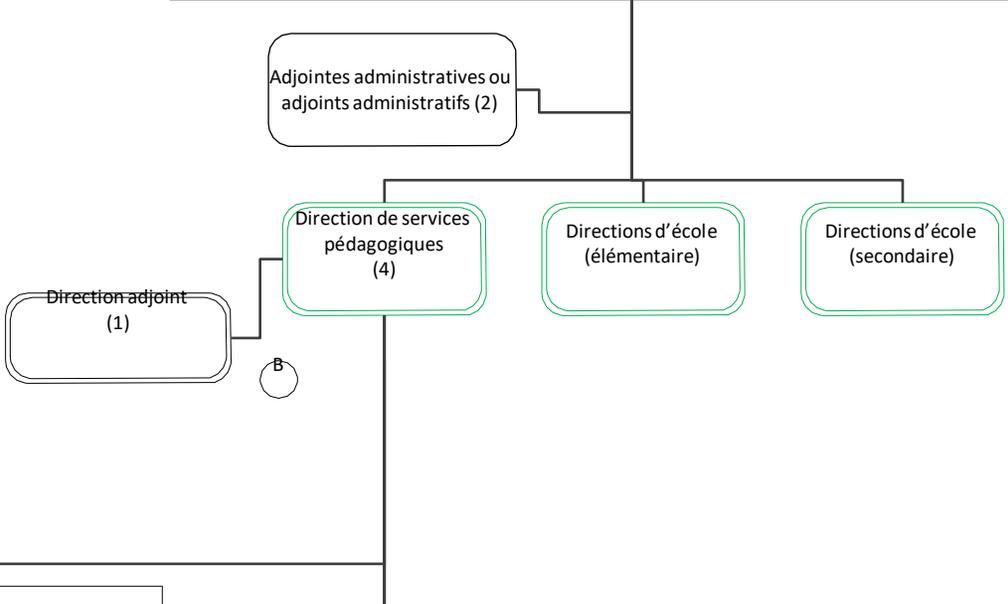
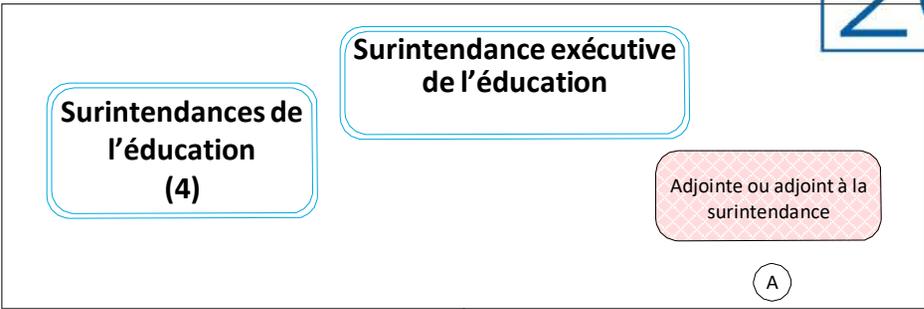
- (A) Maintien du poste d'adjointe ou adjoint à la surintendance temporaire pour l'année 2022-2023
- (B) Ajout du poste d'agent et agente en équité et droits de la personne

Secteur de l'éducation 2022-2023

Partie 1

**Légende**

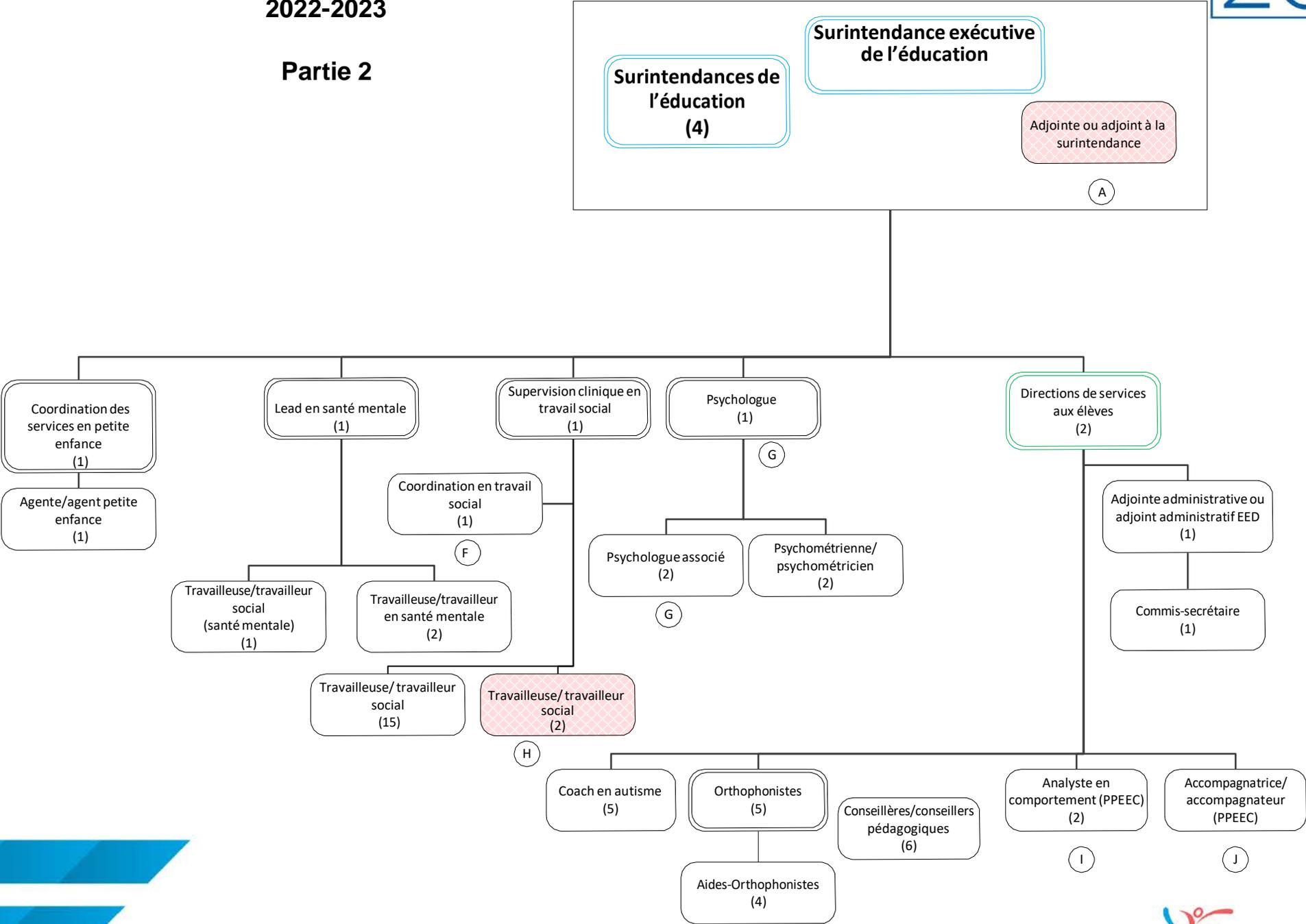
- (A) Maintien du poste temporaire pour l'année scolaire 2022-2023
- (B) Conversion d'un poste de Direction adjoint aux services pédagogiques à un poste de Direction.
- (C) Postes temporaires financés par les Fonds pour les priorités et les partenariats.
- (D) Postes temporaires financés par une subvention du Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques
- (E) Postes financés par une subventions spéciales pour les années 2021-2022 à 2022-2023
- (F) Ajout d'un poste permanent en coordination de travail social.
- (G) Augmentation de la dotation des psychologue et psychologue associé de 0.2 ETP chacun
- (H) Ajout de 2.0 ETP temporaire en travail social
- (I) Ajout d'un analyse en comportement au Programme de partenariat pour l'éducation avec les établissements communautaires (PPEEC)
- (O) Conversion d'un poste d'enseignement EED dédié au PPEEC à un poste d'accompagnatrice ou accompagnateur



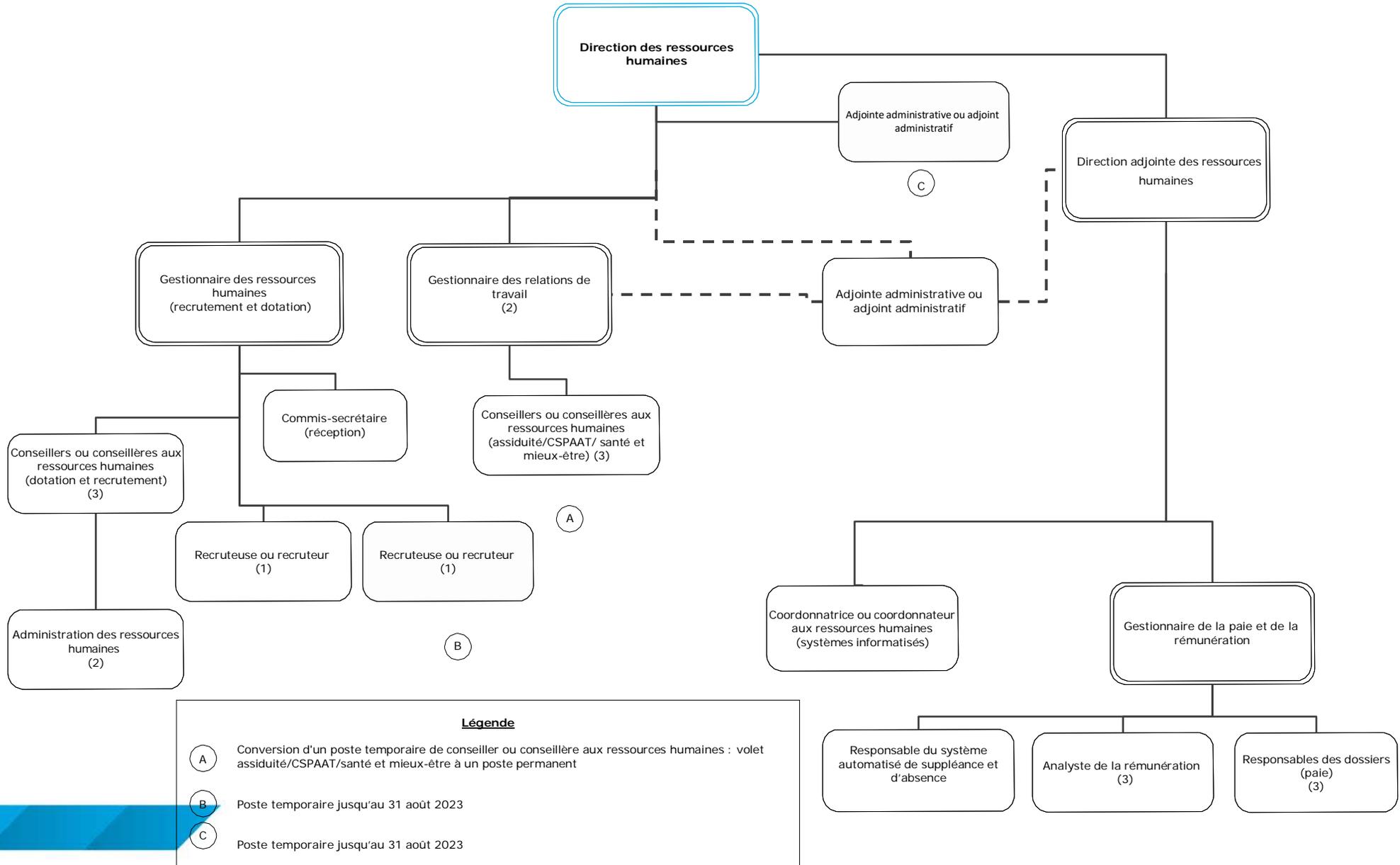
Continu à la prochaine page

Secteur de l'éducation  
2022-2023

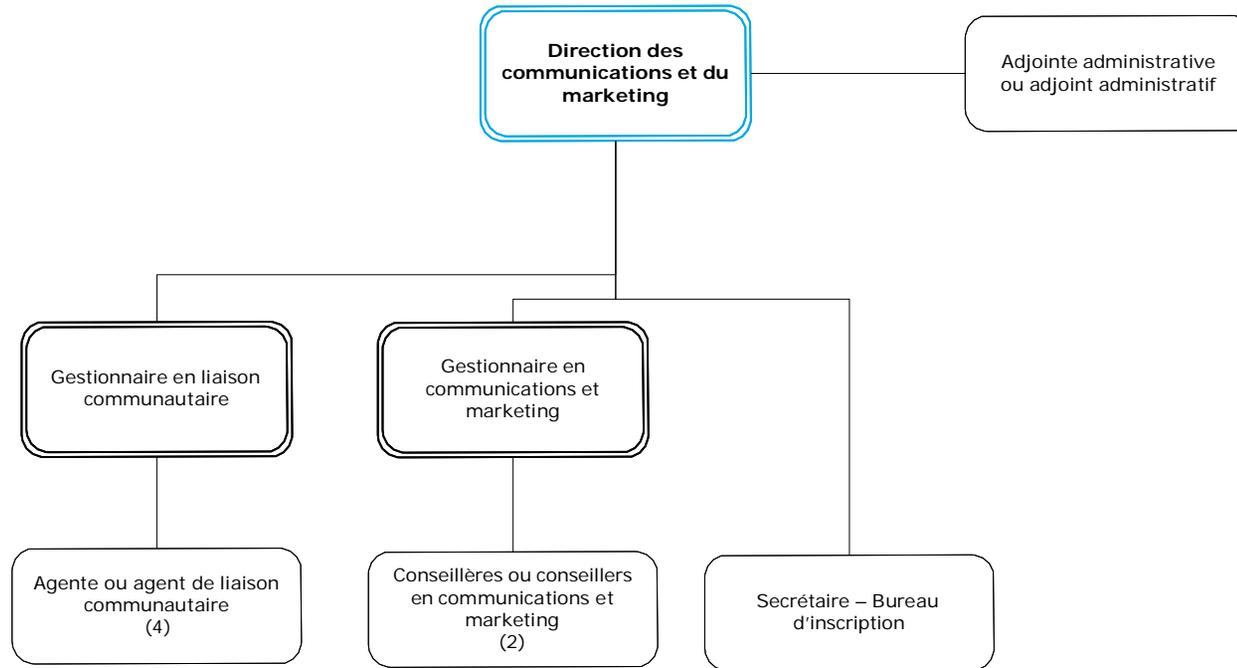
Partie 2



## Secteur des ressources humaines 2022-2023



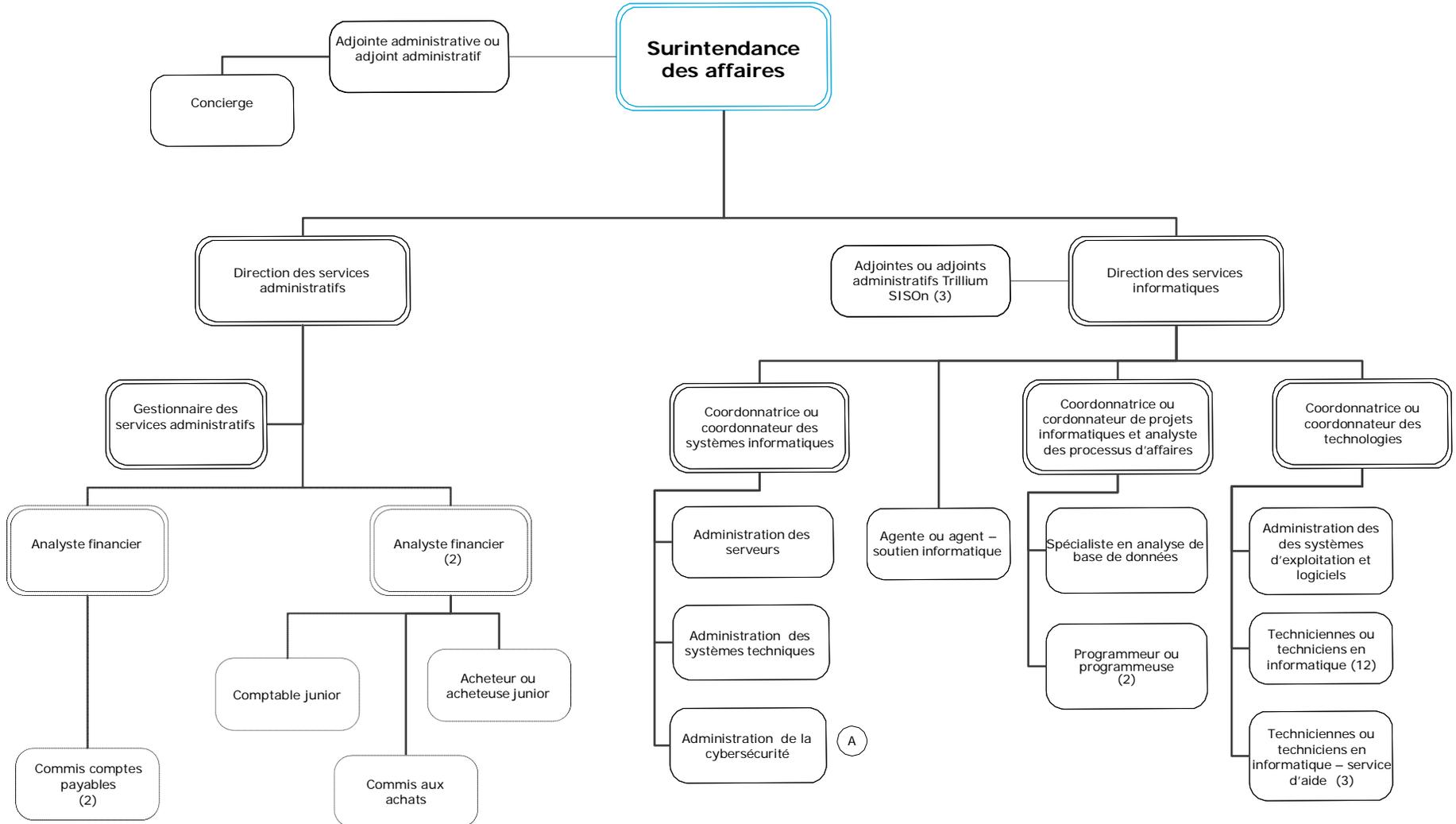
## Secteur des communications et du marketing 2022-2023



**Légende**

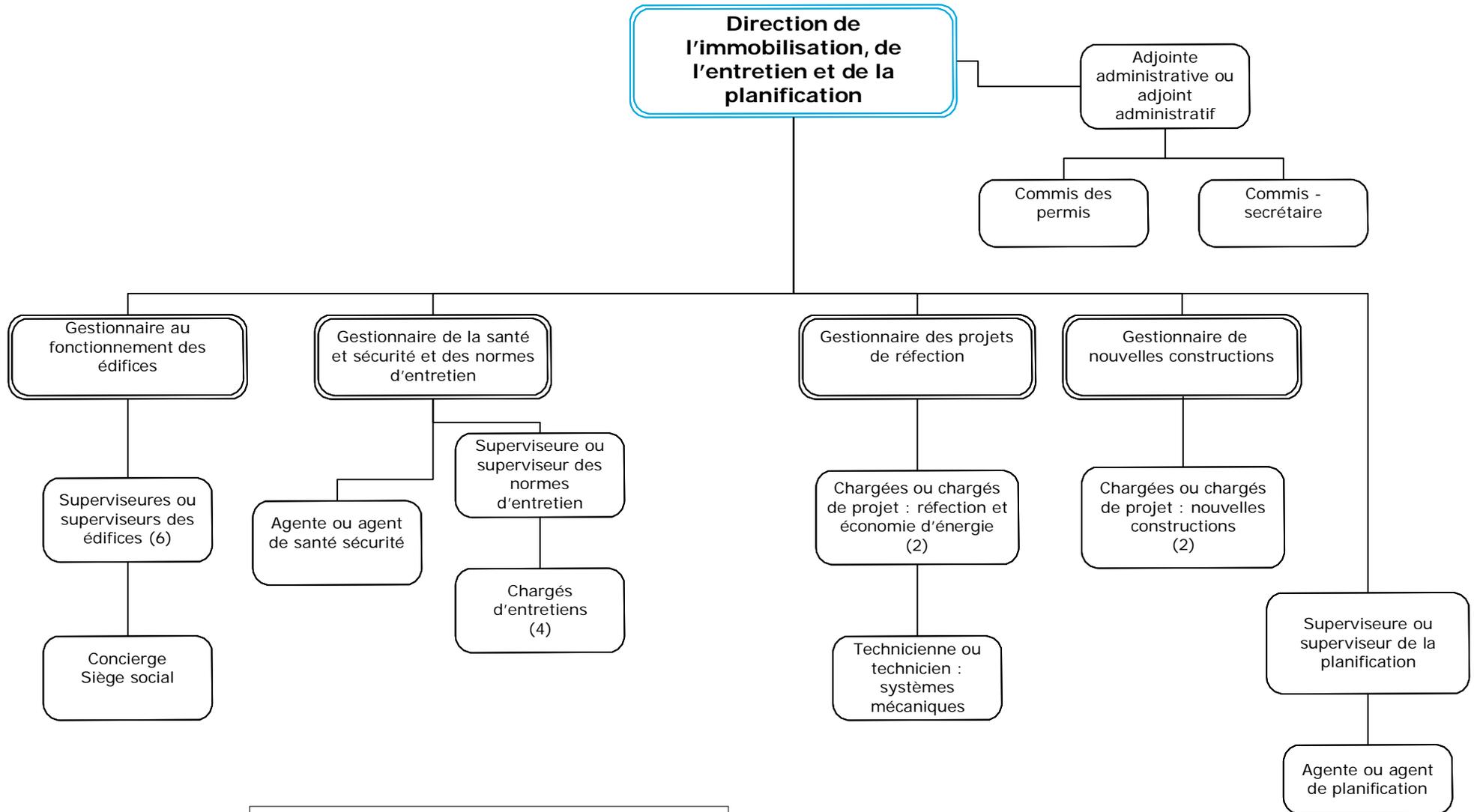
Aucun changement pour 2022-2023

**Secteur des affaires  
2022-2023**



**Légende**  
 (A) Ajout d'un nouveau poste d'administration de la cybersécurité

Secteur de l'immobilisation, de l'entretien et de la planification  
2022-2023



**Légende**  
Aucun changement pour 2022-2023



- Section 1 Rapport
- Section 2 effectifs
- Section 3 dotation
- Section 4 Budget**
- Section 5 gouvernance
- Section 6 Éducation
- Section 7 Autres services
- Section 8 Résultats oQRé
- Section 9 immobilisations
- Section 10 Réserves  
(excédents  
accumulés)

## Section 4

# Budget

**Budget 2022-2023 État  
consolidé des résultats**

	<b>États financiers 2020-2021</b>	<b>Budget révisé 2021-2022</b>	<b>Budget 2022-2023</b>
<b>Revenus</b>			
Subventions générales provinciales	199 666 891	206 602 858	211 106 212
Subventions provinciales - autres	9 244 312	9 493 340	1 742 580
Impôt local	29 686 935	28 292 577	28 303 011
Fonds générés par les écoles	947 754	3 830 000	2 550 000
Subventions fédérales et droits de scolarité	-	-	-
Revenus de placement	243 813	100 000	200 000
Autres revenus - conseils scolaires	198 722	311 355	327 038
Autres droits de scolarité et revenus	3 329 175	542 879	1 230 233
<b>Total des revenus</b>	<b>243 317 602</b>	<b>249 173 009</b>	<b>245 459 074</b>
<b>Dépenses</b>			
Enseignement	164 004 673	171 831 780	168 866 623
Administration	6 752 442	7 495 429	8 735 598
Transport	20 469 105	23 186 893	23 770 502
Installations destinées aux écoles	41 568 114	43 682 612	42 249 500
Fonds générés par les écoles	1 191 204	3 830 000	2 550 000
Autres dépenses	7 403 903	3 919 659	1 854 028
<b>Total des dépenses</b>	<b>241 389 441</b>	<b>253 946 373</b>	<b>248 026 251</b>
<b>Surplus (déficit) annuel</b>	<b>1 928 161</b>	<b>(4 773 364)</b>	<b>(2 567 177)</b>
<b>Surplus accumulé au début de l'année</b>	<b>136 498 961</b>	<b>138 427 122</b>	<b>133 653 758</b>
<b>Surplus accumulé en fin d'année</b>	<b>138 427 122</b>	<b>133 653 758</b>	<b>131 086 581</b>

**Budget 2022-2023  
Comparaison des revenus**

	Budget révisé 2021-2022	Budget 2022-2023	Écart	
			\$	%
<b>Revenus de fonctionnement</b>				
1 Titulaires de classe	107 812 114	106 074 134	(1 737 980)	(1,6%)
2 Suppléances	4 044 614	4 169 623	125 009	3,1%
3 Aides-enseignantes et aides-enseignants	12 108 958	13 179 634	1 070 676	8,8%
4 Petite enfance	4 853 849	4 637 508	(216 341)	(4,5%)
5 Manuels scolaires, matériel et fournitures	7 630 356	6 833 973	(796 383)	(10,4%)
6 Ordinateurs de classe	2 081 976	2 125 342	43 366	2,1%
7 Soutien professionnel et paraprofessionnel	11 533 620	12 919 399	1 385 779	12,0%
8 Services de bibliothèque et d'orientation	3 635 043	3 689 478	54 435	1,5%
9 Perfectionnement professionnel	1 125 581	980 491	(145 090)	(12,9%)
10 Chefs de section	122 879	130 650	7 771	6,3%
11 Directions, directions adjointes	10 060 644	10 480 060	419 416	4,2%
12 Secrétaires d'école et fournitures	4 855 526	4 625 931	(229 595)	(4,7%)
13 Conseillers et conseillères pédagogiques	5 043 708	5 243 066	199 358	4,0%
14 Administration et gestion du Conseil	6 762 150	7 357 749	595 599	8,8%
15 Fonctionnement et entretien des écoles	18 547 061	19 193 946	646 885	3,5%
16 Éducation permanente, cours d'été et langues int.	21 000	49 700	28 700	136,7%
17 Transport des élèves	21 991 663	21 310 312	(681 351)	(3,1%)
<b>Total des revenus de fonctionnement</b>	<b>222 230 742</b>	<b>223 000 996</b>	<b>770 254</b>	<b>0,3%</b>
<b>Installations destinées aux élèves</b>				
18 Location d'installations	432 992	160 941	(272 051)	(62,8%)
18 Intérêts sur la dette à long terme	4 753 153	4 452 569	(300 584)	(6,3%)
18 Amortissement des ACR	14 051 232	13 440 539	(610 693)	(4,3%)
<b>Total des revenus pour installations</b>	<b>19 237 377</b>	<b>18 054 049</b>	<b>(1 183 328)</b>	<b>(6,2%)</b>
<b>Autres</b>				
18 Financement de la dette antérieure 1998	570 114	570 114	-	-
19 Projets spéciaux	3 349 545	1 283 915	(2 065 630)	(61,7%)
21 Provision pour éventualités	-	-	-	-
<b>Total des autres revenus</b>	<b>3 919 659</b>	<b>1 854 029</b>	<b>(2 065 630)</b>	<b>(52,7%)</b>
<b>Affectations non disponibles</b>				
20 Achats de terrains	-	-	-	-
20 Fonds générés par les écoles	3 830 000	2 550 000	(1 280 000)	(33,4%)
<b>Total des revenus pour affectations non disponibles</b>	<b>3 830 000</b>	<b>2 550 000</b>	<b>(1 280 000)</b>	<b>(33,4%)</b>
<b>Budget de revenu total</b>	<b>249 217 778</b>	<b>245 459 074</b>	<b>(3 758 704)</b>	<b>(1,5%)</b>

(1)

**Notes explicatives**

1. Une prévision de 414 604 \$ est prévue dans les revenus de transport suite à l'annonce d'une hausse 2% par le Ministère, mais pas distribués aux conseils.

**Budget 2022-2023**  
**Comparaison des dépenses**

	Budget révisé 2021-2022	Budget 2022-2023	Écart	
			\$	%
		94 390 328	(2 231 063)	(2,3%)
		6 907 962	133 491	2,0%
<b>Dépenses de fonctionnement</b>				
1 Titulaires de classe	96 621 391	15 553 173	357 771	2,4%
2 Suppléances	6 774 471	4 613 592	(241 778)	(5,0%)
3 Aides-enseignantes et aides-enseignants	15 195 402	7 115 818	(514 538)	(6,7%)
4 Petite enfance	4 855 370	2 146 742	(655 234)	(23,4%)
5 Manuels scolaires, matériel et fournitures	7 630 356	12 539 412	(677 794)	(5,1%)
6 Ordinateurs de classe	2 801 976	3 852 157	178 804	4,9%
7 Soutien professionnel et paraprofessionnel	13 217 206	947 707	(366 762)	(27,9%)
8 Services de bibliothèque et d'orientation	3 673 353	-	-	-
9 Perfectionnement professionnel	1 314 469	10 511 057	169 160	1,6%
10 Chefs de section	-	5 229 296	3 914	0,1%
11 Directions, directions adjointes	10 341 897	5 008 326	878 871	21,3%
12 Secrétaires d'école et fournitures	5 225 382	8 735 598	1 240 170	16,5%
13 Conseillers et conseillères pédagogiques	4 129 455	23 709 003	(252 509)	(1,1%)
14 Administration et gestion du Conseil	7 495 428	51 053	-	-
15 Fonctionnement et entretien des écoles	23 961 512	23 770 502	583 609	2,5%
16 Éducation permanente, cours d'été et langues int.	51 053			
		<b>225 081 726</b>	<b>(1 393 888)</b>	<b>(0,6%)</b>
17 Transport des élèves	23 186 893			
		160 941	(272 051)	(62,8%)
		4 471 669	(316 439)	(6,6%)
		13 907 886	(592 114)	(4,1%)
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>226 475 614</b>			
<b>Installations destinées aux élèves</b>				
18 Location d'installations	432 992			
18 Intérêts sur la dette à long terme	4 788 108	<b>18 540 496</b>	<b>(1 180 604)</b>	<b>(6,0%)</b>
18 Amortissement des immobilisations	14 500 000			
<b>Total des dépenses pour installations</b>	<b>19 721 100</b>			
		570 114	-	-
		1 283 915	(2 065 630)	(61,7%)
		-	-	-
<b>Autres</b>				
18 Financement de la dette antérieure 1998	570 114			
19 Projets spéciaux	3 349 545	<b>1 854 029</b>	<b>(2 065 630)</b>	<b>(52,7%)</b>
21 Provision pour éventualités	-			
<b>Total des autres dépenses</b>	<b>3 919 659</b>			
		-	-	-
		2 550 000	(1 280 000)	(33,4%)
<b>Affectations non disponibles</b>				
20 Intérêts courus	-	<b>2 550 000</b>	<b>(1 280 000)</b>	<b>(33,4%)</b>
20 Fonds générés par les écoles	3 830 000			
<b>Total des dépenses pour affectations non disponibles</b>	<b>3 830 000</b>			
		<b>248 026 251</b>	<b>(5 920 122)</b>	<b>(2,3%)</b>

**Budget 2022-2023**  
Pour la période du 1er septembre au 31 août

	REVENUS				DÉPENSES	ÉCART
	(1) Subventions EDU et recettes d'impôts fonciers	(2) Subventions FPP et autres recettes	(3) Utilisation pour des projets capitaux	(1+2+3) = (4) Total	(5) Budget	(5-4)
<b>Fonctionnement</b>						
1 Titulaires de classe	105 780 570	293 564	-	106 074 134	94 390 328	11 683 806
2 Suppléance	4 169 623	-	-	4 169 623	6 907 962	(2 738 339)
3 Aide à l'enseignement	13 137 634	42 000	-	13 179 634	15 553 173	(2 373 539)
4 Petite enfance	4 588 508	49 000	-	4 637 508	4 613 592	23 916
5 Manuels scolaire, matériel et fournitures	6 833 973	-	-	6 833 973	7 115 818	(281 845)
6 Ordinateurs de classe	2 125 342	-	-	2 125 342	2 146 742	(21 400)
7 Soutien professionnel et paraprofessionnel	12 644 086	275 313	-	12 919 399	12 539 412	379 987
8 Services de bibliothèque et d'orientation	3 683 478	6 000	-	3 689 478	3 852 157	(162 679)
9 Perfectionnement professionnel	980 491	-	-	980 491	947 707	32 784
10 Chefs de section	130 650	-	-	130 650	-	130 650
11 Directions, directions adjointes	10 481 060	(1 000)	-	10 480 060	10 511 057	(30 997)
12 Secrétaires d'école et fournitures	4 612 931	13 000	-	4 625 931	5 229 296	(603 365)
13 Conseillers et conseillères pédagogiques	4 956 690	286 376	-	5 243 066	5 008 326	234 740
14 Administration et gestion du Conseil	7 010 749	347 000	-	7 357 749	8 735 598	(1 377 849)
15 Fonctionnement et entretien des écoles	18 865 946	328 000	-	19 193 946	23 709 003	(4 515 057)
16 Éducation permanente, cours d'été et langues int.	-	49 700	-	49 700	51 053	(1 353)
17 Transport des élèves	20 783 327	526 985	-	21 310 312	23 770 502	(2 460 190)
<b>Total - Fonctionnement</b>	<b>220 785 058</b>	<b>2 215 938</b>	<b>-</b>	<b>223 000 996</b>	<b>225 081 726</b>	<b>(2 080 730)</b>
<b>Installations destinées aux élèves</b>						
18 Location d'installations	160 941	-	-	160 941	160 941	0
18 Intérêts sur la dette à long terme	4 452 561	-	-	4 452 561	4 471 669	(19 108)
18 Amortissement des immobilisations	13 440 547	-	-	13 440 547	13 907 886	(467 339)
<b>Total - Installations</b>	<b>18 054 049</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>18 054 049</b>	<b>18 540 496</b>	<b>(486 447)</b>
<b>Autres</b>						
18 Financement de la dette antérieure 1998	570 114	-	-	570 114	570 114	-
19 Projets spéciaux	-	1 283 915	-	1 283 915	1 283 915	-
21 Provision pour éventualités	-	-	-	-	-	-
<b>Total - Autres</b>	<b>570 114</b>	<b>1 283 915</b>	<b>-</b>	<b>1 854 029</b>	<b>1 854 029</b>	<b>-</b>
<b>Disponible aux fins de conformité</b>	<b>239 409 221</b>	<b>3 499 853</b>	<b>-</b>	<b>242 909 074</b>	<b>245 476 251</b>	<b>(2 567 177)</b>
<b>Autres</b>						
20 Intérêts courus	-	-	-	-	-	-
20 Achats de terrains	-	-	-	-	-	-
20 Fonds générés par les écoles	-	2 550 000	-	2 550 000	2 550 000	-
<b>Non disponible</b>	<b>-</b>	<b>2 550 000</b>	<b>-</b>	<b>2 550 000</b>	<b>2 550 000</b>	<b>-</b>
<b>Grand total</b>	<b>239 409 221</b>	<b>6 049 853</b>	<b>-</b>	<b>245 459 074</b>	<b>248 026 251</b>	<b>(2 567 177)</b>

**TITULAIRES DE CLASSE (# 1)  
Budget 2022-2023**

	Budget 2021-2022		Budget révisé 2021-2022		Budget 2022-2023		Écart ( ) Réduction dépenses		
	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	
<b>Palier élémentaire</b>									
Personnel enseignant	750,0	72 324 937	729,5	71 206 821	689,5	68 572 057	(40,0)	(2 634 764)	(1)
Accompagnement en enseignement	8,0	754 735	9,0	869 626	8,0	894 791	(1,0)	25 165	
PPEEC	4,0	471 305	4,0	471 305	4,0	439 505	-	(31 800)	
Frais de déplacement		69 068		69 068		150 000		80 932	(2)
Fournitures et services		746 307		590 291		-		(590 291)	(3)
sous-total	<b>762,0</b>	<b>74 366 352</b>	<b>742,5</b>	<b>73 207 111</b>	<b>701,5</b>	<b>70 056 353</b>	<b>(41,0)</b>	<b>(3 150 758)</b>	
<b>Palier secondaire</b>									
Personnel enseignant	214,3	22 412 915	216,3	22 642 697	225,2	23 731 072	8,9	1 088 375	(1)
Accompagnement en enseignement	4,0	436 906	4,0	436 906	4,0	436 380	-	(526)	
PPEEC	1,0	114 891	1,0	114 891	1,0	116 522	-	1 631	
Frais de déplacement		23 023		23 023		50 000		26 977	
Fournitures et services		248 769		196 763		-		(196 763)	(3)
sous-total	<b>219,3</b>	<b>23 236 504</b>	<b>221,3</b>	<b>23 414 280</b>	<b>230,2</b>	<b>24 333 974</b>	<b>8,9</b>	<b>919 694</b>	
<b>Grand total</b>									
Personnel enseignant	981,3	96 515 689	963,8	95 742 246	931,7	94 190 328	(32,1)	(1 444 010)	
Frais de déplacement		92 091		92 091		200 000		107 909	(2)
Fournitures et services		995 076		787 054		-		(787 054)	(3)
<b>Total</b>	<b>981,3</b>	<b>97 602 856</b>	<b>963,8</b>	<b>96 621 391</b>	<b>931,7</b>	<b>94 390 328</b>	<b>(32,1)</b>	<b>(2 123 155)</b>	

**Notes explicatives**

- Comprends les ajustements de postes selon les effectifs prévus, une prévision de 1% pour les augmentations salariales, de même que le mouvement sur la grille salariale.
- Augmentation des dépenses en prévision d'une reprise des activités régulières avec les déplacements.
- Réduction expliquée par :
  - le transfert de dépenses à Administration et gestion du Conseil (#14) pour mieux refléter le plan comptable du ministère; et
  - l'élimination des dépenses de 2020-2021 reportées à 2021-2022 suite à la clôture des états financiers.

**SUPPLÉANCE (# 2)**  
**Budget 2022-2023**

	<b>Budget 2021-2022</b>	<b>Budget révisé 2021-2022</b>	<b>Budget 2022-2023</b>	<b>Écart ( ) Réduction dépenses</b>
<b>Palier élémentaire</b>				
Personnel enseignant	4 268 883	4 268 883	4 354 261	85 378
Personnel - Aide à l'enseignement	736 970	736 970	751 710	14 739
Éducateurs et éducatrices de la petite enfance	100 000	100 000	100 000	-
sous-total	<b>5 105 853</b>	<b>5 105 853</b>	<b>5 205 971</b>	<b>100 117</b>
<b>Palier secondaire</b>				
Personnel enseignant	1 422 961	1 422 961	1 451 421	28 460
Personnel - Aide à l'enseignement	245 657	245 657	250 570	4 913
sous-total	<b>1 668 618</b>	<b>1 668 618</b>	<b>1 701 991</b>	<b>33 373</b>
<b>Total</b>	<b>6 774 471</b>	<b>6 774 471</b>	<b>6 907 962</b>	<b>133 491</b>

(1)

**Note explicative**

1. Estimation basé sur les tendances des années récentes.

**AIDE À L'ENSEIGNEMENT (# 3)  
Budget 2022-2023**

	Budget 2021-2022		Budget révisé 2021-2022		Budget 2022-2023		Écart ( ) Réduction dépenses	
	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses
<b>Palier élémentaire</b>								
Enfance en difficulté	221,0	12 562 296	221,0	12 407 710	216,5	12 596 415	(4,5)	188 704
PPEEC	5,0	339 871	5,0	339 871	4,0	294 056	(1,0)	(45 815)
sous-total	<b>226,0</b>	<b>12 902 167</b>	<b>226,0</b>	<b>12 747 581</b>	<b>220,5</b>	<b>12 890 471</b>	<b>(5,5)</b>	<b>142 890</b>
<b>Palier secondaire</b>								
Enfance en difficulté	38,0	2 392 996	38,0	2 375 106	42,5	2 589 189	4,5	214 082
PPEEC	1,0	72 716	1,0	72 716	1,0	73 514	-	798
sous-total	<b>39,0</b>	<b>2 465 712</b>	<b>39,0</b>	<b>2 447 822</b>	<b>43,5</b>	<b>2 662 703</b>	<b>4,5</b>	<b>214 881</b>
<b>Grand total</b>								
Enfance en difficulté	259,0	14 955 292	259,0	14 782 816	259,0	15 185 603	-	402 787
PPEEC	6,0	412 586	6,0	412 586	5,0	367 570	(1,0)	(45 016)
<b>Total</b>	<b>265,0</b>	<b>15 367 878</b>	<b>265,0</b>	<b>15 195 402</b>	<b>264,0</b>	<b>15 553 173</b>	<b>(1,0)</b>	<b>357 771</b>

(1)

**Note explicative**

1. Comprends les ajustements de postes selon les effectifs prévus, une prévision de 1% pour les augmentations salariales, de même que le mouvement sur la grille salariale. Le budget révisé fut diminué sans modification à la dotation pour tenir compte des postes non comblés, tandis que le budget anticipe les dépenses pour toute l'année scolaire.

**PETITE ENFANCE (# 4)  
Budget 2022-2023**

**Palier élémentaire**  
Éducation petite enfance

**Total**

Budget 2021-2022		Budget révisé 2021-2022		Budget 2022-2023		Écart ( ) Réduction dépenses	
ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses
88,0	4 855 370	83,0	4 855 370	78,0	4 613 592	(5,0)	(241 778)
<b>88,0</b>	<b>4 855 370</b>	<b>83,0</b>	<b>4 855 370</b>	<b>78,0</b>	<b>4 613 592</b>	<b>(5,0)</b>	<b>(241 778)</b>

(1)

**Note explicative**

<sup>1.</sup> Comprends les ajustements de postes selon les effectifs prévus, une prévision de 1% pour les augmentations salariales, de même que le mouvement sur la grille salariale.

**MANUELS SCOLAIRES, MATÉRIEL ET FOURNITURES (# 5)**  
**Budget 2022-2023**

	<b>Budget 2021-2022</b>	<b>Budget révisé 2021-2022</b>	<b>Budget 2022-2023</b>	<b>Écart ( ) Réduction dépenses</b>
<b>Palier élémentaire</b>				
Budget des écoles	3 926 492	3 960 271	4 106 091	145 820
Matériel EED Réussite	496 156	482 142	603 175	121 033
des élèves	95 800	117 134	118 419	1 285
Éducation en plein air	120 293	316 505	117 426	(199 079) (1)
Tutorat (anciennement PICO)	56 766	62 788	55 354	(7 434)
Autres	107 990	107 990	93 281	(14 709)
sous-total	<b>4 803 497</b>	<b>5 046 830</b>	<b>5 093 746</b>	<b>46 916</b>
<b>Palier secondaire</b>				
Budget des écoles	1 196 151	1 293 452	1 259 127	(34 325)
Matériel EED	152 940	152 387	160 319	7 932
Réussite des élèves	267 106	633 436	252 117	(381 319) (1)
Majeure Haute Spécialisation	316 200	470 922	319 415	(151 507) (1)
Autres	33 330	33 330	31 094	(2 236)
sous-total	<b>1 965 727</b>	<b>2 583 527</b>	<b>2 022 072</b>	<b>(561 455)</b>
<b>Total</b>	<b>6 769 224</b>	<b>7 630 356</b>	<b>7 115 818</b>	<b>(514 538)</b>

**Note explicative**

1. Reflète des dépenses de 2020-2021 reportés à 2021-2022 suite à la clôture des états financiers. Les revenus reportés de 2021-2022 seront ajustés au budget révisé 2022-2023 au besoin.

**ORDINATEURS (# 6)**  
**Budget 2022-2023**

	Budget 2021-2022	Budget révisé 2021-2022	Budget 2022-2023	Écart ( ) Réduction dépenses	
<b>Palier élémentaire</b>					
Budget des écoles et dépenses centrales	1 765 011	1 719 661	1 753 866	34 205	(1)
Ordinateurs	-	540 000	-	(540 000)	(2)
sous-total	<b>1 765 011</b>	<b>2 259 661</b>	<b>1 753 866</b>	<b>(505 795)</b>	
<b>Palier secondaire</b>					
Budget des écoles et dépenses centrales	361 040	362 315	392 876	30 561	(1)
Ordinateurs	-	180 000	-	(180 000)	(2)
sous-total	<b>361 040</b>	<b>542 315</b>	<b>392 876</b>	<b>(149 439)</b>	
<b>Total</b>	<b>2 126 051</b>	<b>2 801 976</b>	<b>2 146 742</b>	<b>(655 234)</b>	

**Notes explicatives**

1. Les coûts de logiciels, de réparation et d'achat d'équipement en informatique sont inclus dans les dépenses budgétées.
2. Élimination des dépenses ajoutées au budget révisé pour l'achat d'ordinateurs en 2020-2021 mais livré en 2021-2022 et l'achat d'équipements informatiques supplémentaires à cause de la pandémie.

**SOUTIEN PROFESSIONNEL ET PARAPROFESSIONNEL (# 7)**  
**Budget 2022-2023**

	Budget 2021-2022		Budget révisé 2021-2022		Budget 2022-2023		Écart ( ) Réduction dépenses		
	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	
<b>Services pédagogiques</b>									
Coordination des services	1,0		1,0		2,0		1,0		(1)
Orthophonie	5,0		5,0		5,0		-		
Aide orthophonie	4,0		4,0		4,0		-		
Travail social	16,4		16,4		15,0		(1,4)		
Travail social temporaire	2,0		2,0		2,0		-		(1)
Travail en santé mentale	2,0		2,0		2,0		-		
Psychologue	0,8		0,8		1,0		0,2		(1)
Psychologue associé	1,8		1,8		2,0		0,2		(1)
Psychométrie	2,0		2,0		2,0		-		
Coach en autisme	5,0		5,0		5,0		-		
Appui direct pédagogique	4,0		4,0		-		(4,0)		(2)
Appui au programme scolaire	-		2,0		2,0		-		
Soutien administratif	2,0		2,0		2,0		-		
Services contractuels									
sous-total	<b>46,0</b>	<b>4 953 013</b>	<b>48,0</b>	<b>5 086 824</b>	<b>44,0</b>	<b>4 760 215</b>	<b>(4,0)</b>	<b>(326 609)</b>	
<b>PPEEC</b>	<b>0,6</b>	<b>203 155</b>	<b>0,6</b>	<b>203 155</b>	<b>2,0</b>	<b>224 198</b>	<b>1,4</b>	<b>21 043</b>	(3)
<b>Animation culturelle</b>	<b>14,0</b>	<b>984 587</b>	<b>14,0</b>	<b>984 587</b>	<b>14,0</b>	<b>1 044 956</b>	<b>-</b>	<b>60 369</b>	
<b>Soutien administratif</b>	<b>1,0</b>	<b>92 588</b>	<b>1,0</b>	<b>92 588</b>	<b>1,0</b>	<b>93 610</b>	<b>-</b>	<b>1 022</b>	
<b>Services informatiques</b>	<b>25,0</b>	<b>2 322 409</b>	<b>25,0</b>	<b>2 322 409</b>	<b>26,0</b>	<b>2 417 097</b>	<b>1,0</b>	<b>94 688</b>	(4)
<b>Support Trillium et autres</b>	<b>4,0</b>	<b>400 345</b>	<b>4,0</b>	<b>400 345</b>	<b>3,0</b>	<b>275 186</b>	<b>(1,0)</b>	<b>(125 159)</b>	(5)
<b>Surveillance du midi</b>	<b>46,2</b>	<b>965 583</b>	<b>46,2</b>	<b>820 000</b>	<b>21,1</b>	<b>523 345</b>	<b>(25,1)</b>	<b>(296 655)</b>	(6)
<b>Centre de ressources central</b>	<b>2,0</b>	<b>192 793</b>	<b>2,0</b>	<b>192 793</b>	<b>3,0</b>	<b>268 403</b>	<b>1,0</b>	<b>75 610</b>	(7)
<b>Services de communications</b>	<b>6,0</b>	<b>548 259</b>	<b>6,0</b>	<b>548 259</b>	<b>5,0</b>	<b>465 945</b>	<b>(1,0)</b>	<b>(82 314)</b>	(8)
<b>Autres dépenses</b>									
Frais de déplacement		613 862		572 459		602 702		30 243	
Fournitures et services		1 040 725		1 040 225		1 023 635		(16 590)	
Frais de communications		48 840		48 840		52 320		3 480	
Frais et services contractuels		919 076		898 721		780 700		(118 021)	(9)
Divers		6 000		6 000		7 100		1 100	
sous-total		<b>2 628 503</b>		<b>2 566 245</b>		<b>2 466 457</b>		<b>(99 788)</b>	
<b>Total</b>	<b>144,8</b>	<b>13 291 236</b>	<b>146,8</b>	<b>13 217 206</b>	<b>119,1</b>	<b>12 539 412</b>	<b>(27,7)</b>	<b>(677 794)</b>	

**Notes explicatives**

- Ajustement des postes selon les besoins :
  - ajout d'un poste de coordination en travail social;
  - maintien de deux postes temporaires en travail social; et
  - augmentation de ,2 des dotations de psychologue et psychologue associé.
- Transfert des dépenses salariales des conseillers pédagogiques EED pour mieux respecter le plan comptable du Ministère.
- Ajustement de la dotation selon les besoins des programmes PPEEC. Le budget précédent incluait des dépenses anticipées de services contractuels et le budget courant inclut deux postes d'analystes en comportement. Le Conseil est pleinement financé pour ces programmes.
- Ajout d'un poste d'administration de la cybersécurité.
- Transfert d'un poste administratif en ressources humaines vers Administration et gestion du Conseil (#14) pour mieux respecter le plan comptable du Ministère.
- Élimination des dépenses additionnelles qui étaient requises en 2021-2022 en raison de la pandémie.
- Transfert d'un poste administratif en pédagogie de Perfectionnement professionnel (#9) pour mieux respecter le plan comptable du Ministère.
- Retrait d'un poste temporaire de conseillère ou conseiller en communication et marketing.
- Réduction des dépenses selon les besoins des services et secteurs.

**SERVICES DE BIBLIOTHÈQUE ET D'ORIENTATION (# 8)  
Budget 2022-2023**

	Budget 2021-2022		Budget révisé 2021-2022		Budget 2022-2023		Écart ( ) Réduction dépenses	
	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses
<b>Services de bibliothèque</b>								
Palier élémentaire	24,8	1 396 725	24,8	1 396 725	24,2	1 454 014	(0,6)	57 289
Palier secondaire	14,7	860 378	14,7	860 378	15,2	897 192	0,5	36 814
sous-total	<b>39,5</b>	<b>2 257 103</b>	<b>39,5</b>	<b>2 257 103</b>	<b>39,4</b>	<b>2 351 206</b>	<b>(0,1)</b>	<b>94 103</b>
<b>Services d'orientation</b>								
Accompagnement – Planification de l'apprentissage, de carrière et de vie	2,0	200 984	1,5	151 903	2,0	206 461	0,5	54 558
Palier secondaire	11,2	1 255 847	11,2	1 255 847	11,3	1 294 490	0,1	38 643
sous-total	<b>13,2</b>	<b>1 456 831</b>	<b>12,7</b>	<b>1 407 750</b>	<b>13,3</b>	<b>1 500 951</b>	<b>0,6</b>	<b>93 201</b>
<b>Autres dépenses</b>								
Support accompagnement		8 500		8 500		-		(8 500)
<b>Total</b>	<b>52,7</b>	<b>3 722 434</b>	<b>52,2</b>	<b>3 673 353</b>	<b>52,7</b>	<b>3 852 157</b>	<b>0,5</b>	<b>178 804</b>

(1)

**Note explicative**

<sup>1</sup>. Comprends les ajustements de postes selon les effectifs prévus, une prévision de 1% pour les augmentations salariales, de même que le mouvement sur la grille salariale.

**PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL (# 9)  
Budget 2022-2023**

	Budget 2021-2022		Budget révisé 2021-2022		Budget 2022-2023		Écart ( ) Réduction dépenses		
	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	
Personnel enseignant		574 417		574 417		450 000		(124 417)	(1)
Personnel enseignant PIPNPE		226 879		213 753		221 394		7 641	
Personnel des services à l'élève		90 000		70 000		99 800		29 800	
Enfance en difficulté		95 000		95 000		95 000		-	
Personnel en informatique		6 000		6 000		6 000		-	
Bibliothèque		7 000		7 000		7 000		-	
Conseillers pédagogiques et autres		192 163		75 000		-		(75 000)	(2)
Autres		153 679		58 929		68 513		9 584	
<b>Centre de formation</b>									
Appui administratif	2,0	183 970	2,0	183 970		-	(2,0)	(183 970)	(2)
Coûts opérationnels		30 400		30 400		-		(30 400)	(2)
<b>Total</b>	<b>2,0</b>	<b>1 559 508</b>	<b>2,0</b>	<b>1 314 469</b>	<b>-</b>	<b>947 707</b>	<b>(2,0)</b>	<b>(366 762)</b>	

**Notes explicatives**

- Réduction basée sur une analyse des besoins et de l'historique des coûts actuels.
- Transfert des dépenses vers Conseillers/conseillères pédagogiques (#13) et Administration et gestion du Conseil (#14) pour mieux refléter le plan comptable du Ministère.

**CHEFS DE SECTION (# 10)  
Budget 2022-2023**

	Budget 2021-2022		Budget révisé 2021-2022		Budget 2022-2023		Écart ( ) Réduction dépenses	
		-		-		-		-
Chefs de section		-		-		-		-
<b>Total</b>		-		-		-		-

(1)

**Note explicative**

1. Le Conseil n'a pas de chefs de section.



**DIRECTIONS ET DIRECTIONS ADJOINTES (# 11)  
Budget 2022-2023**

	Budget 2021-2022		Budget révisé 2021-2022		Budget 2022-2023		Écart ( ) Réduction dépenses		
	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	
<b>Palier élémentaire</b>									
Directions	40,0	5 776 386	40,0	5 776 386	40,0	5 909 134	-	132 748	(1)
Directions adjointes	7,5	1 000 977	7,5	1 000 977	6,5	909 304	(1,0)	(91 674)	(2)
Direction adjointe ViaVirtuel	1,0	139 556	1,0	139 556	-	-	(1,0)	(139 556)	(3)
sous-total	<b>48,5</b>	<b>6 916 919</b>	<b>48,5</b>	<b>6 916 919</b>	<b>46,5</b>	<b>6 818 438</b>	<b>(2,0)</b>	<b>(98 482)</b>	
<b>Palier secondaire</b>									
Directions	15,0	2 136 051	15,0	2 136 051	15,0	2 238 566	-	102 515	(1)
Directions adjointes	9,7	1 288 927	9,7	1 288 927	10,7	1 454 053	1,0	165 127	(4)
sous-total	<b>24,7</b>	<b>3 424 978</b>	<b>24,7</b>	<b>3 424 978</b>	<b>25,7</b>	<b>3 692 619</b>	<b>1,0</b>	<b>267 642</b>	
<b>Grand total</b>									
Directions	55,0	7 912 437	55,0	7 912 437	55,0	8 147 700	-	235 263	
Directions adjointes	18,2	2 289 904	18,2	2 289 904	17,2	2 363 357	(1,0)	73 453	
<b>Total</b>	<b>73,2</b>	<b>10 341 897</b>	<b>73,2</b>	<b>10 341 897</b>	<b>72,2</b>	<b>10 511 057</b>	<b>(1,0)</b>	<b>169 160</b>	

**Notes explicatives**

1. Comprends une augmentation salariale de 1% de même que le mouvement sur la grille salariale.
2. Retrait d'une dotation de 0,5 à l'ÉE Gabrielle-Roy et 0,5 à l'ÉE Pavillon de la jeunesse ainsi que les augmentations salariales et le mouvement sur la grille salariale.
3. Retrait d'une dotation de 0,5 pour ViaVirtuel en vue des besoins du programme.
4. Ajout d'une dotation de 0,33 à l'ES Ronald-Marion, 0,33 à l'ES Gabriel-Dumont et 0,33 à l'ES David-St-Jacques ainsi que que les augmentations salariales et le mouvement sur la grille salariale.

**SECRETARIAT (# 12)  
Budget 2022-2023**

	Budget 2021-2022		Budget révisé 2021-2022		Budget 2022-2023		Écart ( ) Réduction dépenses		
	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	
<b>Palier élémentaire</b>									
Secrétaires	52,5	3 289 002	52,5	3 289 002	50,0	3 256 895	(2,5)	(32 107)	(1)
Appui administratif ViaVirtuel	0,5	44 887	0,5	44 887	-	-	(0,5)	(44 887)	
<b>Palier secondaire</b>									
Secrétaires	26,8	1 875 632	26,8	1 875 632	26,8	1 957 001	-	81 369	(2)
<b>Autres dépenses</b>									
Perfectionnement professionnel		15 860		15 860		15 400		(460)	
<b>Total</b>	<b>79,8</b>	<b>5 225 382</b>	<b>79,8</b>	<b>5 225 382</b>	<b>76,8</b>	<b>5 229 296</b>	<b>(3,0)</b>	<b>3 914</b>	

**Notes explicatives**

1. Retrait d'une dotation de 0,5 aux écoles élémentaires Ronald-Marion, Laure-Rièse, Pierre-Elliott-Trudeau, Le Flambeau et l'Académie de la Tamise ainsi qu'une prévision de 1% pour les augmentations salariales, de même que le mouvement sur la grille salariale.
2. Retrait d'une dotation de 0,5 à l'ÉS Norval-Morriseau, ajout de 0,5 à David-Saint-Jacques et ainsi qu'une prévision de 1% pour les augmentations salariales, de même que le mouvement sur la grille salariale.

**CONSEILLERS / CONSEILLÈRES PÉDAGOGIQUES (# 13)**  
Budget 2022-2023

	Budget 2021-2022		Budget révisé 2021-2022		Budget 2022-2023		Écart ( ) Réduction dépenses		
	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	
<b>Personnel</b>									
Surintendance - Réussite des élèves	1,0		1,0		1,0		-		
Directions - Services pédagogiques	3,0		3,0		4,0		1,0		(1)
Directions jointes - Services pédagogiques	2,0		2,0		1,0		(1,0)		(1)
Directions de service EED	2,0		2,0		2,0		-		
Conseil pédagogique EED	6,0		6,0		6,0		-		
Affectation - appui direct aux élèves	(4,0)		(4,0)		-		4,0		(2)
Conseil pédagogique	11,0		11,0		11,0		-		(3)
Affectation - appui direct aux élèves							-		
Conseil pédagogique - Apprentissage par expérience	1,0		1,0		1,0		-		
Conseil pédagogique - Écoles sécuritaires et accueillantes	1,0		1,0		1,0		-		
Conseil pédagogique - Premières nations, Métis et Inuits	1,0		1,0		1,0		-		
Conseil pédagogique - Bien-être et santé mentale	3,0		3,0		3,0		-		
Conseil pédagogique - TACTIC	1,0		1,0		1,0		-		
Conseil pédagogique - PIPNPE et mentorat	1,0		1,0		1,0		-		
Leader en santé mentale	1,0		1,0		1,0		-		
Petite enfance	2,0		2,0		2,0		-		
<b>sous-total</b>	<b>32,0</b>	<b>3 333 249</b>	<b>32,0</b>	<b>3 333 249</b>	<b>36,0</b>	<b>4 358 295</b>	<b>4,0</b>	<b>1 025 046</b>	
<b>Autres</b>									
Frais de déplacement		197 840		123 741		205 381		81 640	(4)
Fournitures et services		244 706		329 587		218 550		(111 037)	(5)
Frais de communications		18 540		18 540		18 760		220	
Meubles et équipement		30 500		19 250		15 300		(3 950)	
Frais professionnels		184 372		305 089		80 600		(224 489)	(5)
Perfectionnement professionnel		-		-		111 440		111 440	(6)
<b>sous-total</b>		<b>675 958</b>		<b>796 206</b>		<b>650 031</b>		<b>(257 615)</b>	
<b>Total</b>	<b>32,0</b>	<b>4 009 207</b>	<b>32,0</b>	<b>4 129 455</b>	<b>36,0</b>	<b>5 008 326</b>	<b>4,0</b>	<b>878 871</b>	

**Notes explicatives**

1. Conversion d'un poste de direction adjoint aux services pédagogiques à un poste de direction.
2. Transfert des dépenses de Soutien professionnel et paraprofessionnel (# 7) pour mieux refléter le plan comptable du Ministère.
3. Transfert des dépenses de Titulaires (#1) pour mieux refléter le plan comptable du Ministère.
4. Augmentation des dépenses en prévision d'une reprise des activités régulières avec les déplacements.
5. Reflète des dépenses de 2020-2021 reportés à 2021-2022 suite à la clôture des états financiers. Les revenus reportés de 2021-2022 seront ajustés au budget révisé 2022-2023 au besoin.
6. Transfert des dépenses de Perfectionnement professionnel (#9) pour mieux refléter le plan comptable du Ministère.

**ADMINISTRATION ET GESTION DU CONSEIL (# 14)  
Budget 2022-2023**

	Budget 2021-2022		Budget révisé 2021-2022		Budget 2022-2023		Écart ( ) Réduction dépenses		
	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	
<b>Personnel</b>									
Membres du Conseil	14,0		14,0		14,0		-		
Dir. de l'éducation et surintendances	7,0		7,0		7,0		-		
Bureau de la direction	6,0		6,0		5,0		(1,0)		(1)
Ressources humaines	15,5		16,0		20,0		4,0		(2)
Finances	9,0		9,0		9,0		-		
Achats	1,0		1,0		1,0		-		
Paie	7,0		7,0		7,0		-		
Informatique	1,0		1,0		1,0		-		
Autre soutien	2,0		2,0		3,0		1,0		(3)
Capacité de planification	1,0		1,0		-		(1,0)		(4)
<b>sous-total</b>	<b>63,5</b>	<b>5 889 678</b>	<b>64,0</b>	<b>5 944 950</b>	<b>67,0</b>	<b>6 398 790</b>	<b>3,0</b>	<b>453 840</b>	
<b>Perfectionnement professionnel</b>									
Perfectionnement professionnel		29 535		29 535		87 356		57 821	
Associations professionnelles		55 280		55 280		55 458		178	
<b>Fournitures et services</b>									
Frais de déplacement		152 112		116 586		246 147		129 562	(5)
Fournitures et services de bureau		79 985		79 985		83 461		3 476	
Frais de communications		70 358		70 358		148 878		78 520	(6)
Frais d'impression et de photocopies		29 530		29 530		29 530		-	
Meubles et équipement		13 700		13 700		7 600		(6 100)	
Matériel informatiques		9 300		9 300		11 000		1 700	
Recrutement du personnel		-		-		88 000		88 000	(6)
Logiciels d'application		-		-		100 150		100 150	(7)
<b>Frais et services contractuels</b>									
Frais de vérification		55 000		55 000		55 000		-	
Avis juridiques		138 000		138 000		293 000		155 000	(6)
Autres honoraires professionnels		51 500		51 500		156 400		104 900	(6)
Services contractuels		482 021		482 021		495 735		13 714	
Frais et permis de logiciels		64 206		64 206		51 000		(13 206)	
Frais d'entretien informatique		7 400		7 400		7 500		100	
<b>Autres</b>									
Droits d'adhésion - Conseil		327 928		327 928		394 300		66 372	(8)
Divers		20 150		20 150		26 293		6 143	
<b>sous-total</b>		<b>1 586 005</b>		<b>1 550 479</b>		<b>2 336 808</b>		<b>786 330</b>	
<b>Total</b>	<b>63,5</b>	<b>7 475 683</b>	<b>64,0</b>	<b>7 495 428</b>	<b>67,0</b>	<b>8 735 598</b>	<b>3,0</b>	<b>1 240 170</b>	

**Notes explicatives**

- Retrait du poste de direction adjointe des affaires corporatives.
- Comprends les changements suivants :
  - ajout d'un poste de Soutien professionnel et paraprofessionnel (#7) en raison de transfert des dépenses pour mieux respecter le plan comptable;
  - ajout d'un poste de Perfectionnement professionnel (#9) en raison de transfert des dépenses pour mieux respecter le plan comptable;
  - ajout d'un poste temporaire de recruteur;
  - ajout d'un poste temporaire d'adjointe administrative au secteur des ressources humaines; et
  - conversion d'un poste de conseiller aux ressources humaines de temporaire à permanent.
- Ajout d'un poste agent ou agente en équité et droits de la personne
- Transfert des dépenses à Fonctionnement et entretien des écoles (#15) pour mieux refléter le plan comptable du Ministère.
- Augmentation des dépenses en prévision d'une reprise des activités régulières avec les déplacements.
- Transfert des dépenses de Titulaires de classe (#1) pour mieux refléter le plan comptable du Ministère.
- Reflète une nouvelle initiative du secteur des ressources humaines pour le recrutement et la gestion des talents.
- Hausse principalement expliquée par l'augmentation des coûts estimés pour les négociations syndicales.

**FONCTIONNEMENT ET ENTRETIEN DES ÉCOLES (# 15)  
 Budget 2022-2023**

	Budget 2021-2022		Budget révisé 2021-2022		Budget 2022-2023		Écart ( ) Réduction dépenses		
	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	
<b>Personnel</b>									
Personnel du Secteur	22,0		22,0		22,0		-		
Personnel d'entretien	156,9		156,9		154,5		(2,4)		
Relations communautaires	6,0		6,0		6,0		-		
Affectation - Capacité de planification	(1,0)		(1,0)				1,0		
sous-total	<b>183,9</b>	<b>13 595 758</b>	<b>183,9</b>	<b>14 055 913</b>	<b>182,5</b>	<b>13 547 411</b>	<b>(1,4)</b>	<b>(508 503)</b>	(1)
<b>Dépenses - SIEP</b>									
Perfectionnement professionnel		20 200		5 200		35 205		30 005	
Frais de déplacement		53 900		53 900		58 301		4 401	
Fournitures et services		37 550		37 550		55 600		18 050	
Frais de communications		14 658		14 658		14 658		-	
Services contractuels		125 000		125 000		156 650		31 650	
sous-total		<b>251 308</b>		<b>236 308</b>		<b>320 414</b>		<b>84 106</b>	
<b>Dépenses - écoles</b>									
Perfectionnement professionnel		17 000		10 000		2 000		(8 000)	
Assurances		60 000		210 000		210 000		-	
Services publics		4 105 100		4 205 100		4 250 000		44 900	
Entretien		1 819 375		2 028 912		1 860 596		(168 316)	(2)
Contrats de fonctionnement		2 346 557		2 346 557		2 575 492		228 935	(3)
Fournitures et équipement		405 800		377 900		395 845		17 945	
Déplacement de classes mobiles		136 172		136 172		189 000		52 828	
sous-total		<b>8 890 004</b>		<b>9 314 641</b>		<b>9 482 933</b>		<b>168 292</b>	
<b>Santé et sécurité</b>									
Perfectionnement professionnel		19 327		19 327		19 327		-	
Frais de déplacement		17 786		17 786		17 786		-	
Fournitures et services		10 200		10 200		10 200		-	
Entretien et contrats de fonctionnement		35 500		35 500		35 500		-	
Services contractuels		165 300		165 300		165 300		-	
sous-total		<b>248 113</b>		<b>248 113</b>		<b>248 113</b>		<b>-</b>	
<b>Relations communautaires</b>									
Perfectionnement professionnel		5 550		5 550		5 550		-	
Frais de déplacement		50 112		50 112		53 119		3 007	
Fournitures et services		37 335		37 335		38 664		1 329	
Frais de communications		4 440		4 440		3 700		(740)	
Services contractuels		5 000		5 000		5 000		-	
Frais et permis d'utilisation des logiciels		4 100		4 100		4 100		-	
sous-total		<b>106 537</b>		<b>106 537</b>		<b>110 133</b>		<b>3 596</b>	
<b>Total</b>	<b>183,9</b>	<b>23 091 720</b>	<b>183,9</b>	<b>23 961 512</b>	<b>182,5</b>	<b>23 709 003</b>	<b>(1,4)</b>	<b>(252 509)</b>	

**Notes explicatives**

1. Comprends une diminution du temps supplémentaire requis pour le nettoyage en raison de COVID-19 ainsi qu'une provision pour des augmentations salariales de 1% et des mouvements sur la grille.
2. Représente des dépenses de 2020-2021 reportées à 2021-2022 suite à la clôture des états financiers. Les revenus reportés de 2021-2022 seront ajustés au budget révisé 2022-2023 au besoin.
3. Augmentation des dépenses de fonctionnement des écoles avec des augmentations contractuelles et l'inflation des coûts ainsi que le transfert des dépenses reliées au Service d'approvisionnement FRANCOachat pour mieux respecter le plan comptable et 120 000 \$ pour une nouvelle initiative d'inspections et d'entretiens du SIEP.

**ÉDUCATION PERMANENTE, COURS D'ÉTÉ ET LANGUES INT. (# 16)  
Budget 2022-2023**

	Budget 2021-2022		Budget révisé 2021-2022		Budget 2022-2023		Écart ( ) Réduction dépenses	
	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses	ETP	Dépenses
<b>Autres</b>								
Perfectionnement professionnel		3 000		3 000		3 000		-
Frais de déplacement		1 353		1 353		1 353		-
Fournitures et services Meubles et équipement		8 500		8 500		8 500		-
Frais professionnels		2 000		2 000		2 000		-
Droits d'adhésion - Conseil		35 000		35 000		35 000		-
		1 200		1 200		1 200		-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>51 053</b>	<b>-</b>	<b>51 053</b>	<b>-</b>	<b>51 053</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

(1)

**Note explicative**

1. Reflète les dépenses nécessaires à la poursuite de la mise en oeuvre des volets du programme d'éducation pour les adultes.

**TRANSPORT DES ÉLÈVES (# 17)  
Budget 2022-2023**

	<b>Budget 2021-2022</b>	<b>Budget révisé 2021-2022</b>	<b>Budget 2022-2023</b>	<b>Écart ( ) Réduction dépenses</b>
<b>Administration - CSViamonde</b>				
Appui à l'apprentissage	54 212	54 212	53 205	(1 007)
Autres dépenses	1 500	1 500		(1 500)
sous-total	<b>55 712</b>	<b>55 712</b>	<b>53 205</b>	<b>(2 507)</b>
<b>Service de transport Francobus</b>				
Frais d'administration	756 585	732 384	732 384	(0)
Services contractuels	20 771 616	21 286 431	21 895 958	609 527
sous-total	<b>21 528 201</b>	<b>22 018 815</b>	<b>22 628 342</b>	<b>609 527</b>
<b>Service de transport des élèves Windsor-Essex</b>				
Frais d'administration	15 963	15 963	15 963	-
Services contractuels	465 402	482 325	448 479	(33 846)
sous-total	<b>481 365</b>	<b>498 288</b>	<b>464 442</b>	<b>(33 846)</b>
<b>Service de transport de Wellington Dufferin (Guelph, Orangeville)</b>				
Frais d'administration	18 211	18 604	18 604	(0)
Services contractuels	660 051	595 474	605 909	10 435
sous-total	<b>678 262</b>	<b>614 079</b>	<b>624 513</b>	<b>10 434</b>
<b>Total</b>	<b>22 743 540</b>	<b>23 186 893</b>	<b>23 770 502</b>	<b>583 609</b> (1)

**Note explicative**

1. Reflète l'impact des changements d'effectifs et de l'augmentation des taux contractuels des transporteurs. Il faut souligner que le total ne représente pas l'augmentation des coûts continus, car le budget 2022-2023 n'inclut pas de dépenses de nettoyages faisant partie du budget 2021-2022 en raison de la pandémie. Le Conseil a donc un déficit significatif au niveau du transport des élèves.

INSTALLATIONS DESTINÉES AUX ÉLÈVES (# 18)  
Budget 2022-2023

	Budget 2021-2022	Budget révisé 2021-2022	Budget 2022-2023	Écart ( ) Réduction dépenses	
<b>Service de la dette</b>					
Supportée par le ministère	4 753 153	4 753 153	4 452 561	(300 592)	
Non supportée par le ministère	34 955	34 955	19 108	(15 847)	
sous-total	<b>4 788 108</b>	<b>4 788 108</b>	<b>4 471 669</b>	<b>(316 439)</b>	(1)
<b>Location d'installations</b>	432 992	432 992	160 941	(272 051)	(2)
<b>Amortissement des immobilisations</b>	14 500 000	14 500 000	13 907 886	(592 114)	
<b>Financement de la dette antérieure 1998</b>	570 114	570 114	570 114	-	
<b>Total</b>	<b>20 291 214</b>	<b>19 858 222</b>	<b>19 110 610</b>	<b>(864 165)</b>	

**Notes explicatives**

1. Reflète une diminution des charges d'intérêts suite aux remboursements de la dette.
2. Le montant au budget révisé 2021-2022 était le maximum de la subvention disponible, tandis que le budget 2022-2023 reflète l'estimation des coûts actuels. L'écart entre la subvention et les dépenses sera transféré aux revenus reportées.

**PROJETS SPÉCIAUX (# 19)**  
**Budget 2022-2023**

	Budget 2021-2022	Budget révisé 2021-2022	Budget 2022-2023	Écart ( ) Réduction dépenses
<b>REVENUS</b>				
<b><u>Ministère de l'Éducation</u></b>				
Fonds pour les priorités et les partenariats (FPP)				
Soutien au tutorat	-	-	588 550	588 550
Connectivité dans les écoles	-	436 383	-	(436 383)
Stratégie pour les mathématiques	309 624	309 624	309 600	(24)
Élargissement des progr MHS	-	228 000	-	(228 000)
Coach d'appui au progr scolaire	-	226 404	226 404	-
Fonds pour l'administration de l'excellence en éducation (FAEE)	-	150 000	-	(150 000)
Réengagement des élèves et aides à l'évaluation de la lecture	-	144 030	-	(144 030)
Intervention précoce en maths pour élèves ayant besoins particuliers	-	-	110 800	110 800
Apprentissage pendant l'été pour élèves ayant besoins particuliers	-	-	104 700	104 700
Antidote	-	95 000	-	(95 000)
Subventions des cours menant à des QA en mathématiques	-	58 500	-	(58 500)
Fonds pour l'appr. et l'innovation à l'intention du personnel ens. (AILEE)	45 000	45 000	-	(45 000)
Rétention des élèves	-	43 157	43 200	43
Réussite des élèves dans les classes décloisonnées	-	39 330	-	(39 330)
Cours menant à des QA en orientation	-	33 565	-	(33 565)
Formation en entrepreneuriat Mesures de soutien liées à la mise en oeuvre du décloisonnement	-	29 315	27 500	(1 815)
Accent sur les jeunes	-	25 000	-	(25 000)
Bien-être et santé mentale	23 010	23 010	-	(23 010)
Cours menant à une QA en autisme	21 000	21 000	-	(21 000)
Participation des parents	18 200	18 200	-	(18 200)
Soutiens, formation et ressources en santé	-	-	12 000	12 000
Bourses pour l'apprentissage des métiers spécialisés	-	13 000	11 000	(2 000)
Élaboration et mise en oeuvre du protocole pour la lutte contre la traite sexuelle	-	10 158	-	(10 158)
Cours menant à une QA en EED	-	-	10 000	10 000
Éducation de langue française (PAL)	10 000	10 000	-	(10 000)
Bien-être du personnel	-	9 521	-	(9 521)
Programme de cricket axé sur les demandes	-	6 500	-	(6 500)
Soutiens au transport et à la stabilité pour les enfants et les jeunes pris en charge	-	2 500	-	(2 500)
FPP relié à la pandémie COVID-19				
Soutien en personnel supplémentaire	1 173 657	2 347 313	-	(2 347 313)
Transport	655 600	1 311 200	-	(1 311 200)
Soutien suppl. au fonct. des écoles	115 264	230 527	-	(230 527)
Soutien à la santé mentale Soutien à l'éducation spécialisée	143 405	286 810	-	(286 810)
Réinsertion des élèves et soutiens dans l'évaluation de la lecture	82 599	165 198	-	(165 198)
	143 896	143 896	-	(143 896)
MSGSC achats EPI/FEE/HEPA	-	1 497 411	-	(1 497 411)
sous-total	<b>2 741 254</b>	<b>7 959 552</b>	<b>1 473 754</b>	<b>(6 485 798)</b>
<b><u>Ministère de la Formation et des Collèges et Universités</u></b>				
PAJO	-	132 458	98 126	(34 332)
<b><u>Autres</u></b>				
Progr Odyssee moniteurs de langue	-	240 899	175 000	(65 899)
<b>Revenus avant allocation aux initiative</b>	<b>2 741 254</b>	<b>8 332 909</b>	<b>1 746 880</b>	<b>(6 586 029)</b>
<b>Allocations aux initiatives</b>	<b>(2 498 978)</b>	<b>(4 983 364)</b>	<b>(462 965)</b>	<b>4 520 399</b>
<b>Revenus supportant autres dépenses</b>	<b>242 276</b>	<b>3 349 545</b>	<b>1 283 915</b>	<b>(11 106 428)</b>

**Notes explicatives**

1. Représente le financement des Fonds pour les priorités et les partenariats (FPP) comme annoncé.

**AUTRES (# 20)  
Budget 2022-2023**

	Budget 2021-2022	Budget révisé 2021-2022	Budget 2022-2023	Écart ( ) Réduction dépenses
Intérêts courus	-	-	-	-
Achat de terrains	-	-	-	-
Fonds générés par les écoles	3 830 000	3 830 000	2 550 000	(1 280 000)
Provision pour éventualités	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>3 830 000</b>	<b>3 830 000</b>	<b>2 550 000</b>	<b>(1 280 000)</b> (1)

**Note explicative**

1. Ajusté pour tenir compte de la tendance historique des cinq dernières années.



- Section 1 Rapport
- Section 2 effectifs
- Section 3 dotation
- Section 4 Budget
- Section 5 gouvernance**
- Section 6 Éducation
- Section 7 Autres services
- Section 8 Résultats oQRé
- Section 9 immobilisations
- Section 10 Réserves  
(excédents  
accumulés)

## Section 5

# gouvernance

**Membres du Conseil – 2022-2023**

<p><b>Geneviève Oger</b> Présidente</p>  <p>Toronto Ouest</p>	<p><b>Benoit Fortin</b> Vice-Président</p>  <p>Toronto (Est)</p>	<p><b>Sylvie A. Landry</b> Membre du Conseil</p>  <p>Haliburton, Northumberland, Peterborough, Durham, Kawartha Lake et Hastings</p>
<p><b>Éric Lapointe</b> Membre du Conseil</p>  <p>Bruce, Dufferin, Grey et Simcoe</p>	<p><b>Véronique Emery</b> Membre du Conseil</p>  <p>Fort Érie, Port Colborne, Thorold, Welland, Niagara Falls, Pelham, Wainfleet, Niagara-on-the- Lake, St. Catharines</p>	<p><b>Pascale Thilodeau</b> Membre du Conseil</p>  <p>Waterloo, Comté de Wellington, Middlesex, Perth et Huron</p>
<p><b>Karine Ricard</b> Membre du Conseil</p>  <p>York</p>	<p><b>Pierre Lambert</b> Membre du Conseil</p>  <p>Oxford, Elgin, Lambton et Chatham-Kent</p>	<p><b>Pierre Girouard</b> Membre du Conseil</p>  <p>Hamilton- Wentworth, Halton et Brant</p>
<p><b>Chloé Robert</b> Membre du Conseil</p>  <p>Toronto (Centre)</p>	<p><b>Yvon Rochefort</b> Membre du Conseil</p>  <p>Peel</p>	<p><b>Guillaume Teasdale</b> Membre du Conseil</p>  <p>Essex</p>
<p><b>Marème Diongue</b> Élève-conseillère</p>  <p>Tout le territoire</p>	<p><b>Marie-Lys Wabgou</b> Élève-conseillère</p>  <p>Tout le territoire</p>	

## Plan stratégique pluriannuel

Le Conseil scolaire Viamonde a adopté son plan stratégique quinquennal lors d'une réunion publique extraordinaire le 2 décembre 2020.

Le plan stratégique pluriannuel 2021-2025 est axé sur les orientations stratégiques suivantes :

1. Des élèves épanouis et engagés
2. Une organisation à l'écoute, performante et innovante
3. Un carrefour francophone accueillant et ouvert sur ses communautés
4. Une gouvernance responsable

Comme le plan stratégique pluriannuel se veut le véhicule des grandes orientations du conseil scolaire, l'administration en assure la mise en œuvre et présente des rapports trimestriels en novembre, mars et juin au Conseil. Ces rapports rendent compte des actions concrètes entreprise pour atteindre les objectifs stratégiques.

# PLAN STRATÉGIQUE 2021-2025

Ce nouveau plan stratégique, réalisé en concertation avec l'ensemble de notre communauté scolaire, a pour ambition d'inspirer une jeunesse francophone fière et porteuse d'avenir.

## MISSION

Viamonde, chef de file en éducation, se dédie à offrir des écoles novatrices à taille humaine où les élèves sont citoyennes et citoyens du monde.

## VISION

Engagé vers l'excellence en éducation, Viamonde est reconnu comme un allié indispensable à la réussite et au bien-être collectifs.

## VALEURS

Collaboration, cohérence, communication, respect des différences, leadership

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

Des élèves épanouis et engagés

**STRATÉGIE 1**  
Déployer des outils et des approches qui favorisent le plein épanouissement des élèves.

**STRATÉGIE 2**  
Former des citoyennes et des citoyens du monde responsables et respectueux de la diversité.

**STRATÉGIE 3**  
Rendre l'offre scolaire et parascolaire francophone plus diversifiée et accessible.

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

Une organisation à l'écoute, performante et innovante

**STRATÉGIE 4**  
Préconiser une planification concertée axée sur l'efficacité et l'écoresponsabilité.

**STRATÉGIE 5**  
Accroître la capacité de recruter et de retenir un personnel épanoui, qualifié et compétent.

**STRATÉGIE 6**  
Offrir des environnements modernes propices à l'apprentissage et à l'innovation pédagogique.

**STRATÉGIE 7**  
Appuyer le personnel des écoles avec des services adaptés aux besoins locaux.

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

Un carrefour francophone accueillant et ouvert sur ses communautés

**STRATÉGIE 8**  
Encourager l'engagement et la participation des familles.

**STRATÉGIE 9**  
Tisser des liens de collaboration qui soutiennent la vitalité et la visibilité de la communauté francophone.

**STRATÉGIE 10**  
Cultiver l'équité et l'inclusion, et valoriser la diversité.

### ORIENTATION STRATÉGIQUE 4

Une gouvernance responsable

**STRATÉGIE 11**  
S'acquitter de nos responsabilités vis-à-vis de nos communautés et de nos partenaires avec rigueur et diligence.

**STRATÉGIE 12**  
Veiller à la transparence, à l'équité, à l'efficacité et à la redevabilité dans le déploiement des ressources humaines, matérielles et financières.

**STRATÉGIE 13**  
Promouvoir un climat positif qui soutient le rendement et le bien-être des élèves et du personnel.

## PROMESSE

À la fin de sa 12<sup>e</sup> année, l'élève Viamonde :

1. Sait communiquer
2. Fait preuve d'un esprit critique, créatif et innovateur
3. Vit en équilibre émotionnel
4. Agit de façon proactive
5. Contribue au monde numérique avec intelligence
6. Collabore et exerce du leadership
7. Intervient avec éthique, engagement et écoresponsabilité





- Section 1 Rapport
- Section 2 effectifs
- Section 3 dotation
- Section 4 Budget
- Section 5 gouvernance
- Section 6 Éducation**
- Section 7 Autres services
- Section 8 Résultats oQRé
- Section 9 immobilisations
- Section 10 Réserves  
(excédents  
accumulés)

## Section 6

# Éducation

## Cadre d'efficacité, apprentissage et innovation pédagogique

### Description

Les Services éducatifs de la programmation et du cadre d'efficacité travaillent auprès du personnel enseignant et des divers intervenantes et intervenants des écoles à perfectionner la pratique pédagogique. C'est par le biais de formations, d'expérimentations, de projets d'accompagnement, d'initiatives et d'appuis continus et ponctuels que le personnel enseignant est amené à apporter des changements dans leur pratique, à adapter leur enseignement aux caractéristiques et besoins des élèves et à travailler en collaboration avec les diverses intervenantes ou divers intervenants. Différents projets favorisant l'utilisation de la technologie au service de l'apprentissage permettent aux élèves de développer des compétences à utiliser des outils de travail et de communication à l'ère numérique afin de s'ouvrir sur le monde. Ils pourront ainsi occuper un espace en français pour se reconnaître, s'affirmer et grandir sur le plan des réalités ontarienne et mondiale et devenir des citoyennes et citoyens numériques compétents.

Pour les écoles secondaires, le Conseil offre une programmation d'excellence pour toutes les écoles secondaires. Les programmes qui sont implantés permettent d'enrichir l'expérience d'apprentissage des élèves du Conseil. Parmi la programmation, on notera, la mise en œuvre d'activités d'apprentissage par l'expérience, l'intégration de la programmation et des activités STIAM, les programmes de la Majeure Haute Spécialisation (MHS), l'élargissement du Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) et du programme à Double Reconnaissance de Crédit (DRC), le programme de placement avancé (*Advanced placement- AP*), le programme d'éducation intermédiaire et le diplôme du Baccalauréat International (BI), ainsi que d'autres programmes d'excellence locaux développés selon les besoins et le contexte de chacune des communautés scolaires.

Le programme Éducation internationale regroupe quatre volets qui ont en commun d'augmenter la visibilité et le rayonnement du Conseil scolaire Viamonde.

1. *Relations internationales* : favorise le développement de programmes de coopération éducative entre partenaires de différents pays.

2. *Mondialiser l'expérience éducative des élèves de Viamonde – Perspective internationale* : permet l'ajout d'une perspective mondiale au curriculum offert dans nos écoles, visant notamment l'offre d'un certificat d'études internationales.
3. *Viamonde international (recrutement d'élèves internationaux)* : vise notre appropriation d'une part du marché croissant d'élèves internationaux qui veulent étudier au Canada.
4. Appui aux écoles offrant des programmes du BI : contribue à la mise en œuvre et au développement de programmes d'excellence.

### Services fournis

- Activités de formation et d'accompagnement pour répondre aux besoins particuliers des écoles (littératie, numératie, planification et évaluation des apprentissages, différenciation pédagogique, le développement socioaffectif, l'intégration des technologies en salle de classe (STIAM), commentaires de bulletin élémentaire et secondaire, appui en programmation, accompagnement du programme de la maternelle et du jardin d'enfants, les apprentissages essentiels, les éléments fondamentaux en mathématiques, gestion de classe, planification à rebours et spiralee, l'enseignement explicite, sensibilisation aux fonctions exécutives, les compétences transférables et les habiletés d'apprentissage et habitudes de travail (HAHT);
- Formations relatives aux diverses technologies éducatives telles que *l'Environnement d'apprentissage virtuel (EAV)*, Office 365, TEAMS (incluant les tutoriels, vidéos et procéduriers), les différentes applications ou logiciels, médias sociaux, le tableau blanc interactif, la robotique et appareils technologiques (réalité virtuelle, caméras, éclairage, son, enregistrement);
- Appui aux écoles en programmation dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau programme-cadre de mathématiques 1<sup>re</sup> à la 8<sup>e</sup> année;
- Émissions hebdomadaires *Indicatif présent* afin d'appuyer les équipes-écoles en techno pédagogie;
- Appui aux écoles pour la promotion de l'équité et contrer la cyberintimidation;
- Participation au Défi Génie Inventif (au conseil et à l'extérieur de la province);
- Participation à Zone 01;
- Foire d'innovation (*Foire IP 21*) en virtuel;
- Participation à *l'Heure du code*;
- Tournée réalité virtuelle pour la promotion des métiers;

- Appui quotidien au personnel des écoles par courriel aidepedago et sur TEAMS (l'heure d'appui aidepedago);
- *Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant (PIPNPE)*;
- Préparation de matériel d'appui pour l'animation d'activités pédagogiques, de bien-être et d'apprentissage professionnel au sein des écoles lors des journées pédagogiques notamment pour l'équité, l'inclusion, le bien-être, l'enseignement des mathématiques et l'analyse des données pour le PAÉ;
- Accompagnement des directions afin de développer le leadership pédagogique de l'équipe-école, monitoring, culture des données (outil de gestion de données *Compass 4 Success et Encompass*), suivi des Plans d'amélioration et d'équité des écoles élémentaires et secondaires, leadership et mise en œuvre de la RAI;
- Recrutement d'élèves internationaux;
- Appui et accompagnement des élèves internationaux inscrits;
- Appui au personnel des écoles qui accueillent des élèves internationaux par l'entremise de formations diverses;
- Appui aux familles qui ne sont pas canadiennes et qui désirent inscrire leurs enfants dans les écoles du Conseil scolaire Viamonde;
- Appui aux écoles offrant les programmes du Baccalauréat international;
- Développement de partenariats pédagogiques avec certaines agences externes; et,
- Mise en œuvre du programme menant au certificat d'études internationales : développement de matériel pédagogique, formation du personnel enseignant.

## Services aux élèves

### Description

Le personnel des Services aux élèves traite les demandes de référence selon les besoins particuliers de chaque élève. Le volume des demandes est de l'ordre de 11% des effectifs du Conseil.

Entre autres, les études de cas permettent au personnel des écoles et des services aux élèves de mieux comprendre les problématiques observées, puis d'évaluer les besoins réels et les interventions à mettre en place. Le but des études de cas est d'accompagner les directions d'écoles, le personnel enseignant et d'appui, puis les parents pour mieux répondre aux besoins des élèves et d'assurer leur réussite. Lors des études de cas, le personnel impliqué cible les interventions appropriées afin d'assurer des services tant de la part du personnel du Conseil qu'au niveau communautaire.

### Services fournis

- Équipes de soutien pour aider les écoles à mieux répondre aux besoins d'enfants avec des défis importants reliés à leur comportement, leur apprentissage ou leur santé mentale;
- Équipes de soutien impliquant une consultante en autisme pour les élèves atteints de troubles du spectre autistique (TSA);
- Accompagnement et appui offert au niveau des écoles soit au niveau du processus d'aide (suivi de l'élève à risque ou suivi de l'élève avec PEI), pour la formulation des forces et besoins, pour la rédaction des plans d'enseignement individualisé (PEI), des plans de transition et de comportement, de l'utilisation de la technologie d'aide par l'élève en salle de classe;
- Organisation, gestion et préparation de la documentation reliée au processus des comités IPR (identification, placement et révision annuelle);
- Services de formations et d'évaluation d'utilisation de la technologie d'aide et de différents logiciels;
- Services d'évaluation et de traitement en orthophonie;
- Services d'évaluation psychopédagogique, académique et autres selon le besoin;
- Coordination des achats, mises à l'essai, formations et transferts internes-externes reliés aux portables et iPads; et,
- Coordination de l'achat d'équipement spécialisé (systèmes MF, aides physiques ou visuels, besoins sensoriels).

De plus, les membres des services aux élèves ont offert de l'appui au personnel dans les écoles ou en virtuel dans les domaines suivants :

- Rédaction des plans d'enseignement individualisé (PEI) et des plans de transition;
- Planification des stratégies d'enseignement et d'apprentissage pour les élèves;
- Rédaction des plans de sécurité;
- Observations en salle de classe (ou en mode virtuel) pour mieux cibler les défis et les pistes d'intervention;
- Modélisations de stratégies à différents intervenants afin de bâtir la capacité du personnel et harmoniser les approches;
- Soutien aux intervenants œuvrant dans les classes distinctes (PPEEC, TSA, CPV).

Des protocoles d'entente ont été élaborés et sont révisés régulièrement avec des organismes communautaires de différentes régions pour mieux desservir les élèves et leurs familles que ce soit au niveau des services de soins physiques, thérapeutiques ou en santé mentale. Des rencontres ont aussi été organisées avec les organismes des différentes régions du conseil afin de permettre aux directions d'école et aux enseignants ressources EED de connaître et comprendre les programmes de planifications coordonnées de services offerts par les organismes.

## Bien-être et santé mentale

### Description

En lien avec l'orientation stratégique *Des élèves épanouis et engagés* et la stratégie *Déployer des outils et des approches qui favorisent le plein épanouissement des élèves*, le Conseil scolaire déploie des soutiens au personnel, aux élèves et à leurs familles pour soutenir le bien-être et la santé mentale de sa communauté scolaire. En renforçant la capacité du personnel, des élèves, des parents et en agissant à titre de liaison entre les écoles et les agences communautaires par la création et le maintien de partenariats, l'équipe favorise la mise en place des conditions organisationnelles propices à un milieu de bien-être et permet de soutenir les élèves à réaliser leur plein potentiel et à vivre du succès.

En lien avec la mise en œuvre de la Stratégie Ontarienne de santé mentale et lutte contre les dépendances, le *Modèle harmonisé et intégré (MHI)*, est un modèle de soutien échelonné pour les écoles qui est axé sur les services de niveaux 1 (promotion de la santé mentale) et 2 (prévention). Afin d'appuyer cette mise en œuvre l'équipe de santé mentale du Conseil intervient dans le développement, la diffusion et l'implantation de stratégies visant le bien-être et la santé mentale des élèves. Cette équipe intervient principalement dans le cadre du Modèle harmonisé et intégré.

L'équipe de travail social soutient le bien-être des élèves par la mise en place d'interventions et de stratégies ciblées aux niveaux 2 et 3.

Ces équipes travaillent de concert avec les équipes de l'enfance en difficulté (EED) et des Services pédagogiques sur les dossiers touchant le bien-être des élèves.

### Services fournis

- Appui aux membres du personnel visant à mettre en œuvre des stratégies efficaces pour favoriser la santé mentale des élèves lors du retour à l'école;
- Mise en œuvre des excursions virtuelles, des zones de régulation au sein des écoles et travailler la mise en place de programmes axés sur les données probantes;
- Mise en œuvre du plan de lutte contre les dépendances au sein du conseil scolaire et du programme de prévention ciblée « Prévention » (CAMH);

- Maintien de l'initiative visant à inclure la voix des élèves par l'entremise de l'implication auprès des élèves CPÉ;
- Développement de la capacité des membres du personnel à intervenir notamment sur les plans de sécurité en situation de risque de suicide, fuites, ou crises (ASIST/Safe Talk);
- Prestation de services liés aux besoins identifiés en matière de bien-être et santé mentale dans les écoles par l'équipe de travailleurs en santé mentale et les travailleurs sociaux;
- Appui aux interventions touchant l'évaluation du risque et la menace dans les écoles;
- Développement d'initiatives visant à inclure la voix des parents et de la communauté et faciliter l'accès aux services;
- Mise à jour des ententes collaboratives en santé mentale avec les partenaires communautaires.

## Services à la petite enfance

### Description

Le personnel ressource en petite enfance voit à la mise en œuvre du *Cadre stratégique renouvelé pour la petite enfance et les services de garde d'enfants de l'Ontario (2017)* du ministère de l'Éducation. En collaboration avec les services pédagogiques, la formation et l'accompagnement du personnel de la petite enfance sont assurés. Le lien avec les différents partenaires et bailleurs de fonds est une priorité. Les garderies, les services de garde, les centres pour l'enfant et la famille *ON y va*, les réseaux régionaux sont des partenaires essentiels à la réussite des projets de petite enfance au sein des écoles du Conseil.

### Services fournis

- Gestion de programmes avant et après l'école là où il n'y a pas de service de garderie;
- Gestion de deux Centres pour l'enfant et la famille *ON y va* dans deux écoles de Toronto;
- Appui ponctuel aux écoles, aux centres *ON y va* et aux garderies en matière de coaching et d'accompagnement;
- Participation aux formations provinciales et régionales pour la petite enfance;
- Coordination d'ententes entre les garderies et les municipalités;
- Formation du personnel des garderies et des centres pour l'enfant et la famille *ON y va* opérant dans les écoles du Conseil;
- Accompagnement des opérateurs de nouvelles garderies dans les écoles du Conseil;
- Liaison entre les secteurs du Conseil et les garderies dans les écoles;
- Participation aux réseaux régionaux en langue française et autres tables régionales et municipales de services à la petite enfance sur l'ensemble du territoire; et,
- Élaboration et livraison des programmes d'accueil et de formation en virtuel et en présentiel, pour les nouvelles familles qui inscrivent leurs enfants à la maternelle.

## Éducation citoyenne et leadership culturel

### Description

L'équipe de l'Éducation citoyenne et leadership culturel (ÉCLC) appuie le leadership des élèves à travers une série d'initiatives permettant aux élèves d'explorer et développer leur identité culturelle et écoresponsable. L'équipe ÉCLC comprend les services d'animation culturelle, d'éducation environnementale et d'éducation autochtone. L'équipe propose et planifie, en collaboration avec le personnel de l'école et de la communauté, des activités qui permettent aux élèves de développer leur sens d'appartenance à la francophonie, leurs liens aux communautés autochtones et leurs responsabilités en tant que citoyennes et citoyens respectueux de l'environnement. Le service travaille fort pour assurer l'intégration des perspectives des francophones en milieu minoritaire, ainsi que celles des peuples autochtones, à travers les programmes-cadres et les ressources du Conseil.

### Services fournis

- Appui aux écoles dans les initiatives pour améliorer la communication orale chez les élèves;
- Appui aux élèves conseillers, élèves du Comité de participation des élèves (CPÉ) et conseils d'élèves;
- Appui aux membres du personnel à la mise en œuvre des stratégies de leadership et en pédagogie culturelle;
- Préparation d'activités de développement du leadership chez les élèves;
- Promotion et valorisation d'activités régionales et provinciales (p. ex., Jeux franco-ontariens, VisionArt, FESFO);
- Appui aux formations en lien à l'éducation autochtone et l'éducation environnementale;
- Intégration de pratiques écoresponsables dans la planification de projets régionaux et systémiques;
- Organisation d'activités de sensibilisation aux perspectives autochtones;
- Organisation d'activités de sensibilisation aux pratiques écoresponsables;
- Consultation et collaboration avec des partenaires autochtones;
- Validation et communication de la reconnaissance du territoire sur l'ensemble du territoire Viamonde;
- Appui aux écoles participantes aux initiatives ÉcoÉcoles.

## Écoles sécuritaires et bienveillantes

### Description

L'équipe des écoles sécuritaires et bienveillantes déploie des outils et des approches qui favorisent le plein épanouissement des élèves afin d'assurer des environnements sécuritaires, dans lesquelles règnent l'équité, la bienveillance et le respect des différences. Composé d'une direction de service et une équipe de conseillers pédagogiques et accompagnateurs, l'équipe appuie les écoles dans le développement des plans pour contrer l'intimidation et dans l'analyse de données probantes touchant la sécurité, la bienveillance et l'accueil. L'équipe est aussi amenée à intervenir dans des situations ponctuelles et offre un accompagnement auprès de la direction, du personnel ou des élèves.

### Services fournis

- Appui ponctuel aux écoles vivant des enjeux touchant l'inclusion, l'équité ou le respect des différences;
- Appui aux écoles dans le développement du Plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation (PPIMI);
- Formation du personnel des écoles sur les pratiques réparatrices;
- Accompagnement des directions d'école avec l'analyse des données touchant le climat scolaire;
- Gestion des concours sensibilisant les élèves à la lutte contre l'intimidation et l'importance de l'inclusion;
- Développement de ressources et activités pour contrer l'intimidation;
- Développement de ressources et activités pour promouvoir la justice sociale et l'inclusion;
- Appui à la mise en place d'alliances et clubs de justice sociale dans les écoles;
- Préparation de formations lors des journées pédagogiques touchant le comportement positif, la traite sexuelle, la prévention des mauvais traitements d'ordre sexuel, la violence en milieu de travail et autres thématiques.

## Éducation permanente

### Description

L'éducation permanente combine les services d'éducation des adultes et les cours d'été aux élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année. Plusieurs options de cours sont offertes aux élèves du secondaire au-delà de la journée scolaire. La continuité de l'apprentissage est essentielle pour préparer les élèves à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour réussir l'année d'études, un cours ou son programme postsecondaire choisi. Pour assurer la vitalité des collectivités, l'éducation permanente offre des cours de français aux partenaires des couples exogames afin qu'ils puissent participer pleinement à la vie scolaire et favoriser un meilleur appui avec les devoirs et études de leurs enfants.

### Services fournis

- Cours d'été de littératie et numératie aux élèves des 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années;
- Cours de récupération de crédit offert l'été aux élèves de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année;
- Cours à crédit offerts l'été aux élèves de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année (l'offre de cours basé sur les besoins et intérêts des élèves);
- Crédits de COOP offerts l'été aux élèves, avec possibilités de placements virtuels et présentiels;
- Cours d'anglais pour débutants (à crédit) offerts aux élèves de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année;
- Services d'enseignants ressources EED et aide-enseignants EED offerts aux élèves inscrits aux cours d'été; et,
- Cours de français (niveaux débutant et intermédiaire) offerts aux parents des élèves du Conseil scolaire Viamonde.

## Stratégie du développement du leadership

### Description

En lien avec l'orientation 2 du plan stratégique, *Une organisation à l'écoute, performante et innovante* et la stratégie *Accroître la capacité de recruter et de retenir un personnel épanoui, qualifié et compétent*, la stratégie du développement du leadership mise sur le renforcement des pratiques en leadership et sur le développement des capacités des leaders. La stratégie du développement du leadership vise :

- le recrutement et la sélection de leaders par une planification de la relève ordonnée et innovatrice;
- le développement des capacités des leaders grâce au mentorat, à l'évaluation du rendement et aux occasions d'apprentissage différencié qui répondent aux besoins des leaders dans divers contextes et à différentes étapes de leur carrière; et,
- le soutien offert aux leaders pour faciliter l'accès à l'information et l'établissement d'un alignement entre les différentes initiatives du Conseil et du ministère de l'Éducation.

### Services fournis

Au niveau des directions et directions adjointes, la stratégie du développement du leadership comprend différentes activités en général :

- Accompagnement des surintendances auprès des écoles;
- Programme de mentorat à l'intention des directions d'écoles et des directions adjointes nouvellement nommées;
- Réseau Direction 21 pour le développement du leadership pédagogique, administratif et technologie;
- Participation au *Programme de mentorat à l'intention des nouveaux leaders scolaires (ADFO)*; et,
- Évaluation du rendement des directions d'école et des directions adjointes.

De manière plus spécifique, les stratégies du développement en leadership misent sur le renforcement de cinq pratiques, tirées du Cadre de leadership de l'Ontario pour les directions et directions adjointe :

#### 1-Établir les orientations de l'école

- Rencontres du comité de gestion et des équipes de la réussite;
- Formations du CFORP offertes aux directions sur les aspects légaux de la direction d'école;

- Appui aux directions concernant le processus de suivi des plans d'amélioration et d'équité des écoles (PAÉÉ).

## **2-Nouer des relations et développer la capacité des gens**

- Appui aux directions des différents services pour les projets dans les écoles (p. ex., animation culturelle et construction identitaire, enfance en difficulté, écoles sécuritaires et bienveillantes, services pédagogiques, santé mentale).

## **3-Mettre au point l'organisation pour soutenir les pratiques souhaitées**

- Utilisation du matériel d'autoévaluation Viamonde accompagnant l'outil web d'autoévaluation Viamonde pour le monitoring des pratiques pédagogiques;
- Visites par l'équipe du cadre d'efficacité.

## **4-Améliorer le programme d'enseignement**

- Accompagnement ponctuel et élaboration de parcours dans le cadre des communautés d'apprentissage professionnelles (CAP);
- Analyse des données Encompass pour le suivi et l'intervention des élèves à risque afin d'assurer une réponse à l'intervention (RAI) adéquate;
- Diffusion du matériel auprès des directions d'école pour le monitoring des pratiques pédagogiques sur la plateforme d'Environnement d'apprentissage virtuel (EAV);
- Programme de mentorat pour l'accueil des stagiaires (ViaMentorat).

## **5-Assurer l'imputabilité**

- Capsules d'informations liées à des thématiques animées par le secteur des ressources humaines (p. ex., stratégies d'évaluation du personnel);
- Évaluation du rendement du personnel enseignant et d'appui à l'école.



- Section 1 Rapport
- Section 2 effectifs
- Section 3 dotation
- Section 4 Budget
- Section 5 gouvernance
- Section 6 Éducation
- Section 7 Autres services**
- Section 8 Résultats oQRé
- Section 9 immobilisations
- Section 10 Réserves  
(excédents  
accumulés)

## Section 7

# Autres services

## Fonctionnement des édifices

### Description

L'équipe du service du fonctionnement des édifices est responsable de la sécurité, de l'entretien et de la propreté du parc immobilier du Conseil.

L'équipe de la santé, sécurité et des normes d'entretien assure la santé et la sécurité au travail et établit les normes d'entretien ainsi que les formations associées. L'équipe assure également les inspections annuelles de divers éléments pour assurer leur bon fonctionnement et la conformité aux lois applicables.

### Services fournis

- Appuie aux directions d'école et au personnel de conciergerie en offrant de la formation, des procédures et des plans de travail pour le personnel d'entretien et en participant aux entrevues d'embauches;
- Supervision de la sécurité des édifices;
- Visites régulières des écoles;
- Gestion des réparations mineures effectués par un fournisseur externe;
- Divers inspections, entretiens et réparations mineures effectués à l'interne;
- Surveillance des normes de la *Loi sur la santé et sécurité au travail* sur l'environnement et des services externes (CSA, ESA, TSSA et incendie);
- Élaboration et révision des procédures de mesures d'urgence;
- Installation de portatives;
- Gestion des contrats de fonctionnement;
- Évaluation et appréciation de la contribution du personnel d'entretien;
- Coordination des remplacements du personnel d'entretien en cas d'absence;
- Formation d'entrée en poste pour le personnel d'entretien et diverses autres formations continues;
- Coordination des retours au travail du personnel d'entretien; et,
- Supervision des concierges flottants.

## Planification et nouvelles constructions

### Description

L'équipe des nouvelles constructions travaille à la création des environnements modernes propices à l'apprentissage et à l'innovation pédagogique. Il est principalement responsable de la construction de nouveaux édifices, des agrandissements aux écoles et des rénovations majeures.

L'équipe de planification est responsable de la planification des besoins immobiliers, de la planification de l'utilisation communautaire des édifices, des zones de fréquentation du Conseil et des prévisions d'effectifs.

### Services fournis

- Planification des priorités en besoins immobiliers du Conseil;
  - analyse du territoire et de nouveaux développements;
  - analyse des statistiques du recensement et autres;
  - révision des mises en disponibilité des Conseils; et,
  - analyse des partenariats potentiels.
- Suivi des dossiers prioritaires adoptés par le Conseil;
- Gestion des budgets et projets de nouvelles constructions; et,
- Gestion des projets de nouvelles garderies.

## Réfections et économie d'énergie

### Description

En assurant une planification concertée avec les équipes du fonctionnement des édifices et des nouvelles constructions, l'équipe du service de réfection et d'économie d'énergie gère les projets de réfections et de rénovations majeures, analyse et gère la consommation de l'énergie et de l'eau pour les édifices du Conseil.

Les membres de l'équipe veillent aussi à ce que les écoles répondent aux besoins locaux en accessibilité et s'assure la mise en œuvre de projets de rénovation pour atteindre les objectifs du Conseil à ce sujet.

### Services fournis

- Gestion des budgets et projets de réfections (10 000 \$ et plus) et des ajouts et des rénovations majeures;
- Gestion du dossier d'accessibilité des édifices;
- Monitoring des contrôles des Systèmes d'automatisation des bâtiments (BAS) pour la supervision centralisée des systèmes mécaniques de chauffage, de ventilation, d'extraction d'air et d'air climatisé;
- Suivi de la consommation d'énergie et rapports au Ministère;
- Gestion de la base de données sur la condition des bâtiments;
- Inventaire des équipements mécaniques et électriques du Conseil; et,
- Production et mise à jour des divers plans d'école.

## Dotation interne et Acquisition de talents

### Description

L'équipe de dotation interne et acquisition de talents du Secteur des ressources humaines gère l'ensemble des activités reliées à l'attraction, l'acquisition et la rétention d'un personnel épanoui, qualifié et compétent au sein du Conseil. Ce service a également la charge d'assurer les mouvements internes de tous les membres du personnel en cours d'année ainsi que les processus de dotation annuelle de toutes les catégories d'emplois. Toutes ces activités s'inscrivent dans une approche de respect aux dispositions légales, politiques et directives du Conseil ainsi qu'aux conventions collectives applicables.

### Services fournis

- Promotion et visibilité du Conseil auprès des candidats (p. ex., les foires d'emploi, rencontres, événement de recrutement) dans les universités et collèges;
- Recrutement (sélection et embauche) des candidats;
- Coordination et gestion des stages (enseignement, programme de formation et parrainage pour les postes d'aides-enseignants, éducateurs spécialisés et éducateurs de la petite enfance);
- Coordination des processus de dotation interne et des séances de placement annuel;
- Soutien et conseil aux gestionnaires, directions d'écoles et directions adjointes dans l'application des conventions collectives, politiques et directives administratives en ce qui a trait à la dotation et l'acquisition de talents;
- Gestion des travailleurs étrangers temporaires (permis de travail), plans de formation, demandes de permission intérimaire et d'approbation temporaire;
- Gestion d'accueil et d'intégration des nouveaux membres du personnel;
- Suivi du placement des suppléants en enseignement (Cyber@bsence, banque de candidatures); et,
- Confirmation d'emploi, attestations d'expérience et placement salarial des membres du personnel.

## Relations de travail, Gestion de la présence et Mieux-être au travail

### Description

Le volet relations de travail du Secteur des ressources humaines s'acquitte des fonctions de gestion de griefs, de négociation de conventions collectives, des enquêtes en matière disciplinaire et du droit du travail.

Il offre aussi un service d'accompagnement et de consultation auprès des superviseurs au niveau de la gestion de leur personnel afin d'assurer une approche équitable et juste dans le respect des politiques, des directives administratives, des lois et des conventions collectives, le cas échéant. Enfin, il assure la gestion de la présence et du mieux-être au travail ainsi que des cas à la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT).

### Services fournis

- Interprétation des conventions collectives, des politiques et des lois qui s'appliquent aux membres du personnel du Conseil;
- Gestion de griefs et de plaintes;
- Enquêtes et mesures disciplinaires;
- Gestion de dossiers de harcèlement et de discrimination;
- Appui au niveau des évaluations de rendement du personnel;
- Analyse aux demandes de congés spéciaux, sans solde;
- Négociations de conventions collectives;
- Prévention et gestion de l'assiduité, du mieux-être au travail et des cas CSPAAT;
- Gestion des dossiers de maladie et d'invalidité;
- Gestion programme d'assiduité au travail et du programme de prévention;
- Coordonner le retour au travail des employés en collaboration avec les intervenants concernés;
- Vérifications des antécédents criminels; et,
- Offre de formations pour les superviseurs.

## Rémunération et Avantages sociaux

### Description

Le Service de la rémunération et des avantages sociaux gère toutes les activités reliées à la rémunération globale des membres du personnel du Conseil. Il effectue un suivi des obligations fiscales, ministérielles et conventionnelles en ce qui a trait au salaire, à la gestion des données auprès des régimes de retraite et des différents administrateurs des avantages sociaux. Ce service s'assure également de faciliter la gestion de divers systèmes d'information et de gestion rattachés au secteur des ressources humaines.

### Services fournis

- Traitement de la paie par voie électronique;
- Préparation et envoi électronique des T4 et T4A;
- Accompagnement des écoles, secteurs et des services;
- Service conseils auprès des membres du personnel (p. ex., rachat de service, gratification à la retraite, annulation de congé à traitement différé, crédits d'impôt);
- Application de 194 lois fiscales qui affectent la rémunération globale;
- Alimentation des passerelles des données des administrateurs des avantages sociaux et des régimes de retraite;
- Liaison entre les membres du personnel et les organismes externes (p. ex., régime de retraite, administrateurs des avantages sociaux, assureurs, Service Canada, conseillers financiers); et,
- Gérer les systèmes SAP et Cyber@bsence ainsi que les passerelles entre divers systèmes au sein du Conseil (SISOn).

## Communication et marketing

### Description

L'équipe du Secteur des communications et du marketing veille à planifier, organiser et diriger les activités de communications et de marketing du Conseil.

### Services fournis

- Communications externes et internes;
- Relations de presse;
- Relations publiques et protocole;
- Gestion des sites web et des plateformes de médias sociaux;
- Gestion de crise et veille réputationnelle;
- Gestion d'évènements spéciaux;
- Publicité et promotion du Conseil; et,
- Promotion des actualités du Conseil, des réussites des écoles, des membres du personnel, de sa participation à des événements communautaires.

## Liaison communautaire

### Description

Les membres de l'équipe de liaison communautaire assurent la visibilité du Conseil sur l'ensemble du territoire et nouent des partenariats avec les organismes communautaires francophones afin d'offrir plus de services aux écoles, aux élèves et aux familles, et ainsi contribuer au rayonnement de la francophonie.

### Services fournis

- Recherche et élaboration de partenariats entre la communauté, les écoles et le Conseil;
- Représentation du Conseil aux tables de concertation régionale francophone;
- Représentation du Conseil aux comités - Programme d'intégration dans les écoles francophones (PIDEF) et Partenariats locaux en immigration (PLI);
- Soutien à l'équipe des écoles sécuritaires bienveillantes en participant à des rencontres avec les Comités de la Police régionaux;
- Appui aux autres services pour assurer une présence du Conseil aux comités régionaux touchant l'enfance, l'éducation, la santé mentale, l'équité et l'inclusion, le bien-être et la construction identitaire des élèves;
- Soutien aux événements communautaires et aux journées thématiques du Conseil;
- Promotion de Viamonde lors de foires communautaires et autres activités dans la communauté.

## Approvisionnement

### Description

Les services d'approvisionnement sont offerts par le service des finances et le Centre d'excellence en approvisionnement FRANCOachat. Le CEA FRANCOachat est responsable d'effectuer et de surveiller les achats de biens et de services et de coordonner les processus d'approvisionnement des achats de plus grandes valeurs ou complexité. FRANCOachat s'assure que les biens et les services achetés sont de qualité supérieure, aux meilleurs prix et répondent aux besoins du Conseil tout en assurant la conformité aux directives en matière d'approvisionnement, ainsi que les engagements commerciaux internationaux. Le personnel au sein du service des finances agit à titre de liaison entre le CEA FRANCOachat et le personnel du Conseil et est responsable des achats pour les écoles.

### Services fournis

- Appui au personnel des écoles et des services;
- Élaboration de procédures et de documents d'achats;
- Expertise en matière d'approvisionnement pour les écoles et services;
- Établissement de bonnes pratiques d'approvisionnement;
- Gestion des processus d'appel d'offres concurrentiels ou complexes;
- Formation du personnel;
- Achat d'équipement et de matériel pour les nouvelles écoles;
- Analyse afin d'identifier des économies d'achat.

## Finances

### Description

L'équipe du Service des finances est responsable de la budgétisation, de la comptabilité, de la vérification interne, de la gestion financière des fonds d'école, des rapports ministériels, de la trésorerie et du monitoring de tous les budgets du Conseil.

### Services fournis

- Lien entre le budget et le plan stratégique;
- Monitoring des dépenses des services, des écoles et des projets spéciaux;
- Assurer la redevabilité pour la gestion de budget;
- Préparation des différents rapports statutaires pour le Ministère;
- Préparation des demandes de financement auprès du Ministère;
- Préparation des rapports trimestriels, des états financiers de sept mois et des états financiers annuels;
- Préparation des rapports pour tous les projets spéciaux;
- Conciliations bancaires et conciliations de comptes;
- Paiements des factures et gestion des comptes recevables;
- Gestion de la trésorerie;
- Formation du personnel des écoles et des bureaux;
- Suivi des vérifications internes des fonds d'école.

## Gestion des registres, de l'information et de la protection de la vie privée

### Description

Le bureau de la direction de l'éducation s'assure d'avoir un programme de gestion des registres et des archives adéquates et que la période de rétention des registres est respectée et conforme aux exigences de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*.

### Services fournis

- Élaboration de politiques, de directives et de procédures;
- Appui et formation auprès du personnel sur les exigences de la Loi;
- Mise à jour du programme de gestion des registres et de la période de conservation des registres;
- Destruction des registres dont la période de conservation est échuë;
- Diffusion des changements dans le système;
- Appui et formation sur le système de gestion des registres;
- Révision des formulaires et tenue à jour d'un registre;
- Recueil et archivage des dossiers scolaires de l'Ontario (DSO) des élèves;
- Production des relevés de notes des élèves et des diplômes d'études secondaires sur demande;
- Appui auprès des cadres et des directions d'école afin de se conformer aux exigences de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*;
- Réponses aux demandes d'accès à l'information en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*.

## Gestion des risques

### Description

Le bureau de la surintendance des affaires est responsable de la gestion du dossier d'assurances et du dossier de vérification afin de présenter un aperçu des risques et d'offrir des recommandations portant sur la réduction des enjeux.

### Services fournis

- Appui aux écoles et aux services pour toutes questions relatives aux assurances;
- Formation du personnel sur la réduction des risques;
- Expertise en matière de gestion des risques;
- Avis au courtier d'assurance de tous changements aux édifices;
- Gestion du dossier d'accident des élèves;
- Mettre à la disposition des parents, une assurance accident pour élèves;
- Identification des risques dans tous les secteurs;
- Coordination des vérifications internes dans les secteurs.

## Informatique

### Description

L'équipe des Services informatiques offre le soutien informatique et les solutions technologiques afin d'appuyer l'apprentissage des élèves et d'appuyer le personnel dans la réalisation de leurs tâches. Les Services informatiques sont aussi responsables de s'assurer que le Conseil demeure à la fine pointe de la technologie.

### Services fournis

- Appui technologique aux écoles et aux services;
- Gestion de la base de données des élèves et la soumission SISO;
- Évaluation de logiciels et programmes pour divers besoins du Conseil;
- Intégration des diverses technologies en salles de classe;
- Conseils sur l'utilisation efficace et sécuritaire des technologies;
- Établissement des normes d'achats d'équipement informatique;
- Surveillance de la sécurité et du bon fonctionnement du réseau et des serveurs;
- Soutien quotidien d'équipements informatiques (plus de 15,000 unités) 9500 postes de travail et portables, 400 téléphones cellulaires, 580 imprimantes/photocopieurs, 3500 tablettes électroniques et plus de 900 tableaux interactifs.

## Juridique

### Description

Le bureau de la surintendance des affaires est responsable de la revue et de l'élaboration de toutes les ententes ou de tous les contrats qui engagent le Conseil. De plus, le Service s'occupe de réviser toutes les offres pour l'approvisionnement des écoles et l'achat ou la vente de propriétés et/ou d'édifices. Enfin, le bureau de la surintendance rédige tous les baux pour les locations d'édifices ou d'écoles, les accords de services pour les garderies et les ententes pour l'utilisation des terrains et les camps d'été.

### Services fournis

- Appui aux gestionnaires pour tous les dossiers légaux;
- Expertise en matière de gestion des contrats;
- Gestion des documents légaux pour les propriétés;
- Révision de nombreuses ententes de partenariat avec d'autres organismes;
- Révision des contrats d'approvisionnement; et,
- Préparation de nombreuses ententes d'utilisation de terrain et d'utilisation de locaux.

## Transport

### Description

Le transport scolaire est fourni par trois consortiums, soit le Service de transport Francobus, le Service de transport de Wellington/Dufferin et le Service de transport des élèves de Greater-Essex.

Les consortiums doivent s'assurer que le service de transport est sécuritaire et efficace pour les élèves qui fréquentent les écoles du Conseil scolaire Viamonde. Le service de transport est fourni par les consortiums pour les élèves qui sont admissibles selon les politiques et procédures.

L'administration siège au conseil d'administration de chaque consortium de transport.

### Services fournis

- Transport d'élèves pour se rendre à, et pour retourner de, l'école;
- Transport spécial pour les élèves ayant des besoins spéciaux;
- Coordination de l'émission de billets pour le transport en commun public;
- Gestion des contrats de fournisseurs;
- Vérifications des fournisseurs pour assurer le respect des attentes contractuelles;
- Analyse des heures de cloches pour assurer l'efficacité du service;
- Amélioration et modifications des circuits pour accommoder les déménagements et l'ajout d'élèves.
- Mise en œuvre d'outil informatique pour améliorer la communication aux familles;
- Lancement d'appel d'offres et gestion du processus de renouvellement pour les régions, dont les contrats qui sont à échéance.



- Section 1 Rapport
- Section 2 effectifs
- Section 3 dotation
- Section 4 Budget
- Section 5 gouvernance
- Section 6 Éducation
- Section 7 Autres services
- Section 8 Résultats oQRe**
- Section 9 immobilisations
- Section 10 Réserves  
(excédents  
accumulés)

## Section 8

# Résultats oQRe et effectifs des classes

## Résultats aux tests provinciaux

Les résultats des tests de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) servent de catalyseur pour l'amélioration du rendement des élèves. Ceux-ci en combinaison avec d'autres données générées au niveau de l'école aident les enseignantes et les enseignants ainsi que les administratrices et administrateurs à cerner les difficultés globales en littératie et en mathématiques et à diriger leur attention là où c'est le plus nécessaire.

Les tests évaluent les connaissances et les compétences cumulées à quatre étapes clés :

- 3<sup>e</sup> année (*Tests en lecture, écriture et mathématiques, cycle primaire* : de la 1<sup>re</sup> à la 3<sup>e</sup> année);
- 6<sup>e</sup> année (*Tests en lecture, écriture et mathématiques, cycle moyen* : de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année);
- 9<sup>e</sup> année (*Test de mathématiques*);
- 10<sup>e</sup> année (*Test provincial de compétences linguistiques – exigence pour l'obtention du diplôme*).

En raison de la pandémie, il n'y a pas eu de test administré pour les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021. L'administration des tests a repris pour l'année scolaire 2021-2022 et les résultats seront disponibles en début d'année scolaire 2022-2023.

## Effectif des classes

Selon les attentes du Ministère, les objectifs d'effectifs des classes sont :

### Classes de maternelle et de jardin d'enfants

Le Ministère exige une moyenne de 26 élèves par classe pour l'ensemble du Conseil pour les classes de la maternelle et du jardin d'enfants. De plus, il impose un plafond qu'au moins 90% des classes comptent 29 élèves ou moins et qu'aucune classe ne dépasse un maximum de 32 élèves.

Les conseils scolaires doivent embaucher une éducatrice ou un éducateur de la petite enfance pour l'ensemble des classes de maternelle et de jardin d'enfants d'une même école et d'un même programme, si l'une de ces classes compte moins de 16 élèves alors qu'au moins une autre en compte plus de 29 élèves.

### Classes du cycle primaire

Cent pour cent des classes de la 1<sup>re</sup> à la 3<sup>e</sup> année devraient compter moins de 23 élèves et un minimum de 90 % de ces classes doit compter un maximum de 20 élèves.

### Classes des cycles moyen et intermédiaire

Les classes de la 4<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année devraient compter en moyenne moins de 24,5 élèves pour l'ensemble du Conseil.

### Classes au palier secondaire

Pour la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, l'effectif moyen financé des classes est différencié entre l'apprentissage en ligne à une moyenne de 30 élèves et l'apprentissage en personne à une moyenne de 23 élèves.

### Conformité au Règlement de l'Ontario 132/12

Le Conseil a toujours atteint tous les objectifs fixés par le Ministère quant aux tailles de classe. Il est prévu que ces objectifs soient atteints pour l'année scolaire 2022-2023.



- Section 1 Rapport
- Section 2 effectifs
- Section 3 dotation
- Section 4 Budget
- Section 5 gouvernance
- Section 6 Éducation
- Section 7 Autres services
- Section 8 Résultats oQRe
- Section 9 immobilisations**
- Section 10 Réserves  
(excédents  
accumulés)

## Section 9

# immobilisations

## Projets d'immobilisations

Les projets d'immobilisations désignent des projets de rénovation, de construction, de remplacement ou d'agrandissement d'écoles ou de garderies.

### Garderies

- 1) La garderie de l'École élémentaire Mathieu-da-Costa a ouvert ses portes en juin 2022.
- 2) La construction des garderies des écoles élémentaires La Source et Carrefour des Jeunes suit son cours et devrait ouvrir en septembre 2022.
- 3) De nouveaux projets de garderies ont été annoncés à l'hiver 2022. Des ajouts aux écoles élémentaires L'Harmonie, Pavillon de la jeunesse et Renaissance sont en début de planification et une rénovation intérieure à l'École élémentaire Marie-Curie est prévue pour l'été 2023.
- 4) Les garderies aux écoles élémentaires Pierre-Elliott-Trudeau, Félix-Leclerc et Ronald-Marion demeurent à l'état de planification.

### Écoles élémentaires

- 5) Une nouvelle école élémentaire à Ajax fut annoncée par le ministère de l'Éducation à l'automne 2021. Le Conseil a ciblé un terrain pour l'école et sera en mesure d'en compléter l'acquisition à l'automne de 2022 une fois approuvé par le Ministère. La date d'ouverture est à déterminer.
- 6) Une nouvelle école élémentaire à Hamilton fut annoncée par le ministère de l'Éducation au printemps 2022. Le Conseil est déjà propriétaire du terrain, alors l'élaboration du projet peut démarrer immédiatement. La date d'ouverture est à déterminer.
- 7) Le projet du nouvel édifice pour l'École élémentaire Paul-Demers est encore en cours de développement. Le Conseil est en voie de compléter le processus de demande pour le plan du site avec la Ville de Toronto. La date d'ouverture dépendra des retards associés avec ce processus.

## Écoles secondaires

- 8) L'agrandissement de l'École secondaire Jeunes sans frontières est en cours. Les nouveaux locaux seront disponibles dès l'automne 2022.
- 9) Il est prévu que la construction pour l'agrandissement de l'École secondaire Gabriel-Dumont débutera d'ici l'automne 2022.
- 10) L'École secondaire dans l'est de Toronto a débuté sa construction et ouvrira ses portes en septembre 2023.
- 11) Le projet du nouvel édifice pour l'École secondaire G.P.-Vanier est également en cours de développement. Le Conseil en est à compléter la demande pour le plan du site avec la Ville de Hamilton. La date d'ouverture est à déterminer.

## Parc Immobilier

### Écoles ouvertes entre 1848 et 1997

École publique Saint-Joseph	1848
École secondaire Confédération (nouvelle école Franco-Niagara en 2019)	1966
École secondaire Franco-Jeunesse	1968
École secondaire Étienne-Brûlé	1969
École élémentaire Marie-Curie	1972
École secondaire Georges-P.-Vanier	1974
École élémentaire Jeanne-Lajoie	1974
École élémentaire Gabrielle-Roy	1975
École secondaire Gabriel-Dumont	1979
Collège français	1979
École secondaire Le Caron	1980
École élémentaire Champlain (nouvelle école Franco-Niagara en 2019)	1981
Académie La Pinède	1981
École élémentaire Félix-Leclerc	1988
École élémentaire Mathieu da Costa	1990
École élémentaire LaMarsh	1991
École élémentaire Laure-Rièse	1991
École élémentaire Les Rapides	1991
École élémentaire La Source	1993
École élémentaire Nouvel Horizon	1995
École élémentaire Antonine-Maillet	1997

### Écoles ouvertes en 1998

Académie de la Tamise  
 École élémentaire Horizon Jeunesse  
 École élémentaire L'Envolée  
 École élémentaire L'Héritage  
 École élémentaire La Fontaine  
 École élémentaire Patricia-Picknell  
 École élémentaire Renaissance

### Écoles ouvertes en 2000

Académie de la Moraine (logé dans un édifice loué)  
 École élémentaire Carrefour des jeunes  
 École élémentaire L'Odyssée  
 École élémentaire Pavillon de la jeunesse  
 École élémentaire Pierre-Elliott-Trudeau  
 École secondaire Jeunes sans frontières

### École ouverte en 2002

École élémentaire L'Harmonie

**Écoles ouvertes en 2008**

École élémentaire des Quatre-Rivières  
École élémentaire La Mosaïque

**École ouverte en 2009**

École secondaire Roméo-Dallaire

**École ouverte en 2010**

École secondaire de Lamothe-Cadillac

**Écoles ouvertes en 2011**

École élémentaire du Chêne  
École secondaire Gaétan-Gervais

**Écoles ouvertes en 2012**

École élémentaire Charles-Sauriol  
École secondaire Norval-Morrisseau  
École secondaire Toronto Ouest

**Écoles ouvertes en 2013**

Académie Alexandre-Dumas  
École élémentaire Ronald-Marion

**École ouverte en 2014**

École élémentaire Louise-Charron

**École ouverte en 2016**

École élémentaire La Pommeraie

**École ouverte en 2017**

École élémentaire Le Flambeau  
École élémentaire Micheline-Saint-Cyr

**École ouverte en 2018**

École élémentaire Paul-Demers  
École élémentaire Viola-Léger

**École ouverte en 2019**

École élémentaire Chantal Benoit  
École élémentaire Dyane Adam  
École secondaire David-Saint-Jacques  
École Franco-Niagara (sur l'ancien site de l'école secondaire Confédération)

### Bureaux administratifs et centre de formation (4)

Siège social, édifice partagé avec l'École élémentaire Mathieu da Costa (Toronto)  
 Bureaux administratifs de Welland (Welland)  
 Bureaux administratifs de Burlington, édifice partagé avec l'École élémentaire Renaissance (Burlington)  
 Centre de formation professionnelle et bureaux des services éducatifs de Brampton, édifice partagé avec l'École secondaire Jeunes sans frontières (Brampton)

### Autres édifices (2)

Centre Appian à Toronto (futur terrain de l'École élémentaire Paul-Demers)  
 Édifice pour la future école secondaire Toronto-Est

### Garderies françaises de jour dans les écoles du Conseil (3)

Cercle de l'amitié, École élémentaire Carrefour des jeunes  
 Cercle de l'amitié, École élémentaire Le flambeau  
 Chez Tante Laure, École élémentaire Laure-Rièse  
 Chez Tante Laure, Académie Alexandre-Dumas  
 Franco-Sol garderie et centre de ressources, École élémentaire Louise-Charron  
 La Boîte à soleil, École élémentaire LaMarsh  
 La Boîte à soleil, École élémentaire Nouvel Horizon  
 La Boîte à soleil, École élémentaire L'Héritage  
 La Boîte à soleil, École Franco-Niagara  
 La Clé D'la Baie en Huronie : Garderie Le Petit Voilier, École élémentaire La Source  
 Centre de leadership Les Coccinelles, École élémentaire Patricia-Picknell  
 Centre de leadership Les Coccinelles, École élémentaire Renaissance  
 Centre de leadership Les Coccinelles, École élémentaire du Chêne  
 Centre de leadership Les Coccinelles, École élémentaire Dyane Adam  
 Les Petites Mains, École élémentaire L'Envolée  
 La Farandole, École élémentaire Gabrielle-Roy  
 La Farandole, École élémentaire Félix-Leclerc  
 La Farandole, École élémentaire Pierre-Elliott-Trudeau  
 Les Lucioles, École élémentaire Antonine-Maillet  
 Les Lucioles, École Ronald-Marion  
 Les Lucioles, École élémentaire Viola-Léger  
 La Petite École Francophone, École élémentaire L'Harmonie  
 Le Petit Chaperon Rouge, École élémentaire La Mosaïque  
 Centre de la petite enfance – Les amis du monde, École élémentaire Charles-Sauriol  
 La Ribambelle, École élémentaire Les Rapides  
 La Ribambelle, Académie de la Tamise  
 La Ribambelle, École élémentaire Marie-Curie  
 La Ribambelle, École élémentaire La Pommeraie  
 Les étoiles brillantes, École élémentaire L'Odyssée  
 Les étoiles brillantes, École élémentaire Micheline-Saint-Cyr  
 Le Petit Baobab, École élémentaire des Quatre-Rivières  
 Les Merveilles du Monde, École élémentaire Jeanne-Lajoie  
 Garderie du Soleil Levant, École élémentaire La Fontaine  
 Garderie du Soleil Levant, École élémentaire Mathieu da Costa  
 La Fontaine de l'Amitié, École élémentaire Horizon Jeunesse  
 L'Association des Francophones de la Région de York, Académie de la Moraine

**Autre - Programme avant et après l'école (8)**

École élémentaire La Fontaine, géré par la Garderie du Soleil Levant (juin 2021)  
École élémentaire Paul-Demers, géré par Les étoiles brillantes (sept 2021)  
École élémentaire Pavillon de la jeunesse, géré par le Conseil  
École élémentaire La Pommeraie, géré par l'Escale : Carrefour Communautaire Francophone de London  
École élémentaire Marie-Curie, géré par l'Escale : Carrefour Communautaire Francophone de London  
Académie de la Tamise, géré par l'Escale : Carrefour Communautaire Francophone de London  
La Clé D'la Baie en Huronie : Garderie Le Petit Voilier), École publique Saint-Joseph  
École Chantal-Benoit, géré par le Conseil (sept. 2021)

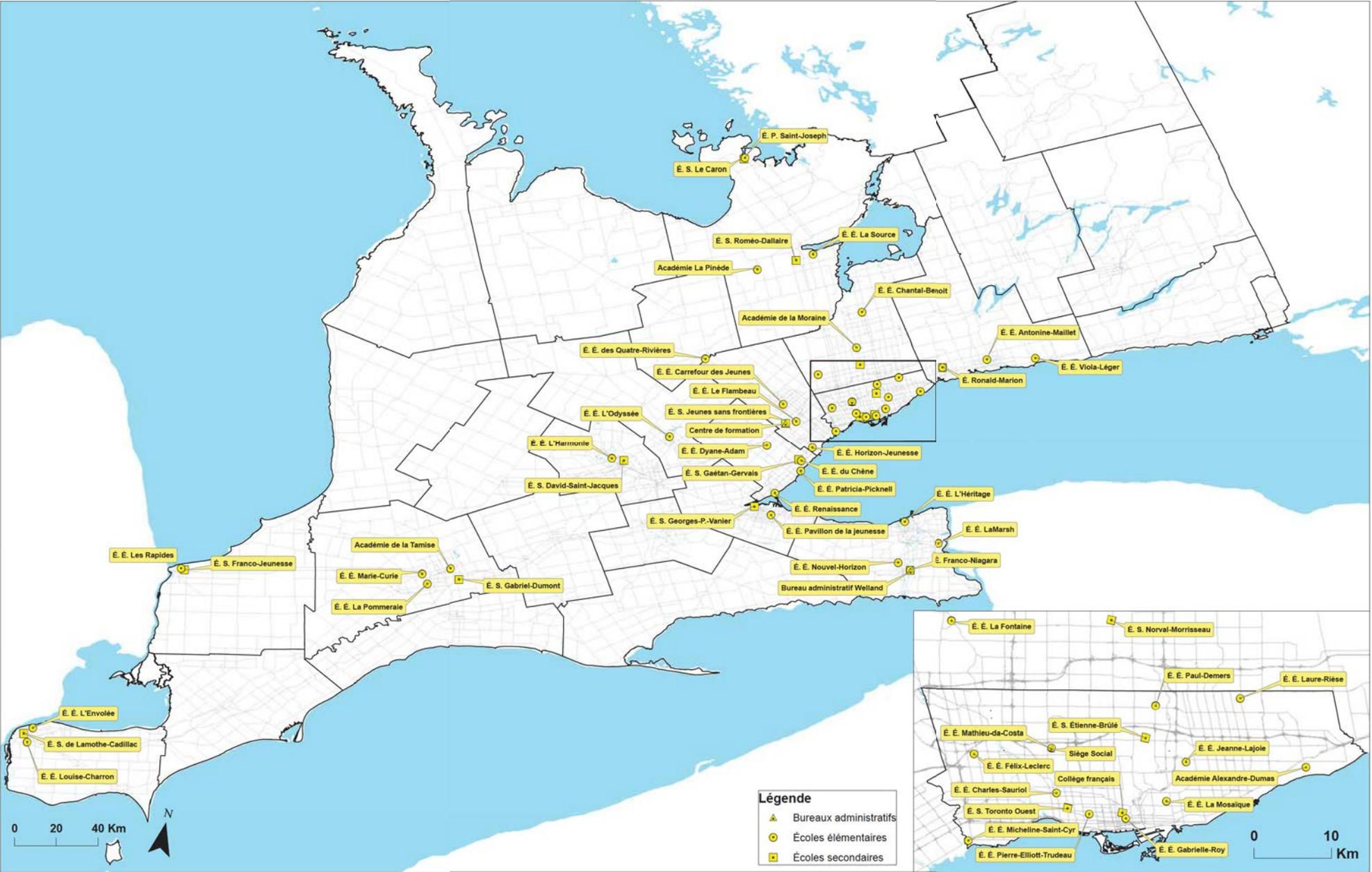
**Centre ON y va (10)**

Académie Alexandre Dumas, gérer par le conseil  
École élémentaire Gabrielle-Roy, gérer par le conseil  
École élémentaire Horizon Jeunesse, gérer par BridgeWay Family Center  
École élémentaire Dyane-Adam, gérer par Centre de leadership Les Coccinelles  
Académie de la Tamise, gérer par La Ribambelle  
École élémentaire Viola-Léger, gérer par YMCA  
École élémentaire Carrefour des jeunes (à venir)  
École élémentaire La Fontaine (à venir)  
École élémentaire La Source (à venir)  
École élémentaire Quatre-Rivières (à venir)

**Terrains vacants (5)**

Site Morrison à Kitchener  
Site Crerar à Hamilton  
Site Rifle Range à Hamilton  
Site Country Glen à Markham  
Site Broughton à Hamilton

**POINT NO 7.2.1 DE L'ORDRE DU JOUR**





- Section 1 Rapport
- Section 2 effectifs
- Section 3 dotation
- Section 4 Budget
- Section 5 gouvernance
- Section 6 Éducation
- Section 7 Autres services
- Section 8 Résultats oQR
- Section 9 immobilisations
- Section 10 Réserves  
(excédents  
accumulés)

## Section 10

# Réserves (excédents accumulés)

## Détail des excédents accumulés

Le tableau du « Détail des excédents accumulés » présente un suivi depuis les états financiers 2020-2021 en tenant compte des résultats budgétés pour l'année scolaire 2021-2022 de même que des changements à certains surplus des années antérieures.

Il y a deux types d'excédents accumulés, soit « les excédents disponibles aux fins de conformité » ou « les excédents non disponibles aux fins de conformité ». Les « excédents disponibles aux fins de conformité » sont utilisés pour s'assurer que le Conseil respecte les exigences statutaires lors de la présentation de son budget. Ces excédents peuvent normalement être affectés à des utilisations particulières comme par exemple, le report des surplus pour les salles de classe des écoles. Les « excédents non disponibles » sont des montants qui ne peuvent pas être utilisés par le Conseil et qui sont exclus des calculs statutaires tels que les revenus de subventions reconnus lors de l'achat d'un terrain, les surplus des conseils d'école ou encore les passifs actuariels pour les avantages futurs des membres du personnel.

Un conseil peut utiliser moins d'un pour cent de ses revenus de fonctionnement ou de l'excédent accumulé de l'exercice financier précédent afin d'équilibrer son budget, et ce, sans avoir besoin d'une approbation spécifique du Ministère.

Le Conseil prévoit puiser dans sa réserve conformément au maximum permis par le Ministère, soit 1 % de ses revenus de fonctionnement.

### Explications pour les activités de 2022-2023

#### Projets de construction financés par le Conseil

Le Conseil a, par le passé, approuvé des allocations aux projets de construction qu'il finance. Les transferts suivants ont été effectués, soit (69 056 \$) pour l'amortissement des actifs acquis par fonds d'amortissement et (398 283 \$) pour des projets de construction terminés et financés par le Conseil.

#### Intérêts sur dette non supportée

Les intérêts sur une partie de la dette à long terme du Conseil ne sont pas remboursés par le Ministère. Une réserve fut constituée par le Conseil et le montant non financé est appliqué contre celle-ci (19 108 \$).

## **Impact du manque de financement en transport scolaire**

Le déficit prévu pour l'année 2022-2023 est le résultat du financement inadéquat en transport scolaire. Un déficit de 2,46M \$ est prévu en transport scolaire. Avant l'année scolaire 2021-2022, le Conseil n'accusait pas de déficit en transport scolaire. Cet écart provient de l'insuffisance quant à l'augmentation des subventions accordées par le Ministère et de la hausse continue des tarifs contractuels auprès des consortiums de transport. Le Ministère a entrepris une revue du modèle de financement pour le transport scolaire. Il n'y a toujours pas eu d'annonce sur le nouveau modèle. Conséquemment, il n'y a pas de garantie que le manque à gagner sera épongé au cours de la prochaine année scolaire. Si le transport scolaire n'était pas déficitaire, le Conseil aurait un budget équilibré.

## **Construction de nouvelles écoles**

Depuis le dépôt du budget révisé 2021-2022, le Ministère a donné en novembre 2021 la permission au Conseil d'utiliser la somme supplémentaire de 956 669 \$ pour financer une partie des travaux de l'école secondaire Toronto Est. Ce montant est indiqué comme une appropriation de l'excédent de fonctionnement accumulé en 2021-2022.

## **Plan d'élimination du déficit**

Puisque le Conseil prévoit un budget déficitaire, le Ministère s'attend à recevoir de nouveau cette année un plan d'élimination du déficit. Ce plan doit démontrer comment le Conseil prévoit éliminer le déficit de fonctionnement (2 080 730\$) sur une période de deux ans. Le déficit est attribuable au transport scolaire. Si le nouveau modèle de financement pour le transport (dont l'annonce est anticipée en 2022-2023) n'éliminait pas le déficit, le plan d'élimination inclurait :

- Une revue des opérations afin de réduire les dépenses. Ceci pourra inclure une réduction de la dotation du personnel des secteurs et services et une réduction des budgets de fonctionnement des écoles et des services.
- Une croissance des effectifs scolaires pourrait augmenter les revenus et permettre une réduction du déficit également.

Le plan prévoit une réduction de 750 000 \$ en dépenses pour 2023-2024 et le solde de 1 330 730 \$ en 2024-2025.

**Budget 2022-2023**  
**Détail des excédents accumulés**

Excédent de fonctionnement accumulé	Disponible pour fin de conformité							Non disponible pour fin de conformité	Total des surplus du Conseil	
	Salle de classe	Projets différés	Capital				Total			
			Réalisés			À réaliser				
			Intérêts sur dette non supportée	Fonds d'amort. TDSB	Projets immos engagés	Nouvelles écoles				
<b>Solde au 31 août 2021</b>	<b>18 256 242</b>	<b>1 409 732</b>	<b>720 000</b>	<b>140 026</b>	<b>897 731</b>	<b>11 296 131</b>	<b>4 827 105</b>	<b>37 546 966</b>	<b>100 880 155</b>	<b>138 427 121</b>
Résultats annuels	(4 728 595)							(4 728 595)		(4 728 595)
Amortissement travaux financés par le Conseil	375 614					(375 614)		-		-
Appropriation surplus Toronto-Est	(956 669)						956 669			
Travaux nouvelles écoles						1 550 789	(1 550 789)	-		-
Actifs amortis - Fonds d'amortissement	69 056				(69 056)			-		-
Commandes d'ordinateurs	720 000		(720 000)					-		-
Intérêts sur la dette non supportée - CIBC Mellon	21 205			(21 205)				-		-
<b>Solde au 31 août 2022</b>	<b>13 756 853</b>	<b>1 409 732</b>	<b>-</b>	<b>118 821</b>	<b>828 675</b>	<b>12 471 306</b>	<b>4 232 985</b>	<b>32 818 371</b>	<b>100 880 155</b>	<b>133 698 526</b>
Résultats annuels	(2 567 177)							(2 567 177)		(2 567 177)
Amortissement travaux financés par le Conseil	398 283					(398 283)		-		-
Travaux nouvelles écoles						2 475 354	(2 475 354)	-		-
Actifs amortis - Fonds d'amortissement	69 056				(69 056)			-		-
Intérêts sur la dette non supportée - CIBC Mellon	19 108			(19 108)				-		-
<b>Solde au 31 août 2023</b>	<b>11 676 123</b>	<b>1 409 732</b>	<b>-</b>	<b>99 713</b>	<b>759 619</b>	<b>14 548 377</b>	<b>1 757 631</b>	<b>30 251 194</b>	<b>100 880 155</b>	<b>131 131 349</b>



Le 24 juin 2022

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Objet : Bilan des projets de réfection des écoles 2020-2021**

---

**ANTÉCÉDENTS**

Lors de la rencontre du Conseil du 26 juin 2020, l'administration présentait un rapport ainsi que la liste des projets de réfection et d'amélioration de la condition des écoles pour 2020-2021.

**SITUATION ACTUELLE**

L'administration dresse le bilan sur la réalisation de l'ensemble des projets approuvés en 2020-2021.

L'annexe A présente la liste des projets approuvés en juin 2020.

L'annexe B présente la liste des projets terminés en 2020-2021 ainsi que les coûts finaux approximatifs.

IL EST RECOMMANDÉ :

**QUE** le rapport en date du 24 juin 2022 intitulé « Bilan des projets de réfection des écoles 2020-2021 » soit reçu.

Préparé par :

Le directeur du secteur de l'immobilisation de l'entretien et de la planification,  
Miguel Ladouceur

Présenté par :

Le directeur de l'éducation par intérim,  
Michel Laverdière

p. j. Annexes A et B

## Annexe A - Liste des projets pour 2020-2021

## ANNEXE A

École	Description des travaux	Plans pluriannuels	Réfections 2020-2021	Amélioration de la condition des écoles 2020-2021
Diverses écoles	Programme annuel d'accessibilité des écoles (ajout d'un ascenseur à L'Envolée).	accessibilité	1 000 000 \$	
Diverses écoles	Programme annuel de réfection des toitures.	énergie		1 500 000 \$
Diverses écoles	Projets en informatique.		50 000 \$	
Diverses écoles	Remplacement de trois systèmes d'intercommunication.			100 000 \$
Diverses écoles	Modernisation du système d'éclairage intérieur (LED).	énergie		120 000 \$
Diverses écoles	Optimisation et remise en service des systèmes CVAC (économie énergie).	énergie	120 000 \$	
Diverses écoles	Réserve pour des projets divers.		250 000 \$	
Diverses écoles	Remplacement de la quincaillerie.	accessibilité	200 000 \$	
Diverses écoles	Ajout/remplacement de système de caméras.			250 000 \$
École élémentaire Gabrielle-Roy	Changement de la clôture autour de l'école.		150 000 \$	
École élémentaire Horizon Jeunesse	Refaire la cour d'école asphaltée incluant le chemin piétonnier autour de l'école.		425 000 \$	
École élémentaire Jeanne-Lajoie	Remplacement du mur amovible du gymnase.		80 000 \$	
École élémentaire Jeanne-Lajoie	Peinture du gymnase.		20 000 \$	
École élémentaire Jeanne-Lajoie	Remplacement du plancher du gymnase.			90 000 \$
École élémentaire Jeanne-Lajoie	Refaire les deux cages d'escaliers.			250 000 \$
École élémentaire Jeanne-Lajoie	Refaire le plancher et plafond du corridor au 2e étage.	énergie		50 000 \$
École élémentaire Jeanne-Lajoie	Remplacement des plafonds et de l'éclairage des corridors au 1er étage.	énergie		150 000 \$
École élémentaire Jeanne-Lajoie	Remplacement des panneaux et du service électrique de l'école.			275 000 \$
École élémentaire Jeanne-Lajoie	Remplacement complet du système d'alarme incendie.	accessibilité		80 000 \$
École élémentaire Jeanne-Lajoie	Remplacement des valves de chauffage et du contrôle associé (approx. 24 zones).	énergie		160 000 \$
École élémentaire Jeanne-Lajoie	Remplacement de certains radiateurs dans l'école.	énergie		250 000 \$
École élémentaire Jeanne-Lajoie	Remplacement complet du système d'intercommunication.			50 000 \$
École élémentaire Jeanne-Lajoie	Remplacement des unités de ventilation et installation de la climatisation dans la cafétéria.	énergie		750 000 \$
École élémentaire Jeanne-Lajoie	Replacer les casiers par crochets au 2e étage.		50 000 \$	
École élémentaire Mathieu-da-Costa	Ajout d'une génératrice au gaz naturel (60-80KVA capacité) et remplacement de la climatisation pour la salle des serveurs au Conseil.		150 000 \$	
École Ronald-Marion	Agrandissement du stationnement (en lien avec le projet garderie).		175 000 \$	

École	Description des travaux	Plans pluriannuels	Réfections 2020-2021	Amélioration de la condition des écoles 2020-2021
Collège français	Réaménagement de l'espace à la bibliothèque.		50 000 \$	
Collège français	Peinture des corridors et remplacement du plancher du corridor au 1er étage.		55 000 \$	
École secondaire Étienne-Brûlé	Refaire l'éclairage extérieur (périmètre et lampadaires).	énergie		50 000 \$
École secondaire Étienne-Brûlé	Refaire l'asphalte à l'arrière de l'école incluant débarcadère.			270 000 \$
École secondaire Étienne-Brûlé	Refaire le stationnement ouest.			290 000 \$
École secondaire Étienne-Brûlé	Refaire le trottoir de l'entrée principale et installer un nouveau trottoir autour du gymnase pour aller vers la cour arrière.			80 000 \$
École secondaire Étienne-Brûlé	Refaire les toilettes des élèves, des vestiaires et du plafond au 1er étage.			1 100 000 \$
École secondaire Étienne-Brûlé	Aménagement d'une nouvelle toilette universelle.	accessibilité	100 000 \$	
École secondaire Toronto Ouest	Modernisation de l'ancien ascenseur.			90 000 \$
École publique Saint-Joseph	Amélioration du drainage du terrain.			50 000 \$
École publique Saint-Joseph	Installation de deux nouveaux mâts de drapeaux.		15 000 \$	
École publique Saint-Joseph	Réfection et agrandissement du stationnement sur la rue Poyntz.			275 000 \$
École publique Saint-Joseph	Réparation d'un bas-côté en béton au sud-ouest.			30 000 \$
École secondaire Le Caron	Réfection des salles de toilette des élèves et du personnel.			350 000 \$
École secondaire Le Caron	Remplacement des comptoirs dans la classe d'hôtellerie.		30 000 \$	
École secondaire Le Caron	Remplacement des fenêtres de l'école.	énergie		300 000 \$
École secondaire Le Caron	Remplacement des portes intérieures en métal, y inclus celle de la quincaillerie (zone portapack).			350 000 \$
École secondaire Le Caron	Remplacement du système d'intercommunication.			50 000 \$
École élémentaire du Chêne	Élimination de l'accumulation d'eau à l'arrière de l'école.			75 000 \$
École élémentaire du Chêne	Ajout d'un ascenseur et d'un espace bureau.	accessibilité	650 000 \$	
École élémentaire Patricia-Picknell	Refaire le débarcadère et le stationnement de l'école.		350 000 \$	
École élémentaire Patricia-Picknell	Remplacement des mâts pour drapeaux (2X).		15 000 \$	
École élémentaire Patricia-Picknell	Résolution du problème de drainage dans la cour d'école. Espace sous la clôture.		30 000 \$	
École élémentaire Patricia-Picknell	Agrandissement de l'entrepôt du gymnase et modification de la cuisinette et des toilettes du personnel.		200 000 \$	
Académie de la Tamise	Remplacement des valves de chauffage et contrôle (approx. 37 zones).	énergie		150 000 \$
Académie de la Tamise	Remplacement des radiateurs.	énergie		600 000 \$

École	Description des travaux	Plans pluriannuels	Réfections 2020-2021	Amélioration de la condition des écoles 2020-2021
Académie de la Tamise	Centre de refroidissement au gymnase.			100 000 \$
École élémentaire La Pommeraie	Résolution du problème de drainage avec la courette des classes MJ.		100 000 \$	
École élémentaire L'Envolée	Refaire le service électrique souterrain (environ 80 mètres).			100 000 \$
École élémentaire L'Envolée	Refaire le stationnement et le débarcadère.			400 000 \$
École élémentaire L'Odyssee	Remplacement des portes intérieures (classes).			100 000 \$
École élémentaire L'Odyssee	Remplacement des tuiles du plancher des locaux 103, 104, 110, 111, 121, 124 et 126.			60 000 \$
École élémentaire L'Odyssee	Remplacement des portes extérieures S04 et S06 entre les deux parties de l'école et S02, S03, S05, S07	énergie		120 000 \$
École élémentaire L'Odyssee	Ajout d'un système de porte automatique.	accessibilité	15 000 \$	
École élémentaire L'Odyssee	Peinture des murs du gymnase et du corridor nord.		25 000 \$	
École élémentaire L'Odyssee	Remplacement du mobilier intégré dans l'école (sauf 106).			100 000 \$
École élémentaire Louise-Charron	Remplacement des chaudières.	énergie		350 000 \$
École élémentaire Marie-Curie	Remplacement des unités de chauffage, ajout d'un système de ventilation et contrôle des entrées (2X AHUs, 7X classes, 5X entrées).	énergie		750 000 \$
École élémentaire Marie-Curie	Refaire le stationnement avant de l'école.		275 000 \$	
École élémentaire Marie-Curie	Refaire les plafonds des corridors et l'éclairage.	énergie		175 000 \$
École élémentaire Marie-Curie	Refaire les plafonds de l'administration et l'éclairage.	énergie		40 000 \$
École élémentaire Marie-Curie	Remplacement du système d'alarme incendie (avec lumières stroboscopiques).	accessibilité		60 000 \$
École élémentaire Marie-Curie	Installation de fontaines adaptées.	accessibilité		10 000 \$
<b>Total :</b>			<b>4 580 000 \$</b>	<b>10 550 000 \$</b>
			<b>15 130 000 \$</b>	

Revenus reportés années antérieures :

1 936 317 \$

3 396 920 \$

Subventions 2020-2021 :

2 899 971 \$

9 613 807 \$

Fonds disponibles pour 2020-2021 :

4 836 288 \$

13 010 727 \$

17 847 015 \$

Contingences :

256 288 \$

2 460 727 \$

2 717 015 \$

% contigence actuelle :

5,3%

18,9%

15,2%

## Annexe B - Liste des projets terminés en 2020-2021

## ANNEXE B

École	Description des travaux	Budget approuvé réfections 2020-2021	Budget approuvé amélioration de la condition des écoles 2020-2021	Budget approuvé: Total	Coût final approximatif	Commentaire
Diverses écoles	Programme annuel d'accessibilité des écoles (ajout d'un ascenseur à L'Envolée).	1 000 000 \$		1 000 000 \$	1 233 522 \$	
Diverses écoles	Programme annuel de réfection des toitures (ANMA, MISA et NOHO).		1 500 000 \$	1 500 000 \$	888 068 \$	
Diverses écoles	Projets en informatique.	50 000 \$		50 000 \$	0 \$	
Diverses écoles	Remplacement de trois systèmes d'intercommunication (COFR).		100 000 \$	100 000 \$	38 978 \$	
Diverses écoles	Modernisation du système d'éclairage intérieur (gymnases pour PIET, ALDU, LAFO).		120 000 \$	120 000 \$	73 984 \$	
Diverses écoles	Optimisation et remise en service des systèmes CVAC (économie énergie).	120 000 \$		120 000 \$	71 194 \$	
Diverses écoles	Réserve pour projets divers.	250 000 \$		250 000 \$	237 697 \$	
Diverses écoles	Remplacement de la quincaillerie.	200 000 \$		200 000 \$	0 \$	reporté
Diverses écoles	Ajout/remplacement du système de caméras (CHBE, ALDU, MISA, GARO, PIET, LOCH, CEVA, LACA, NOMO, LERA).		250 000 \$	250 000 \$	509 983 \$	
École élémentaire Gabrielle-Roy	Remplacement de la clôture autour de l'école.	150 000 \$		150 000 \$	0 \$	reporté
École élémentaire Horizon Jeunesse	Refaire la cour d'école asphaltée incluant le chemin piétonnier autour de l'école.	425 000 \$		425 000 \$	262 534 \$	
École élémentaire Jeanne-Lajoie	Remplacement du mur amovible du gymnase.	80 000 \$				
École élémentaire Jeanne-Lajoie	Peinture du gymnase.	20 000 \$				
École élémentaire Jeanne-Lajoie	Remplacement du plancher du gymnase.		90 000 \$			
École élémentaire Jeanne-Lajoie	Refaire les deux cages d'escaliers.		250 000 \$			
École élémentaire Jeanne-Lajoie	Refaire le plancher et le plafond du corridor au 2e étage.		50 000 \$			
École élémentaire Jeanne-Lajoie	Remplacement des plafonds et de l'éclairage des corridors au 1er étage.		150 000 \$			
École élémentaire Jeanne-Lajoie	Remplacement des panneaux et du service électrique de l'école.		275 000 \$			
École élémentaire Jeanne-Lajoie	Remplacement complet du système d'alarme incendie.		80 000 \$			
École élémentaire Jeanne-Lajoie	Remplacement des valves de chauffage et du contrôle associé (approx. 24 zones)		160 000 \$			
École élémentaire Jeanne-Lajoie	Remplacement de certains radiateurs dans l'école.		250 000 \$			
École élémentaire Jeanne-Lajoie	Remplacement complet du système d'intercommunication.		50 000 \$			
École élémentaire Jeanne-Lajoie	Remplacement des unités de ventilation et installation de la climatisation dans la cafétéria.		750 000 \$			
École élémentaire Jeanne-Lajoie	Replacer les casiers par crochets au 2e étage.	50 000 \$				
École élémentaire Mathieu-da-Costa	Ajout d'une génératrice au gaz naturel (60-80KVA capacité) et remplacement de la climatisation de la salle des serveurs au Conseil.	150 000 \$		150 000 \$	0 \$	reporté
École Ronald-Marion	Agrandissement du stationnement (en lien avec le projet garderie).	175 000 \$		175 000 \$	0 \$	reporté
Collège français	Réaménagement de l'espace à la bibliothèque.	50 000 \$				
Collège français	Peinture des corridors et remplacement du plancher du corridor au 1er étage.	55 000 \$		105 000 \$	124 786 \$	

École	Description des travaux	Budget approuvé réfections 2020-2021	Budget approuvé amélioration de la condition des écoles 2020-2021	Budget approuvé: Total	Coût final approximatif	Commentaire
École secondaire Étienne-Brûlé	Refaire l'éclairage extérieur (périmètre et lampadaires).		50 000 \$	1 890 000 \$	2 301 566 \$	
École secondaire Étienne-Brûlé	Refaire l'asphalte à l'arrière de l'école avec un débarcadère.		270 000 \$			
École secondaire Étienne-Brûlé	Refaire le stationnement ouest.		290 000 \$			
École secondaire Étienne-Brûlé	Refaire le trottoir à l'entrée principale et installer un nouveau trottoir autour du gymnase pour aller vers la cour arrière.		80 000 \$			
École secondaire Étienne-Brûlé	Refaire les toilettes des élèves, les vestiaires et le plafond au 1er étage.		1 100 000 \$			
École secondaire Étienne-Brûlé	Aménagement d'une nouvelle toilette universelle.	100 000 \$				
École secondaire Toronto Ouest	Modernisation de l'ancien ascenseur.		90 000 \$	90 000 \$	92 500 \$	Moitié de la valeur du projet.
École publique Saint-Joseph	Amélioration du drainage du terrain.		50 000 \$	370 000 \$	340 193 \$	
École publique Saint-Joseph	Installation de deux nouveaux mâts de drapeaux.	15 000 \$				
École publique Saint-Joseph	Refaire et agrandir le stationnement sur la rue Poyntz.		275 000 \$			
École publique Saint-Joseph	Réparation d'un bas-côté en béton sur le côté sud-ouest.		30 000 \$			
École secondaire Le Caron	Réfection des salles de toilette des élèves et du personnel.		350 000 \$	1 080 000 \$	817 064 \$	
École secondaire Le Caron	Remplacement des comptoirs dans la classe d'hôtellerie.	30 000 \$				
École secondaire Le Caron	Remplacement des fenêtres de l'école.		300 000 \$			
École secondaire Le Caron	Remplacement des portes intérieures en métal, y inclus la quincaillerie (zone portapack).		350 000 \$			
École secondaire Le Caron	Remplacement du système d'intercommunication.		50 000 \$			
École élémentaire du Chêne	Résolution de l'accumulation d'eau à l'arrière de l'école.		75 000 \$	75 000 \$	0 \$	reporté
École élémentaire du Chêne	Ajout d'un ascenseur et d'un espace bureau.	650 000 \$		650 000 \$	991 032 \$	Inclus le projet VIRCV d'ajout de 6 UVs et remplacement des unités de ventilation du gymnase et de la bibliothèque (budget supplémentaire VIRCV de 780 000\$).
École élémentaire Patricia-Picknell	Refaire le débarcadère et le stationnement de l'école.	350 000 \$		595 000 \$	864 337 \$	Inclus le projet de garderie (budget supplémentaire de 257 127\$).
École élémentaire Patricia-Picknell	Remplacement des mâts pour drapeaux (2X).	15 000 \$				
École élémentaire Patricia-Picknell	Résolution du problème de drainage dans la cour d'école. Espace sous la clôture.	30 000 \$				
École élémentaire Patricia-Picknell	Agrandissement de l'entrepôt du gymnase et modification de la cuisinette et des toilettes du personnel.	200 000 \$				
Académie de la Tamise	Remplacement des valves de chauffage et contrôle (approx. 37 zones).		150 000 \$	850 000 \$	1 199 729 \$	Inclus l'ajout du remplacement des 3 unités de ventilation
Académie de la Tamise	Remplacement des radiateurs.		600 000 \$			

École	Description des travaux	Budget approuvé réfections 2020-2021	Budget approuvé amélioration de la condition des écoles 2020-2021	Budget approuvé: Total	Coût final approximatif	Commentaire
Académie de la Tamise	Centre de refroidissement au gymnase.		100 000 \$			de l'école.
École élémentaire La Pommeraie	Résolution du problème de drainage dans la courrette des classes MJ.	100 000 \$		100 000 \$	0 \$	reporté
École élémentaire L'Envolée	Refaire le système électrique souterrain (environ 80 mètres).		100 000 \$	100 000 \$	0 \$	reporté
École élémentaire L'Envolée	Refaire le stationnement et le débarcadère.		400 000 \$	400 000 \$	0 \$	reporté
École élémentaire L'Odyssee	Remplacement des portes intérieures (classes).		100 000 \$			
École élémentaire L'Odyssee	Remplacement des tuiles du plancher des locaux 103, 104, 110, 111, 121, 124 et 126.		60 000 \$			
École élémentaire L'Odyssee	Remplacement des portes extérieures S04 et S06 entre les deux parties de l'école et S02, S03, S05, S07		120 000 \$	420 000 \$	448 989 \$	
École élémentaire L'Odyssee	Ajout d'un système de porte automatique.	15 000 \$				
École élémentaire L'Odyssee	Peinture des murs du gymnase et du corridor nord.	25 000 \$				
École élémentaire L'Odyssee	Remplacement du mobilier intégré dans l'école (sauf 106).		100 000 \$			
École élémentaire Louise-Charron	Remplacement des chaudières.		350 000 \$	350 000 \$	544 328 \$	Inclus le remplacement de l'unité de ventilation du toit et BAS (budget supplémentaire de 500 000\$ reporté de 19-20).
École élémentaire Marie-Curie	Refaire le stationnement avant de l'école.	275 000 \$		275 000 \$	243 435 \$	
École élémentaire Marie-Curie	Remplacement des unités de chauffage et de ventilation des entrées et contrôle (2X AHUs, 7X classes, 5X entrées).		750 000 \$			
École élémentaire Marie-Curie	Refaire les plafonds des corridors et l'éclairage.		175 000 \$	1 035 000 \$	963 608 \$	
École élémentaire Marie-Curie	Refaire les plafonds de l'administration et l'éclairage.		40 000 \$			
École élémentaire Marie-Curie	Remplacement du système d'alarme incendie (avec lumières stroboscopiques).		60 000 \$			
École élémentaire Marie-Curie	Installation de fontaines adaptées.		10 000 \$			
<b>Total :</b>		<b>4 580 000 \$</b>	<b>10 550 000 \$</b>	<b>15 130 000 \$</b>	<b>15 352 299 \$</b>	

Revenus reportés années antérieures :	1 936 317 \$	3 396 920 \$	
Subventions 2020-2021 :	2 899 971 \$	9 613 807 \$	
Fonds disponibles pour 2020-2021 :	4 836 288 \$	13 010 727 \$	17 847 015 \$
Contingences :	256 288 \$	2 460 727 \$	2 717 015 \$
% contingence actuelle :	5,3%	18,9%	15,2%

## POINT NO 7.3.2 DE L'ORDRE DU JOUR

### Annexe A - Liste des projets de réfection en 2022-2023

École	Description des travaux	Plans pluriannuels
Diverses écoles	Programme annuel d'accessibilité des écoles (petits projets).	accessibilité
Diverses écoles	Programme annuel de réfection des toitures.	énergie
Diverses écoles	Projets en informatique.	
Diverses écoles	Remplacement de systèmes d'intercommunication.	
Diverses écoles	Modernisation du système d'éclairage intérieur (LED).	énergie
Diverses écoles	Optimisation et remise en service des systèmes CVAC (économie énergie).	énergie
Diverses écoles	Réserve pour projets divers.	
Diverses écoles	Mise à jour des systèmes de sécurité.	
École élémentaire Charles-Sauriol	Aménagement d'un débarcadère, stationnement et décontamination.	accessibilité
École élémentaire La Mosaïque	Réserve pour projet. Voir rapport au Conseil d'avril 2022.	
École élémentaire Mathieu-da-Costa	Remplacement des fenêtres des classes de l'école.	énergie
École élémentaire Mathieu-da-Costa	Remplacement de l'unité de ventilation du gymnase.	énergie
École élémentaire Mathieu-da-Costa	Ajout de ventilation dans les classes et remplacement des radiateurs.	
École élémentaire Mathieu-da-Costa	Peinture des salles de classe, des corridors et des cages d'escaliers.	
École élémentaire Mathieu-da-Costa	Remplacement des portes des classes.	accessibilité
Collège français	Réserve pour projet. Voir rapport au Conseil de mai 2022.	
École secondaire Étienne-Brûlé	Remplacement du service électrique et du transformateur de l'école.	
École secondaire Norval-Morrisseau	Refaire le plancher du gymnase après avoir en assuré l'étanchéité.	
École secondaire Toronto Ouest	Réparations structurales du stationnement sous-terrain ainsi que de la rampe d'accès.	
École secondaire Toronto Ouest	Étude sur les systèmes mécaniques et électriques.	
Académie La Pinède	Ajout d'un ascenseur et réfection des vestiaires et toilettes au 2e étage. Ajout d'une toilette accessible au gymnase.	accessibilité



Le 24 juin 2022

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Objet : Politique n° 4,23 - Santé et sécurité au travail**

---

**PRÉAMBULE**

Conformément au cycle de révision des politiques du Conseil qui a été établi à quatre ans, la politique n° 4,23 - *Santé et sécurité au travail* a été revue.

**SITUATION ACTUELLE**

Vous trouverez en annexe la politique n° 4,23 - *Santé et sécurité au travail*. Il n'y a aucun changement.

**IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 24 juin 2022 sur la politique n° 4,23 - *Santé et sécurité au travail* soit reçu.

**QUE** le Conseil approuve la politique révisée n° 4,23 - *Santé et sécurité au travail* telle que présentée.

Préparé par :

Le directeur du secteur de l'immobilisation de l'entretien  
et de la planification,  
Miguel Ladouceur

La directrice du secteur des ressources humaines,  
Sonia Likibi

Présenté par :

Le directeur de l'éducation par intérim,  
Michel Laverdière

p. j. Politique 4,23 – Santé et sécurité au travail

## SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Approuvée le 12 septembre 1998

~~Révisée le 23 mars 2002~~

~~Révisée le 22 juin 2013~~

~~Révisée le 24 juin 2016~~

~~Révisée le 16 juin 2017~~

Révisée le 12 octobre 2018

Révisée le 18 octobre 2019

Révisée le 28 mai 2021

Révisé le 24 juin 2022

Prochaine révision en 2023-2024

Page 1 de 2

---

### PRÉAMBULE

Le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) s'engage à fournir et à maintenir les lieux de travail sains et sécuritaires pour les membres de son personnel, ses élèves et ses visiteurs en vue de minimiser les risques d'accident ou de maladie qui pourraient y survenir ou en découler.

Pour ce faire, le Conseil et le personnel doivent travailler ensemble pour atteindre l'objectif visé, qui consiste à réduire les risques d'accident ou de maladie.

Le Conseil et les membres de son personnel se conforment aux exigences des lois et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables ainsi qu'aux exigences prescrites dans la *Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents de travail* et la *Loi sur la protection de l'environnement*.

### RESPONSABILITÉS

Le Conseil est responsable de définir et de mettre en œuvre des programmes conçus pour protéger l'environnement et la santé et la sécurité des membres de son personnel, de ses élèves et de ses visiteurs.

#### 1. Membres du personnel

Chaque membre du personnel doit recevoir la formation adéquate attenante à ses tâches afin d'assurer la santé et la sécurité.

Chaque membre du personnel a le devoir d'exécuter son travail conformément aux règlements fixés par la loi et par les pratiques sécuritaires de travail et de rapporter à sa superviseuse ou à son superviseur toute condition créant un risque pour la santé et la sécurité.

L'engagement de tous les membres du personnel du Conseil envers la santé et la sécurité de leur environnement et de leurs lieux de travail est une partie intégrante des activités du Conseil, l'objectif final étant de réduire les risques d'accident ou de maladie.

#### 2. Personnel de supervision

Chaque membre du personnel de supervision est responsable de la santé et de la sécurité des personnes placées sous son autorité. Chaque membre du personnel de supervision doit s'assurer que les personnes placées sous son autorité comprennent et respectent les

## SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Page 2 de 2

règlements prescrits sur la sécurité et les pratiques de travail sécuritaires. Chaque membre du personnel de supervision doit mener une enquête sur tous les risques ou périls dont elle ou il prend connaissance et doit apporter les correctifs requis.

### 3. Entrepreneurs

Les entrepreneurs généraux, sous-traitants et fournisseurs exécutant des travaux pour le Conseil, acceptent, conformément aux conditions stipulées dans leur contrat, de respecter les lois et règlements régissant la santé et la sécurité de l'environnement et des lieux de travail ainsi que les politiques et les directives administratives du Conseil à cet effet.

### 4. Comité mixte central de santé et de sécurité au travail (CMCSST)

Le Conseil appuie et s'engage à faciliter le travail du Comité mixte central de santé et de sécurité au travail (CMCSST) et encourage tout le personnel à faire de même.

### 5. Secteur de l'immobilisation, de l'entretien et de la planification (SIEP)

Le Secteur de l'immobilisation, de l'entretien et de la planification est responsable de l'administration des programmes de santé et de sécurité et des procédures mises en place pour mettre en œuvre cette politique.

### 6. Secteur des ressources humaines

Le Secteur des ressources humaines est responsable de la gestion des dossiers d'accidents ~~de~~ aide-travail et des programmes de retour sécuritaire au travail des membres du personnel ~~de~~ façon sécuritaire.

La politique sur la santé et la sécurité au travail sera revue annuellement par le Conseil.

## POLITIQUES CONNEXES

- Politique 3,32 - Stratégie pour la sécurité dans les écoles
- Politique 4,19 - Harcèlement et discrimination en milieu de travail et d'apprentissage
- Politique 4,32 - Violence au travail.

## ~~RÉFÉRENCE~~ références

- *Loi sur la santé et la sécurité au travail.*

## Correspondance

Toronto, le 31 mai 2022

**11.1**

Monsieur John Tory, Maire  
Ville de Toronto  
Hôtel de ville de Toronto  
100, rue Queen Ouest, 2<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M5H 2N2

### **Objet : École francophone à Toronto Est et la nécessité d'une entente avec la Ville de Toronto pour l'utilisation du parc Felstead**

Monsieur le Maire,

Nous venons, par la présente, vous informer d'une situation qui perdure depuis un certain temps dans l'espoir que vous puissiez faciliter un dénouement rapide permettant de protéger les droits constitutionnels de la minorité francophone en ce qui concerne l'offre à cette minorité d'une expérience éducative de qualité réellement équivalente à celle offerte à la majorité anglophone résidant à Toronto Est.

Plus précisément, nous demandons votre intervention afin d'accélérer le processus d'approbation en vue de permettre la conclusion d'une entente entre la Ville de Toronto et le Conseil scolaire Viamonde (« **CSV** ») afin de régir l'utilisation conjointe du parc Felstead par les élèves de la minorité francophone et de la communauté.

Permettez-nous de vous faire un bref historique du dossier du secteur de Toronto Est afin de vous situer.

Le CSV est le seul conseil scolaire public de langue française du Centre-Sud-Ouest de l'Ontario. Nous sommes responsables de 56 écoles, soit 41 écoles élémentaires et 15 écoles secondaires, réparties sur un territoire qui va de Windsor, à l'ouest, jusqu'aux frontières de Trenton, à l'est, puis de la péninsule du Niagara, au sud, aux frontières du parc Algonquin, au nord. Le Conseil opère 14 écoles à même la région du grand Toronto.

Depuis 2006, le CSV déploie beaucoup d'efforts pour ouvrir une école secondaire dans l'est de Toronto afin de répondre aux besoins grandissants de la communauté francophone de la région. Comme vous le savez déjà, la mise en disponibilité d'établissements scolaires ou de terrains vacants se fait rare à Toronto. De plus, les coûts d'acquisition sont très élevés. L'ancien Commissaire pour les services en français de l'Ontario a d'ailleurs mis en lumière cette problématique spécifique à Toronto dans ses rapports de 2011 et [2016](#). Les médias francophones reviennent aussi régulièrement sur le sujet dans leur couverture médiatique de Toronto. Des parents francophones du secteur se sont aussi mobilisés pour obtenir

## POINT NO 11 DE L'ORDRE DU JOUR

l'établissement d'une école secondaire francophone dans le quartier est de la ville.

En 2015, le CSV a entrepris des démarches pour faire l'acquisition de l'ancienne école aux adultes Greenwood (appartenant au Toronto District School Board (TDSB)) bien que sa superficie soit moins d'une acre et ne répond pas à tous les besoins actuels ou futurs de la communauté franco-ontarienne de Toronto Est. Afin de pallier l'absence d'espace adéquat pour une cour d'école, nous avons entrepris des démarches auprès de la Ville de Toronto afin que nos élèves puissent avoir accès pendant et après les heures scolaires au parc Felstead adjacent, situé au sud de l'école et qui est doté d'un terrain de soccer. Nous sommes au fait que plusieurs écoles anglophones de la Ville du Toronto accèdent à des parcs municipaux grâce à des accords conclus avec la Ville de Toronto.

Maintes rencontres et discussions ont eu lieu avec diverses instances de la Ville de Toronto en vue de conclure une entente de partenariat. Des courriels ont été échangés et des discussions ont eu lieu avec des membres de votre administration depuis plusieurs années, sans obtenir d'engagements concrets. Un des arguments invoqués par votre administration était que le Conseil n'était pas propriétaire du terrain Greenwood.

Toutefois, cet argument n'est plus pertinent puisqu'en mars 2020, le CSV est devenu propriétaire de l'édifice Greenwood. Toutefois, les pourparlers avec votre administration n'ont repris qu'en septembre 2020 en raison de la pandémie. Depuis le printemps 2020, nous avons entrepris de multiples démarches, échanges, rencontres avec divers membres de votre administration et renouvelé maintes tentatives afin de faire avancer le dossier et d'en arriver à une entente. Jusqu'à présent, toutes nos démarches se sont avérées infructueuses.

Entre-temps, le projet de réfection de l'école progresse et l'accueil de la première cohorte d'élèves est prévu en septembre 2023. Toutefois, nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse positive de la Ville de Toronto aux fins de la conclusion d'une entente d'utilisation conjointe du parc Felstead.

Depuis les sept (7) dernières années, nous avons travaillé dans l'objectif d'en arriver à une entente satisfaisante pour la ville de Toronto, les membres de la communauté, les parents francophones et le CSV.

À la lumière des faits exposés précédemment, nous sollicitons votre intervention afin qu'une entente puisse être conclue dans les plus brefs délais. Il est impératif pour le CSV que les élèves qui fréquenteront la nouvelle école secondaire puissent avoir accès au parc Felstead durant la journée scolaire, ainsi que pendant deux (2) heures après la journée scolaire pour les activités parascolaires étant donné que l'école n'est pas dotée d'une cour extérieure. En effet, il importe pour nos élèves de pouvoir



## POINT NO 11 DE L'ORDRE DU JOUR

bénéficier d'installations scolaires équivalentes à celles offertes aux élèves inscrits dans les écoles de la majorité anglophone.

Vous n'êtes pas sans savoir, Monsieur le Maire, que les conseils scolaires de langue française ont le mandat de donner effet aux droits protégés par l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, dont le droit à l'instruction dans la langue de la minorité. Il s'agit d'un droit constitutionnel appartenant à la minorité franco-ontarienne et leur conférant le droit d'inscrire leurs enfants dans des écoles où l'expérience éducative sera réellement équivalente à celle de la majorité anglophone.

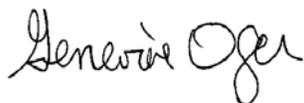
Or, sans l'accès au parc Felstead, l'école du CSV à Toronto Est ne sera pas dotée d'une cour d'école. À notre connaissance, aucune école située à Toronto desservant la majorité anglophone ne souffre de cette même lacune. En ce sens, les droits de la minorité francophone de Toronto seront entravés, car elle n'aura pas droit à une expérience éducative de qualité réellement équivalente à celle offerte à la majorité anglophone.

La Cour suprême du Canada a déjà statué que les remèdes découlant de l'article 23 doivent être mis en œuvre dans un délai utile. Réitérons que le délai engendré pour la conclusion d'une entente avec la Ville de Toronto menace de retarder la mise en œuvre des droits protégés par l'article 23 de la *Charte* en ce qui concerne la minorité francophone de Toronto et menace d'engendrer l'assimilation de celle-ci.

Nous souhaitons discuter avec vous de cet important dossier pour notre communauté. Notre objectif vise à travailler en collaboration avec la Ville de Toronto ainsi qu'avec vous-même pour conclure un accord aussi rapidement que possible dans le but de permettre aux titulaires des droits protégés par l'article 23 de la *Charte* d'accéder – sans entrave – au droit constitutionnel de faire instruire leurs enfants dans la langue de la minorité dans des établissements de qualité réellement équivalente à celles de la majorité.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

La présidente du Conseil,



Geneviève Oger

- c. c. Monsieur Paul Johnson, directeur municipal adjoint
- Madame Paula Fletcher, conseillère municipale Toronto Danforth
- Madame Jennifer McKelvie, conseillère municipale et présidente du Comité consultatif des affaires francophones de Toronto
- Madame Janie Romoff, directrice générale, Parcs, Foresterie et Loisirs - Services communautaires et sociaux – ville de Toronto
- Membres du Conseil
- Membres du Comité exécutif



## ENVOYÉ PAR COURRIEL

11.3

Toronto, le 3 juin 2022

Madame Isabelle Faucher et  
Madame Josy Bongiovanni  
Présidente et membre du conseil d'école  
École élémentaire Charles-Sauriol

Mesdames,

Au nom du Conseil scolaire, nous vous remercions d'avoir pris le temps de venir à la réunion du Conseil du 25 mars dernier au cours de laquelle vous nous avez fait une présentation sur l'entretien des structures de jeu.

Votre présentation, qui était fort instructive, nous a sensibilisés sur toute la question du financement des structures de jeu, leur entretien, dont le renouvellement des copeaux de bois.

Lors de votre présentation, vous avez fait deux recommandations :

- 1) Une aide financière annuelle du CSViamonde pour l'entretien de la structure de jeu pour un montant suggéré de 1 000 \$.
- 2) Autoriser l'utilisation du budget d'école et/ou de fonds scolaires d'administration générale pour contribuer au financement de l'entretien des structures de jeu.

C'est avec plaisir que nous vous informons que le Conseil a pris en considération vos demandes et propose d'aller au-delà de vos recommandations. Lors de sa réunion publique du 27 mai, le Conseil a adopté en principe la nouvelle politique n° 2,05 *Aires et structures de jeu, aménagements extérieurs et équipement sportif permanent*. La politique 2,05 proposée et les directives administratives qui en découlent, dont nous joignons copie, seront envoyées en consultation auprès de la communauté scolaire dans les jours qui suivent. À la suite de la consultation, une version définitive de la politique sera adoptée après discussion à une réunion ultérieure du Conseil.

Vous constaterez que dans la politique proposée le Conseil s'engage dorénavant à effectuer à sa charge les réparations et l'entretien nécessaires des installations se trouvant sur son parc immobilier afin que les structures de jeu demeurent ouvertes et accessibles. Toutefois, le Conseil pourrait décider d'enlever une structure de jeu pour des raisons de sécurité ou si elle a atteint sa durée de vie.

## POINT NO 11 DE L'ORDRE DU JOUR

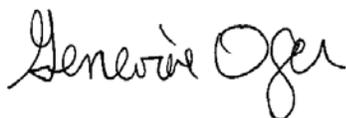
De plus, cette politique décrit mieux les procédures à suivre pour l'installation de structures de jeu dans une cour d'école et tient compte des projets pédagogiques de classes en plein air et des différents terrains sportifs actuels et souhaités.

Le Conseil scolaire Viamonde cherche à être une organisation à l'écoute de sa communauté, qui encourage l'engagement et la participation des familles. Les membres du Conseil et de l'administration ont à cœur d'offrir aux élèves qui fréquentent les écoles Viamonde des environnements modernes, propices à l'apprentissage et à l'innovation pédagogique.

En vous remerciant de votre implication au sein de votre conseil d'école et de votre dévouement envers votre communauté scolaire et ses élèves, nous vous prions de recevoir, Mesdames, nos sincères salutations.

La présidente du Conseil,

Le directeur de l'éducation par intérim,



Geneviève Oger

Michel Laverdière

p. j.

c. c. Membres du Conseil  
Membres du Comité exécutif





Le 24 juin 2022

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Objet : Accusé de réception à la lettre envoyée au maire de Toronto**

**PRÉAMBULE**

Le 31 mai dernier, M<sup>me</sup> Oger, présidente du Conseil, adressait une lettre à M. John Tory, maire de Toronto, par laquelle elle sollicitait son intervention pour en arriver à une entente en vue de l'utilisation du parc Felstead par les élèves de l'École Toronto Est.

**SITUATION ACTUELLE**

Le bureau de la direction de l'éducation a reçu le 14 juin un courriel de M. Steevan Sritharan, conseiller aux Affaires législatives du bureau du maire de Toronto, en réponse à la lettre de la présidente, dont en voici le contenu :

*« Thank you for getting in touch with our office. Your email was forwarded to me as I oversee Francophone Affairs in the Mayor's Office.*

*I appreciate you bringing this to our attention. I want you to know that we are ensuring the school can open in 2023 with a well-defined use of the park.*

*I have also raised this matter with senior City staff and understand that there has been a meeting between them and the staff from your school and that conversations are progressing well.*

*Please feel free to reach out if you have any further questions or concerns.*

*Best regards,*

*Steevan »*

**IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport sur l'accusé de réception à la lettre envoyée au maire de Toronto soit reçu.

Préparé et présenté par :  
Le directeur de l'éducation par intérim,

Michel Laverdière